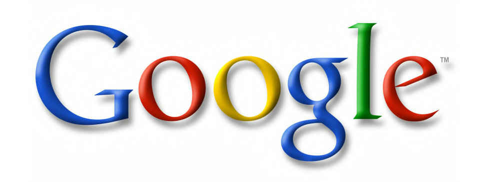
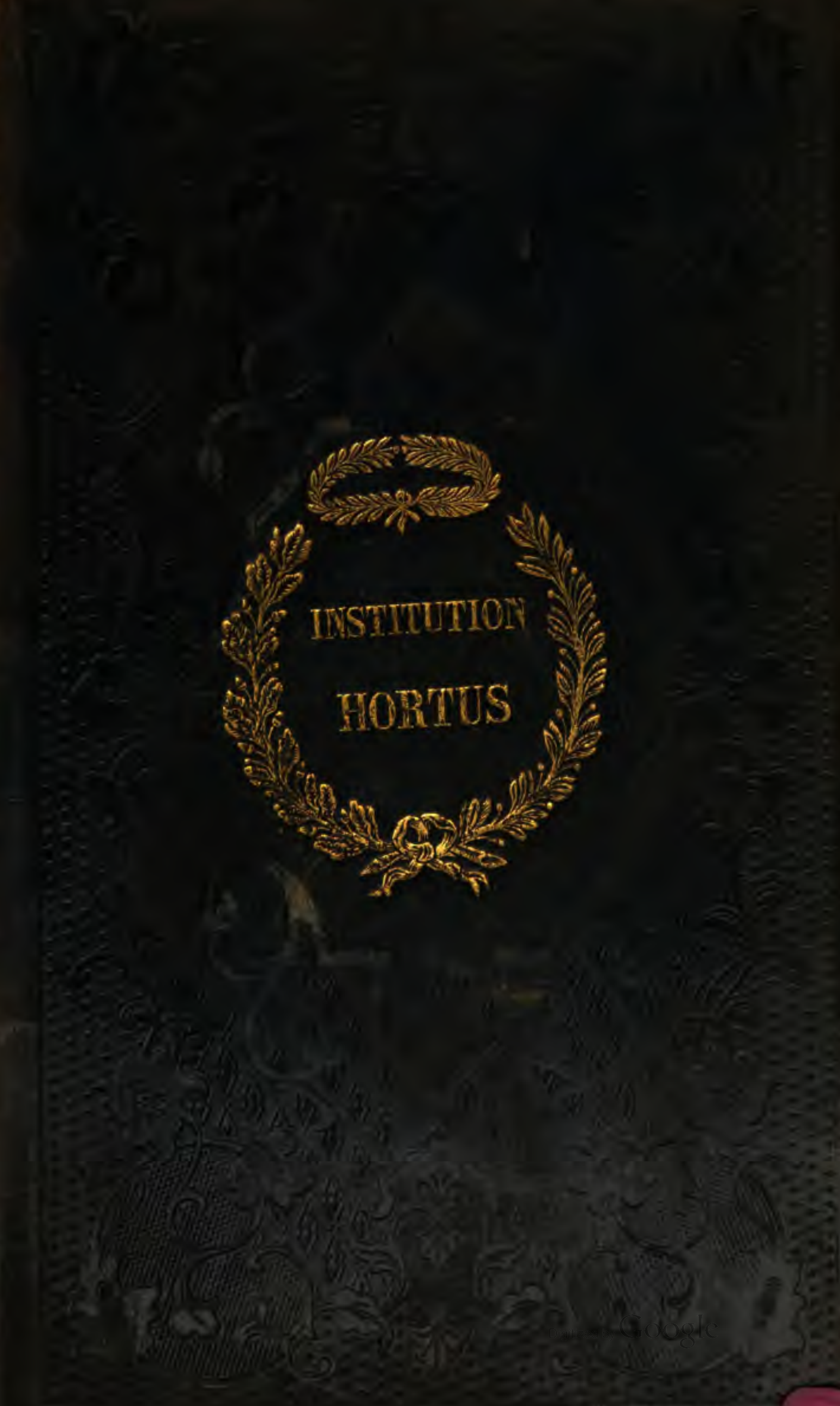
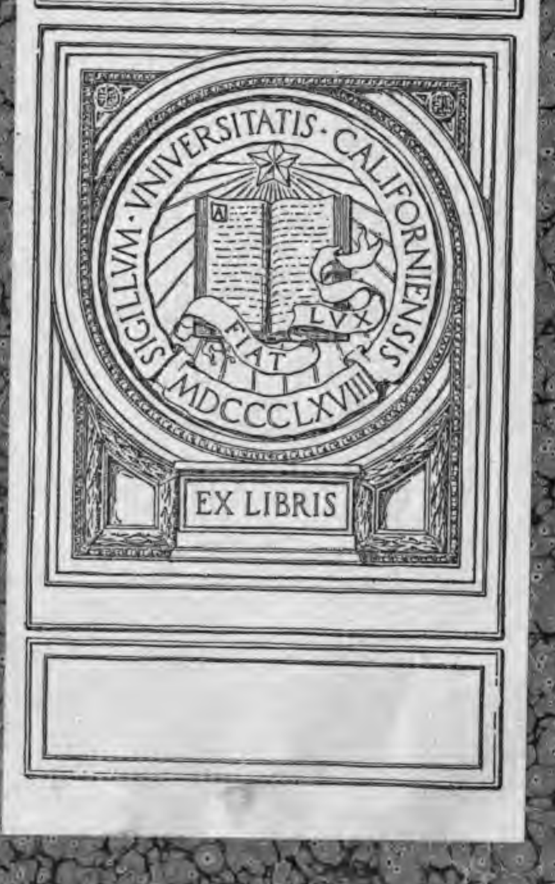
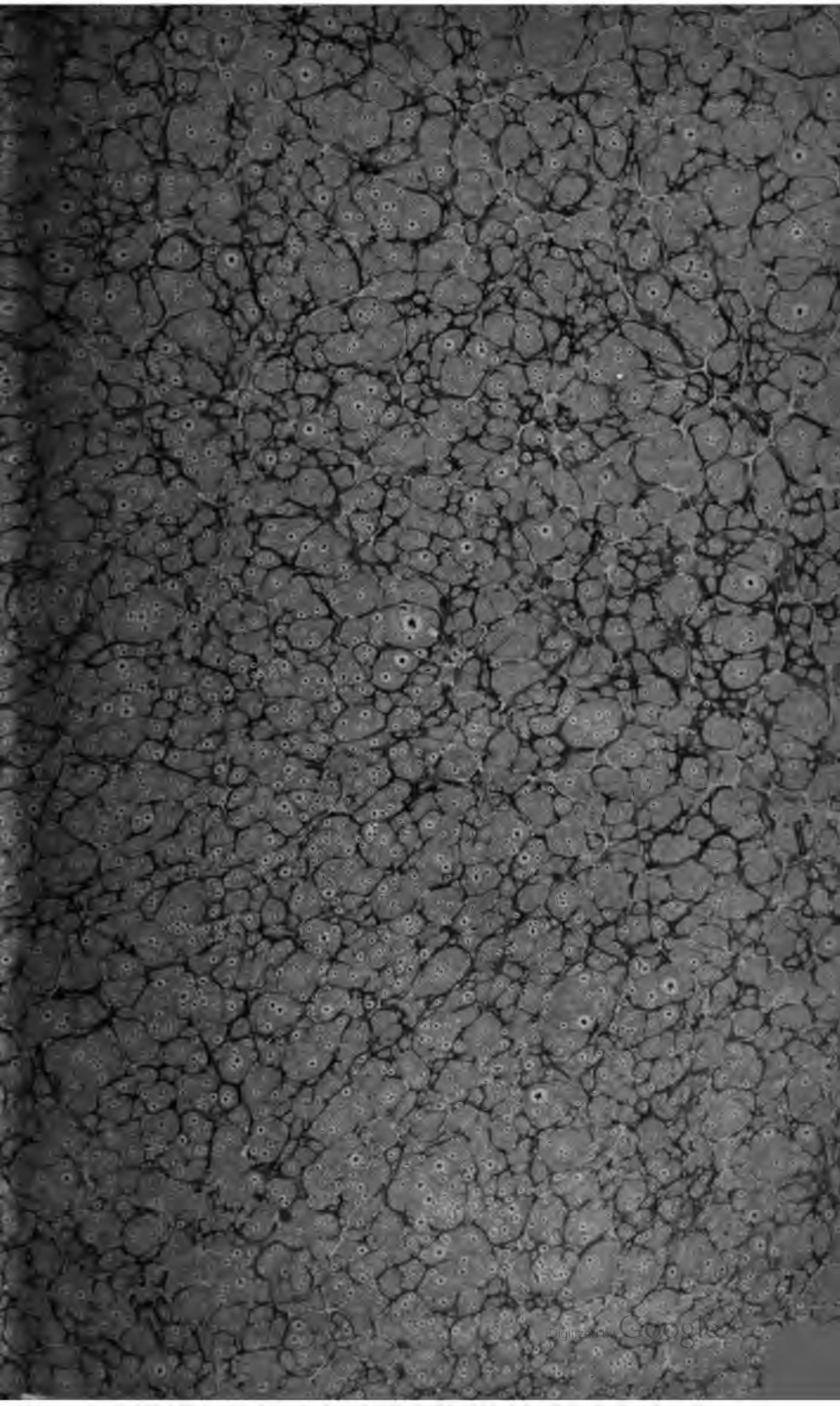



INSTITUTION
HORTUS

ALVMNVS BOOK FVND





VOYAGE

AUX ILES DE LA MER DU SUD,

EN 1827 ET 1828,

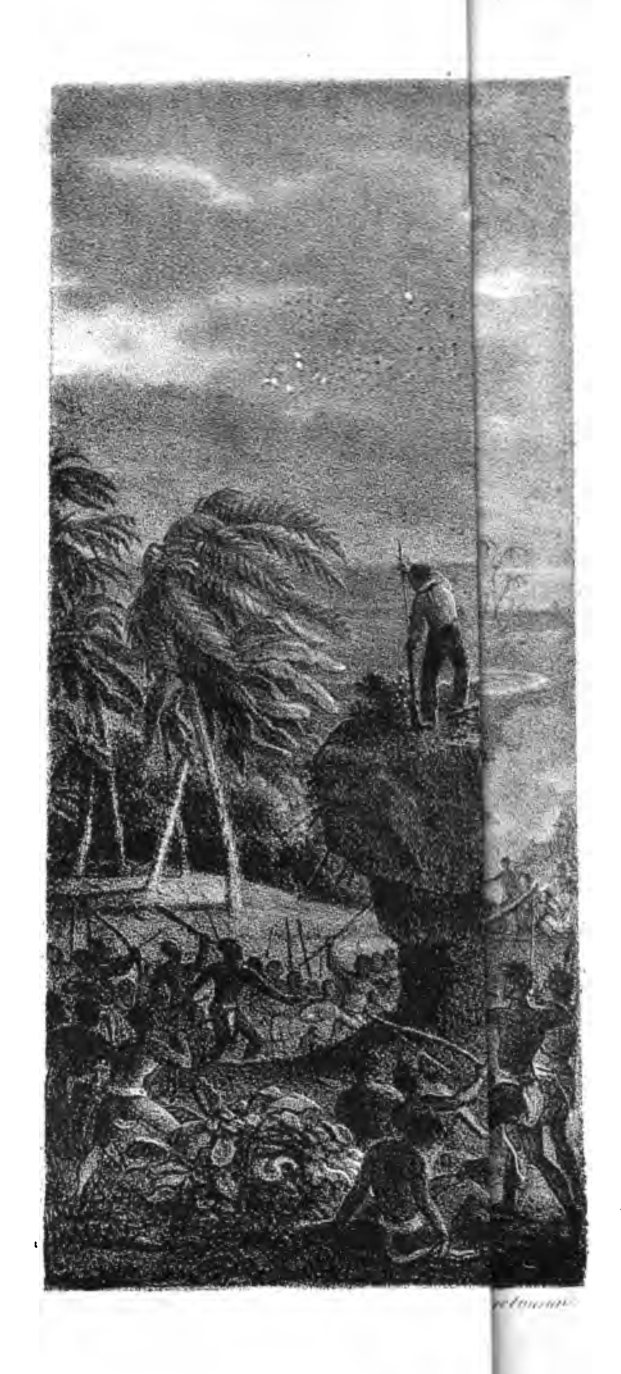
ET

RELATION DE LA DÉCOUVERTE

DU SORT DE LA PÉROUSE.

T. I[er].

PARIS, PILLET AINÉ, IMPRIMEUR DU ROI
rue des Grands-Augustins, n. 7.



VOYAGE

AUX ILES DE LA MER DU SUD,

EN 1827 ET 1828,

ET

RELATION DE LA DÉCOUVERTE

DU SORT DE LA PÉROUSE.

DÉDIÉ AU ROI,

Par le Capitaine Peter Dillon,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, Membre de la Société Asiatique du Bengale et de la Société Géographique de Paris, Ex-Commandant du vaisseau de la Compagnie anglaise des Indes-Orientales *le Research.*

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7.

1830.

uc.

A SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE

CHARLES X,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Sire,

Pénétré de l'auguste bonté avec laquelle VOTRE MAJESTÉ *avait daigné récompen-*

ser mes faibles services, je ne savais comment **LUI** *en témoigner mon humble & vive reconnaissance.*

VOTRE MAJESTÉ *elle-même est venue à mon aide, en me permettant de* **LUI** *dédier le livre où j'ai retracé, dans le style simple & sans art d'un franc marin, les événemens qui m'ont conduit à la découverte des débris de l'expédition de La Pérouse.*

Cette circonstance remarquable de ma vie aventureuse, l'accueil bienveillant qu'elle m'a procuré de la part du puissant Souverain de l'illustre nation française, & la nouvelle faveur qu'il a plu à **VOTRE MAJESTÉ** *de m'accorder, seront éternellement gravés dans mon coeur.*

C'est un très-grand bonheur pour moi, **SIRE,** *de pouvoir ainsi exprimer à la face*

du monde les sentimens de gratitude & de vénération dont je demeurerai animé jusqu'à mon dernier soupir pour VOTRE ROYALE PERSONNE.

Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble et obéissant serviteur,

PETER DILLON.

PRÉFACE.

D'après l'innombrable quantité de livres de voyages qui se publient continuellement, peut-être doit-on regarder comme difficile qu'un nouvel ouvrage de ce genre attire l'attention. Mais le lecteur est prié de considérer que celui-ci a un caractère tout-à-fait particulier qui lui donne des droits à être remarqué.

Il n'offre pas la peinture de nations qui nous ressemblent plus ou moins sous le rapport des mœurs et de la civilisation, ni la description de pays qui ont été cent fois visités et décrits.

Ici tout est différent de ce qui frappe habituellement nos regards. Le lecteur est con-

duit au milieu des peuplades sauvages de la mer du Sud par des routes qui n'avaient pas encore été complètement explorées. On lui fait voir l'espèce humaine sous un nouvel aspect; on le fait assister à des scènes propres à piquer sa curiosité et émouvoir son cœur, et celui qui les retrace est un marin qui a eu de nombreuses occasions d'étudier le caractère de ces insulaires, dans la paix comme dans la guerre, et qui a été sur le point de devenir victime de leur affreux cannibalisme.

Un autre genre d'intérêt se rattache à ce voyage. Il a eu pour résultat la solution d'un problème qui occupait le monde savant depuis quarante années. L'homme qui a enfin découvert le sort si long-tems inconnu de La Pérouse, a dû regarder la publication du voyage qui fut marqué par cette importante découverte, comme un devoir envers les nations française et anglaise, et plus particuliè-

rement envers le gouvernement de l'Inde Britannique, sous les auspices duquel ce voyage fut entrepris.

Son éducation toute nautique et la profession de marin qu'il exerce depuis sa plus tendre jeunesse, l'ayant rendu plus propre à agir qu'à décrire ses propres actions ou celles des autres, il n'a point l'ambition de se placer au rang des écrivains, et ce n'est qu'avec une juste défiance de lui-même qu'il a entrepris une tâche si étrangère à ses goûts et à ses habitudes. Il ne s'y est décidé que parce qu'une nécessité impérieuse l'obligeait à offrir au public une relation exacte des événemens importans et des scènes extraordinaires dans lesquels il a été appelé à jouer un rôle.

Il n'essaiera donc pas de captiver le lecteur par un style brillant ni par des descriptions pompeusement pittoresques; il se bor-

nera à un simple exposé des faits racontés dans le langage concis, et parfois énergique, mais toujours peu fleuri, d'un homme de mer. Il se flatte qu'on n'attendra pas de lui cette pureté de diction et cette recherche d'expressions qu'on est en droit d'exiger d'un auteur de profession, et qu'on traitera avec indulgence ce premier essai d'une plume peu exercée (1).

(1) On croit utile de rappeler ici quelle était l'opinion de La Pérouse, lui-même, sur la manière dont il convenait de rédiger la relation d'un voyage de découvertes :

« Si l'on imprime mon journal avant mon retour, écri-
» vait-il à un de ses amis, que l'on se garde bien d'en con-
» fier la rédaction à un homme de lettres ; ou il voudra sa-
» crifier à une tournure de phrase agréable, le mot propre
» qui lui paraîtra dur et barbare, celui que le marin et le sa-
» vant préféreraient et chercheront en vain, ou bien, met-
» tant de côté tous les détails nautiques et astronomiques, en
» cherchant à faire un roman intéressant, il commettra, par
» le défaut de connaissances que son éducation ne lui aura
» pas permis d'acquérir, des erreurs qui deviendront fu-

Enfin il espère que son livre sera favorablement accueilli par les hommes de son métier, que leur propre expérience met à même de juger des difficultés qu'il avait à vaincre. L'heureux résultat de ses travaux peut apprendre au navigateur, affrontant mille dangers pour servir la cause des sciences et de l'humanité, à conserver tout son courage, et à ne pas perdre l'espérance au milieu des plus cruelles infortunes. Et, en effet, sur quelque île lointaine, sur quelque plage déserte qu'il soit jeté par le sort, la

» nestes à mes successeurs; mais choisissez un rédacteur
» versé dans les sciences exactes, qui soit capable de calcu-
» ler, de combiner mes données avec celles des autres na-
» vigateurs, de rectifier les erreurs qui ont pu m'échapper,
» de n'en point commettre d'autres. Ce rédacteur s'attachera
» au fond ; il ne supprimera rien d'essentiel, il présentera
» les détails techniques avec le style âpre et rude, mais con-
» cis, d'un marin ; et il aura bien rempli sa tâche en me sup-
» pléant, et en publiant l'ouvrage tel que j'aurais voulu le
» faire moi-même. »

reconnaissance publique, infatigable dans ses efforts, finira par découvrir le théâtre de son désastre; et, s'il est trop tard pour le rendre à sa famille et à sa patrie, elle honorera sa mémoire par un glorieux monument, et déplorera sa fatale et précoce destinée.

INTRODUCTION.

J'ai cru devoir faire précéder ma relation de la découverte du sort de La Pérouse d'un précis de l'expédition de cet intrépide et malheureux navigateur, et de celle de d'Entrecasteaux envoyée à sa recherche quelques années après l'époque présumée de sa catastrophe. L'intervalle de tems qui s'est déjà écoulé depuis que les relations de ces expéditions ont été publiées, me fait penser qu'il n'est peut-être pas hors de propos d'en rappeler les principaux événemens.

Après la paix de 1783, qui succéda à la guerre que l'insurrection des provinces anglaises de l'Amérique du Nord avait allumée entre l'Angleterre et la France, l'infortuné Louis XVI voulut profiter des loisirs de cette paix pour suivre l'exemple du gouvernement britannique en ordonnant des voyages de découvertes, dans la vue d'étendre le domaine de la science géographique. En conséquence, une expédition fut préparée dans l'année 1785.

Elle se composait de deux des plus belles frégates de la marine française, la *Boussole* et l'*Astrolabe*. Aucune dépense ne fut épargnée pour mettre cette expédition à même de remplir parfaitement l'objet de sa mission. Des savans du premier ordre y furent attachés, et leurs noms que je citerai plus loin justifieront mes faibles éloges.

Pour assurer le succès de cette entreprise scientifique, on jugea nécessaire d'en confier la direction à un marin d'un mérite éminent. Le choix tomba sur M. de La Pérouse. Ses exploits dans la dernière guerre, ses connaissances scientifiques et son caractère entreprenant le désignèrent au souverain et à la nation comme l'officier du corps royal de la marine le plus digne d'être honoré d'un pareil commandement.

Tout le monde sait que Jean-François Galaup de La Pérouse naquit à Albi dans l'année 1741. Il fit ses études à l'école de marine d'Alais, et entra ensuite au service comme garde de la marine. Bientôt il se fit remarquer de ses chefs par sa conduite dans les diverses actions auxquelles il prit part. Il fut fait enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant en 1777 et capitaine en 1780.

Le gouvernement français ayant résolu, en 1782, de détruire les établissemens anglais dans la baie d'Hudson, cette entreprise fut confiée à La Pérouse, sous les ordres

duquel on plaça un vaisseau de 74, deux frégates et un petit corps de troupes. Le 24 août, il détruisit le fort d'York ainsi que les ouvrages extérieurs, et rembarqua ses troupes, emmenant prisonnier le gouverneur Hearne qui commandait ce fort. Dans cette circonstance, La Pérouse sut concilier ses devoirs de militaire avec les sentimens d'humanité qui le portaient à diminuer autant que possible les horreurs inséparables de la guerre. Il avait l'ordre de détruire les établissemens de la compagnie du nord-ouest, et il ne négligea rien pour l'exécution de cet ordre; mais ayant été informé qu'à son approche un grand nombre d'Anglais s'étaient enfuis dans les bois pour éviter d'être faits prisonniers de guerre, il fut touché des privations et des dangers auxquels cette résolution les avait exposés. Songeant que les fugitifs n'avaient ni provisions de bouche, ni abri contre les intempéries d'un hiver rigoureux, ni armes pour se défendre contre les attaques des sauvages, ce brave et généreux ennemi leur laissa des vivres, des armes et des munitions. Un pareil acte de bienfaisance au milieu de l'acharnement d'une guerre, rendit La Pérouse cher au cœur des marins anglais. L'un d'eux, dans sa relation d'un voyage à Botany-Bay, s'est exprimé ainsi :

« Le gouverneur Hearne, étant officier au service de la

compagnie de la baie d'Hudson, avait entrepris, en 1772, une expédition par terre dans l'intérieur du pays. Accompagné de quelques Indiens, il était parti du fort Churchill, dans la baie d'Hudson, pour aller découvrir la rivière de Copper-Mine. Il échoua dans sa première tentative; mais il fut plus heureux à la seconde expédition, qui dura deux années, pendant lesquelles il éprouva tout ce que la faim et la rigueur du climat pouvaient offrir de plus horrible. A son retour, il eut encore le chagrin de voir qu'on ajoutait peu de foi à ses rapports. Aujourd'hui la vérité en a été confirmée par son intrépide et infatigable successeur le capitaine Franklin, de la marine royale d'Angleterre.

» Les journaux des voyages du gouverneur Hearne avaient été saisis par les Français, comme propriété publique, parmi les effets de la compagnie. Mais ayant adressé à ce sujet des représentations à La Pérouse, et ayant insisté pour que ses journaux lui fussent restitués comme propriété particulière, le commandant français céda à ses instances et consentit à lui rendre ces journaux, mais à la condition expresse de les faire imprimer aussitôt après son retour en Angleterre. Bien que cette condition n'eût pas encore été remplie à l'époque où on publia le voyage de La Pérouse, ce second acte de géné-

rosité envers un ennemi mérite d'être cité à la louange de son illustre auteur. Il montra que, bien que sujet d'un état que les événemens ont porté trop souvent à envisager l'Angleterre comme sa rivale et son ennemie, La Pérouse était un homme doué d'une grande ame et d'une philantropie éclairée et bien digne que les Anglais et tous les peuples du monde civilisé déplorassent sa malheureuse destinée. »

Voici la liste exacte des officiers et savans qui firent partie de l'expédition de La Pérouse :

A bord de la Boussole.

MM.

De La Pérouse, commandant de l'expédition.

De Clonard, lieutenant chargé du détail, fait capitaine de vaisseau.

D'Escures, lieutenant, noyé au Port des Français le 13 juillet 1786.

Boutin, enseigne.

De Pierrevert, enseigne, noyé au Port des Français le 13 juillet 1786.

Colinet, *idem*, *idem*.

Mel de Saint-Céran, garde marine, débarqué à Manille le 16 avril 1787.

De Montarnal, *idem*, noyé au Port des Français le 13 juillet 1786.

De Roux Darbaud, garde marine.

Frédéric Broudou, *idem*.

De Monneron, capitaine au corps royal du génie, ingénieur en chef.

Bernizet, ingénieur-géographe.

Rollin, chirurgien-major.

Lepaute Dagelet, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'École-Militaire et astronome.

De Lamanon, physicien, minéralogiste et météorologiste, massacré par les naturels de Maouna, le 11 décembre 1787.

L'abbé Mongès, chanoine régulier de la congrégation de France, faisant fonction d'aumônier.

Duché de Vancy, dessinateur de figures et de paysages.

Prévost le jeune, dessinateur pour la botanique.

Collignon, jardinier botaniste.

Guery, horloger.

Plus 90 officiers-mariniers, matelots et soldats formant un total de 110 personnes à bord de la frégate lors de son départ de France.

A bord de l'Astrolabe.

MM.

De Langle, capitaine de vaisseau, commandant en second de l'expédition, massacré par les naturels de Maouna, le 11 décembre 1787.

De Monti, lieutenant de vaisseau, fait capitaine.

Freton de Vaujuas, enseigne.

Daigremont, *idem.*

De la Borde Marchainville, *idem,* noyé au Port des Français le 13 juillet 1786.

Blondela, enseigne, fait lieutenant en 1786.

De la Borde Boutervillers, garde marine, noyé au Port des Français le 13 juillet 1786.

Law de Lauriston, garde marine, fait lieutenant en 1786

Raxi de Flassan, *idem,* noyé au Port des Français.

Monge, professeur à l'École-Militaire, astronome, débarqué à Ténériffe.

De la Martinière, médecin et botaniste.

Dufresne, naturaliste.

Le P. Receveur, naturaliste et faisant fonction d'aumônier, mort à Botany-Bay, en février 1788, des blessures qu'il avait reçues à Maouna.

Prévost oncle, dessinateur pour la botanique.

Lavaux, chirurgien.

Lesseps, vice-consul de Russie, débarqué au Kamtschatka pour porter à Paris les dépêches de La Pérouse. M. le vicomte de Lesseps était, il y a peu d'années, consul-général de France en Portugal. Il habite aujourd'hui Paris.

Plus 97 officiers-mariniers, matelots et soldats formant un total de 113 personnes à bord de la frégate, lors de son départ de France.

L'expédition ainsi composée mit à la voile de Brest le 1er août 1785. Le 13 du même mois, elle relâcha à Madère, où elle prit quelques rafraîchissemens. Le 19, elle jeta l'ancre près de Ténériffe. Les savans descendirent à terre pour se livrer à divers travaux. Pendant ce tems, les équipages embarquèrent à bord de chaque frégate soixante pipes de vin et d'autres provisions.

Le 30 août au matin, l'expédition repartit de Ténériffe avec une forte brise du N.-N.-E., et le 29 septembre elle coupa la ligne équinoxiale par 18° de longitude ouest de Paris.

Le 6 novembre, les deux frégates vinrent mouiller entre l'île Sainte-Catherine et la côte du Brésil. La colonie

portugaise de Sainte-Catherine comptait alors, d'après le rapport du navigateur français, environ trois mille habitans et quatre cents maisons. Il reconnut que des bâtimens pouvaient sans difficulté approcher de l'île jusqu'à quatre encablures, où l'on trouvait un bon mouillage. L'expédition s'y procura des vivres en abondance et à très-bon marché. On avait un porc pesant 150 livres pour 4 piastres, et deux dindons pour une piastre. D'un autre côté, il ne fallait que jeter le filet pour le retirer plein de poissons. Un millier d'oranges coûtait moins d'une piastre.

Après s'être ainsi ravitaillée, l'expédition quitta Sainte-Catherine le 19 novembre, et le 25 janvier 1786 doubla le cap Horn avec beaucoup plus de facilité que La Pérouse ne s'y était attendu. De là, elle se rendit à la baie de la Conception, au Chili. Les frégates y embarquèrent des vivres, y reçurent quelques légères réparations, et en repartirent le 17 mars. Le 8 avril, elles eurent connaissance de l'île de Pâques, située par 27° 11' S., et par 111° 55' 30" O. de Paris. Elles y restèrent à l'ancre pendant un jour et s'en éloignèrent après avoir laissé aux naturels quelques animaux utiles, tels que moutons, chèvres, porcs, etc.

Le 28 mai au matin, les frégates arrivèrent en vue d'Owyhyee, la plus fréquentée des îles Sandwich, et

celle où Cook fut tué. Elles y échangèrent des cercles en fer, des clous et des hameçons contre des porcs, de la volaille, des ignames, des cocos, des fruits à pain, des bananes, etc., et le premier janvier elles quittèrent cet archipel, dirigeant leur route vers la côte nord-ouest de l'Amérique.

Le 23 du même mois on aperçut le mont Saint-Elie de Behring. Les frégates employèrent quelques jours à explorer cette partie de la côte et découvrirent un port que le comte de La Pérouse nomma port des Français et qu'il comparait, jusqu'à un certain point, à celui de Toulon. Les frégates y jetèrent l'ancre le 4 juillet, après avoir manqué de faire naufrage à l'entrée. Ce danger provint de ce que le vent était tombé tout-à-coup et que les frégates se trouvèrent entraînées par un ras de marée très-fort qui les poussait vers les rochers situés à l'entrée du port.

Le comte de La Pérouse écrivit à cette occasion: « Depuis trente ans que je navigue, il ne m'est pas arrivé » de voir deux vaisseaux aussi près de se perdre; la cir» constance d'éprouver cet événement à l'extrémité du » monde aurait rendu notre malheur beaucoup plus » grand; mais il n'y avait plus de danger. Nos cha» loupes furent mises à la mer très-promptement; nous

» élongeâmes des grelins avec de petites ancres, et, avant » que la marée eût baissé sensiblement, nous étions sur » un fond de six brasses : nous donnâmes cependant » quelques coups de talon, mais si faibles qu'ils n'endom- » magèrent pas le bâtiment.»

Depuis le moment où les frégates entrèrent dans cette baie, il n'arriva rien de remarquable jusqu'au 13 qui fut marqué par un épouvantable désastre, la perte de vingt-un hommes formant l'équipage de deux canots envoyés pour sonder la passe. Le commandement de cette expédition avait été confié à un officier très-distingué, mais qui malheureusement eut l'imprudence de s'écarter des strictes injonctions qu'il avait reçues de son chef habile et expérimenté. Cette faute eut un résultat bien funeste et dont celui qui l'avait commise fut une des victimes. La Pérouse, toujours guidé par des sentimens d'humanité, fit ériger un monument portant une inscription destinée à rappeler le malheur de ses braves compagnons.

Le 30 juillet, l'expédition mit à la voile du port des Français qui est situé par 58° 37′ N. et 139° 50′ O. de Paris. Elle s'occupa à explorer la côte d'Amérique jusqu'au 15 septembre qu'elle vint jeter l'ancre près de l'établissement espagnol de Monterey en Californie. Les navigateurs

français y reçurent, des missionnaires espagnols, un accueil bien différent de celui que je reçus moi-même, avec un équipage malade, des pieux missionnaires anglais à la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'on le verra dans le cours de l'ouvrage.

Après avoir fait reposer et rafraîchir les équipages, réparer les frégates et embarquer d'abondantes provisions, La Pérouse partit, le 24 septembre, de Monterey pour la Chine, et arriva dans la rade de Macao le 3 janvier 1787. En traversant la partie nord de l'Océan pacifique, il découvrit l'île Necker. Il passa de nuit près d'un rocher sur lequel les frégates furent en danger de se perdre. Peu de tems après, il eut connaissance de l'Assomption, l'une des îles des Larrons, dont il trouva que la latitude et la longitude avaient été fort mal déterminées par d'autres navigateurs. De là, il se rendit aux îles Bashi dont il fixa la position.]

La relâche à Macao procura aux frégates des vivres dont elles avaient le plus grand besoin. Elles partirent le 5 février de ce port pour se rendre à Manille, dans l'île de Luçon; elles y arrivèrent le 28, ayant été retardées dans leur traversée par la mousson du nord-est. Elles attendirent à Manille que la grande force de cette mousson fut passée, et elles remirent en mer le 9

avril pour aller explorer la côte orientale de la Tartarie. Chemin faisant, elles touchèrent à l'île Formose, aux îles Pescadores, Botol, Tobaco-Xina et longèrent la côte de celle de Kumi, l'une des îles Liquo ou Loutchou du capitaine Hall. Elles entrèrent ensuite dans la mer du Japon, virent l'île de Quelpaert et prolongèrent la côte de Corée vers le nord. Elles découvrirent, dans ces parages, une île à laquelle La Pérouse donna le nom de son astronome Dagelet, et eurent connaissance du cap Noto et de l'île Jotissima. Dans cette traversée, elles rencontrèrent plusieurs bâtimens chinois et japonais. Elles atteignirent ensuite la côte de Tartarie par 42° de latitude et vinrent mouiller le 23 juin dans la baie de Ternay, située par 45° 13′ de latitude nord et par 135° 9′ de longitude est de Paris.

En partant de ce port, l'expédition vint explorer la côte orientale de Tartarie, celle à l'ouest du golfe Segalien et ce golfe même. Cette exploration procura la découverte de plusieurs baies dans l'intérieur du golfe. Les frégates y mouillèrent et les officiers eurent de fréquentes communications avec des Tartares dont les camps étaient établis dans le voisinage. De là l'expédition se dirigea vers le Kamtschatka et vint mouiller, le 7 septembre, dans la baie de Saint-Pierre et Saint-Paul. Peu de tems après, La Pérouse reçut des lettres

de France qui avaient été expédiées par la voie de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

Pendant son séjour au Kamtschatka, La Pérouse visita le tombeau du capitaine Clerke, l'un des compagnons de l'immortel Cook, et y attacha une plaque de cuivre portant une inscription. Désirant envoyer de ses nouvelles en France, il sollicita et obtint des autorités russes la permission d'expédier par terre M. de Lesseps avec ses dépêches.

Les frégates embarquèrent, au Kamtschatka, tout ce que le pays pouvait fournir de vivres, mais surtout de bois et de l'eau en abondance, et, le 29 septembre, elles en partirent se dirigeant vers l'hémisphère austral. Ce ne fut que le 14 octobre qu'elles atteignirent le parallèle de 37° 30′ N. Elles parcoururent un espace de trois cents lieues sur ce parallèle à la recherche d'une terre qu'on disait avoir été découverte par les Espagnols en 1620. N'ayant pu trouver cette terre, La Pérouse reprit sa route au Sud et coupa l'équateur le 21 novembre, pour la troisième fois depuis son départ de France.

L'expédition se dirigea alors du côté des îles des Navigateurs, où l'attendait un désâstre non moins terrible que celui qu'elle avait éprouvé au port des Français. J'en emprunterai le récit tout entier à la relation publiée par

Millet Mureau du voyage de La Pérouse, afin de satisfaire la curiosité ou d'aider la mémoire de ceux de mes lecteurs qui n'ont pas à leur portée ce volumineux ouvrage.

« Nous eûmes connaissance de la plus orientale des îles
» des Navigateurs, le 6 décembre, à trois heures après
» midi; nous fîmes route pour l'approcher jusqu'à onze
» heures du soir, nous tînmes bord sur bord le reste
» de la nuit, et au point du jour, le 7, nous laissâmes ar-
» river. Le 7 et le 8 furent employés à explorer les îles
» orientales de cet archipel et à trafiquer avec les sauva-
» ges, et le 9 nous laissâmes tomber l'ancre près de l'île
» de Maouna, sur un banc composé de coquillages pourris
» et de très-peu de corail, à la distance d'un mille de la
» côte. Nous mîmes aussitôt nos canots à la mer; et le soir
» du même jour, M. de Langle et plusieurs officiers, avec
» trois canots armés, des deux frégates, descendirent au
» village, où ils furent reçus par les habitans de la manière
» la plus amicale. Les Indiens allumèrent un grand feu
» pour éclairer le lieu du débarquement; ils apportèrent
» des oiseaux, des cochons, des fruits. Après un séjour
» d'une heure nos canots retournèrent à bord. Chacun
» paraissait satisfait de cet accueil, et nos seuls regrets
» étaient de voir nos vaisseaux mouillés dans une si mau-

» vaise rade, où les frégates roulaient comme en pleine
» mer.

» Dans la matinée du 10 quatre embarcations armées furent envoyées à terre pour faire de l'eau. Elles s'en procurèrent en abondance, et nos gens revinrent à bord des frégates sans avoir été aucunement molestées par les insulaires.

» Le 11, au matin, les frégates qui avaient mis sous voile la veille, à cause de la mauvaise apparence du tems, se trouvaient à peu de distance des endroits où l'on pouvait faire de l'eau. Quatre embarcations furent envoyées à terre sous le commandement du capitaine de Langle. Ce commandant, et un grand nombre de ses compagnons, furent massacrés par les insulaires de la manière la plus inhumaine. Je vais laisser parler un des officiers qui eut le bonheur d'échapper à ce massacre.

Relation de M. de Vaujuas.

« Le mardi 11 décembre, à onze heures du matin,
» M. de La Pérouse envoya sa chaloupe et son canot
» chargés de futailles, avec un détachement de soldats
» armés pour faire partie d'une expédition aux ordres de
» M. de Lange. M. Boutin avait déjà pris des renseignemens sur les moyens de maintenir l'ordre et de
» pourvoir à notre sûreté quand les canots iraient à terre.

» A la même heure, notre capitaine fit aussi mettre ses
» embarcations à la mer, et les fit également charger de
» futailles et d'armes. A midi et demi, les frégates étaient
» à trois quarts de lieue de terre, les amures à bâbord,
» les quatre embarcations partirent pour aller faire de
» l'eau dans une anse reconnue par M. de Langle; cette
» aiguade était sous le vent de celle où l'on avait déjà été:
» M. de Langle l'avait jugée préférable, parce qu'elle lui
» paraissait moins habitée et aussi commode; mais la
» première avait sur celle-ci l'avantage d'avoir une entrée
» beaucoup plus facile, et assez de profondeur pour que
» les chaloupes ne courussent pas risque d'y échouer.

» M. de Langle me proposa, quoique je fusse conva-
» lescent et faible, de l'accompagner pour me promener
» et prendre l'air de terre; il se chargea du commande-
» ment du canot, et confia celui de la chaloupe à M. Go-
» bien. M. Boutin commandait celle de la *Boussole*, et
» M. Mouton le canot. M. Collinet et le père Receveur
» tous deux malades, MM. de Lamanon, La Martinière et
» Lavaux, nous accompagnèrent, ainsi que plusieurs per-
» sonnes des deux frégates; nous formions, y compris les
» équipages des deux canots, un détachement de soixante-
» une personnes.

» Quand nous fûmes en route, nous vîmes avec peine

» qu'une grande partie des pirogues qui étaient le long » du bord, nous suivait et venait à la même anse; nous » vîmes aussi, le long des rochers qui la séparent des » baies voisines, beaucoup de naturels qui s'y rendaient » des autres villages. Arrivés au récif qui forme l'anse de » l'aiguade, et qui ne laisse pour les canots qu'un passage » étroit et peu profond, nous reconnûmes que la mer » était basse, et que les chaloupes ne pouvaient entrer » dans l'anse sans échouer : effectivement elles touchèrent » à demi-portée de fusil du rivage, dont nous n'appro- » châmes qu'en les poussant sur le fond avec les avirons. » Cette baie s'était présentée au capitaine sous un point » de vue plus favorable, parce que la mer était moins » basse quand il en avait fait la reconnaissance.

» A notre arrivée, les sauvages qui bordaient la côte, » au nombre de sept à huit cents, jetèrent dans la mer, » en signe de paix, plusieurs branches de l'arbre dont les » insulaires de la mer du Sud tirent leur boisson eni- » vrante. En abordant, M. de Langle donna des ordres » pour que chaque embarcation fût gardée par un soldat » armé et un matelot, tandis que les équipages des cha- » loupes s'occuperaient à faire de l'eau, sous la protection » d'une double haie de fusiliers qui s'étendrait des cha- » loupes à l'aiguade. Les futailles remplies, on les em- » barqua tranquillement; les insulaires se laissaient assez

» contenir par les soldats armés. Il y avait parmi eux un » certain nombre de femmes et de filles très-jeunes, qui » s'offraient à nous de la manière la plus indécente, et » dont les avances ne furent pas universellement rejetées; « nous n'y vîmes que quelques enfans.

» Vers la fin du travail, le nombre des naturels aug- » menta, et ils devinrent plus incommodes. Cette cir- » constance détermina M. de Langle à renoncer au projet » qu'il avait eu d'abord de traiter de quelques vivres; il » donna ordre de se rembarquer sur-le-champ; mais aupa- » ravant, et ce fut, je crois, la première cause de notre » malheur, il fit présent de quelques rassades à des espè- » ces de chefs, qui avaient contribué à tenir les insulaires » un peu écartés: nous étions pourtant certains que cette » police n'était qu'un jeu; et, si ces prétendus chefs » avaient en effet de l'autorité, elle ne s'étendait que sur » un très-petit nombre d'hommes. Ces présens, distri- » bués à cinq ou six individus, excitèrent le méconten- » tement de tous les autres; il s'éleva dès lors une rumeur » générale, et nous ne fûmes plus maîtres de les conte- » nir: cependant ils nous laissèrent monter dans nos » chaloupes; mais une partie de ces insulaires entra dans » la mer pour nous suivre, tandis que les autres ramas- » saient des pierres sur le rivage.

» Comme les chaloupes étaient échouées un peu loin
» de la grève, il fallut nous mettre dans l'eau jusqu'à la
» ceinture pour y arriver; et, dans ce trajet, plusieurs
» soldats mouillèrent leurs armes : c'est dans cette situa-
» tion critique que commença la scène d'horreur dont je
» vais parler. A peine étions-nous montés dans nos cha-
» loupes, que M. de Langle donna ordre de les dé-
» chouer et de lever le grappin : plusieurs des insulaires
» des plus robustes voulurent s'y opposer en retenant le
» cablot. Le capitaine, témoin de cette résistance, voyant
» le tumulte augmenter, et quelques pierres arriver jus-
» qu'à lui, essaya, pour intimider les sauvages, de tirer un
» coup de fusil en l'air; mais, bien loin d'en être effrayés,
» ils firent le signal d'une attaque générale : bientôt une
» grêle de pierres, lancées avec autant de force que de
» vitesse, fond sur nous; le combat s'engage de part et
» d'autre et devient général; ceux dont les fusils sont en
» état de tirer, renversent plusieurs de ces forcenés, mais
» les autres Indiens n'en sont nullement troublés et sem-
» blent redoubler de vigueur; une partie d'entre eux
» s'approche de nos chaloupes, tandis que les autres, au
» nombre de six à sept cents, continuent la lapidation la
» plus effrayante et la plus meurtrière.

» Au premier acte d'hostilité, je m'étais jeté à la mer

» pour passer dans le canot de l'*Astrolabe*, qui était dé-
» pourvu d'officiers : la circonstance me donna des for-
» ces pour le petit trajet que j'avais à faire; et, malgré
» ma faiblesse et quelques coups de pierres que je reçus
» dans ce moment, je montai dans le canot sans aucun
» secours. Je vis avec désespoir qu'il ne s'y trouvait pres-
» que pas une arme qui ne fût mouillée, et qu'il ne me
» restait d'autre parti à prendre, que de tâcher de le
» mettre à flot en dehors du récif, le plus tôt possible. Ce-
» pendant le combat continuait, et les pierres énormes
» lancées par les sauvages blessaient toujours quelques-
» uns de nous; à mesure qu'un blessé tombait à la mer
» du côté des sauvages, il était achevé à l'instant, à coups
» de pagaye ou de massue.

» M. de Langle fut la première victime de la férocité
» de ces barbares auxquels il n'avait fait que du bien.
» Dès le commencement de l'attaque, il fut renversé san-
» glant de dessus le traversin de la chaloupe où il était
» monté, et il tomba à la mer avec le capitaine d'armes
» et le maître charpentier qui étaient à ses côtés : la
» fureur avec laquelle les insulaires s'acharnèrent sur le
» capitaine, sauva ces deux-ci, qui vinrent à bout de
» gagner le canot; ceux qui étaient dans les chaloupes,
» subirent bientôt le même sort que notre malheureux
» chef, à l'exception cependant de quelques-uns qui, en

» s'esquivant, purent gagner le récif, d'où ils nagèrent
» vers les canots. En moins de quatre minutes, les insu-
» laires se rendirent maîtres des deux chaloupes, et j'eus
» la douleur de voir massacrer nos infortunés compa-
» gnons sans pouvoir leur porter aucun secours. Le canot
» de l'*Astrolabe* était encore en dedans du récif, et je
» m'attendais, à chaque instant, à lui voir éprouver le
» sort des chaloupes; mais l'avidité des insulaires le
» sauva; le plus grand nombre se précipita dans ces cha-
» loupes, et les autres se contentèrent de nous jeter des
» pierres: plusieurs néanmoins vinrent nous attendre dans
» la passe et sur les récifs. Quoique la houle fût forte et
» le vent de l'ouest, nous parvînmes cependant, malgré
» leurs pierres et les blessures dangereuses de beaucoup
» d'entre nous, à quitter cet endroit funeste, et à joindre
» en dehors M. Mouton, commandant le canot de la *Bous-*
» *sole*: celui-ci, en jetant à la mer ses pièces à eau, avait
» allégé son canot pour faire place à ceux qui atteignaient
» son bord. J'avais recueilli, dans celui de l'*Astrolabe*,
» MM. Boutin et Collinet, ainsi que plusieurs autres per-
» sonnes. Ceux qui s'étaient sauvés dans les canots étaient
» tous plus ou moins blessés; ainsi les canots se trou-
» vaient sans défense, et il était impossible de songer à
» rentrer dans une baie, dont nous étions trop heureux
» d'être sortis, pour aller faire tête à mille barbares en

» fureur : c'eût été nous exposer, sans utilité, à une mort
» certaine.

» Nous fîmes donc route pour revenir à bord des
» deux frégates qui, à trois heures, au moment du mas-
» sacre, avaient pris le bord du large : on ne s'y doutait
» seulement pas que nous courussions le moindre dan-
» ger; la brise était fraîche, et les frégates étaient fort
» loin au vent, circonstance fâcheuse pour nous, et sur-
» tout pour ceux dont les blessures exigeaient un panse-
» ment prompt : à quatre heures, elles reprirent le bord
» de terre. Dès que nous fûmes en dehors des récifs, je
» mis à la voile au plus près pour m'éloigner de la côte,
» et je fis jeter à la mer tout ce qui pouvait retarder la
» marche du canot, qui était rempli de monde. Heureu-
» sement les insulaires, occupés du pillage des chaloupes,
» ne songèrent point à nous poursuivre; nous n'avions
» pour toute défense que quatre ou cinq sabres et deux
» ou trois coups de fusil à tirer, faible ressource contre
» deux ou trois cents barbares armés de pierres et de
» massues, et qui montaient des pirogues très-légères,
» avec lesquelles ils se tiennent à la distance qui leur
» convient. Quelques-unes de ces pirogues se détachèrent
» de la baie peu après notre sortie; mais elles firent voile
» le long de la côte, d'où l'une d'elles partit pour aller

» avertir celles qui étaient restées à bord des frégates; en » passant, cette pirogue eut l'insolence de nous faire des » signes menaçans; ma position m'obligeait à suspendre » ma vengeance et à réserver pour notre défense les » faibles moyens qui nous restaient.

» Quand nous fûmes au large, je fis nager debout au » vent, vers les frégates, nous mîmes un mouchoir rouge » à la tête du mât, et en approchant, nous tirâmes nos » trois derniers coups de fusil; M. Mouton fit aussi avec » deux mouchoirs le signal de demander du secours: » mais l'on ne nous aperçut que quand nous fûmes près » du bord. Alors l'*Astrolabe*, qui était la frégate la plus » voisine, arriva sur nous; j'y déposai, à quatre heures » et demie, les plus blessés; M. Mouton en fit autant, et » nous nous rendîmes, sur-le-champ, à bord de la » *Boussole*, où j'appris au général cette triste nouvelle: » sa surprise fut extrême, d'après les précautions que sa » prudence lui avait inspirées, et la juste confiance qu'il » avait dans celle de M. de Langle; je ne puis comparer » sa désolation qu'à celle que j'éprouvais moi-même. Ce » désastre nous rappela vivement celui du 13 juillet 1786, » et acheva de répandre de l'amertume sur notre voyage; » trop heureux encore, dans cette circonstance malheu- » reuse, que la plus grande partie de ceux qui étaient à

» terre se fût sauvée : si l'ardeur du pillage n'eût arrêté
» ou fixé un moment la fureur des sauvages, aucun de
» nous n'eût échappé.

» Il est impossible d'exprimer la sensation que ce fu-
» neste événement causa sur les deux frégates. La mort
» de M. de Langle, qui avait la confiance et l'amitié de
» son équipage, mit, à bord de l'*Astrolabe*, tout le
» monde au désespoir; les insulaires qui se trouvaient le
» long du bord lorsque j'y arrivai, et qui ignoraient cet
» événement, furent sur le point d'être immolés à la ven-
» geance de nos matelots, que nous eûmes la plus grande
» peine à contenir. L'affliction générale qui règna à bord
» est le plus bel éloge funèbre qu'on puisse faire du
» capitaine. Pour moi, j'ai perdu en lui un ami, bien plus
» qu'un commandant, et l'intérêt qu'il me témoignait me
» le fera regretter toute ma vie; trop heureux si j'avais
» pu lui donner des marques de mon attachement et de
» ma reconnaissance en me sacrifiant pour lui! Mais ce
» brave officier, plus exposé que les autres, fut la pre-
» mière proie des bêtes féroces qui nous assaillirent. Dans
» l'état de faiblesse où me retenait ma convalescence,
» j'avais été à terre sans armes et sous la sauve-garde des
» autres; toutes les munitions étaient épuisées ou mouil-
» lées, lorsque j'arrivai au canot, et je ne pus qu'y donner
» des ordres malheureusement trop inutiles.

» Je serais injuste envers ceux qui eurent comme moi » le bonheur de se sauver, si je ne déclarais qu'ils se con- » duisirent avec toute la bravoure et le sang-froid pos- » sible. MM. Boutin et Collinet, qui, malgré leurs graves » blessures, avaient conservé la même force de tête; » voulurent bien m'aider de leurs conseils, qui me furent » très-utiles; je fus encore parfaitement secondé par » M. Gobien, qui fut le dernier à quitter la chaloupe, et » dont l'exemple, l'intrépidité et les discours ne contri- » buèrent pas peu à rassurer ceux des matelots qui au- » raient pu éprouver quelques craintes. Les officiers- » mariniers, matelots et soldats, exécutèrent avec autant » de zèle que de ponctualité, les ordres qui leur furent » donnés. M. Mouton n'eut également qu'à se louer de » l'équipage du canot de la *Boussole*.

» Toutes les personnes qui étaient à terre peuvent at- » tester, comme moi, qu'aucune violence, qu'aucune im- » prudence de notre part, ne précéda l'attaque des » sauvages. Notre capitaine avait donné, à cet égard, les » ordres les plus stricts, et personne ne s'en écarta.

» *Signé* VAUJUAS. »

Liste des individus massacrés par les sauvages de l'île de Maouna, le 11 décembre 1787.

L'ASTROLABE.

« M. De Langle,	capitaine de vaisseau, commandant,
Yves Humon,	matelots,
Jean Redellec,	matelots,
François Feret,	matelots,
Laurent Robin,	matelots,
Un Chinois,	matelots,
Louis David,	canonnier-servant,
Jean Geraud,	domestique.

LA BOUSSOLE.

» M. Lamanon,	physicien et naturaliste,
Pierre Talin,	maître canonnier,
André Roth,	canonniers-servans.
Joseph Rayes,	canonniers-servans.

» Les autres personnes de l'expédition ont toutes été
» plus ou moins grièvement blessées. »

En conséquence de cette affreuse catastrophe, il devint nécessaire que les frégates allassent chercher un bon port pour y construire des chaloupes en remplacement de celles qu'avaient détruites les insulaires de Maouna. La

Pérouse se détermina pour Botany-Bay. Il mit à la voile de Maouna le 14 décembre, et passa quelques jours à trafiquer avec les habitans de deux îles voisines, Oyolava et Pola. Il se dirigea ensuite vers la Nouvelle-Hollande. Chemin faisant, il communiqua avec les habitans des îles des Cocos et des Traîtres. Sept ou huit pirogues de Tougatabou s'approchèrent des frégates lorsqu'elles passèrent devant cette île.

Les frégates eurent ensuite connaissance de l'île Norfolk, où elles restèrent à l'ancre pendant quelque tems dans une rade ouverte, ce qui permit aux officiers et savans de l'expédition de donner une description de cette belle île. En approchant de Botany-Bay, le 24 janvier 1788, La Pérouse y aperçut à l'ancre l'escadre anglaise du gouverneur Phillip, qui était partie d'Angleterre l'année précédente pour venir établir une colonie en cet endroit. L'expédition française ne put atteindre le mouillage avant neuf heures du matin, le 26. La veille, les vaisseaux anglais avaient quitté Botany-Bay pour se rendre au port Jackson, dont la position avait été reconnue meilleure pour l'établissement projeté. Le capitaine Hunter, de la frégate *Sirius*, envoya un de ses officiers à bord de la *Boussole*, pour complimenter les navigateurs français, et La Pérouse lui rendit sa politesse en envoyant un officier de sa frégate à bord du *Sirius*. Pendant la

relâche à Botany-Bay, un des aumôniers de l'expédition mourut des suites des blessures qu'il avait reçues à Maouna. On construisit de nouvelles chaloupes; on embarqua de l'eau et du bois, et La Pérouse envoya ses dépêches au gouverneur Phillip, avec prière de les faire passer en France. Vers la fin de février, l'expédition mit à la voile de Botany-Bay, et, depuis cette époque, trente-huit années s'écoulèrent sans qu'on en pût obtenir aucune nouvelle authentique! Enfin, au bout de ce têms, je découvris son sort de la manière qu'on verra dans le cours de l'ouvrage.

La Pérouse ne revenant point en France et aucun rensèignement sur son expédition n'ayant été reçu depuis trois ans, les plus vives alarmes s'emparèrent de tous les esprits. Les corps savans regardèrent comme un devoir envers La Pérouse et ses compagnons de supplier le roi de prendre des mesures pour leur procurer toute l'assistance possible. En conséquence de cette démarche, l'assemblée nationale rendit les deux décrets suivans:

Décret de l'Assemblée nationale, du 9 *février* 1791.

L'assemblée nationale, après avoir entendu ses comités réunis d'agriculture, de commerce et de marine réunis, décrète,

Que le roi sera prié de donner des ordres à tous les ambassadeurs, résidens, consuls, agens de la nation auprès des différentes puissances, pour qu'ils aient à engager, au nom de l'humanité, des arts et des sciences, les divers souverains auprès desquels ils résident, à charger tous les navigateurs et agens quelconques qui sont dans leur dépendance, en quelque lieu qu'ils soient, mais notamment dans la partie australe de la mer du Sud, de faire toutes recherches des deux frégates françaises la *Boussole* et l'*Astrolabe*, commandées par M. de La Pérouse, ainsi que de leurs équipages, de même que toute perquisition qui pourrait constater leur existence ou leur naufrage, afin que, dans le cas où M. de La Pérouse et ses compagnons seraient trouvés ou rencontrés, n'importe en quel lieu, il leur soit donné toute assistance, et procuré tous les moyens de revenir dans leur patrie, comme d'y pouvoir rapporter tout ce qui serait en leur possession, l'Assemblée nationale promettant d'indemniser et même de récompenser, suivant l'importance du service, quiconque prêtera secours à ces navigateurs, pourra procurer de leurs nouvelles, ou ne ferait même qu'opérer la restitution, en France, des papiers et effets qui pourraient appartenir ou avoir appartenu à l'expédition.

Décrète en outre que le roi sera prié de faire armer un ou plusieurs bâtimens sur lesquels seront embarqués

des savans, des naturalistes et des dessinateurs, et de donner aux commandans de l'expédition la double mission de rechercher M. de La Pérouse d'après les documens, instructions et ordres qui leur seront donnés, et de faire en même tems des recherches relatives aux sciences et au commerce, en prenant toutes les mesures pour rendre, indépendamment de la recherche de M. de La Pérouse, ou même après l'avoir recouvré ou s'être procuré de ses nouvelles, cette expédition utile et avantageuse à la navigation, à la géographie, au commerce, aux arts et aux sciences.

Paris, 24 février 1791.

Signé DUPORT, président.

LIORÉ, BOUSSION. } Secrétaires.

Décret de l'Assemblée nationale, du 22 avril 1791.

L'Assemblée nationale décrète que les relations et cartes envoyées par M. de La Pérouse, de la partie de son voyage jusqu'à Botany-Bay, seront imprimées et gravées aux dépens de la nation, et que cette dépense sera prise sur le fonds de deux millions ordonné par l'article 14 du 3 août 1790.

Décrète qu'aussitôt que l'édition sera finie et qu'on

aura retiré les exemplaires dont le roi voudra disposer, le surplus sera adressé à madame de La Pérouse, avec une expédition du présent décret, en témoignage de satisfaction du dévouement de M. de La Pérouse à la chose publique et à l'accroissement des connaissances humaines et des découvertes utiles.

Décrète que M. de La Pérouse restera porté sur l'état de la marine jusqu'au retour des bâtimens envoyés à sa recherche, et que ses appointemens continueront à être payés à sa femme, suivant la disposition qu'il en avait faite avant son départ.

Paris, 28 février 1791.

Signé Reubell, président.

Goupil-Prefeln,
Mougins-Roquefort,
Roger. } Secrétaires.

Peu de tems après que ces décrets eurent été rendus, il fut expédié, au port de Brest, des ordres pour armer et équiper deux frégates destinées à entreprendre un voyage à la recherche de La Pérouse. Ces bâtimens reçurent des noms analogues à l'objet de leur mission. Celui du commandant fut nommé la *Recherche* et l'autre l'*Espérance*. Le commandement en chef de cette expédition fut confié au contre-amiral Bruni d'Entrecasteaux et

celui de la seconde frégate au capitaine Huon de Kermadec. Plusieurs savans, tels que naturalistes, botanistes, astronomes, etc., furent attachés à l'expédition.

Les trois premiers chefs moururent pendant le voyage et M. de Rossel, à qui le commandement était échu, ayant été, par suite des évènemens de la guerre, retenu prisonnier, et les matériaux qu'il rapportait ayant été sequestrés en même tems que sa personne, ce savant officier ne fut à même de publier sa relation de ce voyage qu'après celle qu'avait publiée M. Labillardière, naturaliste, embarqué sur la *Recherche*. N'ayant pas à ma disposition l'ouvrage de M. de Rossel, c'est de celui de Labillardière que je me suis servi pour tracer le précis qu'on va lire.

Après de pénibles et infructueuses recherches, l'expédition, qui avait perdu ses deux chefs, revenait en Europe. Elle toucha à l'île de Java; mais la Hollande étant alors en guerre avec la France, les frégates furent saisies par les autorités bataves et leurs équipages faits prisonniers. Cependant Labillardière obtint d'être relâché, se rendit à l'Ile-de-France et de là en Europe. A l'époque où il quitta Batavia, il n'existait plus que quatre-vingt-dix-neuf hommes des deux cents quatre vingt-dix qui étaient partis de France sur les frégates.

L'expédition appareilla de Brest le 28 septembre 1791. Elle se dirigea vers le cap de Bonne-Espérance et arriva dans la baie de la Table, le 17 janvier 1792, après avoir touché seulement à Ténériffe. Les instructions du commandant lui prescrivaient de parcourir la route que La Pérouse, dans sa dernière lettre au ministre de la marine, avait annoncé qu'il se proposait de suivre en partant de Botany-Bay; mais, à peine arrivé près du Cap, d'Entrecasteaux reçut de faux renseignemens qui lui firent prendre une route différente. Toutefois, après de vaines recherches, il jugea nécessaire de revenir à celle qui lui avait été tracée.

Voici ce qui avait causé son erreur. Peu de jours après que les frégates furent entrées à Table-Bay, d'Entrecasteaux reçut une dépêche qui lui avait été expédiée au Cap par le gouverneur de l'île-de-France. Cette dépêche contenait les déclarations de deux capitaines de navires marchands français portant que, pendant qu'ils étaient à l'ancre sur la rade de Batavia, ils virent arriver, comme passagers, sur un bâtiment hollandais, le capitaine et l'équipage de la frégate anglaise le *Sirius*, qui s'était perdue près de l'île Norfolk. C'était le même capitaine Hunter dont il a été parlé plus haut en rappelant la relâche de La Pérouse à Botany-Bay. Les capitaines français prétendaient avoir conversé avec des officiers du *Sirius* qui leur avaient dit

avoir vu quelques naturels des îles de l'Amirauté revêtus d'uniformes de la marine française, uniformes qu'ils n'avaient sans doute pu se procurer que par suite du naufrage des bâtimens de La Pérouse.

Ces renseignemens déterminèrent d'Entrecasteaux à se rendre en toute diligence aux îles de l'Amirauté. Il est bien à regretter que l'objet de la mission de cet amiral n'ait pas été connu du capitaine Hunter, qui se trouvait avec son équipage sur un transport dans la baie de la Table, le jour même que les frégates françaises vinrent y relâcher et qui en repartit le lendemain pour l'Angleterre. En effet, le capitaine Hunter avait vu La Pérouse à Botany-Bay en janvier 1788 et le connaissait; et, s'il eût été vrai qu'une circonstance comme celle des uniformes français fût venue à sa connaissance, il n'y a pas le moindre doute qu'il en eût informé le commandant de l'expédition.

D'Entrecasteaux partit des environs du Cap, le 16 février 1792, se dirigeant vers la terre de Van Diémen. Dans la traversée, il visita l'île de Saint-Paul, qu'il trouva toute en feu par suite d'une irruption volcanique. Le 24 avril, il jeta l'ancre près de la terre de Van Diémen, dans un canal ou détroit auquel il donna son nom.

Pendant leur relâche dans le détroit de d'Entrecasteaux, les frégates embarquèrent du bois et de l'eau, et firent des pêches abondantes qui procurèrent aux équipages

une nourriture saine et si nécessaire aux marins après une longue traversée. Les communications avec les naturels furent très-amicales. En partant de cette relâche, d'Entrecasteaux prit la nouvelle route qu'il avait résolu de suivre. Il côtoya la Nouvelle-Calédonie au sud-ouest et à l'ouest, découvrit vers le nord un petit groupe d'îles dont les habitans se présentèrent sur le rivage; mais personne de l'expédition ne fut à terre. Ayant repris sa route au nord-ouest, il vit à une grande distance les Arsacides et les îles de la Trésorerie, côtoya la partie ouest de l'île de Bougainville et de celle de Bouka, et communiqua avec quelques pirogues des insulaires; peu s'en fallut qu'il n'échouât sur les récifs de l'île de Bougainville.

Le 17 juillet, l'expédition vint jeter l'ancre dans le havre de Carteret, à la Nouvelle-Irlande. On y remarqua des traces d'une visite récente des insulaires; mais on n'en aperçut pas un seul. On trouva parmi les rochers un squelette humain. Pendant toute la durée de cette relâche, il tomba des pluies tellement fortes et continuelles, que les plus vieux navigateurs des frégates n'avaient jamais été témoin d'un pareil phénomène météorologique.

L'expédition quitta le havre de Carteret le 24 juillet, traversa le canal Saint-Georges, eut connaissance des îles Portland, et peu après visita les îles de l'Amirauté, où elle ne put trouver un mouillage; toutefois on eut plusieurs

entrevues avec les insulaires, et on ne leur vit pas la moindre portion d'habillemens ou d'uniformes français; on ne découvrit aucun autre indice que l'expédition de La Pérouse eût fait naufrage près de ces îles, ni même les eût visitées : ainsi la prétendue assertion des officiers du capitaine Hunter ne se trouva pas confirmée.

Persuadé qu'on l'avait induit en erreur, d'Entrecasteaux se dirigea en toute diligence des îles de l'Amirauté vers l'île hollandaise d'Amboine aux Moluques. Dans la traversée, il eut connaissance des îles de l'Hermite et de l'Echiquier, passa en vue de la Nouvelle-Guinée, traversa le détroit de Pitt et atteignit Amboine le 6 septembre 1792.

Avant d'arriver à cette île, les équipages des deux frégates étaient en grande partie attaqués du scorbut, ce terrible fléau des marins. Les Hollandais firent quelques difficultés pour laisser mouiller ces bâtimens à Amboine; mais le général parvint à les surmonter. Postérieurement il reçut un accueil très-hospitalier de la part des agens de la compagnie hollandaise des Indes dans cette même île. Le 15 octobre, les équipages étant suffisamment rétablis, l'expédition mit à la voile pour retourner dans la mer Pacifique et explorer la route que La Pérouse s'était proposé de suivre en partant de la Nouvelle-Galles.

Le plan du général étant d'aller une seconde fois se

ravitailler à la terre de Van Diémen, chemin faisant, il explora une grande étendue des côtes appartenant à la grande île ou plutôt au nouveau continent connu sous le nom de Nouvelle-Hollande. Cette exploration embrassa depuis le cap Sud-ouest jusques vers la terre de Van Diémen. Elle procura la découverte de plusieurs îles situées à une distance de quinze à vingt lieues au large. Le manque d'eau força les frégates à hâter le moment de leur relâche à la terre de Van Diémen où elles touchèrent le 22 janvier 1793. Elles y embarquèrent toutes les provisions que le pays pouvait fournir et reprirent la mer le 1er mars. Dans leur traversée pour se rendre aux îles des Amis, elles passèrent près du cap nord de la Nouvelle-Zélande, où elles furent visitées par une pirogue de cette île. Après avoir quitté les parages de la Nouvelle-Zélande, elles découvrirent quelques îles inhabitées, l'une desquelles fut nommée île ou rocher de l'Espérance. Cette dernière est située par 29° 20′ de latitude sud et 179° 55′ de longitude est. Elles eurent ensuite connaissance de l'île Curtis, et vinrent mouiller le 25 mars près de Tongatabou, capitale de l'île des Amis.

Les personnes de l'expédition qui descendirent à terre y furent reçues de la façon la plus hospitalière et la plus amicale, par quelques-unes des anciennes connaissances du capitaine Cook. C'était la seconde fois que des vais-

séaux européens mouillaient à Tonga, depuis la découverte de cette île par le navigateur hollandais Abel Tasman. Cependant la bonne intelligence des Français avec les naturels fut de courte durée, les derniers étant par trop enclins au vol. Une des sentinelles établies à terre fut assaillie à l'improviste et frappée par derrière d'un coup qui la terrassa. L'agresseur se saisit de son fusil et s'enfuit dans les bois. L'armurier de la *Recherche* fut également terrassé à coups de massues par les insulaires, qui le dépouillèrent en plein jour et à la vue des frégates. Ces actes hostiles ne furent pas sans représailles; et un chef des insulaires fut tué d'un coup de fusil dans une rixe avec l'équipage d'un canot français. Malgré ces fréquentes querelles, le général conserva des relations amicales avec les principaux chefs de l'île. Ceux-ci fournirent aux frégates une ample provision d'ignames, de bananes, de cocos, de volailles et de porcs. Une partie de ces derniers furent tués et salés pour servir de vivres de campagne.

Pendant le séjour de l'expédition à Tongatabou, on se servit du vocabulaire de Cook pour adresser diverses questions aux insulaires concernant les bâtimens de La Pérouse, et principalement pour leur demander si cet infortuné navigateur avait visité leurs îles. Soit que ces questions n'eussent pas été comprises, soit que les inter-

rogateurs eux-mêmes n'eussent pu comprendre les réponses, on demeura persuadé que La Pérouse n'avait pas paru dans le voisinage de l'archipel des Amis. Aujourd'hui, néanmoins, il est avéré qu'il visita Anamouka, l'une des îles situées dans le nord de cet archipel. Il y était connu sous le nom de Laouage, et deux des naturels de cette île s'embarquèrent avec lui. Je tiens ces renseignemens d'un vieil insulaire de Tonga, qui est pourvu d'une intelligence fort remarquable. Il est vrai que j'eus sur le général français un grand avantage, celui de connaître assez bien la langue de Tonga, et d'avoir avec moi des interprètes très-versés dans cette langue. Ainsi qu'on le verra dans le cours de l'ouvrage, j'obtins les renseignemens en question pendant la relâche que je fis à Tonga en août 1827.

Parties des îles des Amis le 10 avril, les frégates firent route pour la Nouvelle-Calédonie, et virent, dans leur traversée, l'île de la Tortue de Cook, Erronan, Anatom et Tanna qui font partie des Nouvelles-Hébrides. Elles découvrirent une île à laquelle on donna le nom d'île Beaupré, et qui est située par 20° 14′ de latitude sud, et 167° 47′ de longitude est de Paris.

Le 19 avril, les frégates relâchèrent à la Nouvelle-Calédonie, dans le même port où Cook avait mouillé en 1774. Durant cette relâche, les Français eurent de

fréquentes communications avec les naturels, et ne pouvant leur parler que par signes, tâchèrent d'apprendre de cette manière si leurs infortunés compatriotes avaient visité ce port ou les environs; mais toutes tentatives pour obtenir des renseignemens à ce sujet furent infructueuses. Dans toutes leurs entrevues avec les insulaires, ceux-ci ne se montrèrent nullement hostiles à leur égard. Cependant ils cherchèrent plusieurs fois à s'emparer des canots des frégates, mais la résistance qu'on leur opposa n'entraîna aucune conséquence fatale. Labillardière les considère comme cannibales, et il se fonde sur ce qu'il trouva un jour un sauvage occupé à ronger le fémur d'un jeune garçon de douze à quatoze ans.

Avant que l'expédition ne quittât la Nouvelle-Calédonie, le capitaine Huon, commandant de la frégate l'*Espérance*, mourut d'une maladie de langueur dont il était attaqué depuis long-tems.

L'expédition remit à la voile le 10 mai, et passa quatre jours à longer la côte orientale de la chaîne de récifs qui s'étend à quelques degrés au nord de l'île. Le 19 dans la matinée, les frégates eurent connaissance de l'île de Santa-Cruz ou île Egmont de Carteret, qui leur restait nord-ouest, distance de sept lieues.

On voit, d'après toutes les cartes modernes de cette partie de l'Océan pacifique, que l'expédition ne passa pas

à plus de neuf ou dix lieues de Mannicolo, que j'ai nommée île de La Pérouse. Il faut que les frégates s'en soient trouvées à cette distance pendant la nuit ou par un tems de brume, puisque Labillardière ne fait pas mention qu'elles aient vu cette île, qu'on peut apercevoir de beaucoup plus loin d'un tems clair. Ce fut un incident malheureux; car si l'île eût été visitée à une époque aussi rapprochée de celle du naufrage, il est probable qu'on eût trouvé quelques-uns des hommes de l'équipage, qui seraient revenus dans leur patrie raconter le désastre d'une des expéditions scientifiques les plus importantes qui eût jamais mis à la voile des ports de l'Europe. Tout au moins on aurait pu sauver de grandes portions des débris qu'avant mon arrivée à Mannicolo, la main du tems et les efforts du vent et de la mer avaient détruits ou dispersés (1).

(1) Lors de mon dernier voyage à Paris, en 1829, je fus à même de consulter la relation du voyage de d'Entrecasteaux que feu M. de Rossel, officier distingué de l'expédition, publia postérieurement à celle de Labillardière. J'y vis que d'Entrecasteaux avait eu connaissance de Mannicolo, dont la direction et la force du vent ne lui permettaient pas d'approcher, et qu'il nomma île de la Recherche. J'ai en conséquence rectifié, dans le texte de l'ouvrage, l'erreur que contient le passage ci-dessus, et dans laquelle l'inexplicable omission de Labillardière m'avait fait tomber.

Il paraît que les frégates de d'Entrecasteaux s'arrêtèrent très-près de l'entrée de la baie de Santa-Cruz, à laquelle les Espagnols donnèrent le nom de Graciosa; mais qu'elles n'y mouillèrent pas. Elles eurent néanmoins des communications avec les insulaires qui les approchèrent dans leurs pirogues.

Pendant qu'un des canots de l'expédition était à la recherche d'un mouillage, près de la pointe sud-est de l'île, un naturel lança sur cette embarcation une flèche qui effleura légèrement le front d'un matelot. La blessure était si légère que cet homme y fit peu d'attention, et ne voulut même pas qu'on le pansât, quand il fut de retour à bord de sa frégate. Cependant, bien que la plaie se fût promptement cicatrisée, le blessé mourut au bout de dix-sept jours; ce qui porta les médecins de l'expédition à conclure que la flèche était empoisonnée. L'homme qui l'avait lancée fut tué d'un coup de fusil, les canotiers ayant cru devoir répondre à cet acte d'hostilité par une décharge de mousqueterie.

D'Entrecasteaux n'ayant point trouvé de traces de La Pérouse, à Santa-Cruz, quitta cette île, et ses frégates, poussées par une forte brise de vent alisé, vinrent longer au sud les îles de Salomon, en se maintenant à une distance telle qu'il eût été facile d'apercevoir les signaux que leur auraient faits de terre les gens échappés au nau-

frage des frégates de La Pérouse, si elles se fussent perdues près de ces îles. On communiqua avec quelques pirogues des insulaires; mais ceux-ci se conduisirent de la manière la plus perfide envers les Français.

Des îles de Salomon, les frégates allèrent reconnaître et explorer la côte nord de la Louisiade. Elles passèrent ensuite le détroit de Dampier, qui sépare la Nouvelle-Bretagne de la Nouvelle-Guinée, et explorèrent la côte nord de la première de ces îles. Pendant cette opération, d'Entrecasteaux mourut du scorbut qui avait déjà emporté plusieurs hommes de ses équipages. De la Nouvelle-Bretagne, l'expédition se dirigea vers les îles de Portland, et, dans l'après-midi du 12 juillet, elle eut connaissance de la plus orientale des îles de l'Amirauté. En continuant leur route à l'ouest, les frégates passèrent le 18 près des îles des Anachorètes. Le 2 août, elles virent les îles des Traîtres; le 11, elles doublèrent le cap de Bonne-Espérance de la Nouvelle-Guinée, et le 16 vinrent jeter l'ancre près de la grande île de Waygiou, voisine de la terre des Papous. A cette époque, les équipages étaient réduits à une grande détresse par les ravages du scorbut et le mauvais état de leurs vivres. Le biscuit et les salaisons étaient tellement gâtés que, malgré la faim qui les pressait, beaucoup d'hommes ne pouvaient se décider à en manger. Les provisions qu'on se procura à Waygiou re-

médièrent pour quelque tems à ces fâcheux inconvéniens. On y trouva des tortues pesant de deux cents à deux cent quarante livres, et dont la chair et les œufs parurent des mets délicieux. Les volailles et les porcs y étaient en abondance, ainsi que les cocos, les oranges et diverses autres espèces de fruits. Le riz, le sagou et les cannes à sucre abondaient également. On mangeait encore du maïs grillé et des jeunes pousses de l'arbre nommé papaya. Les équipages se rétablirent, et le 28 on remit à la voile, se dirigeant vers Bourou, établissement hollandais qui se trouvait sous la garde d'un petit nombre de soldats composé en partie d'Européens et de Malais. Les frégates y arrivèrent le 4 septembre.

Après la mort du général, le commandement de l'expédition échut à M. d'Auribeau, et le 16 septembre l'expédition fit route pour Java. Peu de jours après, le nouveau commandant tomba dangereusement malade, et ce fut M. de Rossel qui le remplaça. Cet officier, parvenu au rang de contre-amiral, vient de mourir à Paris. Il était membre de l'Institut, du Bureau des Longitudes et de plusieurs autres sociétés savantes de France.

Les brises variables et les calmes contrarièrent l'expédition dans le détroit de Bouton et près de la côte de Célèbes; enfin elle arriva à Sourabaya (île de Java), le 28 octobre. Pendant cette traversée, la dyssenterie s'était dé-

clarée parmi les équipages et avait enlevé six hommes. A peine avait-on jeté l'ancre, qu'il fut annoncé aux officiers de l'expédition que la guerre avait éclaté entre la France et la Hollande, et que par conséquent on devait les considérer comme prisonniers de guerre. Les frégates furent saisies et déclarées de bonne prise. Il paraît, d'après la relation de Labillardière, que les navigateurs français éprouvèrent d'abord de la part des Hollandais un traitement très-inhumain. Cependant, au bout de quelques mois de captivité, on leur permit de retourner en Europe pour raconter à leurs compatriotes la désastreuse issue de leur expédition. La France était alors au milieu de la tourmente révolutionnaire, et les esprits étant absorbés par cette grande convulsion, aucunes mesures ultérieures ne furent prises pour s'assurer du sort du célèbre et malheureux La Pérouse.

Peu de mois après la déclaration de guerre, un navire marchand anglais fut capturé et conduit dans le port de Morlaix. Le capitaine de ce bâtiment fit devant les autorités de cette ville une déclaration concernant l'expédition de La Pérouse. Quelque extraordinaire qu'elle puisse paraître, j'ai cru devoir l'insérer ici, laissant aux marins à juger de la confiance qu'elle mérite.

Extrait des minutes de la justice de paix de la commune de Morlaix.

« Georges Bowen, capitaine du navire l'*Albemarle*, » capturé dans sa traversée de Bombay à Londres, ayant » été interrogé sur ce qu'il savait au sujet de La Pérouse, » qui était parti de France pour faire un voyage autour » du monde, a déclaré :

» Qu'en décembre 1791, faisant route du port Jackson » à Bombay, il vit sur la côte de la Nouvelle-Géorgie, » dans l'Océan oriental, une portion des débris du vais- » seau de M. de La Pérouse, qui flottait sur la mer, et » qu'il est convaincu que les débris en question prove- » naient d'un bâtiment de construction française (1);

» Qu'il ne descendit pas à terre, mais que les naturels » du pays vinrent à bord de son navire; qu'il ne put en- » tendre leur langage, mais qu'il comprit par leurs signes » que quelques navires avaient visité ces parages; que ces » hommes connaissaient l'usage de divers outils de fer et » témoignaient le plus grand désir de s'en procurer;

(1) La Pérouse doit avoir fait naufrage en 1788. Je laisse à juger à tous ceux qui connaissent les effets des lames sur un bâtiment naufragé, si les débris de ceux de La Pérouse pouvaient être encore à flot à la fin de décembre 1791.

» Qu'il avait troqué avec ces sauvages plusieurs objets » en fer contre des arcs et des rassades;

» Que, quant au caractère de ces insulaires, ils lui » avaient paru plus avancées en civilisation que les natu- » rels d'Otaïti, puisqu'ils avaient une parfaite connais- » sance de l'usage des outils de fer; que leurs pirogues » étaient mieux construites;

» Que quand les sauvages vinrent à son bord, il n'avait » pas eu connaissance des débris en question; mais que » le 30 décembre 1791, à minuit, il les aperçut à la lueur » d'un grand feu qui était allumé sur la côte (1), et que, » sans ce feu, il aurait probablement donné sur les roches » du cap Déception.

» Le susdit George Bowen a déclaré en outre :

» Que tout le long de cette partie des côtes de la Nou- » velle-Géorgie, il observa un grand nombre de cabanes » ou de huttes;

» Que les insulaires étaient de grande taille et vigou- » reux, mais d'un caractère doux et pacifique; d'où il

(1) Pour croire, comme l'affirmait George Bowen, que les débris qu'il aperçut étaient ceux du vaisseau de La Pérouse et d'un navire de construction française, il faudrait supposer qu'ils étaient considérables et avaient été observés de près et avec attention, et cependant il déclare qu'il ne les aperçut que dans le milieu de la nuit et à la lueur d'un feu allumé à terre.

» présume que, si M. de La Pérouse, ou quelques hommes » de ses équipages se trouvaient alors sur cette île, ils » devaient encore être existans;

» Enfin qu'il ne connaît parmi les navires qui ont par- » couru les mers du Sud, que celui de M. de Bougain- » ville, l'*Alexander*, le *Friendship* de Londres, les bâti- » mens de M. de La Pérouse et le sien, qui eussent jamais » été dans ces parages, et que par conséquent il présume » que les débris en question étaient ceux d'un des bâti- » mens de M. de La Pérouse, l'*Alexander* ayant coulé dans » le détroit de Macassar, et le *Friendship* étant revenu » sain et sauf à Londres.

» Interrogé à fin de savoir s'il avait vu aux naturels du » pays quelques vêtemens indiquant qu'ils avaient eu des communications avec les Européens, il répondit:

» Qu'ils étaient nus, attendu que le climat est très- » chaud; mais qu'il comprit par leurs signes qu'ils avaient » déjà vu des navires;

» Qu'il aperçut entre leurs mains des filets faits avec » du fil de lin, et dont les mailles étaient formées à » la manière des filets employés en Europe, et qu'il avait » pris par curiosité un morceau de ces filets d'après » lequel on pourrait juger si la matière et la main-d'œuvre » appartenaient à nos contrées. »

Tels étaient les seuls renseignemens concernant l'expédition de La Pérouse, qui fussent venus à ma connaissance, avant que je ne touchasse à Tucopia en 1826, excepté quelques bruits dénués de fondement au sujet d'une croix de Saint-Louis qui aurait été vue entre les mains des naturels d'une île qu'on ne désignait ni par son nom, ni par sa position géographique, non plus que par la date de sa découverte, mais qu'on disait seulement être située entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Guinée.

RELATION

DE

LA DÉCOUVERTE DU SORT

DE LA PÉROUSE.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage dans la mer du Sud. — Epouvantable massacre aux îles Fidji — Circonstances qui amenèrent plus tard la découverte du sort de La Pérouse.

Avant d'arriver à l'événement qui forme le sujet de ce livre, il est à propos de rapporter des circonstances qui s'y rattachent d'une manière directe et qui furent les causes premières de la découverte que j'ai eu le bonheur de faire.

Vers la fin de 1812, je m'embarquai, en qualité d'officier, sur le navire le *Hunter*, capitaine Robson, qui partit de Calcutta pour un voyage à la Nouvelle-

Galles du sud, aux îles Biti, communément appelées îles Fidji, et finalement à Canton. J'avais antérieurement visité les îles Fidji et j'y avais séjourné pendant quatre mois. Durant ce séjour, j'avais beaucoup fréquenté les naturels et j'avais fait de grands progrès dans l'étude de leur langue. Le capitaine Robson s'était lui-même arrêté deux fois dans ces îles et avait acquis une grande influence sur l'esprit des habitans d'une partie de la côte de l'île du Sandal, en prenant part à leurs guerres et en les aidant à détruire leurs ennemis qui avaient été rôtis et mangés en sa présence. Le chef avec lequel il était le plus intime était Bonassar, chef du village de Vilear et de ses dépendances, dans l'intérieur de l'île.

Dans l'après-midi du 19 février 1813, le *Hunter* jeta l'ancre dans la baie de Vilear, à la distance d'environ un quart de mille de l'embouchure d'une petite rivière qu'il faut remonter pour arriver au village. Vilear est situé à environ un mille ou un mille et demi du mouillage, et les bords de la petite rivière ou ruisseau qui le baigne sont couverts d'une magnifique verdure. Des deux côtés, sur un terrain bas, d'épaisses forêts de mangliers s'étendent jusqu'à une petite distance du village, où le sol a un peu plus d'élévation et est entièrement déboisé.

Nous n'avions pas encore jeté l'ancre, que le frère du chef de Vilear arriva à bord pour féliciter le capitaine sur son retour. Bientôt après parut

Bonassar lui-même avec plusieurs autres chefs secondaires, des prêtres et un Lascar qui avait déserté le *Hunter* environ vingt mois auparavant. Le chef informa notre capitaine que, peu de tems après le départ du *Hunter* pour Canton, les habitans des villages qu'il avait conquis avec son assistance s'étaient révoltés, et, ayant été joints par les puissantes tribus qui habitaient les bords d'une grande rivière appelée Nanpacab, lui avaient fait une guerre cruelle.

Bonassar chercha ensuite à nous persuader qu'il serait impossible de se procurer du bois de sandal, à moins que cette ligue formidable ne fût vaincue par la force de notre mousqueterie. En conséquence il pria notre commandant de se joindre à lui pour entreprendre une nouvelle campagne. Le capitaine Robson n'y acquiesça pas d'abord. Le chef de Vilear lui représenta le danger auquel ses sujets se trouveraient exposés pendant qu'ils seraient éparpillés dans les forêts et occupés à couper du bois de sandal pour nous. Leurs ennemis pourraient alors les épier et les enlever au moment où ils s'y attendraient le moins. Les choses en restèrent là pour le moment. Je descendis à terre avec le capitaine. Bonassar nous accompagna et nous nous rendîmes au village où nous fûmes parfaitement bien reçus. On nous apporta en présent un porc, des ignames et des cocos. Le lendemain nous reçûmes à bord la visite de deux ma-

telots anglais nommés Terence Dun et John Riley. Le premier avait été congédié du *Hunter* au dernier voyage, et l'autre, à la même époque, d'un brick américain.

Ces hommes nous apprirent qu'ils avaient résidé dans diverses parties des îles Fidji et que partout ils avaient été extrêmement bien traités par les habitans, mais que d'autres Anglais, qui résidaient sur l'île voisine, nommée Bow, étaient devenus très-turbulens et fort importuns pour les insulaires. Leur conduite violente avait fini par les rendre si insupportables que les naturels s'étaient un jour jetés sur eux et en avaient tué trois avant que le roi de Bow eût eu le tems d'interposer son autorité et d'arrêter le courroux de son peuple, qui voulait massacrer tout ce qu'il y avait d'Européens dans l'île. En conséquence Dun était d'avis qu'on empêchât les survivans de venir à bord de notre navire.

Il est nécessaire d'expliquer comment il se faisait qu'un assez grand nombre de matelots de diverses contrées du globe résidassent dans ces îles. Dans l'année 1808, un brick américain, venant de la rivière de la Plata, fit naufrage près d'une des Fidji; il avait à bord 40,000 piastres d'Espagne. L'équipage parvint à se sauver dans les embarcations du bâtiment, et une partie gagna un navire américain qui était alors à l'ancre dans la baie de Myanboor, sur la côte de l'île du Sandal; le reste se réfugia dans

une île voisine, celle de Bow, avec une aussi grande quantité de piastres qu'il avait été possible d'en loger dans l'embarcation. Peu de tems après ce naufrage, plusieurs bâtimens anglais, indiens, américains et nouveaux-gallois, vinrent aux Fidji pour y charger du bois de sandal. Les bruits de l'existence d'une aussi grande quantité d'argent dans une de ces îles causèrent une vive tentation aux marins de ces bâtimens. Dans le dessein de s'enrichir, quelques-uns désertèrent, d'autres se firent congédier par leur capitaine, et tous se rendirent au lieu qui recélait le trésor objet de leur convoitise. Quelques-uns d'entre eux, avec les piastres qu'ils parvinrent à se procurer, achetèrent des armes à feu et de la poudre. Maîtres de ces objets, ils furent à même de rendre d'importans services au roi de Bow et à ses sujets, dans leurs guerres. Ils prirent des femmes parmi eux, et menèrent une vie agréable jusqu'à l'époque où leur insolence et leur cruauté poussèrent les naturels à en massacrer une partie. On verra bientôt quel sort cruel éprouvèrent les autres en conséquence de la conduite du capitaine Robson.

Depuis notre arrivée jusqu'à la fin de mars, le bois de sandal nous fut fourni avec une extrême lenteur. A diverses reprises, les naturels du voisinage prièrent notre capitaine de les assister dans leurs guerres, promettant en récompense de compléter notre cargaison dans l'espace de deux mois, après

que leurs ennemis auraient été vaincus. Le capitaine Robson finit par céder à leurs instances. En conséquence, nous entreprîmes, le 1er avril, une expédition contre la petite île de Nanpacab, située à environ six milles au-dessus de l'embouchure de la rivière du même nom et à quarante ou cinquante milles de notre mouillage. Cette expédition consistait en trois embarcations armées, portant vingt fusiliers, et une autre sur laquelle était monté un pierrier ou petit canon de deux livres. Nous étions accompagnés par quarante-six grandes pirogues portant, à ce que je puis supposer, près d'un millier de sauvages armés. Trois mille autres se dirigeaient par terre vers le point sur lequel on devait agir. Le mauvais tems nous força de nous arrêter jusque dans la matinée du 4, à un îlot situé près de l'embouchure du Nanpacab. Nous entrâmes alors dans la rivière. L'ennemi, embusqué sur les deux rives, nous salua d'une grêle de flèches et de pierres lancées avec dextérité à l'aide de frondes. En approchant de la petite île de Nanpacab, nous la trouvâmes fortifiée. Après quelques décharges de notre pierrier, les défenseurs du fort l'abandonnèrent et se sauvèrent sur la grande terre d'où ils furent bientôt chassés par notre mousqueterie. Il y eut, dans cette occasion, dix guerriers de Nanpacab qui furent tués. On mit leurs corps dans les pirogues de nos auxiliaires, à l'exception d'un qui fut expédié sur-le-champ, par

une de ces pirogues, fine voilière, à Vilear pour y être dévoré. Après cette escarmouche, nous remontâmes la rivière jusqu'à quinze milles et nous détruisîmes les villages et les plantations sur les deux rives. Dans la soirée, nous redescendîmes et nous arrêtâmes à un lieu ou les insulaires se mirent à préparer un festin horrible de la manière que je vais décrire.

Les cadavres de leurs ennemis furent étendus sur l'herbe et dépecés par un de leurs prêtres. Voici comment on procède à cette opération. L'on commence par séparer les pieds des jambes et les jambes des cuisses, puis on enlève les parties naturelles; ensuite on détache les cuisses des hanches, les mains des avant-bras, les avant-bras des bras, et les bras des épaules; finalement la tête et le cou sont séparés du tronc. Chacun de ces fragmens du corps humain forme une pièce de viande que l'on enveloppe soigneusement dans des feuille de bananier vertes, et que l'on met au four pour la faire rôtir avec la racine de *tara*.

Dans la matinée du 5, nous longeâmes la côte vers l'est, mais nous trouvâmes les villages, les forts et les plantations abandonnés. Le 8 au soir nous rejoignîmes notre navire.

Dans le commencement de mai, nous fûmes ralliés par notre allège, le cutter *l'Elisabeth*, commandé par M. Ballard, qui avait fait voile du port Jackson avant nous, pour se rendre aux îles Sandwich. Quelques jours après, nous reçûmes la visite

des Européens qui résidaient à Bow. Le capitaine les engagea pour ramer dans nos embarcations, promettant de les payer à quatre livres sterling par mois, en coutellerie, verroterie, quincaillerie, etc., évaluées à un taux fixé; ils devaient retourner à Bow quand notre navire serait prêt à partir.

Mai, juin, juillet et août s'écoulèrent, et nous n'avions encore pu nous procurer que cent cinquante tonneaux de bois de sandal formant tout au plus le tiers de notre cargaison. Les insulaires nous déclarèrent alors qu'il leur était impossible de nous en fournir davantage, parce que les forêts avaient été épuisées par le grand nombre de bâtimens qui avaient fréquenté ces parages depuis quelques années.

Les chefs et autres individus de quelque importance ne venaient plus à bord du navire, de peur qu'on ne les retînt comme ôtages, jusqu'à ce qu'ils eussent rempli leur engagement de compléter notre cargaison. Le capitaine Robson était vexé de se voir joué de la sorte par un peuple barbare et rusé, et se promettait de tirer vengeance de ses anciens et fidèles alliés qu'il avait si souvent aidés à se régaler de la chair de leurs ennemis.

Au commencement de septembre, deux grandes pirogues de Bow, portant environ deux cent vingt ou deux cent trente hommes, vinrent auprès du navire pour réclamer et ramener chez eux les Eu-

ropéens qui nous avaient joints en mai avec leurs femmes. Vers ce même tems, le capitaine Robson, étant à soixante milles du navire sur le cutter, attaqua une flotille de pirogues de Vilear et en prit quatorze. Dans cette occasion un naturel fut tué par un biscayen. Le cutter ayant ensuite rallié le navire, le capitaine voulut abattre le premier en carène pour réparer quelques dommages qu'il avait éprouvés dans ses fonds. Cependant il jugea prudent, avant d'entreprendre cette opération, de tâcher de s'emparer du reste des pirogues de Vilear pour empêcher les sauvages d'attaquer nos gens pendant qu'ils seraient occupés à réparer le cutter qu'il était nécessaire de haler à terre à marée haute.

Dans la matinée du 6 septembre, tous les Européens appartenant au navire furent armés de fusils ainsi que tous les Européens de Bow, et expédiés sous les ordres de M. Norman, notre premier officier. Nous débarquâmes à un endroit nommé la *Roche noire*, à une petite distance à l'est de la rivière; les deux pirogues de Bow, dont j'ai parlé plus haut, y abordèrent un peu après nous. Nous fûmes bientôt ralliés par les chefs de Bow à la tête d'une centaine de leurs guerriers. Les deux pirogues et nos embarcations se retirèrent ensuite au large de la côte, précaution qu'il convenait de prendre pour les empêcher d'échouer à la marée descendante.

Après que nous eûmes débarqué, les Européens commencèrent à se disperser en petites troupes de deux, trois et quatre hommes. Je représentai à M. Norman qu'il convenait mieux de les tenir tous réunis dans la crainte d'une attaque subite de la part des insulaires, mais notre commandant n'eut pas d'égard à cette représentation. Nous nous avançâmes sans obstacles par un étroit sentier sur une plaine assez unie, et nous arrivâmes près d'une colline dont nous gagnâmes le sommet qui formait une espèce de plateau. Là quelques naturels se montrèrent et nous menacèrent par des cris et des gestes.

M. Norman tourna sur la droite et s'engagea dans un sentier qui menait à travers un fourré vers quelques huttes. Je le suivis avec sept autres Européens, ainsi que les deux chefs de Bow avec un de leurs hommes. Bientôt quelques naturels voulurent nous disputer le passage. Nous tirâmes sur eux, nous en tuâmes un, et les autres s'enfuirent. M. Norman ordonna alors de mettre le feu à la cabane du chef et à quelques autres. Cet ordre fut exécuté sur-le-champ, et, au bout de quelques secondes, les flammes s'élevèrent de tous côtés. Bientôt nous entendîmes des hurlemens affreux qui venaient du chemin par lequel nous avions gagné le plateau. Les chefs de Bow comprirent à ces cris que quelques-uns des leurs ainsi que des Euro-

péens venaient d'être tués par les naturels de Vilear. Ces derniers, en effet, s'étaient tenus en embuscade jusqu'à ce que nous eussions atteint le plateau, et avaient ensuite attaqué nos hommes épars. Ceux-ci, après avoir fait feu, avaient été enveloppés et massacrés avant d'avoir eu le tems de recharger leurs armes. D'autres, ainsi que je l'ai su après, se voyant sur le point d'être cernés par les sauvages, avaient jeté leurs fusils et s'étaient enfuis à toutes jambes vers nos embarcations. Dans le nombre, deux seulement parvinrent à s'échapper. La petite troupe de M. Norman ne se composait que de dix des nôtres, armés de fusils, et des deux chefs de Bow avec un de leurs hommes. Nous résolûmes de nous tenir pelotonnés, et de nous diriger ainsi vers nos embarcations, en nous ouvrant le chemin à l'aide de nos armes à feu.

Nous nous hâtâmes de gagner le fourré sur le plateau. Il n'y avait là que trois insulaires qui, au milieu d'acclamations de joie, nous crièrent que plusieurs de nos gens avaient été tués, ainsi qu'un certain nombre de naturels de Bow, et que nous ne tarderions pas à éprouver le même sort. En arrivant au haut du sentier qui conduit dans la plaine, nous trouvâmes Térence Dun étendu par terre, le crâne fracassé d'un coup de massue.

Nous vîmes alors toute la plaine qui nous séparait de nos embarcations, couverte de plu-

sieurs milliers de sauvages armés et en furie. Au moment où nous allions descendre de ce côté, un jeune homme de notre troupe, nommé Graham, nous quitta et s'enfuit dans un fourré sur la gauche de la route. Les trois sauvages que nous venions de rencontrer l'y poursuivirent et le massacrèrent dans un instant. Ce jeune homme était le fils d'un aubergiste du port Jackson, et avait déjà beaucoup navigué. Il s'était embarqué deux ans auparavant sur un brick américain, en qualité d'interprète auprès des habitans des îles Fidji, et, après avoir procuré une cargaison à ce bâtiment, il avait demandé son congé et était resté dans ces îles. Après ce triste événement, nous continuâmes à descendre la colline. Quand nous fûmes arrivés au bas, les sauvages se disposèrent à nous recevoir ; ils se tenaient réunis par milliers de côté et d'autre du sentier, brandissant leurs armes. Nous remarquâmes avec horreur qu'ils s'étaient frotté le visage et le corps avec le sang de nos malheureux compagnons.

Dans ce moment, un sauvage, qui était descendu derrière nous sans être aperçu, lança à M. Norman un javelot qui pénétra par le dos et sortit par la poitrine. Cet officier fit encore quelques pas et ensuite tomba mort. Je tirai sur le sauvage qui venait de tuer notre chef, et je rechargeai mon arme aussi vite que possible. En me retournant, je m'aperçus que tous mes compagnons s'é-

taient enfuis de divers côtés. Profitant de l'absence des sauvages qui s'étaient mis à leur poursuite, je me mis à courir de toutes mes forces en suivant le sentier; à quelques pas en avant, je trouvai le corps de William Parker étendu en travers du chemin, son fusil à côté de lui; je m'emparai de cette arme et continuai ma retraite en courant avec une vitesse surnaturelle.

Les sauvages m'aperçurent alors et se mirent à me poursuivre. L'un d'entre eux m'approchait tellement que je fus obligé de me débarrasser du fusil de Parker, ainsi que d'un pistolet fort lourd que j'avais à ma ceinture. Un moment après j'atteignis le pied d'un rocher escarpé qui se trouvait isolé dans la plaine. Voyant qu'il m'était impossible de percer la foule des sauvages, pour gagner nos embarcations, je criai à mes compagnons, dont quelques-uns se trouvaient sur ma droite : *Au rocher! au rocher!* Je parvins à en atteindre le sommet où je ralliai cinq des nôtres : Charles Savage, Luis (Chinois), Martin Bushart, Thomas Dafny et William Wilson. Les trois premiers résidaient à Bow, et les deux derniers appartenaient à notre équipage. Les deux autres Européens de la troupe de M. Norman, Mick Maccab et Joseph Atkinson, avaient été tués ainsi que les deux chefs de Bow. Dafny, après avoir tiré son fusil, en avait brisé la crosse en se défendant contre les massues des sauvages.

Il était blessé en plusieurs endroits et avait quatre flèches fichées dans le dos. La pointe d'une lance lui avait percé l'omoplate et était sortie par-devant sous la clavicule.

Il se trouva, heureusement pour nous, que la hauteur que nous occupions était si escarpée qu'elle ne pouvait être gravie à la fois que par un petit nombre d'hommes; elle était en même tems trop élevée pour que les sauvages pussent nous incommoder beaucoup avec leurs javelots et leurs frondes. Par un hasard non moins heureux, un vent très-fort détournait la grêle de flèches qu'ils nous lançaient. Notre chef ayant succombé, le commandement m'appartenait; j'en profitai pour disposer mes compagnons de manière à défendre notre poste le plus avantageusement possible. Je ne permis pas qu'on tirât plus d'un coup de fusil à la fois, et j'employai notre blessé à charger nos armes. Plusieurs sauvages gravirent la hauteur jusqu'à quelques verges de nous. Nous les tuâmes à mesure qu'ils approchaient: le salut de notre vie en dépendait. Après avoir vu quelques-uns des leurs tués de la sorte, les sauvages renoncèrent à nous approcher. Comme il ne nous restait guère de munitions, nous les ménagions le plus que nous pouvions. D'un autre côté, pour ne pas augmenter la furie déjà assez violente des naturels, nous ne tirions qu'en cas de nécessité absolue. De la position élevée que nous occupions, nous apercevions nos

embarcations à l'ancre, attendant notre retour, les deux pirogues de Bow et notre bâtiment. Quant à ce dernier, nous ne comptions guère le rejoindre jamais, bien que j'eusse une lueur d'espérance que le capitaine Robson ferait un effort pour nous délivrer en armant six soldats indiens qui étaient à bord, deux ou trois Européens et les hommes des pirogues de Bow, et se mettant à leur tête. Cette espérance s'évanouit complètement, quand je vis les pirogues de Bow mettre à la voile et se diriger vers leur île sans passer auprès du navire.

La plaine, autour de notre position, était couverte de sauvages au nombre de plusieurs milliers qui s'étaient rassemblés de toutes les parties de la côte et s'étaient tenus embusqués attendant notre débarquement. Cette masse d'hommes nous offrait alors un spectacle révoltant. On allumait des feux et l'on chauffait des fours pour faire rôtir les membres de nos infortunés compagnons. Leurs cadavres, ainsi que ceux des deux chefs de Bow et des hommes de leur île qui avaient été massacrés, furent apportés devant les feux de la manière suivante. Deux des naturels de Vilear formèrent avec des branches d'arbres une espèce de civière qu'ils placèrent sur leurs épaules. Les cadavres de leurs victimes furent étendus en travers sur cette civière, de façon que la tête pendait d'un côté et les jambes de l'autre. On les porta ainsi en triomphe jusqu'au-

près des fours destinés à en rôtir les lambeaux. Là, on les plaça sur l'herbe dans la position d'un homme assis. Les sauvages se mirent à chanter et à danser autour d'eux avec les démonstrations de la joie la plus féroce. Ils traversèrent ensuite de plusieurs balles chacun de ces corps inanimés, se servant pour cela des fusils qui venaient de tomber entre leurs mains. Quand cette cérémonie fut terminée, les prêtres commencèrent à dépecer les cadavres sous nos yeux. Les morceaux furent mis au four pour être rôtis et préparés comme je l'ai dit plus haut, et servir de festin aux vainqueurs. Pendant ce tems, nous étions serrés de près de toutes parts, excepté du côté d'un fourré de mangliers qui bordait la rivière. Savage proposa à Martin Bushart de s'enfuir de ce côté et de tâcher d'atteindre le bord de l'eau pour gagner ensuite le navire à la nage. Je m'y opposai, en menaçant de tuer le premier qui abandonnerait le rocher. Cette menace produisit pour le moment son effet. Cependant la furie des sauvages paraissait un peu apaisée et ils commençaient à écouter assez attentivement nos discours et nos offres de réconciliation. Je leur rappelai que le jour de la capture des quatorze pirogues, huit des leurs avaient été faits prisonniers et étaient détenus à bord du navire. L'un d'eux était frère du *nambeau* ou grand prêtre de Vilear. Je fis entendre à la multitude que, si l'on nous tuait, ces huit prisonniers se-

raient mis à mort; mais que, si l'on nous épargnait, mes cinq compagnons et moi, nous ferions relâcher les prisonniers sur-le-champ. Le grand prêtre, que ces sauvages regardent comme une divinité, me demanda aussitôt si je disais la vérité et si son frère et les sept autres insulaires étaient vivans. Je lui en donnai l'assurance et proposai d'envoyer un de mes hommes à bord inviter le capitaine à les relâcher si lui, le grand prêtre, voulait conduire cet homme sain et sauf jusqu'à nos embarcations. Le prêtre accepta ma proposition.

Thomas Dafny étant blessé et n'ayant pas d'armes pour se défendre, je le décidai à se hasarder à descendre pour aller joindre le prêtre et se rendre avec lui à notre embarcation. Il devait informer le capitaine Robson de notre horrible situation. Je lui ordonnai aussi de dire au capitaine que je désirais surtout qu'il ne relâchât que la moitié des prisonniers, et qu'il leur montrât une grande caisse de quincaillerie et d'autres objets qu'il promettrait de donner aux quatre derniers prisonniers avec leur liberté, au moment même de notre retour à bord du navire.

Mon homme se conduisit comme je le lui avais ordonné, et je ne le perdis pas de vue depuis l'instant où il nous quitta jusqu'à celui où il arriva sur le pont du navire. Pendant ce tems, il y eut une suspension d'armes qui se fût maintenue sans l'impru-

dence de Charles Savage. Divers chefs sauvages avaient monté et s'étaient approchés jusqu'à quelques pas de nous avec des prosternations en signe d'amitié, nous promettant toute sûreté pour nos personnes, si nous consentions à descendre parmi eux. Je ne voulus pas me fier à ces promesses, ni laisser aller aucun de mes hommes. Cependant je finis par céder aux importunités de Charles Savage. Il avait résidé dans ces îles pendant plus de cinq ans et en parlait couramment la langue. Persuadé qu'il nous tirerait d'embarras, il me pria instamment de lui permettre d'aller au milieu des naturels avec les chefs à qui nous parlions, parce qu'il ne doutait pas qu'ils ne tinssent leurs promesses, et que, si je le laissais aller, il rétablirait certainement la paix et nous pourrions retourner tous sains et saufs à bord de notre navire. Je lui donnai donc mon consentement; mais je lui rappelai que cette démarche était contraire à mon opinion, et j'exigeai qu'il me laissât son fusil et ses munitions. Il partit et s'avança jusqu'à environ deux cents verges de notre poste. Là, il trouva Bonassar assis et entouré de ses chefs qui témoignèrent de la joie de le voir parmi eux, mais qui étaient secrètement résolus à le tuer et à le manger. Cependant ils s'entretinrent avec lui pendant quelque tems d'un air amical, puis ils me crièrent dans leur langage : « Descends, Peter, nous ne te ferons pas de mal; tu

vois que nous n'en faisons point à Charley ! » Je répondis que je ne descendrais pas que les prisonniers ne fussent débarqués. Pendant ce colloque, le Chinois Luis, à mon insu, descendit du côté opposé avec ses armes pour se mettre sous la protection d'un chef qu'il connaissait particulièrement et à qui il avait rendu des services importans dans quelques guerres. Les insulaires, voyant qu'ils ne pouvaient me décider à me remettre entre leurs mains, poussèrent un cri effrayant. Au même moment, Charles Savage fut saisi par les jambes et six hommes le tinrent la tête en bas et plongée dans un trou plein d'eau jusqu'à ce qu'il fût suffoqué. De l'autre côté, un sauvage gigantesque s'approcha du Chinois par derrière et lui fit sauter le crâne d'un coup de son énorme massue. Ces deux infortunés étaient à peine morts qu'on les dépeça et qu'on les fit rôtir dans des fours préparés pour nous.

Nous n'étions plus que trois pour défendre la hauteur, ce qui encouragea nos ennemis. Nous fûmes attaqués de tous côtés et avec une grande furie par ces cannibales, qui néanmoins montraient une extrême frayeur de nos fusils, bien que les chefs les stimulassent à nous saisir et nous amener à eux, promettant de conférer les plus grands honneurs à celui qui me tuerait, et demandant à ces barbares s'ils avaient peur de trois hommes blancs, eux qui en avaient tué plusieurs dans cette journée. Encou-

ragés de la sorte, les sauvages nous serraient de près. Ayant quatre fusils entre nous trois, deux étaient toujours chargés, attendu que Wilson étant un très-mauvais tireur nous lui avions laissé l'emploi de charger nos armes, tandis que Martin Bushart et moi faisions feu. Bushart était natif de Prusse ; il avait été tirailleur dans son pays et était fort adroit. Il tua vingt-sept sauvages dans vingt-huit coups, n'en ayant manqué qu'un seul. J'en tuai et blessai aussi quelques-uns quand la nécessité m'y obligea. Nos ennemis, voyant qu'ils ne pouvaient venir à bout de nous sans perdre un grand nombre des leurs, s'éloignèrent en nous menaçant de leur vengeance.

La chair de nos malheureux compagnons étant cuite, on la retira des fours et elle fut partagée entre les différentes tribus qui la dévorèrent avec avidité. De tems en tems les sauvages m'invitaient à descendre et à me laisser tuer avant la fin du jour, afin de leur épargner la peine de me dépecer et de me faire rôtir pendant la nuit. J'étais dévolu pièce par pièce aux différens chefs dont chacun désignait celle qu'il voulait avoir, et qui tous brandissaient leurs armes en se glorifiant du nombre d'hommes blancs qu'ils avaient tués dans cette journée.

En réponse à leurs affreux discours, je déclarai que si j'étais tué, leurs compatriotes détenus à bord le seraient aussi ; mais que, si j'avais la vie sauve, ils

l'auraient également. Ces barbares répliquèrent : « Le capitaine Robson peut tuer et manger les » nôtres, s'il lui plaît. Nous vous tuerons et nous » vous mangerons tous trois. Quand il fera sombre, » vous ne verrez plus clair pour nous ajuster et vous » n'aurez bientôt plus de poudre. »

Voyant qu'il ne nous restait plus d'espoir sur la terre, mes compagnons et moi tournâmes nos regards vers le ciel et nous mîmes à supplier le Tout-Puissant d'avoir compassion de nos ames pécheresses. Nous ne comptions pas sur la moindre chance d'échapper à nos ennemis et nous nous attendions à être dévorés comme nos camarades venaient de l'être. La seule chose qui nous empêchait encore de nous rendre était la crainte d'être pris vivans et mis à la torture.

On voit en effet quelquefois, mais peu souvent, ces peuples torturer leurs prisonniers. Voici comment ils s'y prennent : ils enlèvent à leurs victimes la peau de la plante des pieds ; puis ils leur présentent des torches de tous côtés, ce qui les oblige à sauter pour fuir le feu et leur cause des douleurs atroces. Une autre manière consiste à couper les paupières à leurs prisonniers et à les exposer ainsi la face tournée vers le soleil. On dit que c'est un épouvantable supplice. Ils leur arrachent aussi parfois les ongles. Au reste, il paraît que ces tortures sont très-rares, et qu'ils ne les infligent qu'à ceux qui les

ont irrités au dernier point. Nous étions dans ce cas, ayant tué un si grand nombre des leurs pour notre défense.

Il ne nous restait plus que seize ou dix-sept cartouches. Nous décidâmes alors qu'aussitôt qu'il ferait sombre, nous appuierions la crosse de nos fusils à terre et le bout du canon contre notre poitrine, et que, dans cette position, nous lâcherions la détente, pour nous tuer nous-mêmes plutôt que de tomber vivans entre les mains de ces monstres.

A peine avions-nous pris cette résolution désespérée, que nous vîmes notre embarcation partir du navire et s'approcher de terre. Nous comptâmes les huit prisonniers. J'en fus confondu. Je ne pouvais imaginer que le capitaine eût agi d'une manière aussi maladroite que de les relâcher tous, puisque le seul espoir que nous pussions conserver était de voir ceux des prisonniers qu'on eût relâchés intercéder pour nous, afin qu'à notre tour nous intervinssions pour faire rendre la liberté à leurs frères quand nous retournerions à bord du navire. Cette sage précaution ayant été négligée malgré ma recommandation expresse, toute espérance me parut évanouie, et je ne vis plus d'autre ressource que de mettre à exécution le dessein que nous avions formé de nous tuer nous-mêmes.

Peu de tems après que les huit prisonniers eurent été débarqués, on les amena sans armes auprès de

moi précédés par le prêtre, qui me dit que le capitaine Robson les avait relâchés tous et avait fait débarquer une caisse de coutellerie et de quincaillerie pour être offerte, comme notre rançon, aux chefs à qui il nous ordonnait de remettre nos armes. Le prêtre ajouta que, dans ce cas, il nous conduirait sains et saufs à notre embarcation. Je répondis que tant que j'aurais un souffle de vie je ne livrerais pas mon fusil qui était ma propriété, parce que j'étais certain qu'on nous traiterait, mes compagnons et moi, comme Charles Savage et Luis.

Le prêtre se tourna alors vers Martin Bushart pour tâcher de le convaincre et de le faire acquiescer à ses propositions. En ce moment, je conçus l'idée de faire prisonnier le prêtre et de le tuer ou d'obtenir ma liberté en échange de la sienne. J'attachai le fusil de Charles Savage à ma ceinture avec ma cravatte, et cela fait, je présentai le bout du mien devant le visage du prêtre, lui déclarant que je le tuerais s'il cherchait à s'enfuir ou si quelqu'un des siens faisait le moindre mouvement pour nous attaquer, mes compagnons et moi, ou nous arrêter dans notre retraite. Je lui ordonnai alors de marcher en droite ligne vers nos embarcations, le menaçant d'une mort immédiate s'il n'obéissait pas. Il obéit, et, en traversant la foule des sauvages, il les exhorta à s'asseoir et à ne faire aucun mal à Peter ni à ses compagnons, parce que, s'ils

nous assaillaient, nous le tuerions, et qu'alors ils attireraient sur eux la colère des dieux assis dans les nuages, qui, irrités de leur désobéissance, soulèveraient la mer pour engloutir l'île et tous ses habitans.

Ces barbares témoignèrent le plus profond respect pour les exhortations de leur prêtre, et s'assirent sur l'herbe. Le *nambeaty* (nom qu'ils donnent à leurs prêtres) se dirigea, comme je le lui avais ordonné, du côté de nos embarcations. Bushart et Wilson avaient le bout de leur fusil placé de chaque côté à la hauteur de ses tempes, et j'appuyais le mien entre ses deux épaules pour presser sa marche.. L'approche de la nuit, et le désir si naturel de prolonger ma vie, m'avait fait recourir à cet expédient, connaissant le pouvoir que les prêtres exercent sur l'esprit de toutes les nations barbares.

En arrivant auprès des embarcations, le *nambeaty* s'arrêta tout court. Je lui ordonnai d'avancer, il s'y refusa de la manière la plus positive, me déclarant qu'il n'irait pas plus loin, et que je pouvais le tuer si je voulais. Je l'en menaçai et lui demandai pourquoi il refusait d'aller jusqu'au bord de l'eau. Il répondit : « Vous voulez m'emmener vivant à » bord du navire pour me mettre à la torture. » Comme il n'y avait pas de tems à perdre, je lui ordonnai de ne pas bouger, et, nos fusils toujours dirigés sur lui, nous marchâmes à reculons et gagnâmes de la sorte un de nos canots. Nous n'y

fûmes pas plutôt embarqués que les sauvages accoururent en foule et nous saluèrent d'une grêle de flèches et de pierres; mais bientôt nous nous trouvâmes hors de la portée de leurs arcs et de leurs frondes.

Dès que nous nous vîmes hors de danger, nous remerciâmes la divine Providence, et nous fîmes force de rames vers le navire que nous atteignîmes au moment ou le soleil se couchait.

Je fis au capitaine des remontrances sur sa conduite imprudente qui avait causé, sans nécessité, une si grande effusion de sang humain. Il chercha à s'excuser en alléguant des raisons plus ou moins absurdes, et il nous demanda si nous étions les seuls qui eussent échappé au massacre. Je lui répondis que oui, et que, si les sauvages avaient su se servir comme il faut des fusils qui étaient tombés entre leurs mains dans cette occasion, nous aurions tous été tués.

J'appris que deux seulement des hommes qui avaient débarqué avec nous s'étaient sauvés. Ils s'appelaient George et Oreyow; le premier était natif de la Nouvelle-Zélande, et l'autre d'Otaïti; tous deux étaient matelots à notre bord.

Voici la liste des hommes tués par les sauvages; les six premiers appartenaient au navire et au cutter, les huit autres résidaient à Bow et avaient été engagés à notre service, comme il a été dit, page 8 :

1. M. Norman, premier officier du *Hunter*.

2. M. Cox, 3e officier du même navire, fils du payeur du régiment de la Nouvelle-Galles du sud, n° 102.

3. Jonow, Lascar, second maître d'équipage.

4. Hassen, *idem*, matelot.

5. Mosdean, *idem*, *idem*.

6. Louis Evans, matelot. On disait que ce jeune homme était fils de M. Phillip, le premier gouverneur de la Nouvelle-Galles.

7. Charles Savage, Suédois, naufragé sur l'*Eliza*.

8. John Graham, de la Nouvelle-Galles du sud, congédié d'un navire américain.

9. Térence Dun, Irlandais, congédié du *Hunter* au précédent voyage.

10. Michael Maccab, Irlandais, congédié du navire *The City of Edinburgh*.

11. Joseph Atkins, Irlandais, *idem*.

12. William Parker, de Londres, déserté d'un navire américain.

13. Luis, Chinois, naufragé sur l'*Eliza*.

14. Pemi, Otaïtien, congédié d'un navire américain.

Le capitaine de notre allége, M. Ballard, dut la vie à une circonstance toute particulière : il était aux arrêts à bord, ce qui l'empêcha de débarquer avec nous.

Les pirogues de Bow avaient laissé à bord de notre navire plusieurs individus, savoir : Saoo,

Chinois, naufragé sur l'*Eliza;* Joe, Lascar, ayant appartenu au brick l'*Hibernia;* quatre naturels de Bow, dont trois femmes et un charpentier des îles des Amis. Une des femmes était parente de la famille royale de Bow, et avait épousé Joseph Atkins; les deux autres étaient les épouses de Martin Bushart et de William Sibley, matelot de notre cutter, qui est aujourd'hui à la Nouvelle-Galles du sud. Ces individus nous supplièrent de ne pas les débarquer à Vilear, où ils seraient infailliblement massacrés par les ennemis qui avaient tué leurs chefs. Le capitaine Robson leur promit de s'approcher de Bow autant que le vent le lui permettrait, et de les renvoyer à terre dans un des canots que nous avions sur le pont.

En débarquant pour notre malheureuse expédition, nous avions laissé dans chacun de nos canots deux hommes armés pour les garder. William Sibley, qui avait eu la garde du mien, m'apprit qu'environ quarante hommes de Bow étaient parvenus à regagner leurs pirogues; ils avaient leurs armes brisées, et plusieurs étaient dangereusement blessés. Il s'était efforcé de les engager par gestes à se rendre à bord du navire; mais ils n'avaient tenu aucun compte de ses signes.

Le capitaine me donna le commandement du cutter, et l'on y embarqua tous les étrangers. M. Robson se proposait de partir le lendemain pour la

Chine, avec les deux bâtimens. Je le priai de retarder notre départ de quelques heures et de me permettre d'approcher de terre le lendemain avec deux canots, afin d'offrir aux sauvages une rançon pour les ossemens de M. Cox, jeune homme pour lequel j'avais eu beaucoup d'amitié. Il y consentit.

En conséquence, le lendemain 7 septembre, je m'approchai de terre et je me servis du naturel de Bow pour appeler les sauvages de Vilear dans leur langue. Ceux-ci ayant demandé ce que nous voulions, notre interprète le leur dit. Ils nous répondirent qu'ils n'avaient plus ni chair ni os, que tout avait été dévoré la veille. Cependant un des sauvages nous montra deux fémurs qu'il dit être ceux de M. Norman, et nous demanda ce que nous donnerions pour ces os. Je lui offris une hache. Il se mit à rire aux éclats, et, brandissant les os qu'il tenait d'un air de triomphe, il déclara qu'il ne voulait pas les vendre, qu'il en tirerait d'excellentes aiguilles à voiles pour réparer la voilure de sa pirogue. Les sauvages alors nous lancèrent une grêle de flèches et de pierres à laquelle nous répondîmes par une décharge de mousqueterie, après quoi nous retournâmes à bord du navire. L'ancre fut bientôt levée et nous mîmes à la voile.

Les calmes et les brises variables ne nous permirent qu'au bout de six jours de sortir du milieu de ce groupe d'îles et des innombrables récifs qui les

environnent. En passant près de l'île de Bow il ventait trop fort pour qu'un canot pût tenir la mer; nous dûmes donc renoncer à débarquer les gens de cette île, et nous continuâmes notre route.

La femme de Martin Bushart était enceinte et près d'accoucher; il me pria, ainsi que le Lascar, de les débarquer à la première terre à portée de laquelle nous passerions. Dans la matinée du 20 septembre, nous découvrîmes une petite île que nous supposions inhabitée. Notre capitaine se proposait d'y débarquer tous nos étrangers, excepté l'homme de Bow. On fit part de cette intention à Martin Bushart qui l'approuva. On prépara en conséquence des graines de citrouille et quelques volailles destinées à peupler son jardin et sa basse-cour.

En approchant de l'île, nous reconnûmes qu'elle contenait un grand nombre d'habitans. Il nous arriva, dans des pirogues, plusieurs insulaires que nous supposâmes n'avoir jamais vu d'Européens. Ils étaient sans armes, mais très-sauvages. Une fois sur le pont de notre navire, ils se jetèrent sans façon sur tous les objets en métal qu'ils purent saisir et se précipitèrent à la mer pour les emporter. Ils nous enlevèrent de la sorte une poèle à frire, des casseroles, des couteaux, la hache du coq, etc; un coup de fusil tiré en l'air ne produisit aucun effet sur eux. Je conçus quelques alarmes à raison de

la petitesse du cutter que je commandais, parce que, de leurs pirogues, les sauvages n'avaient qu'une enjambée à faire pour monter à bord. Cependant en brandissant un sabre de cavalerie et faisant avec cette arme une entaille sur une pièce de bois, je parvins à les effrayer. Ceux qui étaient sur le pont sautèrent dans l'eau à l'exception d'un seul qui venait de prendre notre boussole. Une des jeunes femmes des Fidji, concevant le danger auquel nous exposerait la perte de cet instrument, saisit le voleur d'une main à la gorge, et de l'autre aux parties naturelles, le terrassa et l'eût certainement étranglé, si nous ne l'en eussions empêché. L'ordre fut bientôt rétabli et un des chefs vint à bord. Nous lui fîmes quelques présens consistant en quincaillerie, verroterie, etc. Notre canot ayant été mis à l'eau, je m'y embarquai avec Martin Bushart, le Lascar et le chef dont je viens de parler. En arrivant à terre, le chef débarqua et conduisit Bushart au roi de l'île, qui était assis à l'ombre de quelques cocotiers mâchant du bétel. Martin fit à sa majesté quelques présens, et lui annonça, par signes, que lui, le Lascar, sa femme et d'autres individus venaient résider dans son île. Le roi parut satisfait et Bushart revint à notre canot.

De retour à bord, Martin et le Lascar rassemblèrent leurs effets et les embarquèrent dans le canot avec la femme du premier. Les deux autres

femmes ne voulurent pas quitter le navire et me supplièrent d'obtenir du capitaine Robson qu'il les conduisît dans un pays où il y eût des vaisseaux, afin qu'elles pussent espérer de retourner un jour dans leur patrie. Elles me représentèrent en outre que, si on les débarquait dans l'île voisine, elles courraient le risque d'être maltraitées sinon tuées, et en second lieu qu'elles n'auraient jamais occasion de retourner aux Fidji.

J'en rendis compte au capitaine qui me répondit: « Il faut qu'elles aillent à terre, parce que je n'ai pas le moyen de leur procurer un passage pour retourner dans leur pays. » Je lui dis alors qu'ayant séjourné dans l'île de Bow, pendant quatre mois, pour le service du navire, je prenais intérêt aux gens de cette île et que je me chargerais d'une de ces femmes jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion pour son retour. Cette considération détermina le capitaine à garder une de ces malheureuses. Je repartis bientôt avec le canot et les personnes qui devaient résider dans l'île. En approchant du rivage, je le trouvai couvert d'une foule d'insulaires qui paraissaient dans une grande agitation, bien que que je ne pusse démêler la cause de cette espèce de tumulte. Ils m'invitèrent à débarquer, mais je refusai et leur fis entendre que je voulais qu'une de leurs pirogues vînt prendre les gens qui étaient dans mon canot. Il vint en effet une pirogue dans laquelle

Martin Bushart, sa femme et le Lascar entrèrent, et qui les conduisit à terre. La seconde jeune femme des Fidji ne voulut jamais quitter mon canot, et je ne cherchai pas à l'y contraindre, parce que je regardais comme le comble de l'injustice d'user de violence envers un des sujets d'un prince dont nous avions reçu tant d'attentions, et dont le frère, le neveu et soixante de ses meilleurs guerriers avaient été tués en nous défendant. J'appris que les naturels nommaient leur île Tucopia. Ils parurent très-contens de posséder les trois personnes que nous avions débarquées; ils me réitérèrent leurs invitations de venir à terre et d'y passer la nuit. Je leur fis entendre que j'étais obligé de coucher à bord de mon bâtiment, mais que je les reverrais le lendemain.

Je regagnai le navire à la brume. Le capitaine parut très-mécontent que je n'eusse pas forcé la pauvre femme à débarquer. Bientôt après nous mîmes à la voile et fîmes route à l'ouest. Le lendemain matin nous passâmes à environ huit lieues d'une grande île assez élevée (1). Là le navire et le cutter se séparèrent; le premier fit route pour Canton, en Chine, et le second pour le port Jackson, dans la Nouvelle-Galles du sud.

Je crois nécessaire de dire ici que je m'occupe d'une histoire complète des îles Biti ou Fidji, de-

(1) Cette île se trouva par la suite être l'île de La Pérouse.

puis leur découverte jusqu'en 1825, ouvrage dans lequel on trouvera la description des mœurs et usages des insulaires, ainsi que des renseignemens sur les personnes emmenées à bord du *Hunter*.

De 1813 jusqu'en mai 1826, je n'entendis point parler de Martin Bushart. En revenant, dans le courant de cette dernière année, de Valparaiso et de la Nouvelle-Zélande, et faisant route pour le Bengale, je me trouvai à vue de Tucopia le 13 mai au matin, et bientôt plusieurs pirogues quittèrent l'île et se dirigèrent vers mon bâtiment. Dans la première qui approcha, je reconnus le Lascar Joe et je l'invitai à monter à bord. Il ne parvint à me reconnaître qu'au moment où je lui dis que j'étais le capitaine du cutter qui l'avait emmené des îles Biti et débarqué à Tucopia avec Martin Bushart. Il paraissait avoir oublié la langue indienne, et ne put répondre ni à moi ni à mes domestiques dont trois étaient ses compatriotes. Son langage était un mélange de bengali et d'anglais avec les dialectes des Biti et de Tucopia.

La seconde pirogue qui nous accosta portait Martin Bushart. Je l'invitai aussi à monter à bord. Il ne me reconnut pas plus que le Lascar, jusqu'à ce que je lui eusse rappelé notre ancienne connaissance et notre miraculeuse évasion lors du massacre de Vilear. Il me dit qu'aucun bâtiment n'avait paru près de Tucopia durant les onze premières années

qui suivirent son débarquement dans cette île ; qu'il y avait environ vingt mois qu'un baleinier était venu pêcher dans les environs pendant un mois ; qu'il était allé à bord de ce navire et y était resté jusqu'au moment où il avait remis à la voile pour l'Angleterre. Il ajouta que, dix mois après, un second baleinier avait passé auprès de l'île, qu'il était allé à bord dans une pirogue, mais n'y était resté que vingt minutes, ce bâtiment ayant repris tout de suite sa route vers l'ouest.

Un de mes officiers étant venu me dire que le Lascar Joe avait vendu à mon armurier une poignée d'épée en argent, je me fis apporter cet objet ; je l'examinai et j'y trouvai cinq chiffres, mais tous tellement effacés que je ne pus les reconnaître. Je demandai à Martin Bushart comment son compagnon se l'était procuré ; il me répondit qu'à son arrivée à Tucopia il avait vu entre les mains des naturels des chevilles en fer, des chaînes de haubans, des haches, des couteaux, de la porcelaine, le manche d'une fourchette d'argent et beaucoup d'autres objets. Il supposa d'abord qu'un bâtiment avait fait naufrage près de l'île et que les naturels en avaient sauvé tous ces objets ; mais lorsqu'au bout d'environ deux ans il eut acquis une connaissance passable de la langue du pays, il reconnut qu'il s'était trompé.

Il apprit alors que les objets qu'il avait vus, ainsi que la poignée d'épée, avaient été apportés par les

Tucopiens qui se les étaient procurés dans une île assez éloignée qu'ils appelaient Malicolo (1), près de laquelle deux grands navires comme le *Hunter* avaient fait naufrage, quand les vieillards existans alors à Tucopia étaient de jeunes garçons, et qu'il restait encore à Mannicolo quantité de débris de ce naufrage. Le Lascar confirma le rapport de Martin et dit qu'il était allé à Mannicolo, il y avait environ six ans, et y avait vu deux hommes âgés qui faisaient partie de l'équipage des bâtimens naufragés. On appela ensuite un Tucopien qui était revenu de Mannicolo depuis six ou sept mois. Il déclara qu'il avait résidé pendant deux ans dans l'île près de laquelle s'étaient perdus les deux bâtimens et qu'on pouvait encore sauver quelques débris de ce naufrage. D'après tous ces renseignemens donnés d'une manière naïve, je conclus sur-le-champ que les deux bâtimens en question devaient être ceux du célèbre et infortuné comte de La Pérouse, puisqu'on n'avait pas entendu parler de la perte de deux grands bâtimens européens, autres que ceux-ci, à l'époque indiquée.

Je fis demander aux insulaires si, postérieurement à ce naufrage, quelque autre bâtiment avait touché à Mannicolo. Ils répondirent que non ; que l'on avait bien vu quelques navires passer à une

(1) Plus exactement (ainsi qu'on s'en assura depuis) Mannicolo ou Vannicolo.

grande distance de l'île ; mais qu'aucun n'avait communiqué avec la terre.

J'étais fort à court de vivres ; cependant je pris la résolution de me rendre à Mannicolo, et, avec les faibles moyens que je possédais, d'arracher des mains des sauvages les deux hommes qui avaient survécu au naufrage, et que je ne doutais nullement qui ne fussent Français.

Je priai Martin Bushart et le Lascar de m'accompagner. Martin y consentit à condition d'être ramené à Tucopia ; mais le Lascar refusa absolument. Toutefois Bushart parvint à décider un Tucopien à venir avec nous. Le soir même je remis en route et fis gouverner à l'ouest, attendu que c'était dans cette direction qu'on disait que se trouvait Mannicolo. J'eus du calme et des folles brises pendant la nuit et toute la journée du lendemain, et je n'arrivai en vue de Mannicolo que deux jours après avoir quitté Tucopia. Là, je restai en calme pendant près d'une semaine à huit lieues de la terre dont les courans m'approchaient et m'éloignaient tour à tour. Mon navire faisait beaucoup d'eau, et pour surcroît de malheur mes vivres étaient presque épuisés par suite des circonstances qui avaient allongé la traversée. Je me déterminai donc avec regret à abandonner mes recherches pour le moment. Je pris ma route vent arrière, poussé par une jolie brise qui venait de s'élever, et je gagnai le len-

demain l'île d'Indenny, communément appelé Santa Cruz. En passant auprès de cette île, je fus approché par plusieurs pirogues, dans l'une desquelles s'embarqua notre Tucopien. Pendant la nuit je me trouvai arrêté par le calme à quelques lieues de l'île du Volcan de Carteret. Je touchai ensuite aux îles dont les noms suivent, avant d'arriver au Bengale le 30 août : la Nouvelle-Irlande ; l'île du duc d'Yorck, près la Nouvelle-Bretagne, dans le canal Saint-Georges ; Pulosiang ; Bouro, l'une des Moluques ; Savu et l'île de Noël. Je restai à l'ancre dans le Hâvre de Gore, à la Nouvelle-Irlande pendant quatre jours, pour faire de l'eau. J'y fus visité par les insulaires qui n'entendaient aucun des langages que nous essayâmes de leur parler, et cependant il y avait parmi mon équipage et mes passagers des individus de différens parages de la mer du Sud ; savoir : Bryan Borou, prince de la Nouvelle-Zélande ; Morgan Mac Marragh, noble de la même île ; quatre naturels d'Otaïti, deux des Marquises et un des îles Sandwich. J'essayai, mais sans succès, de leur parler dans l'idiome des Biti. Martin Bushart ne réussit pas mieux en employant celui de Tucopia. J'essayai encore le bengali ou le malais, mais tous nos efforts pour nous faire entendre d'eux, autrement que par signes, furent vains.

Ce qui venait de m'arriver ayant frappé mon esprit de la conviction que les bâtimens de La Pé-

rouse avaient péri près de l'île de Mannicolo, et concevant l'espérance que si l'on adoptait immédiatement quelques mesures pour cela, on pourrait encore sauver quelques-uns des hommes qui avaient survécu à cette catastrophe, je résolus, à mon arrivée au Bengale, de faire tous mes efforts pour atteindre ce but.

CHAPITRE II.

Négociations avec le gouvernement de l'Inde anglaise, qui eurent pour résultat l'expédition dont je fus chargé.

Le 19 septembre 1826, j'entrai en correspondance avec le gouvernement du Bengale, en adressant la lettre suivante à M. C. Lushington, premier secrétaire de ce gouvernement :

Monsieur, étant convaincu que vous êtes animé de l'esprit de philantropie qui a toujours marqué la conduite du gouvernement britannique, je n'ai pas besoin d'excuse pour appeler votre attention sur certaines circonstances qui me paraissent relatives à l'infortuné navigateur français comte de La Pérouse, dont le sort est demeuré inconnu depuis près d'un demi-siècle.

Tous renseignemens concernant cet homme qui a servi les sciences avec tant de zèle, et qui est devenu victime de ses efforts pour en étendre les progrès, ne peuvent qu'être favorablement accueillis par le monde entier, mais plus spécialement par la nation à laquelle il appartenait.

Je suis encore encouragé dans ma démarche par le décret de l'assemblée nationale (dont je joins ici une copie), lequel prescrit à tous les ambassadeurs, consuls et autres agens français dans les pays étrangers d'inviter, au nom de l'humanité,

des arts et des sciences, les souverains de ces pays à ordonner à tous les navigateurs et agens quelconques de s'enquérir de toutes les manières possibles du sort des frégates française la *Boussole* et l'*Astrolabe* que commandait M. de La Pérouse, etc., etc. Conformément à cette invitation et d'après l'impulsion de mon cœur, je vais avoir l'honneur de vous soumettre, pour être mis sous les yeux de l'honorable vice-président en conseil, les renseignemens que je possède sur ce sujet, dans l'espoir que mon rapport sera communiqué à l'agent français accrédité dans ce pays, afin que des mesures soient prises pour obtenir la solution d'un doute qui existe depuis si long-tems, et rendre à leur patrie quelques-uns des hommes des équipages des deux frégates françaises qui, ainsi que j'ai tout lieu de le croire, existent encore dans une des îles de l'Océan Pacifique. Permettez-moi de commencer par déclarer que je n'avancerai rien que ce que je sois parfaitement en mesure d'appuyer sur les preuves les plus évidentes.

Pour me faire comprendre clairement, il est nécessaire que je fasse remonter mon récit jusqu'à l'année 1813, et je réclame votre indulgence en même tems que votre attention, parce que je crains d'être un peu long et peut-être ennuyeux.

En septembre 1813, j'étais officier sur un navire du Bengale, le *Hunter*, capitaine Robson, parti de Calcutta pour un voyage à la Nouvelle-Galles du Sud, les îles Fidji (ou plus correctement Biti) et Canton.

Pendant notre séjour aux Fidji, nous découvrîmes que plusieurs Européens y résidaient. Quelques-uns y avaient fait naufrage, d'autres avaient déserté ou avaient été congédiés de navires qui avaient touché à ces îles avant notre arrivée. Nous employâmes ces hommes dans les canots du navire à transporter à bord les objets qui devaient former notre cargaison, savoir : des biches de mer, du bois de Sandal et d'au-

tres productions de ces îles. Malheureusement il s'éleva une querelle avec les naturels d'un village appelée Vilear, situé sur la côte de Sandal. Il s'ensuivit, le 7 septembre, une rixe dans laquelle tous les Européens qui se trouvaient à terre furent tués à l'exception de moi, d'un nommé Martin Bushart, natif de Stettin, en Prusse, qui résidait dans ces îles, et de William Wilson, un des hommes de notre équipage. Pour les détails de cette affaire et les moyens à l'aide desquels nous échappâmes au massacre, je me réfère à la *Gazette du gouvernement de Calcutta* du 6 février 1817. Martin Bushart et un Lascar, que nous avions également trouvé aux îles Fidji, se réfugièrent à bord du *Hunter*, et comme ils eussent certainement été massacrés, si nous les eussions renvoyés dans ces îles, le capitaine Robson accueillit leur prière de les emmener et de les débarquer à la première terre que nous rencontrerions sur notre route pour Canton.

Nous partîmes des Fidji le 12 septembre, et le 20, nous découvrîmes une terre qui se trouva être l'île de Tucopia, située par 12° 15′ de latitude sud et 169° de longitude est de Greenwich. Cette île porte le nom de Barwell sur nos cartes, mais les naturels la nomment Tucopia. Le Prussien et son épouse, femme des Fidji, et le Lascar qu'il avait amenés avec lui, demandèrent à être débarqués sur cette île. Nous les y laissâmes et nous poursuivîmes notre route.

Le 13 mai 1826, le *Saint-Patrick*, dont j'étais propriétaire et capitaine et qui se rendait de Valparaiso à Pondichéry, passa en vue de Tucopia. La curiosité ainsi que l'affection pour un ancien compagnon de péril me portèrent à mettre en panne au large de l'île, dans la vue de m'assurer si les personnes que j'y avais débarquées en 1813 existaient encore. Une pirogue partie de l'île ne tarda pas arriver le long du bord; le Lascar était dans cette embarcation. Une seconde pirogue

m'amena le Prussien Martin Bushart. Tous deux étaient en bonne santé, et témoignèrent une joie extrême de me revoir. Ils m'apprirent que les naturels les avaient bien reçus et qu'ils vivaient d'une manière très-confortable parmi eux ; que, depuis leur débarquement jusqu'à environ un an avant mon arrivée, aucun navire n'avait passé à vue de l'île, mais qu'alors deux baleiniers anglais étaient venus successivement pêcher dans les environs. Le Lasca ravait apporté une poignée d'épée en argent qu'il troqua avec un de mes hommes contre quelques hameçons. Je demandai au Prussien d'où provenait cet objet. Il me répondit qu'à son arrivée dans l'île, il avait vu en la possession des naturels cette poignée d'épée, plusieurs chaînes de haubans, un grand nombre de chevilles de fer, cinq haches, le manche d'une fourchette d'argent, quelques couteaux, des tasses à thé, des verres et des bouteilles, une cuiller d'argent, marquée d'un chiffre surmonté d'une couronne, et une épée, tous objets de fabrique française. Il ajoûta qu'aussitôt qu'il eut acquis une connaissance suffisante de la langue du pays, il demanda aux naturels comment ils s'étaient procuré ces objets, attendu qu'ils disaient que le *Hunter* était le premier navire avec lequel ils avaient communiqué. Ceux-ci répondirent que, sous le vent de Tucopia et à deux journées de route à la voile avec leurs pirogues, se trouvait un groupe considérable d'îles nommées Malicolo, où ils faisaient de fréquens voyages, et qu'ils avaient reçu ces objets des insulaires de Malicolo qui avaient en leur possession un grand nombre d'articles semblables.

En examinant la poignée d'épée, je crus y découvrir les initiales du nom de La Pérouse, ce qui me fit naître des soupçons et me porta à pousser mes questions aussi loin que possible. Par l'intermédiaire de Bushart et du Lascar, j'interrogeai quelques-uns des insulaires sur la manière dont leurs

voisins avaient pu se procurer tous les objets en argent et en fer qu'ils possédaient. Ils me répondirent que les naturels de Malicolo racontaient que, bien des années auparavant, deux grands vaisseaux étaient arrivés près de leurs îles ; qu'ils avaient jeté l'ancre, l'un à l'île de Whanou et l'autre à l'île de Paiou, peu éloignées l'une de l'autre. Quelque tems après qu'ils avaient mouillé, et avant qu'ils eussent eu aucune communication avec la terre, une tempête s'était élevée et avait poussé les deux vaisseaux à la côte. Celui qui avait jeté l'ancre à Whanou échoua sur les roches. Les naturels se portèrent alors en foule au bord de la mer, armés de massues, de lances et d'arcs, et lancèrent quelques flèches à bord du vaisseau. L'équipage riposta par des coups de canon et de fusil et tua plusieurs sauvages. Le vaisseau, battu par les vagues et continuant de heurter contre les roches, fut bientôt mis en pièces. Quelques hommes de l'équipage se jetèrent dans les canots et furent poussés par le vent à la côte, où en débarquant ils furent tués jusqu'au dernier par les sauvages. D'autres, qui s'étaient jetés à la nage, ne gagnèrent la terre que pour partager le sort de leurs compagnons ; de sorte que pas un seul homme de ce vaisseau n'échappa à la mort.

Le vaisseau qui échoua à Paiou fut jeté sur une plage de sable. Les naturels accoururent et lancèrent leurs flèches sur ce navire comme ils avaient fait sur l'autre ; mais les gens de l'équipage eurent la prudence de ne pas répondre par les armes à cette agression. Au contraire, ils montrèrent aux assaillans des haches, de la verroterie et d'autres bagatelles comme offrandes de paix, et ceux-ci cessèrent les hostilités. Aussitôt que le vent eut un peu diminué, un vieillard poussa au large dans une pirogue et aborda le vaisseau. C'était un des chefs du pays. Il fut reçu avec des caresses et on lui offrit des présens qu'il accepta. Il revint à terre, apaisa ses compa-

triotes et les assura que les gens du vaisseau étaient des hommes bons et affables ; sur quoi plusieurs naturels se rendirent à bord où il leur fut offert à tous des présens. Bientôt ils apportèrent en retour à l'équipage des ignames, des volailles, des bananes, des cocos, des porcs, etc., et la confiance se trouva établie de part et d'autre.

L'équipage du vaisseau se trouva obligé de l'abandonner. Les hommes blancs descendirent à terre apportant avec eux une grande partie de leurs provisions. Ils restèrent quelque tems dans l'île, et bâtirent un petit vaisseau avec les débris du grand. Aussitôt que le petit bâtiment fut prêt à mettre à la voile, il partit avec autant d'hommes qu'il en put convenablement porter, après avoir été approvisionné de vivres frais en abondance par les insulaires. Le commandant promit aux hommes qu'il laissait dans l'île de revenir promptement les chercher, et d'apporter en même tems des présens pour les naturels ; mais jamais les insulaires n'entendirent parler de ce petit bâtiment ni de ceux qui le montaient. Les hommes de l'équipage demeurés dans l'île se partagèrent entre les divers chefs auprès de qui ils résidèrent jusqu'à leur mort. Il leur avait été laissé, par leurs camarades, des fusils et de la poudre, et ces objets les mirent à même de rendre de grands services à leurs amis dans les batailles avec les naturels des îles voisines.

Les Tucopiens assurèrent qu'un grand nombre des objets qui avaient été tirés des vaisseaux en question existaient encore en bon état dans les îles. Environ sept mois avant que je touchasse à Tucopia, une pirogue était revenue de Whanou, apportant deux grandes chaînes de hauban et une cheville de fer d'environ quatre pieds de long. Je parlai à quelques-uns des hommes de la pirogue qui avait fait le dernier voyage à Malicolo. Ils me dirent qu'il restait encore dans les

îles une grande quantité d'objets en fer provenant des vaisseaux naufragés. Ceux qu'avait vus Martin Bushart étaient considérablement oxidés. J'appris avec regret que la seule cuiller d'argent qu'on eût apportée à Tucopia avait été déformée par Bushart afin d'en faire des anneaux et d'autres ornemens pour les femmes.

J'ai actuellement en ma possession la poignée d'épée et un des anneaux faits avec la cuiller.

Le Prussien ne s'était jamais hasardé à faire un voyage à Malicolo avec les Tucopiens, mais le Lascar y était allé une fois ou deux. Il affirma qu'il avait vu à Paiou deux Européens qui parlaient la langue des insulaires, et qu'il avait conversé avec eux. C'étaient des vieillards qui lui dirent avoir fait naufrage plusieurs années auparavant dans un des vaisseaux dont ils lui montrèrent les débris. Ils lui dirent aussi qu'aucun vaisseau n'avait touché aux îles Malicolo depuis qu'ils y étaient; que la plupart de leurs camarades étaient morts, mais qu'ayant été disséminés dans les diverses îles, ils ne pouvaient dire précisément combien d'entre eux étaient encore vivans. Je pourrais rapporter d'autres détails des conversations que j'ai eues avec le Lascar et les insulaires, et qui me paraissent corroborer leurs assertions; mais je néglige de le faire craignant déjà d'avoir lassé votre patience.

En apprenant tant de circonstances tendantes toutes à confirmer les soupçons que j'avais conçus du moment que j'avais vu la poignée d'épée avec le chiffre, je résolus de me rendre aussi promptement que possible aux îles Malicolo, d'examiner moi-même les débris des vaisseaux, et, s'il était possible, d'emmener les deux hommes dont parlait le Lascar, et qui, disait-il, étaient français. Dans cette vue, je l'invitai à m'accompagner. Je craignis qu'il ne me refusât, et mes craintes se réalisèrent. Il me dit qu'il était marié dans l'île et y vivait

paisiblement, que son intention était d'y demeurer toute sa vie. Promesses, prières, menaces, rien ne put le faire changer de résolution. J'allai jusqu'à m'engager à le ramener moi-même à Tucopia, mais il ne voulut pas m'écouter. Le Prussien, au contraire, était fatigué de la vie sauvage qu'il avait menée depuis quatorze ans, et désirait rester avec moi. J'y consentis de bon cœur. Je réussis, en outre, à déterminer un Tucopien à m'accompagner. L'un de ces deux hommes est encore à bord de mon bâtiment, et se présentera, si on le juge à propos, pour certifier le rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre.

Nous partîmes de Tucopia le 13 mai, et nous arrivâmes près des îles Malicolo au bout de deux jours. Malheureusement nous y fûmes pris d'un calme qui dura sept jours. A cette époque mes vivres étaient presque épuisés, et il n'y avait pas moyen de se procurer à Tucopia ni viande ni autre nourriture animale. Nous vivions principalement de patates et de bananes de la Nouvelle-Zélande. D'un autre côté, mon bâtiment faisait beaucoup d'eau, par suite d'une longue navigation, et j'avais à bord une personne intéressée dans la cargaison, qui avait éprouvé du mécontentement de ce que je m'étais arrêté à ces îles, et m'avait souvent fait des représentations sur ce qu'elle regardait comme des retards inutiles. Toutes ces raisons me déterminèrent, quoique avec la plus grande répugnance et le plus grand regret, à profiter d'une brise qui vint à s'élever et à continuer ma route; avec l'aide du Tout-Puissant, je suis arrivé dans ce port, non sans beaucoup de peines à cause des voies d'eau de mon bâtiment.

Je viens, Monsieur, de vous faire un exposé simple et sincère des faits tels qu'ils sont venus à ma connaissance, et j'espère que vous m'excuserez s'il vous paraît renfermer quelque chose de contraire aux formes et à l'étiquette. Depuis mon

enfance j'ai toujours hanté la mer ; il est par conséquent superflu de dire que je ne saurais guère orner une histoire. Celle-ci a du moins la vérité pour ornement, et je me flatte que les renseignemens que j'apporte ne seront pas sans intérêt pour l'Europe savante, et particulièrement pour la nation française.

Maintenant, Monsieur, j'offre mes services pour aller chercher les individus qu'on disait exister aux îles Malicolo, et qui, je le crois fermement, appartenaient à l'équipage de l'une des deux frégates que commandait le comte de La Pérouse. Je pense que la connaissance que j'ai des îles de la mer du Sud pourrait être utile au succès de cette mission. J'ai fait pendant dix-huit ans le commerce dans cette mer et je parle couramment le langage de la plupart des îles connues et fréquentées. Indépendamment de cela, ayant le Prussien avec moi, son assistance serait d'une éminente utilité. Si donc les autorités françaises, dans ce pays, jugeaient à propos de m'employer, j'entreprendrais volontiers cette expédition. Toutefois je crois devoir déclarer positivement et solennellement qu'en présentant l'exposé ci-dessus je ne suis mu par l'espoir d'obtenir aucune récompense pécuniaire. Quelque chose qui arrive, je retournerai aux îles en question s'il m'est possible ; je ramènerai les Européens, s'ils sont encore vivans, et je recueillerai des détails plus exacts relativement aux bâtimens naufragés.

Je termine, Monsieur, en vous remerciant par avance de la complaisance que vous aurez mise à me suivre dans les longs détails où j'ai cru nécessaire d'entrer, et vous prie de me croire

Votre, etc. PETER DILLON.

Calcutta, le 19 septembre 1826.

En réponse à la lettre ci dessus, M. Lushington m'invita à une conférence verbale. Je me plais à déclarer qu'il partagea toutes mes idées relativement à une tentative pour ramener des îles Mannicolo les Français qui avaient survécu au naufrage.

J'étais alors sur le point de partir pour l'Amérique du sud, à bord de mon navire le *Saint-Patrick*. Il me fut proposé de toucher, à mon retour, aux îles Mannicolo et d'en ramener toute personne que j'y trouverais ayant appartenu aux frégates françaises, ce à quoi je consentis; mais, quelques jours après, voyant que je ne pouvais mettre à la voile qu'au bout d'un certain tems, j'écrivis de nouveau, en ces termes, à M. Lushington :

Monsieur, d'après l'entretien que j'ai eu avec vous, il y a quelques jours, relativement à l'infortuné comte de La Pérouse, je prends la liberté de vous informer qu'il n'est pas probable que je fasse d'ici à long-tems un nouveau voyage à l'Amérique du sud; je ne puis par conséquent être immédiatement utile aux hommes encore existans parmi ceux qui ont échappé au naufrage des deux frégates françaises. Toutefois j'espère que, dans l'intérêt des sciences et de l'humanité, on prendra quelques mesures pour aller à leur secours. Une telle occasion ne se présentera peut-être jamais. Il y a le Prussien Bushart, mentionné dans ma première lettre, qui parle la langue de Tucopia et pourrait déterminer quelques-uns des naturels de cette île à accompagner la personne qu'on enverrait à Mannicolo, et, par le moyen de ces hommes, on pourrait, au pis aller, apprendre tout ce qu'il est nécessaire

de connaître relativement au naufrage, dans le cas où les deux Français vus par le Lascar seraient morts.

Maintenant permettez que je vous soumette la proposition suivante :

Mon bâtiment, le *Saint-Patrick*, avant d'aller à la mer, a besoin d'entrer dans le bassin et d'être réparé. Si les autorités d'ici jugeaient convenable de se charger des frais de réparation et d'armement, je me rendrais ensuite directement aux îles Mannicolo, je procurerais l'assistance nécessaire aux survivans des deux équipages français, et, par l'entremise du Prussien et des Tucopiens, je recueillerais tous les détails relatifs au naufrage.

Pour garantir au gouvernement le recouvrement des avances qu'il aurait faites, je passerais un contrat à la grosse qui en imputerait le montant sur les corps et quille; et en outre, je ferais assurer à son nom le même montant, principal et intérêts. Tout en remplissant ma mission à l'égard des restes des équipages français, je pourrais me procurer une cargaison d'esparres, d'écailles de tortue et d'autres objets utiles ou curieux qui me mettraient à même, lors de mon retour, de rembourser la somme censée prise à la grosse, et je me confierais entièrement à l'honneur du gouvernement français pour la rémunération de mes services.

Si le gouvernement de Calcutta n'approuvait pas le plan ci-dessus, je lui soumettrais celui ci-après :

Que le gouvernement mette à ma disposition un des bateaux pilotes du Bengale, équipé en hommes et armé comme je l'indiquerai, et je ferai le voyage en suivant ses ordres, me reposant toujours sur l'honneur du gouvernement français, et sur les dispositions du décret de l'assemblée nationale en date du 9 février 1791, pour ce qu'on jugera convenable de m'ac-

corder comme récompense de mes services dans cette occasion.

J'ai l'honneur d'être, etc. PETER DILLON.

Calcutta, le 10 octobre 1826.

En réponse à cette lettre, je reçus un billet de M. S. Fraser, remplaçant momentanément dans les fonctions de secrétaire du gouvernement M. Lushington qui était allé à la mer pour rétablir sa santé. L'absence de ce dernier me causa d'abord quelque inquiétude, parce qu'il m'avait paru sincèrement et vivement disposé à appuyer mes propositions; mais j'eus le bonheur de trouver dans son successeur, M. George Swinton, et dans M. E. Molony, autre secrétaire du gouvernement, deux fermes appuis et deux amis qui me procurèrent toute l'assistance possible. Le billet dont je viens de parler était ainsi conçu:

AU CAPITAINE P. DILLON.

Monsieur, j'ai ordre d'accuser réception de votre lettre du 10 courant, et, en réponse, de vous informer que le très-honorable vice-président, avec l'avis du conseil, est entièrement disposé à vous seconder dans l'exécution de vos vues généreuses et humaines pour secourir les survivans de l'équipage du comte de La Pérouse; mais, avant de prononcer sur les mesures à prendre, il a renvoyé votre lettre au conseil de marine, afin d'en obtenir un rapport sur les dépenses probables de la réparation de votre bâtiment, et sur la question de savoir jusqu'à quel point le contrat à la grosse et l'assurance offerts par vous peuvent être considérés comme une

garantie suffisante du remboursement des sommes que le gouvernement pourrait avancer sur votre demande.

Je suis, etc. S. Fraser,

F. F. de secrétaire du gouvernement

Chambre du conseil, le 12 octobre 1826.

Après avoir reçu cette réponse, je fus jusqu'au 25 du même mois sans entendre parler de l'affaire. Ce jour-là, M. Sargent, l'un des membres du conseil de marine, m'informa que M. Seppings, inspecteur des constructions navales pour l'honorable compagnie des Indes, avait examiné mon bâtiment et statué, dans son rapport, que les dépenses de réparation et d'armement s'élèverait probablement à 40,000 roupies, et qu'après cela le bâtiment serait tout-à-fait impropre au service de l'honorable compagnie, à cause de ses grandes dimensions et de son tirant d'eau considérable. Je fus étonné de ce rapport, sachant que mon navire était d'une belle forme, parfaitement sain et avait été construit avec le bois presque éternel du Paraguay. N'ignorant pas qu'il n'y avait point à appeler de l'arrêt de M. Seppings, je n'insistai pas davantage sur la proposition d'employer mon propre navire, bien que je susse parfaitement que les frais d'armement et d'expédition d'un des bâtimens de la compagnie s'élèveraient au moins à un *lac* et demi de roupies. M. Sargent me demanda alors si je ferais quelque difficulté pour aller à Man-

nicolo sur le *Ternate*, vaisseau de la compagnie qui était alors à Rangoon, ajoutant que le commandant de ce vaisseau serait mis sous mes ordres. Je répondis que je n'avais aucune objection à faire. M. Sargent me dit alors que le désir du très-honorable vice-président, lord Combermère, était que je fusse expédié aussitôt que possible, et qu'un bâtiment à vapeur du gouvernement allait partir pour Rangoon dans quelques jours, et que, par conséquent, il était nécessaire que je me tinsse prêt à partir sur ce bâtiment avec mes interprètes et mes Indiens, pour aller rejoindre le *Ternate*, et mettre à la voile pour les îles Mannicolo.

Le premier mercredi de novembre je fus invité par M. Horace Hayman Wilson, secrétaire de la société asiatique, à l'accompagner à une séance de cette société savante; j'acceptai cette invitation. En entrant dans la salle, je fus présenté à plusieurs des membres. Avant la clôture de la séance, le colonel Bryant, l'un des membres qui étaient assis à mes côtés, entra en conversation avec moi touchant mes voyages aux îles de la mer du Sud, et me dit qu'il attachait une grande importance à mon rapport sur la perte de la *Boussole* et de *l'Astrolabe*. Il ajouta qu'en qualité de membre de la société asiatique, laquelle avait été formée pour contribuer à répandre les sciences dans cette partie du monde, il considérait comme un devoir pour lui de proposer à l'as-

semblée qu'il fût envoyée une députation de ses membres auprès du vice-président du gouvernement, pour recommander que l'on prît quelque mesure afin de secourir les survivans de l'expédition du comte de La Pérouse et de les ramener de l'île où l'on supposait qu'ils avaient fait naufrage. Il dit encore que, comme l'expédition du comte de La Pérouse avait eu pour objet le progrès des sciences, et par conséquent l'avantage de tout le genre humain, lui ou ceux de ses compagnons qui auraient survécu auraient de grands droits à la considération de la société asiatique.

Une motion fut effectivement faite et approuvée à l'unanimité par l'assemblée. L'honorable John Harrington, président de la société et l'un des membres du conseil suprême, annonça, dans sa réponse à la proposition, qu'il avait appris que l'on se disposait, par ordre du président transmis au conseil de marine, à m'expédier à Mannicolo de la manière proposée par M. Sargent. Toutefois il déclara qu'il appuierait la motion. Un des membres présens dit que ce serait pour lui un grand plaisir que de m'accompagner à Mannicolo, parce qu'il avait un goût extrême pour les recherches scientifiques. Le colonel Bryant, à qui je demandai quel était le nom de cette personne, m'apprit que c'était le docteur Robert Tytler, auteur de divers écrits et entre autres d'un ouvrage sur le cholera morbus.

Le lendemain, le docteur Tytler vint me trouver aux salles de vente. Nous parlâmes ensemble de l'affaire relative à La Pérouse. Il me dit alors qu'il avait un grand désir de connaître des îles de la mer du Sud et leurs productions; que, d'un autre côté, il avait à cœur de quitter Calcutta pour dix ou douze mois, parce qu'il était persécuté par les autorités publiques à cause de l'esprit d'indépendance avec lequel il avait signalé, par la voie des gazettes, la conduite criminelle (ce sont ses propres termes) de l'administration de l'armée pendant la dernière guerre avec les Birmans, où des milliers de sujets de Sa Majesté avaient péri, disait-il, par suite des mesures adoptées par cette administration. Il me dit encore qu'il était placé dans une situation pareille vis-à-vis des membres du conseil de marine, parce qu'il avait dévoilé l'acte d'inhumanité qu'ils avaient commis, en envoyant à Arracan, pour le service des malades et des blessés, un bâtiment qui faisait tant d'eau que ce fut avec la plus grande difficulté qu'on l'empêcha de couler. Son éloquence et le récit touchant qu'il me fit de sa situation produisirent un tel effet sur moi, que je m'imaginai réellement voir en lui un patriote persécuté. En conséquence, je lui promis d'employer toute mon influence pour le faire attacher à l'expédition en qualité de chirurgien, et je lui recommandai d'écrire au gouvernement pour témoigner le désir de m'accom-

pagner, afin que mes amis et moi nous pussions agir en sa faveur. On verra plus loin comment je fus payé de retour pour cet acte de bienveillance.

Ayant annoncé à un de mes amis, qui occupait un poste élevé dans l'administration civile, mon intention d'emmener le docteur Tytler, il me dit : « Vous feriez beaucoup mieux de vous passer de lui. Il n'a jamais été placé sous le commandement de qui que ce fût sans chercher à le calomnier et à le perdre ; il est d'un caractère méchant et vous en éprouverez les effets avant votre retour. » Je suis fâché de dire que cette prédiction ne tarda pas à se vérifier.

Je fus encore quelques jours sans entendre parler de l'expédition. Enfin, le samedi 11 novembre, M. Sargent me fit mander et me dit que le bâtiment à vapeur ne serait pas prêt d'ici à très-long-tems et qu'il y aurait une grande difficulté à trouver à Rangoon de quoi ravitailler le *Ternate* pour un aussi long voyage ; qu'en outre l'équipage européen de ce vaisseau était engagé pour servir dans l'Inde et refuserait peut-être de faire campagne dans des parages aussi éloignés ; et qu'en conséquence il me conseillait de prendre le commandement du vaisseau de la compagnie *la Recherche* (Research), qui venait d'arriver de la rivière de Rangoon et de partir avec ce vaisseau pour Mannicolo. J'acquiesçai à cette proposition. Il me pria ensuite de dresser un

état des individus de toutes classes qui devaient composer mon équipage, parce que nous arrangerions sur-le-champ cette partie de l'affaire.

Je demandai, entre autres choses, qu'on attachât à l'expédition un chirurgien, un naturaliste, un dessinateur et un botaniste, dans le but d'obtenir toutes les connaissances possibles sur la constitution physique de ces îles jusqu'alors inconnues aux Européens et sur le caractère de leurs habitans. Je dis à ce sujet que si l'on pouvait me procurer une personne telle que le docteur Wallich (médecin attaché au jardin botanique de la compagnie), qui fût versé à la fois dans la chirurgie, l'histoire naturelle et la botanique, ce serait une grande économie. Je me hasardai alors à proposer mon nouvel ami le docteur Tytler, attendu qu'il m'avait donné à entendre qu'il avait une connaissance parfaite de toutes les parties en question. Il prétendait en effet posséder toutes espèces de sciences humaines et divines, et cela à aussi juste titre que celles pour lesquelles je l'avais cautionné; c'est ce dont je ne fus pas long-tems à m'apercevoir.

Le 16 novembre, je reçus de M. E. Molony, faisant fonction de secrétaire du gouvernement, la lettre ci-dessous avec les trois pièces qui la suivent.

AU CAPITAINE P. DILLON.

Monsieur, par suite de la lettre à vous adressée, le 12 du

mois dernier, par M. Fraser, j'ai ordre de vous informer que le très-honorable vice-président, en conseil, a bien voulu décider aujourd'hui que le vaisseau de l'honorable compagnie *The Research* serait placé sous votre commandement pour vous mettre à même de vous transporter aux îles Mannicolo, dans l'objet d'obtenir des renseignemens exacts et complets relativement au naufrage des deux vaisseaux mentionnés dans votre rapport du 19 septembre dernier, et que vous regardez, d'après des conjectures très-probables, comme étant les deux frégates françaises commandées par le comte de La Pérouse, dont le sort n'a point été connu jusqu'ici avec certitude.

J'ai pareillement ordre de vous transmettre pour votre instruction et direction, copie d'une décision prise aujourd'hui par le gouvernement, pièce dans laquelle vous trouverez plus particulièrement détaillés les objets qu'il a eus en vue en préparant l'expédition dont on vous a confié le commandement. Vous recevrez, ci-jointes également, copies des lettres qui ont été adressées aujourd'hui par ordre du gouvernement au conseil de marine et au docteur Tytler.

Vous voudrez bien vous mettre en communication avec le conseil de marine, au nom duquel vous recevrez les instructions ultérieures qui pourront être nécessaires pour vous diriger dans l'accomplissement de la mission qui vous est confiée. Il ne me reste plus qu'à vous témoigner la confiance qu'a le gouvernement que, par votre zèle et votre activité, vous ne négligerez rien pour atteindre le but de votre entreprise, et aussi l'espérance que vos efforts seront couronnés d'un succès complet.

Je suis, etc. E. Molony.

F. F. de secrétaire du gouvernement.

Chambre du conseil, le 16 novembre 1826.

Extrait des actes du très-honorable vice-président en conseil, à la date du 16 *novembre* 1826.

Après lecture et enregistrement d'une lettre du secrétaire de la société asiatique, en date du 4 courant, d'une lettre du docteur R. Tytler, en date du 6, et d'une lettre du conseil de marine, datée du 13, et lecture nouvelle des actes des 12 et 24 du mois dernier, au sujet de la proposition adressée au gouvernement par le capitaine Dillon de se rendre aux îles Mannicolo à la recherche des survivans de l'expédition du comte de La Pérouse; *décidé* les points suivans :

1. Après un mûr examen de toutes les circonstances exposées dans la correspondance ci-dessus mentionnée, le vice-président en conseil est convaincu que les faits qui ont été mis sous les yeux du gouvernement par le capitaine Dillon sont suffisans pour justifier l'espérance d'obtenir, si l'on prend à cet effet des mesures convenables, quelques renseignemens certains sur la perte des frégates françaises la *Boussole* et l'*Astrolabe* que commandait le célèbre comte de La Pérouse, dont le sort, nonobstant les actives recherches qui ont eu lieu depuis près de quarante ans, n'a jamais été connu.

2. Les faits contenus dans le rapport du capitaine Dillon paraissent avoir été vérifiés avec exactitude. Ils présentent par eux-mêmes un motif raisonnable de conclure que les frégates de M. de La Pérouse se sont perdues aux îles Mannicolo; en ce qu'il n'y a rien dans ces faits, soit pour la date, soit pour la position géographique, qui ne puisse se rapporter avec les dernières nouvelles reçues concernant la route suivie par La Pérouse; il paraît, en outre, que la poignée d'épée que possède le capitaine Dillon a été examinée par les officiers au service de France qui la regardent comme étant

clairement de la forme et de l'espèce de celles que portaient les officiers de la marine française à l'époque où l'on suppose que le comte de La Pérouse a fait naufrage. Ils concluent également, d'après l'examen du chiffre gravé sur cette poignée et qui paraît correspondre aux initiales de cet infortuné commandant, qu'il est probable que l'épée lui appartenait.

3. Il paraît encore, d'après les témoignages produits par le capitaine Dillon, qu'il est probable que quelques-uns des hommes ayant fait partie de l'équipage des bâtimens naufragés (que ce soient en effet ceux de La Pérouse ou d'autres) existent encore.

4. Prenant en considération les circonstances ci-dessus mentionnées, le désir qu'ont exprimé les autorités françaises à Chandernagor que les recherches soient poursuivies, et enfin le vif intérêt que le sort de La Pérouse a toujours excité en Europe, sa seigneurie le vice-président, en conseil, ne peut douter que l'honorable cour des directeurs approuvera pleinement toutes mesures qui, étant basées sur des informations aussi plausibles et promettant autant de succès, auront été adoptés par le gouvernement de ce pays, pour tâcher de s'assurer du sort des deux frégates françaises et découvrir et rendre à leur patrie ceux des gens de l'équipage qui pourraient avoir survécu.

5. Conséquemment, sa seigneurie, en conseil, décide, d'après la recommandation du conseil de marine, que le vaisseau de l'honorable compagnie *The Research* sera immédiatement équipé de la manière recommandée par ledit conseil, et placé sous le commandement du capitaine Dillon, lequel se rendra avec ce vaisseau aux îles Mannicolo, par la route et suivant les instructions qui lui seront tracées, et s'efforcera, de toutes les manières possibles, d'acquérir une connaissance pleine et entière de toutes les circonstances relatives à la perte

des deux bâtimens dont il est fait mention dans son rapport, ainsi que de découvrir tout individu de l'équipage de ces bâtimens qui pourrait encore exister.

6. Le conseil de marine sera invité à préparer et soumettre à l'approbation du gouvernement un projet d'instructions pour le capitaine Dillon. D'après la longue expérience que ce capitaine a acquise des mœurs et coutumes des insulaires de la mer du Sud, il est évident qu'on doit laisser beaucoup de choses à sa discrétion, et sa seigneurie le vice-président, en conseil, ne doute pas que sa conduite, dans l'exécution de l'importante mission qui lui est confiée, sera marquée par toute la prudence possible, sans nuire au zèle et à l'énergie que cette mission doit exiger.

7. Le vice-président, en conseil, partage pleinement l'opinion du conseil de marine, pour qu'il soit attaché à l'expédition, en qualité de naturaliste et de botaniste, une personne capable de pratiquer l'art de guérir et d'assister sous ce rapport tous les individus qui en font partie; et conséquemment il a plu à sa seigneurie, en conseil, de décider que le docteur R. Tytler, chirurgien de l'honorable compagnie qui, avec un esprit d'entreprise qui lui fait considérablement d'honneur, a offert volontairement ses services dans cette occasion, soit attaché à l'expédition dans la qualité sus-mentionnée.

8. Le capitaine Dillon, en qualité de commandant de l'expédition, aura naturellement le choix et la direction de toutes les mesures qui doivent être adoptées après que le *Research* sera arrivé à sa destination. Il n'y a pas de doute que les doubles fonctions du commandement du vaisseau et de la direction des communications avec les naturels des îles n'occupent pleinement l'attention et le tems du capitaine Dillon; c'est pourquoi, en outre de la tenue du journal relatif à tout ce qui concerne la minéralogie, la botanique et en général les

sciences naturelles, il a plu à sa seigneurie, en conseil, d'imposer au docteur Tytler le devoir de tenir un journal séparé et complet de toutes les occurrences et de tous les renseignemens qui auront rapport à l'objet principal de l'expédition, et sa seigneurie est persuadée que cette tâche additionnelle sera acceptée avec plaisir et exécutée avec zèle par le docteur Tytler.

9. Le conseil de marine sera invité à soumettre à l'approbation du gouvernement le choix d'une personne propre à être attachée à l'expédition en qualité de dessinateur, indiquant en même tems les émolumens et allocations diverses qu'il conviendrait d'accorder à cette personne.

10. Prenant en considération l'intérêt que les agens du gouvernement français dans l'Inde doivent prendre à l'expédition actuelle, il a plu encore à sa seigneurie, en conseil, de décider qu'il serait écrit au chef des établissemens français dans ce pays pour lui demander s'il ne désirerait pas qu'une personne de sa nation accompagnât l'expédition. Dans le cas où une personne serait désignée pour cet objet, sa seigneurie ordonnera qu'elle soit convenablement traitée à bord du *Research*.

11. Le conseil de marine est autorisé à correspondre et à communiquer avec le capitaine Dillon pour tout ce qui regarde l'exécution des mesures prescrites, et à prendre immédiatement toutes les dispositions pour armer et équiper le *Research*, et le pourvoir d'armes et de provisions de guerre et de bouche de la manière que ledit conseil jugera nécessaire. Sa seigneurie, en conseil, considérant l'espace de tems pendant lequel le capitaine Dillon sera employé au service dont il s'agit (probablement huit ou dix mois), autorise le paiement de la somme de 6,000 roupies proposée par le conseil comme émolumens pour les services du capitaine, de laquelle somme

le conseil est autorisé à lui avancer sur-le-champ la moitié. Le conseil est pareillement autorisé à attacher à l'expédition les individus mentionnés dans le dernier paragraphe de sa lettre du 23 courant, et à leur allouer la paie spécifiée dans le même paragraphe.

12. Sa seigneurie, en conseil, ordonne encore que le conseil de marine réclame du capitaine Dillon un état détaillé des articles qu'il juge convenable d'emporter soit pour servir à faire des présens aux naturels de Mannicolo, soit pour être échangés contre des provisions, soit pour être employés de tout autre manière à faciliter le succès de l'expédition. Ces articles seront comme de raison choisis par le capitaine Dillon, et le conseil de marine est autorisé à dépenser pour leur achat une somme de 2,000 roupies

13. Sa seigneurie, en conseil, a bien voulu allouer au docteur Tytler un traitement de 800 roupies par mois pour lui tenir lieu de toute solde et allocations auxquelles il aurait droit comme chirurgien militaire; ledit traitement courant du 1er du mois prochain.

A M. G. Chester et aux membres du conseil de la marine.

Messieurs, j'ai ordre du très-honorable vice-président en conseil d'accuser réception de votre lettre en date du 13 courant, et, en réponse, de vous adresser la copie ci-jointe d'une décision prise aujourd'hui par le gouvernement, au sujet de l'expédition qui doit être commandée par le capitaine Dillon.

Vous êtes invités à prendre des mesures pour assurer, sous le plus bref délai, l'exécution des ordres contenus dans cette décision, et à soumettre au gouvernement, aussi promptement que possible, le projet d'instructions mentionné dans le

sixième article. En dressant ce projet vous ne perdrez pas de vue que le commandement de l'expédition est entièrement confié au capitaine Dillon, et que toutes les personnes qui en font partie, à quelque titre que ce soit, sont placées sans distinction sous ses ordres. Ces instructions doivent pareillement contenir l'injonction positive au capitaine Dillon d'éviter tous délais qui pourront être évités sans nuire à l'objet en vue, et de revenir directement, et avec toute la célérité possible, dans ce port, après avoir rempli, aux îles Mannicolo, la mission qui lui a été confiée.

En présentant à l'approbation du gouvernement le choix que vous avez fait d'une personne pour accompagner l'expédition en qualité de dessinateur, vous êtes invités à spécifier la nature des fonctions que vous entendez que cette personne remplisse à bord pour y être utilement employée, et à préparer pour sa direction telles instructions que vous jugerez convenables.

En ce qui touche au onzième article, par lequel vous êtes autorisé, de concert avec le capitaine Dillon, à lui procurer les articles qu'il pourra juger nécessaires pour offrir en présens aux naturels de Mannicolo, ou faire des trocs avec eux, et jusqu'à la concurrence de 2,000 roupies, j'ai ordre de vous faire savoir que, si le capitaine Dillon juge convenable d'emporter pour cet objet un certain nombre de fusils, ou d'autres menues armes et des munitions, il sera vraisemblalement possible de fournir ces objets de l'arsenal, sur votre demande adressée à l'autorité militaire.

En considération des fonctions attribuées au docteur Tytler, dans l'acte ci-joint, vous voudrez bien prendre des mesures pour qu'il soit convenablement traité à bord du *Research*. Le docteur Tytler mangera, comme de raison, à la table du capitaine Dillon, et vous êtes invité à tenir compte de cette

disposition en ordonnant l'équipement et l'approvisionnement du vaisseau.

J'ai l'honneur, etc. E. MOLONY.

F. F. de secrétaire du gouvernement.

Chambre du conseil, le 16 novembre 1826.

Extrait d'une lettre adressée au docteur R. Tytler.

Monsieur, j'ai ordre du très-honorable vice-président en conseil d'accuser réception de votre lettre en date du 6 courant, et, en réponse, de vous transmettre, pour votre instruction, copie d'une décision prise aujourd'hui par le gouvernement, concernant l'expédition qui doit être commandée par le capitaine Dillon.

Cette pièce vous fera connaître pleinement les fonctions que le gouvernement désire que vous remplissiez, et le conseil de marine a reçu ordre de prendre des mesures pour que vous soyez convenablement traité à bord du *Research*, en votre qualité de naturaliste et d'officier de santé attaché à l'expédition.

Le gouvernement désire que vous entendiez clairement que, dans l'exercice des fonctions qui vous sont attribuées, vous êtes, ainsi que tout autre officier attaché à l'expédition, placé sous les ordres du capitaine Dillon, et sa seigneurie en conseil ne doute que vous ne vous efforciez avec zèle et cordialité à seconder cet officier, pour assurer l'entier accomplissement de l'important objet qui a motivé l'entreprise à laquelle vous prenez part.

Je suis, etc. E. MOLONY.

F. F. de secrétaire du gouvernement.

Fort William, le 16 novembre 1826.

En recevant la lettre de M. Molony, avec copie de l'acte du conseil, je fus très-charmé de voir que le docteur Tytler avait été attaché à l'expédition d'après ma demande. Toutefois ma joie fut de courte durée, car peu de jours s'étaient écoulés avant que j'eusse occasion de regretter de m'être embarrassé d'un aide aussi dangereux. En effet, je découvris qu'il avait commencé à médire de moi aussitôt que l'objet pour lequel il avait recherché mon amitié avait été accompli.

En conséquence des lettres du gouvernement et du conseil de marine, je pris des arrangemens avec le capitaine Clapperton, l'un des officiers de port, afin de nous réunir à bord du *Research*, avec M. Seppings, inspecteur pour la compagnie des Indes, le 22 novembre, à sept heures du matin. Je pris alors charge du vaisseau, et, de concert avec les inspecteurs, je réglai tout cequi était nécessaire pour l'armement.

A mon retour de Kidderpore, où le vaisseau était à l'ancre, je me rendis chez mon agent d'affaires à Calcutta, et je l'informai de l'engagement que j'avais contracté avec le gouvernement; je l'invitai à se charger de mon bâtiment, le *Saint-Patrick*, et de sa cargaison, et de vendre l'un et l'autre pour mon compte, aux meilleures conditions possibles. Peu de jours après on fit entrer le *Research* dans le bassin pour le visiter, et aucune réparation

n'ayant été jugée nécessaire à ses fonds, on le fit ressortir aussitôt après. L'équipage s'occupa sur-le-champ à le gréer et à embarquer tous les objets d'armement; mais le manque d'affûts de canon nous causa un retard considérable.

Le 14 décembre je fus attaqué d'un rhume violent; j'envoyai chercher le docteur Tytler, qui me tâta le pouls, ordonna qu'on me rasât la tête, et qu'on me tirât trente deux-onces de sang, après quoi il fit appeler deux autres médecins. Je supposai naturellement que cette attention avait été dictée par des motifs d'humanité. Ce même jour, et le lendemain, je me levai et je me promenai dans ma chambre; je n'étais pas en danger puisque je pouvais me livrer à cet exercice, ce que le docteur Tytler savait parfaitement. Cependant le 17 un ami vint me rendre visite, et me voyant debout, habillé et prêt à sortir pour aller à l'église, témoigna une grande suprise. Il m'apprit que, dans les trois jours précédens, le docteur Tytler avait adressé au conseil de marine deux rapports dans lesquels il me peignait comme étant dans un état tel qu'il me serait impossible de faire le voyage, et représentait qu'il était conséquemment nécessaire, de désigner, sans perdre de tems, une autre personne pour commander l'expédition. Il avait aussi allégué que j'étais sujet à des attaques d'apoplexie, qu'on devait s'attendre à ce que j'en éprouverais, pendant la traversée,

quelqu'une qui m'emporterait, et que d'ailleurs j'étais déjà atteint d'aliénation mentale (1). Je demandai à mon ami comment cet homme avait pu manquer de bonne foi au point de faire de semblables rapports; je l'assurai que, dans tout le cours de ma vie, je ne m'étais jamais mieux porté, et que je pourrais prêter serment que, depuis le jour de ma naissance, je n'avais pas éprouvé un seul accès d'aucun genre. Mon ami répondit : « Vous ne connaissez » pas Tytler; c'est l'un des hommes les plus lâches » qui existent sur la terre. Il a été souvent châtié à » coups de cravache et d'autres manières pour son » insolence. Il a appris que vous n'étiez pas homme » à vous laisser insulter impunément, et il veut » vous écarter pour qu'on donne à une de ses créa» tures le commandement de l'expédition. »

Mon ami me quitta après avoir passé une demi-heure avec moi. Aussitôt après je reçus la visite du célèbre docteur Savage, qui a fait un ouvrage sur la Nouvelle-Zélande et qui était un des médecins que Tytler avait fait appeler le 14. Il me dit que la veille il avait reçu une lettre officielle dans laquelle on lui demandait son opinion sur l'état de ma santé et si je pouvais en toute sûreté commander l'expédition; ce

(1) Il est à propos de faire remarquer que l'homme qui avait inventé cette calomnie a depuis été enfermé pour la même maladie qu'il m'avait méchamment imputée : exemple frappant des prompts et terribles effets de la justice divine.

à quoi il avait répondu qu'il ne voyait rien qui pût m'en empêcher. Le docteur Adam, secrétaire du conseil de médecine, et le second médecin que Tytler avait appelé auprès de moi, avait exprimé la même opinion que le docteur Savage. Je ne pouvais me persuader qu'un homme dans tout son bon sens eût pu agir d'une manière aussi perfide que l'avait fait Tytler. Le 18, je fis appeler le docteur Fleming, qui avait été mon médecin pendant dix années, et j'obtins de lui un certificat constatant qu'il m'avait visité pendant tout ce tems, m'avait toujours regardé comme d'une très-forte constitution et ne m'avait jamais connu sujet à des accès d'aucun genre. Je me rendis ensuite au bureau de police où je fis dresser un *affidavit* dans lequel j'affirmais sous serment que je n'étais point sujet à des attaques d'apoplexie, ni atteint d'aucune maladie organique de quelque nature que ce fût.

Muni de ces pièces, je me rendis au conseil de marine. Les membres, qui étaient assemblés, furent surpris de me voir après ce qu'on leur avait dit, il y avait à peine deux jours, savoir : que j'étais si dangereusement malade que je ne pouvais conserver le commandement de l'expédition. Aussitôt après je fus rendre visite au secrétaire du gouvernement, qui me reçut avec sa cordialité ordinaire et témoigna qu'il ne pouvait concevoir quels motifs avaient porté le docteur Tytler à faire les rapports qu'il avait pré-

sentés concernant ma santé. Je lui donnai sur-le-champ le mot de l'énigme et lui faisant voir clairement quel était le plan de Tytler.

En même tems qu'il répandait adroitement le bruit que l'état de ma santé me rendait incapable de commander l'expédition, Tytler avait déclaré qu'avec un officier de marine, quel qu'il fût, pour conduire le vaisseau, il était parfaitement propre à diriger l'expédition, et qu'il le ferait, à la satisfaction du gouvernement, avec l'assistance de Martin Bushart et des insulaires.

C'est ici le lieu de faire observer que j'avais passé bien des années à acquérir les connaissances et à former les relations qui me mettaient à même d'entreprendre cette expédition. Lors de mon dernier voyage de Valparaiso pour revenir dans l'Inde, j'avais amené avec moi onze naturels des différentes îles de la mer du Sud; un du rang de prince et un autre, d'une classe distinguée, qui devaient me servir de guides et d'interprètes, outre le Prussien Martin Bushart. Je les avais entretenus pendant long-tems en mer et à terre à mes frais, et j'avais également abandonné mes opérations commerciales pour ce voyage de découvertes vers lequel toutes mes idées s'étaient tournées. Que ne devais-je donc pas éprouver en me voyant sur le point d'être frustré de cette mission par un homme que j'avais protégé et mis en avant pour qu'il prît part à l'entreprise; qui n'avait pas dé-

pensé un liard pour l'objet proposé, et qui ne connaissait pas plus le langage, les mœurs et les coutumes des insulaires de la mer du Sud que le grand Mogol?

J'instruisis de la conduite du docteur quelques-uns de mes amis qui m'engagèrent à ne tenir aucun compte de ce qui s'était passé. Je suivis leur conseil par égard pour des personnes qui avaient apporté un zèle extrême à obtenir que mes plans fussent mis à exécution.

Vers cette époque, il parut dans le *John Bull*, journal de Calcutta, un paragraphe portant que le brick *Margaret*, appartenant à MM. Montgomery et compagnie et commandé par le capitaine Corbin, avait mis à la voile pour les îles Mannicolo, afin d'aller au secours des infortunés qui avaient survécu au naufrage de La Pérouse. Le docteur, en lisant ce paragraphe, entra en fureur, et soutint avec force que MM. Montgomery et compagnie allaient sur les brisées du gouvernement et devaient être expulsés du pays; qu'il était honteux de chercher ainsi à priver la personne qui avait fait la découverte de la récompense à laquelle elle avait un juste droit, bien que de semblables traits ne fussent pas sans exemple, puisque le célèbre Colomb, qui avait découvert l'Amérique, s'était vu enlever par un autre la gloire de donner son nom au nouveau monde. Le docteur courut ensuite d'un bout à l'autre de Calcutta

comme un homme qui avait perdu la raison, demandant de tous côtés des renseignemens sur le voyage mystérieux du brick le *Margaret*, voyage qui au surplus s'évanouit en fumée. Il décidait, par un arrêt de justice sommaire, que MM. Montgomery et compagnie devaient être déportés pour sept ans à Botany-Bay, tant son intérêt personnel lui faisait redouter de voir l'honneur de l'entreprise recueilli par un autre..

Voyant que tous ses artifices au sujet de ma santé avaient été sans succès, et qu'en dépit de ses pronostics j'étais très-bien portant, le docteur imagina un autre plan pour faire manquer l'expédition. Il s'attaqua alors au vaisseau et soutint que le *Research* était tout-à-fait hors d'état de faire le voyage ; qu'il gouvernait mal, était mauvais voilier et se perdrait infailliblement. Il m'engagea à me joindre à lui pour dresser une protestation contre la conduite des membres du conseil de marine, qui avaient occasioné au gouvernement une dépense inutile en faisant choix d'un vaisseau qu'ils savaient être totalement impropre au voyage projeté. Je répondis que je me regardais comme aussi bon juge que lui de la condition d'un navire, et que moi et mon équipage étions parfaitement convaincus que le *Research* était en bon état, et que nous le regardions comme un vaisseau convenable pour là mission à laquelle on l'avait destinée ; que si, après le départ, nous venions à en

juger différemment, je m'en procurerais un autre à la terre de Van Diémen pour me servir de conserve et d'allége ; qu'il pouvait protester s'il le jugeait à propos, mais qu'il se gardât de mentionner mon nom dans sa protestation. Là se terminèrent, pour le moment, ses attaques contre le bon vaisseau le *Research*. Le 23 décembre, je reçus du conseil de marine les instructions suivantes.

Monsieur, le gouvernement ayant bien voulu vous nommer au commandement du vaisseau de l'honorable compagnie le *Research*, pour remplir une mission dont l'objet est de s'assurer, autant que possible, si réellement les frégates françaises la *Boussole* et l'*Astrolabe*, que commandait le comte de La Pérouse, ont fait naufrage parmi les îles composant l'Archipel situé au nord de la Nouvelle-Calédonie, ce qu'on est généralement fondé à croire d'après les renseignemens que vous avez fournis, et, dans le cas où cette conjecture se trouverait vraie, de faire les recherches les plus strictes pour vous assurer si quelques-uns des officiers ou des gens de l'équipage de ces bâtimens existent encore ; j'ai reçu ordre du conseil de marine de vous enjoindre de mettre en mer aussitôt que le *Research* sera prêt, et de vous rendre avec la plus grande célérité, soit au port Dalrymple, soit dans le Derwent, pour vous y procurer des rafraîchissemens, remplacer vos vivres, et faire telles réparations qui pourront être nécessaires. Votre route devra être dirigée au sud-est, passant en dehors des îles situées au large de Sumatra, ce qui vous fera profiter de la mousson du nord-ouest, et, quand vous aurez gagné les vents d'est-sud-est, vous dirigerez au sud, jusqu'à ce que vous atteigniez les vents d'ouest ; alors vous porterez vers la terre de Van Diémen pour vous ravitailler à un des lieux sus-men-

tionnés. Vous aurez soin d'exécuter cette partie de votre voyage avec toute la célérité possible, et sans y apporter le moindre retard par des recherches étrangères à l'objet de l'expédition.

2. En quittant la terre de Van Diémen, vous ferez route vers le nord, vous maintenant au sud de l'île Norfolk et à l'est de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, et ayant soin de passer assez loin au large des dernières, tant pour éviter les calmes et les vents variables qui règnent dans le voisinage de la terre, que pour vous mettre suffisamment à l'est pour pouvoir atteindre sans difficulté l'île de Tucopia.

3. En arrivant à Tucopia, si Martin Bushart et le Lascar, desquels vous avez déjà obtenu tant de renseignemens, y sont encore, vous instituerez, par leur entremise, une enquête propre à confirmer les conjectures actuelles, et vous vous efforcerez par tous les moyens d'engager le dernier ou d'autres habitans de l'île qui seraient en état de parler de l'événement qui a donné naissance à ces conjectures, à se rendre avec vous aux îles Mannicolo. Il n'est pas invraisemblable qu'à votre arrivée à Tucopia, vous trouviez quelques habitans des îles Mannicolo sur le point de retourner de leurs visites périodiques pendant la mousson du nord-ouest.

4. Les mesures à prendre dans la recherche immédiate des îles Mannicolo doivent nécessairement être abandonnées à votre discrétion. Si vous étiez assez heureux pour découvrir les débris des frégates, vous vous efforceriez de recueillir aussi exactement que possible tous les détails relatifs à leur perte, vous attachant surtout à obtenir les preuves les plus complètes et les plus convaincantes de l'identité des bâtimens, ainsi qu'à recouvrer tous les objets qu'on pourrait prouver avoir appartenu à quelques-uns des infortunés naufragés.

5. Dans le cas où vous auriez découvert les débris des bâ-

timens, vous feriez, comme de raison, les recherches les plus minutieuses pour vous assurer de l'existence de quelque personne ayant fait partie des équipages; et c'est en vous livrant à ces recherches que le conseil de marine considère que vous aurez le plus besoin d'employer la prudence, la vigilance et la sagesse qui vous distinguent, puisqu'elles amèneront nécessairement avec les naturels des communications beaucoup plus étroites et plus fréquentes que celles qu'exige la simple recherche des débris des vaisseaux naufragés. Si vous trouviez quelques individus qui eussent survécu au naufrage, il est inutile de vous dire que vous devrez leur offrir l'occasion de retourner dans leur pays, et leur procurer tous les secours et toutes les commodités qu'il vous sera possible.

6. Si, néanmoins, vous ne trouviez pas les débris des bâtimens aux îles situées à l'ouest de Tucopia, il vous resterait à diriger vos recherches parmi les autres îles, soit en allant de l'est, vers la Louisiade, soit en portant au sud, d'après les informations que vous auriez reçues. Toutefois, avant d'agir, suivant ces informations d'une manière qui pourrait tendre à retarder votre retour dans ce port après une recherche infructueuse aux îles Mannicolo, vous réunirez un conseil composé du docteur Tytler, de M. Chaigneau, l'agent français qui accompagne l'expédition, et de votre premier officier (1), et dans lequel la probabilité du succès sera discutée, et toutes les circonstances mûrement examinées. Vous vous considérerez ensuite comme obligé de vous conformer à la décision de ce conseil, décision qui, accompagnée des motifs qui l'auront basée, sera enre-

(1) Il convient de faire observer que les délibérations du conseil devaient se borner à un seul point, savoir : la route à suivre dans le cas supposé. Dans toute autre circonstance, le commandant de l'expédition devait agir d'après sa propre impulsion.

gistrée dans toute sa teneur et transmise au conseil de marine pour qu'il la communique au gouvernement. Si les voix se trouvaient partagées également, la vôtre, comme de raison, deviendrait prépondérante, en laissant, néanmoins, aux membres dissidens la faculté de mentionner et faire enregistrer les raisons à l'appui de leur opinion. Il vous est positivement enjoint, quand il aura été décidé de revenir, que vous ayez réussi ou non dans vos recherches, de faire route avec la plus grande diligence vers ce port, et de ne vous laisser entraîner, sous aucun prétexte, par le désir de vous livrer à des recherches, quelque louables qu'elles pussent être en elles-mêmes, et encore moins de souffrir que votre retour éprouve une heure de retard par des motifs d'avantage personnel pour quelque individu que ce soit attaché à l'expédition.

7. Vous garderez, comme de raison, pour être transmis au gouvernement lors de votre retour, un duplicata de votre journal, lequel devra contenir, avec tout le détail possible, tous les renseignemens nautiques intéressans pour les sciences et propres à être utiles aux navigateurs qui fréquenteront par la suite les mêmes parages; et vous ne laisserez échapper aucune occasion de faire des observations astronomiques, spécialement parmi les îles, dont la position et les distances respectives seront soigneusement notées, ainsi que les sondes que vous aurez pu obtenir. Les observations devront être notées dans le journal pour pouvoir être calculées et vérifiées à loisir. Il est important que chaque île que vous visiterez soit exactement décrite, ses abords notés comme dangereux ou non, les mouillages indiqués et qualifiés selon qu'ils sont bons ou mauvais. On tiendra également note des meilleurs endroits pour débarquer en indiquant si l'on peut s'y procurer de l'eau et des rafraîchissemens, la nature de ces derniers, l'espèce d'articles qui conviendraient le mieux pour troquer avec les

naturels, le caractère de ceux-ci, etc. Tout ce qui regarde les marées, les vents variables et généraux, spécialement les moussons, doit être également noté avec soin. Il vous est particulièrement recommandé de reconnaître, autant que possible, jusqu'où s'étend la mousson du nord-ouest.

8. Quoique vous ne deviez point vous laisser détourner de l'objet principal de l'expédition, vous devrez cependant permettre de profiter des circonstances qui pourront mettre le docteur Tytler à même de faire des observations d'histoire naturelle. Le gouvernement ayant ordonné au docteur Tytler de tenir un journal exact et complet de tous les faits relatifs à l'histoire naturelle, à la minéralogie, et en général aux sciences physiques, vous regarderez comme un de vos premiers devoirs de le seconder de tout votre pouvoir, en tant que cela sera compatible avec les objets plus immédiats de l'expédition. En conséquence vous procurerez au docteur Tytler toutes facilités pour le transport et l'embarquement des échantillons des trois règnes qu'il aura été dans le cas de recueillir, et vous les ferez placer convenablement à bord, en prenant les plus grands soins pour leur conservation. Pour garantir l'exactitude dans la mention que le docteur Tytler fera sur son journal, de la position locale du vaisseau, vous devrez lui fournir chaque jour par écrit, et revêtu de votre signature, le point de midi, c'est-à-dire la latitude et la longitude du vaisseau, en notant si la dernière a été obtenue par des observations lunaires, par l'estime ou par le chronomètre, et, de tems à autre, quand vous en serez requis par le docteur Tytler, vous lui ferez connaître les changemens qui pourront avoir eu lieu dans la position du vaisseau.

9. Le gouvernement ayant autorisé l'emploi d'un dessinateur dans l'expédition, M. Russell a été nommé pour occuper ce poste. Vous permettrez au docteur Tytler de profiter des

talens de cet artiste en lui faisant faire tous les dessins qu'il désirera. M. Russell devra, comme de raison, dessiner des vues de toutes les îles, baies, havres, caps, etc., et construire toutes les cartes qui pourront être nécessaires pour indiquer les positions relatives des différentes îles.

10. A nulle époque du voyage, vous ne devrez recevoir aucun passager, excepté ceux qui pourraient être utiles pour fournir des informations relatives à l'objet de l'expédition.

11. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler les grands avantages qui doivent résulter d'une conduite conciliante envers les naturels des îles que vous visiterez dans le cours de vos recherches. Un de vos premiers devoirs sera de faire sentir, à toutes les personnes attachées à l'expédition, la nécessité impérieuse de s'abstenir de toutes choses qui pourraient tendre à irriter les naturels d'une île quelconque, particulièrement ceux des îles situées dans le voisinage immédiat du théâtre de vos recherches. Les injonctions les plus strictes doivent être données relativement à l'usage des armes à feu, auxquelles on ne devra avoir recours que dans les cas d'extrême danger, ce qui, ainsi que le conseil l'espère, d'après votre connaissance intime du caractère général des insulaires de la mer du Sud et les moyens que vous avez pour vous les concilier, n'arrivera pas.

12. Toutes précautions devront être prises pour éviter des collisions fâcheuses, en restreignant autant que possible les communications entre l'équipage et les naturels, en renfermant les trocs dans des limites peu étendues, et ne permettant pas à un trop grand nombre de naturels de se trouver à bord en même tems. Cette dernière précaution pourra être prise au moyen de vos filets d'abordage qui devront être tendus pendant tout le tems que vous séjournerez dans le voisinage de quelque île.

13. Les précautions indiquées ci-dessus ôteront aux naturels un grand nombre d'occasions de commettre de ces petits larcins qui, dans tant de circonstances, ont amené des résultats funestes. Il conviendra que vous preniez toutes les mesures pour vous mettre à l'abri d'une surprise; que vous mainteniez constamment un officier de service sur le pont, et que tout soit disposé pour repousser une attaque.

14. Le conseil juge à propos de vous engager à prendre garde d'accorder trop de confiance aux naturels que vous emmenez d'ici avec vous. Par un emploi judicieux des articles qui vous ont été donnés pour faire des présens aux naturels; par un ton doux et conciliant dans toutes vos relations avec eux, et ce qui est le plus important de tout, par un bon accord et une bienveillance mutuelle entre toutes les personnes attachées à l'expédition, vous réunirez le plus de chances possibles pour son succès final.

15. Pendant tout le cours de votre voyage, vous ne devrez laisser échapper aucune occasion d'adresser au conseil, pour être transmis au gouvernement, des détails aussi complets que possible de vos opérations.

16. La route que vous devrez suivre pour opérer votre retour est laissée à votre jugement et à votre discrétion, dans la vue d'obtenir la traversée la plus prompte, ce que vous regarderez comme le seul objet de vos efforts, après que vos recherches auront été terminées. A votre arrivée à Calcutta, vous devrez vous présenter au conseil de marine avec votre journal et tous les autres papiers relatifs au voyage.

17. Le commandement plein et entier de l'expédition vous étant confié avec la sanction du gouvernement, toute personne qui en fera partie sera informée qu'elle est placée sans restriction sous vos ordres. Le conseil est pleinement convaincu que vous répondrez à la confiance qu'il met en votre

prudence, votre jugement et votre sagesse, par une manière d'agir propre à entretenir une parfaite harmonie entre toutes les personnes composant l'expédition. On fera bien entendre à ces personnes que leur bonne conduite ne peut manquer de leur assurer les faveurs du gouvernement; tandis que, si elles se conduisaient de façon à faire échouer ou à déshonorer une mission faite pour exciter les sentimens les plus généreux, elles seraient assurées de recevoir les témoignages les plus marqués de son mécontentement (1).

18. Depuis que ce qui précède a été écrit, le gouvernement a transmis au conseil une communication du capitaine Cordier, chef des établissemens français au Bengale, d'après laquelle on est fondé à croire que la corvette française l'*Astrolabe* a été expédiée de Toulon, en avril dernier, pour aller explorer les côtes de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Zélande, dans l'objet de découvrir le lieu où le comte de La Pérouse a fait naufrage.

19. Vous rencontrerez très-probablement ce bâtiment à la mer ou à quelqu'une de vos relâches. Dans ce cas, vous êtes invité à faire connaître au commandant la destination du *Research* et les motifs que vous avez de supposer que les frégates du comte de La Pérouse ont fait naufrage près des îles Mannicolo.

20. Le conseil désire que vous regardiez comme un point additionnel et essentiel de vos instructions que tous les journaux et autres documens de quelque espèce que ce soit, en la possession de tout individu faisant partie de l'expédition, soient scellés par celui à qui ils appartiennent et délivrés

(1) Ce passage était évidemment une sorte d'avertissement adressé au docteur Tytler, dont la conduite suspecte était déjà venue à la connaissance du gouvernement.

entre vos mains, pour, qu'à votre retour en ce port, vous les transmettiez au conseil de marine. M. Chaigneau lui-même est compris dans cette mesure; mais, comme de raison, ses papiers seront finalement, et sans avoir été ouverts, adressés aux autorités françaises; un autre point est de ne souffrir qu'aucun individu emporte avec lui à terre, ni journal ni autre document relatif au voyage, dans le cas où le *Research* toucherait à quelque port pendant sa traversée pour revenir des îles Mannicolo à Calcutta.

J'ai, etc. J. TROTTER, *secrétaire*.

Conseil de marine, le 22 décembre 1826.

Avant que ces instructions, basées sur les renseignemens que j'avais fournis, ne m'eussent été données, quelques-unes de ces personnes qui prétendent tout savoir mieux que les autres, avaient recommandé que l'on traçât la route du *Research*, partant à l'époque fixée (le 15 décembre), de manière à ce qu'il passât par le détroit de Malacca pour traverser ensuite la mer de Chine et déboucher dans la partie nord de la mer Pacifique par le détroit de San Bernardino qui sépare Luçon, la plus grande des Philippines, des autres îles de cet Archipel. Je fus obligé de leur apprendre qu'il était tout-à-fait impossible de suivre une pareille route à cette époque de l'année, et je leur dis que je ne croyais pas qu'on l'eût jamais essayé ni même qu'on eût songé à le faire pendant la mousson du nord-est, qui était directement contraire à cette route, bien que je fusse

d'accord qu'on pouvait suivre ce chemin avec la plus grande facilité pendant la mousson du sud-ouest. Je leur demandai en même tems pourquoi, si l'on pouvait prendre cette route pendant la mousson du nord-est, les navires anglais et américains, ainsi que ceux de Bombay, de Madras, de Calcutta, de Pulo-Pinang et de Batavia se rendaient à la Chine en longeant la côte de Java, se dirigeant vers Timor, traversant les détroits de Bouro et de Dampier, et suivant la côte de la Nouvelle-Guinée jusqu'à ce qu'ils eussent gagné assez à l'est pour pouvoir atteindre Canton en faisant route au nord-ouest. Mes adversaires n'eurent rien à répondre. Je leur demandai encore pourquoi, si la route qu'ils proposaient était si facile, les navires allant à la côte orientale de la Nouvelle-Galles et à l'Amérique du sud ne l'adoptaient pas de préférence à contourner la terre de Van Diémen, et je les priai de me dire s'il y avait quelque exemple qu'un bâtiment de guerre ou un navire de commerce eût débouché dans la mer du Sud soit par le détroit de San Bernardino, soit par le canal qui sépare la Nouvelle-Guinée de la Nouvelle-Bretagne, soit par le canal Saint-George, en contournant la Nouvelle-Hanovre. Toutes ces questions restèrent également sans réponse.

Je dis alors que j'étais positivement d'avis qu'il était praticable de pénétrer dans l'Océan Pacifique pendant la mousson du nord-ouest, en suivant les

trois dernières routes, mais qu'on ne l'avait jamais fait, excepté quand le célèbre Dampier, sur le bâtiment de découvertes le *Roebuck*, en 1704, ayant poussé à l'est jusqu'à la Nouvelle-Irlande et ayant longé la côte de ce pays jusqu'à la pointe méridionale (le cap Saint-George), dirigea sa route à l'ouest pour revenir à Timor. Je finis par rappeler qu'il était à ma connaissance qu'une expédition composée des vaisseaux de la compagnie le *Duc* et *la Duchesse de Clarence*, sous le commandement du commodore Hayes (aujourd'hui directeur du port à Calcutta), fut envoyée de l'Inde en 1793 pour explorer la côte orientale de la Nouvelle-Guinée et les îles adjacentes, et qu'après avoir perdu plusieurs semaines dans une tentative infructueuse pour passer à l'est, elle dut laisser arriver et contourner la terre de Van Diémen, où elle vint jeter l'ancre dans la baie de l'Adventure du capitaine Cook. C'est dans ce voyage que le commodore découvrit la rivière à laquelle il donna le nom de Derwent; découverte qui amena, quelques années après, la colonisation de cette partie de la terre de Van Diémen. L'établissement fondé alors est aujourd'hui une colonie florissante et doit son existence à ce brave officier.

Quelques jours après cette discussion, je fus mandé au conseil de marine, où l'on m'invita à faire connaître la route que je comptais suivre pour atteindre les

îles Mannicolo. Je répondis que mon intention était de suivre la même route que le commodore Hayes, et je m'appuyai sur les motifs exposés ci-dessus. Mon plan étant approuvé, les instructions furent dressées conformément, c'est-à-dire en m'ordonnant d'aller chercher la terre de Van Diémen.

A la suite de cette conférence, je reçus la lettre qu'on va lire et par laquelle on me prescrivait de faire reposer l'équipage et prendre des vivres frais à la terre de Van Diémen.

Au capitaine Dillon, commandant le vaisseau de l'honorable compagnie le Research.

Monsieur, par forme de supplément à ma lettre du 22 du mois dernier, et relativement à la partie qui concerne votre relâche au port Dalrymple ou dans la rivière de Derwent, j'ai ordre du conseil de marine de vous transmettre son autorisation pour l'achat des vivres frais et autres objets dont vous jugerez absolument nécessaire de vous pourvoir pour l'équipage du vaisseau de l'honorable compagnie le *Research* que vous commandez, et aussi, dans le cas où vous vous y trouveriez obligé, pour tirer sur les autorités de ces établissemens pour le compte du gouvernement du Bengale, en ayant soin d'informer le conseil, le plus promptement possile, de vos opérations sur ce point et sur tous les autres relatifs à votre mission.

J'ai, etc. J. Trotter,

Conseil de marine, le 9 janvier 1827.

CHAPITRE III.

Traversée de Calcutta à la terre de Van Diémen.

Je présenterai le récit des événemens ultérieurs de mon voyage sous la forme d'un journal, c'est-à-dire en conservant l'ordre exact dans lequel ils sont arrivés et ont été consignés sur le Journal du *Research*, cette forme étant celle où les faits sont présentés de la manière la plus utile et la plus commode pour le marin, le géographe et le savant.

Du 6 au 11 janvier on s'occupa à conduire le vaisseau au bas de la rivière. Cette opération étant du ressort des pilotes et des officiers de port, je restai à terre, avec l'autorisation du conseil de marine, pour achever les préparatifs de mon voyage et faire mes adieux à tous mes amis. Pendant ce tems, MM. Lushington et Swinton, principaux secrétaires du gouvernement, envoyèrent à bord cinq caisses contenant de jeunes cocotiers destinés à être plantés dans les îles de la mer Pacifique où il ne s'en trouverait point et qui seraient ainsi privées du plus utile de tous les fruits.

Ayant passé une partie de la nuit du 10 au 11

dans une assemblée, j'ordonnai, en arrivant chez moi, à mon fidèle domestique prussien, d'aller dire que l'on amenât et que l'on tînt mon canot prêt. En attendant je me couchai et je m'endormis. Au bout de quelque tems je fus éveillé par mon domestique qui m'informa que pendant mon sommeil le docteur Tytler s'était glissé dans ma chambre et s'était mis à lire mes papiers, mais que m'ayant vu faire un mouvement il s'était retiré précipitamment. Il avait demandé au Prussien si j'étais bien mal. Celui-ci avait répondu que je n'étais pas du tout malade, mais qu'étant revenu de grand matin, je m'étais couché afin de me reposer avant de m'embarquer pour aller rejoindre mon vaisseau. Le docteur lui avait ensuite demandé si je couchais toujours avec des armes près de mon lit, et il avait reçu une réponse affirmative. Il avait demandé encore si j'avais l'habitude de boire des liqueurs spiritueuses quand j'étais à la mer. Le Prussien avait répondu que je ne buvais jamais de liqueurs pendant toute la durée de mes traversées; qu'à terre j'étais également très-sobre, ne buvant jamais de liqueurs chez moi et ne le faisant ailleurs que par politesse pour mes hôtes. Le docteur finit par prier mon domestique de m'engager à ne pas me rendre à bord du vaisseau ce jour-là, parce que, disait-il, j'étais extrêmement malade et qu'il reviendrait me voir.

En apprenant l'étrange conduite du docteur, je

commençai à soupçonner qu'il avait l'intention de faire de nouveau, au conseil de marine, un faux rapport sur l'état de ma santé. Je ne tardai pas à reconnaître que je ne m'étais point trompé. En effet, à mon retour de la taverne où j'étais allé déjeuner, je trouvai, à ma porte, le docteur avec un autre médecin. Il me demanda d'une manière affectueuse comment je me trouvais après les violentes attaques que j'avais éprouvées et si je pensais que l'état de ma santé me permît d'aller à la mer. Je répondis que je ne m'étais jamais mieux porté qu'alors et que je comptais le matin même quitter la ville pour me rendre à bord de mon vaisseau. Cette déclaration parut le déconcerter tout-à-fait, parce qu'il avait amené l'autre médecin, comme je l'appris plus tard, pour faire une *reconnaissance* de ma personne, et, si son confrère eût été assez vil pour cela, dresser de concert un rapport statuant que je n'étais pas en état de partir pour l'expédition qu'on m'avait confiée.

J'employai le reste du jour à faire embarquer mes bagages dans le canot, et à attendre la marée. Pendant ce tems je fus informé que le docteur, poursuivant ses desseins, travaillait de toutes ses forces à obtenir du commodore Hayes, et d'autres officiers, des pièces tendant à prouver que le *Research* était innavigable, dans la vue de protester auprès du gouvernement contre l'emploi de

ce vaisseau, de manière à entraver l'expédition telle qu'elle avait été réglée.

A six heures du soir je partis de Calcutta, et le lendemain matin, à huit heures, j'arrivai à bord du *Research*.

Les vents contraires empêchèrent, pendant plusieurs jours, le vaisseau de descendre le fleuve, la force avec laquelle ils soufflaient contrebalançant celle de la marée descendante.

Dans la matinée du 15 je reçus, du conseil de marine, l'injonction de ne pas aller plus loin jusqu'à nouvel ordre, parce qu'il s'était élevé quelque difficulté pour la régularisation des papiers du vaisseau. Il m'arriva en même tems plusieurs lettres dans lesquelles on m'engageait à me tenir sur mes gardes quand le docteur Tytler rejoindrait le vaisseau, parce qu'il avait l'intention d'employer quelque artifice pour s'affranchir du voyage, et que s'il ne pouvait y parvenir d'une autre manière, il tâcherait de provoquer entre nous une querelle qui lui fournirait une excuse valable pour quitter le vaisseau.

Du 16. Pendant que j'étais à déjeuner, le docteur arriva accompagné de son fils naturel, âgé d'environ quatorze ans, et d'un passager, le capitaine Speck.

Ainsi qu'on m'en avait averti, le jour même le docteur chercha à élever une dispute en insistant

pour que je fournisse, de ma table, les vivres à un nommé Helmick, employé comme son infirmier, ou ce qu'on appelle d'ordinaire, sur les vaisseaux, un mousse à toutes œuvres (*loblolly boy*). Je lui dis très-poliment que, conformément aux ordres du conseil de marine, cet individu devait recevoir ses vivres, non de ma table, mais de la même manière que les officiers-mariniers et les Européens faisant partie de l'équipage. Le docteur, prenant alors un ton impérieux, me dit : « Je veux voir ces odres. » Bien que cette demande fût une insulte à ma véracité, je me contentai de répondre qu'il les avait déjà vus, et que je les lui avais communiqués par politesse et non comme une chose de droit, et que, par conséquent, je ne les montrerais pas de nouveau. Il entra dans une violente colère, et dit qu'il ne pouvait souffrir que je me comportasse envers lui d'une manière aussi impolie que de lui dire, en présence du second du vaisseau, qu'il n'avait pas le droit de voir mes lettres. Il ajouta qu'il allait sur-le-champ protester contre ma conduite, et qu'il ne partirait pas avec le vaisseau que cette affaire ne fût arrangée. Après cet éclat, il se mit à écrire une longue dépêche adressée au conseil de marine. Quand il l'eut terminée, il m'en fit lecture. Autant que je puis me le rappeler, il y disait que, nonobstant les ordres du conseil, concernant le maintien de la bonne intelligence entre

toutes les personnes faisant partie de l'expédition, j'avais refusé de fournir, de ma table, les vivres à son infirmier Helmick. J'essayai, de la manière la plus douce, à le dissuader d'importuner le conseil pour une affaire qu'il avait déjà réglée; et, en même tems, sachant qu'il avait été enthousiaste de la franc-maçonnerie, je lui demandai si c'était là la conduite que devait tenir un maçon envers son frère. A ces mots il s'écria: « Que signifie ici » la franc-maçonnerie, Monsieur? Vous êtes un » serviteur de l'état et moi un autre; si vous avez » quelque chose à me communiquer, écrivez-moi » officiellement. » Voyant que tout effort de ma part pour l'apaiser était inutile, et qu'il était déterminé, ainsi qu'on me l'avait écrit, à susciter une querelle, je résolus de conserver mon sang-froid aussi long-tems que possible, et de ne pas tenir compte de son insolence. Cependant je jugeai nécessaire d'écrire de mon côté au conseil de marine pour exposer les choses comme elles s'étaient passées, afin que l'on vît quelle avait été la conduite du docteur au bout d'un séjour de six à sept heures à bord du vaisseau. J'invitai en même tems mon second à mettre sur le papier ce dont il se souvenait de la conversation du docteur avec moi, et comme ce qu'il écrivit corroborait mon exposé, j'en adressai copie au conseil de marine avec ma lettre.

Ce qui rendait la demande du docteur, et l'insolence avec laquelle il la faisait, plus déraisonnable et plus inconvenante, c'est que j'avais déjà, par bienveillance pour lui, décidé volontairement d'admettre son fils à ma table pour tout le voyage, à mes frais, et sans qu'il en coûtât un sou au père; et celui-ci voulait encore mettre à ma charge un autre de ses suivans, tandis qu'il y avait à bord beaucoup d'autres individus qui avaient plus de droits à ma considération, tels que le prince de la Nouvelle-Zélande, et mon fidèle Bushart, qui me regardait comme son protecteur et son père.

Du 18. En réponse à ma lettre concernant l'infirmier Helmick, je reçus du secrétaire du conseil de marine une dépêche portant que le conseil était d'avis que cet homme reçût, outre les rations qui lui étaient allouées, des vivres de ma table, à raison d'un plat par repas, et qu'il me serait alloué pour cet objet une indemnité de deux roupies sicca par jour, dont on me tiendrait compte à mon retour.

Par là le conseil de marine montrait l'intention louable de contenter le personnage violent qui malheureusement devait nous accompagner: et la disposition prise dans cette circonstance prouve combien était dénuée de fondement la première attaque dirigée ouvertement contre moi par le docteur. L'allocation nouvelle pour le mousse à toutes œuvres, et la fixation d'une indemnité pour cet objet

prouvaient clairement qu'on n'avait pas entendu qu'il fût traité ainsi.

Du 19. On continua, pendant cette journée, à descendre la rivière, mais diverses contrariétés empêchèrent le vaisseau d'avancer beaucoup. A deux heures après midi, M. Seppings, inspecteur de la compagnie, vint à bord avec les papiers qui nous manquaient, et l'ordre de faire route aussitôt qu'il serait possible.

Du 23. A six heures du matin, nous mîmes à la voile et nous descendîmes le chenal en nous dirigeant vers le phare flottant. A huit heures et demie, un brick nous accosta pour reprendre notre pilote. Nous mîmes ensuite toutes voiles dehors, et à onze heures nous dépassâmes le phare flottant établi sur le vaisseau *The Torch*. Ce vaisseau est mouillé dans le chenal à l'est de la queue du banc de Saugor, pour indiquer aux navires le chenal qu'il convient de prendre dans les deux moussons.

A midi, la latitude observée était de 21° 3 N., et la longitude de 88° 27′ E.

Du 24. Cette journée commença avec une augmentation de brise, beau tems. A midi la latitude était de 19° 57′ N., et la longitude par le chronomètre, 88° 0′ 30″. Nous avions parcouru d'un midi à l'autre 70 milles environ dans la direction du sud, 6° est.

Un peu après midi je reçus, du docteur Tytler,

une lettre et un livre destiné, d'après son titre, à enregistrer la latitude et la longitude du vaisseau chaque jour à midi. Ce livre étant disposé d'une manière différente de celle d'après laquelle j'avais ordre de lui fournir le point du vaisseau, je refusai d'y rien écrire. La lettre contenait une espèce d'invitation, ou plutôt une sommation de permettre que mon domestique, Martin Bushart, fût soumis à une visite dans la cabine du docteur. Je regardai cette demande comme déplacée, attendu que le Prussien n'était pas porté sur la liste des malades, et j'écrivis à ce sujet une lettre au docteur.

A dîner j'eus avec mon second une conversation concernant M. Fresher, botaniste et naturaliste à la Nouvelle-Galles du Sud. Je dis que mon intention était de demander qu'il fît le voyage avec nous pour nous aider dans nos recherches scientifiques. Le docteur Tytler témoigna aussitôt qu'il en serait charmé. Le motif qui m'avait fait parler ainsi était que le docteur m'avait souvent demandé si nous ne pourrions pas nous procurer, à la terre de Van Diémen, quelques cailloux et des fragmens de rochers pour remplir les caisses qui devaient être envoyées au gouvernement du Bengale, comme échantillons d'histoire naturelle. J'avais répondu que les échantillons de toutes les productions de la terre de Van Diémen, en botanique, en miné-

ralogie, etc., avaient déjà été examinés et classés par des naturalistes du premier mérite, et que nous aurions grand tort d'envoyer au gouvernement tout le fatras dont il parlait, quand il y avait tant d'échantillons précieux d'histoire naturelle à se procurer aux îles que nous devions visiter. Le docteur m'avait répondu qu'il importait peu que ce fussent des masses de terre ou de pierre d'une espèce quelconque; et que, pourvu qu'il en apportât une grande cargaison, le but serait rempli, parce que, disait-il, personne dans la société asiatique n'était capable de juger de leurs qualités. Il avait ajouté que, lorsqu'on préparait l'expédition, M. Swinton lui avait dit que la cour des directeurs avait été très-mécontente d'avoir payé de grosses sommes à des naturalistes, dont j'ai oublié le nom, qui avaient été employés par le gouvernement du Bengale à explorer le territoire des Birmans, et qui avaient envoyé très-peu d'échantillons à la société asiatique; que, comme il était décidé à ne point encourir de censure à cet égard, il leur apporterait une ample provision de terre, de pierres, de morceaux de bois, etc. D'après cela j'avais cru de mon devoir d'empêcher que le gouvernement fût abusé de cette manière, et j'avais pris la résolution d'engager M. Fresher, ou quelque autre savant, à nous accompagner afin de seconder les vues éclairées de la société asiatique et de l'honorable compagnie,

et de rendre l'expédition aussi utile que possible aux sciences.

Du 25. Le vent parut disposé à se fixer du bon côté pour la mousson actuelle, c'est-à-dire vers le nord-est. La latitude observée à midi était de 18° 27' N., et la longitude de 88° 14' E. Nous avions parcouru 95 milles dans la même direction que la veille. La chaleur avait commencé à augmenter. Le thermomètre marquait à l'ombre 78° (échelle de Fahreinheit).

Le docteur m'adressa de nouveau une longue épître à laquelle je n'eus pas le tems de répondre. Il s'agissait encore de visites auxquelles il voulait soumettre des personnes du bord dans sa cabine. Toutefois, je donnai avis à mes Nouveaux-Zélandais que le docteur désirait avoir un entretien avec eux. Ils me répondirent : « Nous avons vu le docteur » vous injurier bien fort. Vous êtes notre ami et » notre protecteur. Vous nous avez amené de notre » pays sur une mer longue de trois mois (durée de » notre traversée de la Nouvelle-Zélande), et vous » nous avez nourris et vêtus. Vous nous avez aussi » chargés de présens pour remporter dans notre » pays. Vous êtes le parent de nos pères et de nos » amis à la Nouvelle-Zélande. Il nous est donc or- » donné par notre Dieu de nous battre pour vous. » Ceux qui ne sont pas vos amis ne peuvent être » les nôtres. Nous ne parlerons pas au docteur.

» Nous le tuerons et nous le mangerons, s'il met le
» pied dans notre pays. »

D'après cette déclaration naïve, je ne voulus pas les forcer à avoir un entretien avec le docteur, sachant que ce serait inutile. Je leur recommandai néanmoins, au nom de leur Dieu et de tous mes parens et amis dans leur pays, de ne molester le docteur sous aucun prétexte; et je leur dis que, s'ils le faisaient, lord Combermère, qui s'était conduit avec tant de bonté à leur égard, et avait donné ce vaisseau pour les ramener dans leur pays, serait très-courroucé. Le prince parut tenir compte de mes remontrances; mais son excellence Morgan Mac Marragh se montra inflexible dans sa résolution et déclara hautement qu'il était positivement résolu à faire griller le pauvre docteur pour régaler ses femmes et ses nombreux amis, à la première occasion qui se présenterait après son arrivée dans la Tamise (rivière de la Nouvelle-Zélande).

Je n'aurais pas rapporté cette conversation, si elle ne m'eût paru propre à montrer aux gens civilisés ce que les pauvres et ignorans sauvages de la Nouvelle-Zélande sont capables de faire, et combien ils sont susceptibles d'attachement et de reconnaissance.

Du 26. Dans ces vingt-quatre heures les vents se fixèrent au nord-est. Notre latitude, observée à midi, était de 16° 28′ N., et la longitude, par le

chronomètre, de 88° 53′ E. Nous avions parcouru, suivant le loch, 120 milles, toujours dans la direction du sud, 6° est. Le thermomètre à l'ombre s'était maintenu à 80°. J'eus occasion dans la matinée d'entrer dans la cabine du second officier pour fouiller dans une de mes malles qui n'avait pu trouver place dans ma chambre. Sur le couvercle était un registre ouvert dans lequel j'aperçus mon nom. La curiosité me porta à lire, et je trouvai que le 24 du courant, le docteur Tytler avait dit au second officier que le capitaine était fou et que toutes ses actions dénotaient un insensé; qu'il m'avait vu manger les copeaux du charpentier, ce qui était un symptôme de folie, et que, par conséquent, je devais être retenu dans ma cabine et soumis à une forte saignée, etc. Cela me donna beaucoup d'inquiétude, parce que je vis sur-le-champ que le docteur persistait toujours dans son plan de m'enlever mon commandement et de se mettre à la tête de l'expédition, et que, tous ses efforts ayant échoué jusque là, il voulait maintenant me constituer prisonnier à mon bord, sous prétexte que j'étais aliéné (1).

(1) Une fois qu'il m'eût tenu entre ses mains et qu'il m'eût perdu de réputation aux yeux de l'équipage, il devait compter qu'il me serait impossible de reprendre mon commandement, surtout après le traitement et la discipline de Bedlam auxquels il voulait me soumettre, et qui eussent suffi pour troubler, sinon ôter entièrement la raison à l'homme le mieux portant et le plus sensé qu'il y eût au monde.

Je chargeai sur-le-champ mes pistolets et je fis part à Martin Bushart de ce j'avais découvert. Je lui ordonnai en même tems de surveiller le docteur, d'observer ce qui se passerait entre lui et les officiers, de m'en rendre compte aussitôt et de se tenir prêt à venir à mon secours. J'écrivis ensuite au docteur pour lui déclarer que, après ce qui s'était passé, je regardais comme un devoir impérieux de prendre toutes les précautions pour empêcher qu'il ne se commît à bord des actes d'insubordination ou de révolte, et que, quant à lui permettre des consultations secrètes dans sa cabine, c'était une chose impossible.

Du 27. Les vents varièrent du N.-E. au N. N.-E. pendant les vingt-quatre heures. Le point nous donna pour latitude 14° 10 N. et pour longitude 88° 14′ E. Nous avions couru 143 milles au S. 1/4 S.-E., et rencontré un courant qui portait vers l'ouest.

Ayant eu lieu d'être mécontent de la conduite du docteur Tytler, tant à Calcutta qu'à bord du vaisseau, je lui écrivis une lettre que j'espérais devoir faire impression sur lui et le détourner de poursuivre plus long-tems l'exécution de ses plans de mutinerie. Je l'informais que j'étais pleinement instruit de sa conduite perfide envers moi à Calcutta en cherchant à m'empêcher d'entreprendre l'expédition à laquelle il m'avait l'obligation d'être attaché, et en s'efforçant, par des démarches insi-

dieuses, à se procurer des preuves d'un état physique et mental qui m'eût rendu incapable de faire la campagne ; que je n'avais pas oublié la manière blâmable dont il s'était comporté aussitôt qu'il avait rejoint le vaisseau, en attaquant avec insolence ma réputation de probité, mon caractère d'officier et mon honneur personnel, par l'imputation d'avoir frustré de ses droits un de ses suivans et d'avoir dénaturé mes ordres pour justifier cet acte ; que j'avais présent à l'esprit sa proposition d'abuser le gouvernement, en lui envoyant, comme échantillons d'histoire naturelle, des objets de rebut et sans aucune valeur ; enfin que je n'avais que trop de preuves que sa conduite envers moi n'était ni plus honnête ni plus loyale. Je lui déclarais que, d'après tout cela et d'après les actes de sa conduite publique et privée à une époque antérieure et jusqu'à son embarquement, je ne pouvais compter sur sa gratitude envers moi pour ma bienveillance personnelle, ni sur son respect pour mes droits de commandant. Je terminais en l'avertissant que s'il continuait à se comporter à mon égard comme il l'avait fait jusqu'alors, il verrait qu'il avait affaire à un homme ferme et décidé.

Du 27. A dîner, le docteur s'amusa, comme de coutume, à plaisanter sur les mauvaises qualités du vaisseau, et cela, en présence des officiers et des domestiques, et de manière à être entendu des marins

qui étaient à la roue du gouvernail. Il conclut par prédire la perte du bâtiment, apparemment dans le but d'engager l'équipage à se soulever et à me forcer à retourner. Je savais que, pour peu qu'on les y eût suffisamment encouragés, mes matelots n'auraient pas hésité un moment à le faire, parce qu'ils étaient en arrière de près de quatre mois de leurs gages, et qu'ils auraient pu invoquer pour leur justification les assertions du docteur Tytler qu'ils regardaient comme un des chefs de l'expédition, caractère qu'il avait grand soin de se donner auprès d'eux. En conséquence, je résolus, à la première fois qu'il recommencerait, de lui demander sérieusement dans quelle intention il tenait un semblable langage.

Du 28. A dix heures, le service divin fut célébré sur le gaillard d'arrière pour ceux qui voulurent y assister; car je n'entendais contraindre personne à cet égard, ayant à bord des catholiques et des presbytériens, des mahométans et des idolâtres. Le vent de mousson nous fut très-favorable pendant ces vingt-quatre heures. Notre latitude, observée à midi, était de 12° 7′ N., et la longitude, par le chronomètre de 88° 28′ E.

Nous dînâmes à l'heure ordinaire. Le docteur mit sur le tapis son thême favori et le fit d'un ton de voix si élevé que tout le monde sur le pont pouvait l'entendre. Il commença à dire que le vaisseau gouvernait très-mal et coulerait certainement à fond

par une grosse mer ; qu'il n'était bon qu'à porter du riz, et que, bien qu'il pût aller jusqu'à la terre de Van Diémen, si on le faisait aller plus loin, il se briserait, sans aucun doute, sur les rochers de Tucopia. Pour donner plus de force à ce qu'il disait, il ajouta que telle était l'opinion du président du conseil de marine à Calcutta. Je remarquai alors, par le changement de visage de quelques-uns de ceux qui l'entendaient, que ses discours et ses sinistres prédictions avaient fait une vive impression sur leur esprit.

Il paraîtrait que le docteur avait réellement une grande frayeur de périr avec le vaisseau, et étant d'un esprit faible et superstitieux, il avait, même avant le départ, mis tout en œuvre pour se soustraire au danger qu'il appréhendait. Ce qu'il venait de dire avait peut-être pour but d'intimider les jeunes officiers et l'équipage, dans l'espoir qu'ils m'ôteraient le commandement du vaisseau ou me forceraient à retourner. Si l'une des deux choses fût arrivée, il aurait eu une excellente occasion pour échapper aux périls que son imagination lui avait représentés comme devant l'assaillir pendant le voyage. Ses perpétuelles plaisanteries sur les mauvaises qualités du vaisseau avaient en outre pour objet de m'insulter, parce que j'avais été d'accord avec les agens du conseil de marine sur le point que le *Research* était en état de faire le voyage aux îles Mannicolo. Il m'en

voulait beaucoup de ce que je n'avais pas été assez accommodant pour m'associer à lui, et protester contre les personnes que le gouvernement avait chargées de la direction des affaires de la marine.

Fatigué de ses propos impertinens, je me levai de table et fus suivi par mon second qui me dit : « Eh » bien ! voilà le docteur qui recommence ses vieilles » folies. — J'y mettrai bientôt fin, répondis-je. »

Cependant, comme ce que j'avais lu dans le journal du second officier, et la conduite toute récente du docteur, me faisaient soupçonner qu'une révolte était tramée depuis long-tems, et qu'elle éclaterait probablement à l'instant où je prendrais des mesures pour sévir contre le chef, je crus devoir agir avec circonspection. Ne sachant qui était et qui n'était pas du complot, je jugeai prudent de commencer par m'armer et faire armer mes serviteurs, et je résolus de perdre la vie plutôt que de souffrir que le vaisseau retournât ou que l'on s'emparât de ma personne comme le docteur l'avait proposé. Je fis donc appeler le canonnier ; je lui demandai où était mon espingole et je lui dis qu'il y avait à bord une personne qui cherchait à provoquer une révolte et qu'il était tems de s'armer pour l'empêcher d'éclater. En entendant ces mots, le docteur m'interrompit et dit : « Capitaine Dillon, vous n'avez pas » besoin de vous donner cette peine ; je ferai tout » ce que vous voudrez. »

Je lui demandai alors pourquoi il plaisantait, comme il l'avait fait tant de fois, sur les prétendues mauvaises qualités du vaisseau, et si son intention n'était pas de détourner les jeunes officiers et d'autres personnes à bord de continuer le voyage, ou de susciter une révolte pour me faire retourner à Calcutta.

Il répondit que ce qu'il disait du vaisseau était conforme à l'opinion exprimée par le capitaine Crawford et d'autres personnes de Calcutta. Je répliquai que cette allégation, qui était calomnieuse envers ceux qui avaient proposé l'expédition, ne pouvait excuser sa conduite insubordonnée, et que, s'il persistait à se comporter de cette manière, je me verrais contraint, pour la sûreté générale, de le faire attacher au cabestan pour y recevoir cinq douzaines de coups de fouet, ou de le faire mettre aux fers par les deux pieds.

Ces paroles, prononcées avec toute l'indignation que sa perfidie ne pouvait manquer de m'inspirer, produisirent beaucoup plus d'effet que si j'eusse consommé une rame de papier à lui écrire. Le docteur, alarmé cette fois des conséquences de sa conduite, promit de se mieux comporter à l'avenir, après quoi je me retirai.

Du 29. Conservant toujours quelque appréhension au sujet de la conduite du docteur, je lui écrivis officiellement la lettre ci-après. J'avais reçu,

le jour même, un avis indirect de ses efforts secrets pour me faire enfermer et garder à vue dans ma chambre. En somme, le considérant comme un homme très-dangereux, je pris la résolution de ne plus lui donner le point du vaisseau.

Voici les termes de ma lettre :

Monsieur, la conduite que vous avez tenue hier, et en diverses occasions, depuis notre départ, est de nature à me donner des alarmes pour la sûreté du vaisseau et le succès de la mission qui m'a été confiée. Je crois donc devoir vous informer que, si vous continuez à tenir cette conduite, je me verrai dans la pénible nécessité de vous enfermer étroitement, jusqu'à ce qu'il se présente une occasion de vous faire mettre en jugement.

On ne saurait se méprendre sur le but des propos que vous tenez en présence de l'équipage, relativement au vaisseau, et de vos prédictions des désastres épouvantables qui doivent nous arriver. Vous êtes mécontent et désappointé. Vous cherchez par conséquent à exciter une mésintelligence entre mes officiers et moi, et à détourner tout le monde à bord de poursuivre le voyage.

J'espère que vous sentirez l'inconvenance de vos actes et que vous tiendrez à l'avenir une conduite plus loyale. Dans le cas contraire, je serai obligé d'avoir recours à des mesures plus rigoureuses que la détention.

J'ai, etc., PETER DILLON.

A bord du vaisseau de la très-honorable compagnie le *Research*, en mer, le 29 janvier 1827.

Pendant mon dernier séjour à Calcutta, quatre des onze insulaires de la mer du Sud, que j'avais

amenés avec moi, moururent de consomption. Deux étaient de l'île d'Otaïti, un d'Owhyhee et le dernier de Whylootackey. Celui-ci et un autre qui était dangereusement malade à bord étaient les deux premiers, d'entre les naturels de cette île, qui eussent quitté le pays. Le pauvre insulaire, qui n'avait plus long-tems à vivre lui-même, était inconsolable de la perte de son compatriote.

J'appris avec chagrin qu'un très-bon homme appelé Wahoey, naturel des Marquises, et qui avait navigué pendant près de deux ans et demi avec moi, était aussi très-malade, et qu'on désespérait de sa vie.

A midi, notre latitude était de 9° 54' N., et notre longitude, donnée par deux chronomètres, de 88° 30' 30" E., la longitude par l'estime de 90°.

Du 30. Rien de remarquable pendant les vingt-quatre heures. Le tems paraissait tourner à l'orage et il tombait une pluie très-fine par intervalle, ce qui est peu ordinaire pendant la mousson du N.-E.

Du 31. Nous eûmes, pendant ces vingt quatre heures, un tems superbe, et nous fîmes beaucoup de chemin. Notre latitude, à midi, était 5° 50' N., et la longitude 82° 21' est. Vers sept heures du matin quatre oiseaux des tropiques vinrent voltiger autour du vaisseau; ils étaient de l'espèce nommée *blanche queue* (white ail). Le courant continuait

de porter à l'ouest, de telle sorte qu'ayant gouverné au S. 1/4 S.-E., avec un vent largue, notre route ne valait guère que le sud.

Les deux Indiens étaient toujours dans le même état et je regardais leur perte comme très-fâcheuse, parce qu'ils pouvaient être d'une grande utilité pour l'expédition.

A 9 heures et demie du soir, le tems se mit à grains accompagnés de pluie. Vers minuit, le vent tourna au S.-E. où il paraissait devoir se fixer pour quelque tems.

Du 1er *février*. Le tems toujours à grains avec de la pluie, le ciel couvert de nuages noirs dans toutes les parties de l'horizon. Vers midi, le vent parut se fixer dans la partie du N.-O., ce qui me contraria beaucoup, parce que j'avais compté que la mousson du N.-E nous mènerait jusque vers 3° de latitude N., où nous trouverions les vents variables et les calmes jusqu'à ce que nous entrassions dans la mousson du N.-O. par 3° de latitude S.

Le tems étant couvert à midi, je ne pus observer la latitude. L'estime la donnait de 4° 39′ N, et la longitude, d'après le chronomètre, était de 88° 27′ E.

Du 2. Le tems demeura couvert jusqu'au coucher du soleil, de sorte que je ne pus faire d'observation pour mon chronomètre. Cependant une éclaircie ayant eu lieu un peu avant midi, j'obtins

une latitude exacte qui était de 3° 30 N. La longitude, par le chronomètre, était de 88° 41′ et par l'estime de 90° 57′.

Du 3. Vents variables de l'O. ¼ S. O., au N. avec de la pluie. Latitude observée, 2° 3′ N.; longitude, 88° 46′ E. Le thermomètre, à l'ombre sur le pont, marquait 82°. Dans l'après-midi, nous reçûmes plusieurs grains très-forts et les vents varièrent d'abord au S. O. et ensuite à l'O.

Du 4. Tems à grains et pluie. La latitude, par une observation peu sûre, était de 17′ N., la longitude de 89° 7′ E. A trois heures et demie après midi, je supposai que le vaisseau était sous la ligne. J'appris avec beaucoup de chagrin que mon jeune ami, Bryan Borou, prince de la Nouvelle-Zélande, était attaqué de la rougeole. Il paraît qu'il l'avait gagnée d'un jeune mousse qui servait M. Chaigneau, l'agent français qui nous accompagnait. L'éruption s'était manifestée chez cet enfant, deux jours après que nous avions mis à la voile.

Du 5. En observant la latitude à midi, je trouvai que nous avions passé la ligne et que nous étions par 1° 33′ S.; longitude, 90° 25′ E. Outre le prince de la Nouvelle-Zélande, trois autres insulaires de la mer du Sud étaient malades et l'un d'eux dans un état qui donnait peu d'espoir.

Du 9. A une heure du matin, mourut Tariou, naturel de Whylootackey, le premier homme de

cette île qui se fût aventuré à quitter son pays. Il avait été indisposé peu de tems avant notre départ de Calcutta, mais il s'était rétabli et avait rejoint le vaisseau en bonne santé. Pendant la première semaine de sa maladie, le médecin ne l'avait visité qu'une fois, ce que j'avais eu occasion de remarquer, et après cette visite, il demeura plusieurs jours sans qu'on lui donnât aucune nourriture substantielle. J'envoyai mon premier officier représenter au docteur la nécessité de donner à cet homme et aux autres malades un peu de sagou ou d'arrow-root, ce qu'il prescrivit. A sept heures et demie du matin, nous jetâmes le mort à la mer, après l'avoir enseveli dans son hamac avec deux boulets de 12. Un de nos Otaïtiens, chrétien protestant, célébra le service funéraire *ex tempore* sur le corps. Un autre des insulaires venait d'être attaqué de la rougeole. Latitude à midi, 6° 8′ S.; longitude 95° 17′ E. hauteur du thermomètre, à l'ombre, 84°.

Du 12. Le nombre des malades augmentait chaque jour. Cinq Européens, six Indiens et un Lascar étaient attaqués de diverses maladies et hors d'état de faire aucun service à bord.

Voyant que le chirurgien n'apportait pas d'attention à la nourriture des malades et que dix d'entre eux recevaient des vivres salés, j'ordonnai qu'on cessât, jusqu'à nouvel ordre, de leur en donner, et qu'on y substituât du sagou, de l'arrow-root, etc.

Latitude à midi, 8° 16′ S.; longitude, 98° 42′ E.

Dans la matinée, un jeune oiseau de l'espèce appelée *booby* vint se reposer sur le gréement, on le prit et je le fis dessiner.

Du 14. Je découvris que les officiers du vaisseau étaient très-portés à se quereller. J'appris avec peine, mais sans surprise, que le docteur Tytler avait pris une part active à susciter ces querelles. J'admonestai les jeunes gens et je leur fis sentir la nécessité de maintenir le décorum et la concorde pour l'honneur de leur corps et pour la satisfaction de nos chefs, ajoutant que j'espérais que cette double considération préviendrait à l'avenir le retour de ces scènes fâcheuses.

Nous fûmes visités par plusieurs oiseaux de mer. Un *gannet* s'étant perché sur le gréement fut pris par un matelot.

Latitude à midi, 9° 51′ S.; longitude, 100° 32′ E.; thermomètre sur le pont, 83°.

Du 15. Etant arrivé dans une partie de l'Océan, peu fréquentée par les navigateurs, je donnai aux officiers l'ordre de bien faire veiller devant et d'y aller, de tems à autre, voir si les vigies faisaient leur devoir. Latitude observée, 11° 22′ S.; longitude, 101° 42′ E.; thermomètre sur le pont, 84°.

Du 16. Petites brises et calmes. Passé sous le soleil dans la matinée. A six heures du soir, Huno, naturel des îles Marquises, qui s'était embarqué

avec moi sur le *Saint-Patrick*, à Otaïti en 1825, mourut après une maladie de huit jours. Huno était parti de Calcutta en bonne santé. La mort successive de deux hommes à bord me porta à envoyer mon premier officier trouver le chirurgien (qui ne regardait aucune maladie comme contagieuse) pour savoir de quoi était mort Huno. La réponse du docteur fut que, ne comprenant pas l'idiome des Marquises, il n'avait pu connaître la maladie de cet homme. Latitude observée à midi, 12° 38′ S.; longitude, 102° 36′ E.; thermomètre, 84°.

Du 17. Petites brises et calmes avec de la pluie; tems incertain toute la journée. Ayant passé la veille le 12ᵉ degré de latitude sud, que l'on dit être la limite de la mousson du N.-O, et étant sur le point d'entrer dans les vents alisés, j'attribuai à cette cause l'incertitude du tems. Dans de précédens voyages, j'avais trouvé, tout près de la Nouvelle-Hollande, que les vents de la partie de l'ouest s'étendaient jusqu'au 15ᵉ degré de latitude sud dans cette saison. Fait des fumigations dans l'entrepont dans la vue de détruire les miasmes de la maladie qui semblait se répandre à bord du vaisseau. Dans l'après-midi, mon premier officier et un matelot nommé Dale tombèrent malades.

Latitude à midi, 13° 11′ S.; longitude, 102° 51′ E; thermomètre, 82°.

Du 20. Les vents se fixèrent à l'E. S.-E. et se trouvèrent être les vrais vents alisés.

Du 21. Bonne brise de vents alisés pendant toute la journée. A deux heures nous nous mîmes à table pour dîner comme de coutume. Presque aussitôt, le chirurgien fut appelé pour porter secours à un Lascar qui s'était laissé tombé du pont supérieur dans la cale. Il ne paraissait pas avoir reçu la moindre blessure. Ayant voulu savoir la cause de cet accident, j'appris que le Lascar avait fumé d'une plante enivrante et vénéneuse appelé *gunja*, et bien connue dans l'Orient. En conséquence, je donnai ordre de visiter les coffres des Lascars et de m'apporter tout ce qu'on trouverait de *gunja*. Peu de tems après, l'officier chargé de cette visite revint avec un sac et un paquet de cette plante délétère, qui furent jetés sur-le-champ à la mer pour prévenir de nouveaux accidens. Latitude, 19° 12′ S; longitude, 103° 31′ 30″ E.; thermomètre, 80°.

Du 22. Etant importuné, depuis quelque tems, par la mauvaise odeur provenant de la cabine du docteur, qui n'était séparée de la mienne que par une cloison à jour en forme de jalousie immobile, je découvris que cette odeur était occasionée par les émanations de cinq personnes, savoir, le docteur, son fils, un tailleur, un dhoby ou blanchisseur, et un khansaman ou sommelier qui couchaient tous dans cette cabine, longue de neuf

pieds et large de huit, dans un climat de la zone torride ou le thermomètre ne descendait pas au-dessous de 80°. Afin de prévenir la contagion que pouvait produire un assemblage aussi hétérogène, je donnai des ordres pour qu'à l'avenir la cabine du docteur ne servît pas de poste à coucher à tous ces individus.

Du 26. Calme plat pendant toute la journée et tems couvert. Pendant trois jours je n'avais pu observer pour la latitude ni pour les chronomètres. A trois heures et demie du matin, Wahoey, l'insulaire des Marquises, mourut d'une maladie de langueur dont il était atteint depuis long-tems. Des insulaires que j'avais amenés à Calcutta, c'était le septième qui mourait. A sept heures et demie, on jeta le mort à la mer, cousu dans son hamac, avec quelques boulets pour le faire couler à fond. Peu de tems après, un énorme requin se montra tout près du vaisseau, et fut accroché avec un fort hameçon; mais lorsqu'on voulut le hâler à bord, il parvint à se décrocher. Il revint presque aussitôt à l'appât, mais je défendis de chercher à le prendre, craignant que le corps de notre malheureux compagnon de voyage n'eût été mangé par ce monstre vorace. Le thermomètre était à 76°.

Dans la journée, le second officier me porta plainte contre le docteur Tytler, qui lui avait jeté une bible à la tête et l'avait insulté par ses raille-

ries, lui disant, par exemple, qu'il jurait toute la semaine et lisait les prières à l'équipage le dimanche; que son costume, en célébrant l'office divin, n'était pas analogue à ses fonctions, etc. L'officier me dit qu'il refuserait de lire les prières à l'avenir, s'il se voyait en butte à ces sarcasmes déplacés.

Du 27. A une heure et demie, le second officier vint me rendre compte qu'il y avait une révolte de l'avant à l'arrière du vaisseau (ce furent ses propres expressions). Il me rapporta que, le 24 janvier, le docteur Tytler avait voulu lui persuader que j'étais fou et qu'on devait m'enfermer dans ma chambre, que j'agissais contrairement à mes instructions et que toutes mes actions étaient celles d'un aliéné. Il l'avait invité à m'observer, disant qu'il me verrait de tems à autre manger les copeaux du charpentier, ce qui était un symptôme évident d'une certaine espèce d'aliénation. Le même officier m'informa que mon second lui avait montré, le 28 janvier, une lettre qu'il avait reçue du docteur, portant que, comme officier de santé ayant la direction de l'expédition, il recommandait que l'on m'enfermât dans ma chambre, parce que j'avais l'esprit dérangé et qu'il fallait me faire de copieuses saignées. Il ajouta qu'il avait témoigné aux autres officiers l'intention de m'informer des actes séditieux du docteur, et qu'il leur avait souvent dit qu'il tenait la vie du docteur entre ses mains, parce qu'il était clair que la lettre en question

n'avait d'autre bu tque deporter à des actes de violence contre moi pour me mettre à la merci du docteur.

Je fis appeler mon second et je l'interrogeai sur cette affaire. Il avoua qu'il avait reçu du docteur une lettre de la teneur mentionnée par l'officier qui m'avait fait le rapport, et que la raison pour laquelle il ne m'en avait pas rendu compte, était qu'il ne voulait pas augmenter la dissention à bord. Il me dit encore que le docteur lui avait demandé le lendemain s'il avait reçu cette lettre, et qu'il avait déclaré l'avoir reçue.

Je fis ensuite appeler le dessinateur, qui me dit aussi qu'il avait vu la lettre et même qu'il en avait pris une copie qu'il avait déchirée trois jours après. Il convint, au reste, qu'elle était conçue comme on me l'avait dit, et il me déclara qu'aussitôt après l'avoir vue, il avait eu avec le docteur une conversation dans laquelle celui-ci avait soutenu que j'étaisfou.

D'après toutes ces déclarations positives et d'autres circonstances incidentes prouvant l'existence d'un plan pour me priver du commandement du vaisseau et m'enfermer sous prétexte d'aliénation mentale, après quoi on eût disposé de moi suivant le bon plaisir du docteur, considérant mon autorité et ma personne en danger, je résolus sur-le-champ d'adopter des mesures décisives. Ma première dé-

marche fut de mettre le docteur Tytler en arrestation. J'allai à lui sur le gaillard d'arrière et lui frappant sur l'épaule, je dis à haute voix : « Au nom de Sa Majesté Britannique, je vous arrête. » Je pensai que c'était la manière la plus convenable de procéder, et qu'en suivant ainsi en public la forme régulière, je rendrais l'acte plus solennel et plus impressif. J'entre dans tous ces détails, parce que, quelque étrange que cela puisse paraître, la circonstance si simple d'avoir posé ma main sur l'épaule du docteur servit de motif à des suppôts de la chicane pour m'occasioner une dépense de plus de cinq cents livres sterling, d'après la fausse allégation que cet acte constituait une voie de fait, ou ce que la loi anglaise appelle un assaut et une violation de la paix.

Ceci apprendra à tous les commandans que le maintien de la subordination et de leur autorité légale, la conservation du vaisseau, leurs soins pour empêcher l'effusion du sang et assurer l'accomplissement de leur mission, quelque importante qu'elle puisse être, ne sont rien, d'après les misérables arguties des gens de loi, en comparaison du délit monstrueux de toucher l'épaule d'un rebelle en prononçant les mots : « Au nom de Sa Majesté Britannique, je vous arrête! »

Après l'arrestation du docteur, ne sachant pas jusqu'à quel degré l'esprit d'insubordination avait pu s'étendre, ayant vu souvent cet homme dange-

reux en conversation secrète avec les matelots, dont un grand nombre étaient de la même partie du royaume que lui, et ne pouvant savoir à quel point cet intrigant rusé avait pu réussir à gagner ces hommes simples et grossiers ; ayant d'un autre côté perdu toute confiance en quelques-uns de mes officiers, parce qu'ils m'avaient caché pendant plusieurs semaines ces menées secrètes, je fis placer une sentinelle à la porte de ma chambre pour parer au danger d'une attaque subite, et, comme il y avait dans la cabine du docteur quelques armes appartenant au gouvernement, j'ordonnai à mon premier officier de les mettre en lieu de sûreté, afin d'ôter au docteur et à ses adhérens tout moyen de résistance.

J'envoyai ensuite le même officier donner lecture au docteur de la lettre ci-dessous :

Au premier officier du vaisseau le Research.

Monsieur, vous voudrez bien vous rendre auprès du docteur Tytler et lui dire que, nonobstant sa conduite séditieuse, en cherchant à me faire arrêter à bord du vaisseau que je commande et à me faire saigner jusqu'à ce que mort s'ensuive ou tout au moins de manière à ruiner complètement ma santé, je n'ai pas l'intention de le tenir étroitement enfermé dans sa cabine. Il peut, en conséquence, se promener sur le pont comme de coutume ; mais il ne devra, sous aucun prétexte, parler à qui que ce soit à bord du vaisseau.

Après lui avoir lu cette lettre en présence d'un autre officier, vous voudrez bien me la remettre.

Je suis, etc. P. DILLON.

27 février 1827.

P. S. Vous voudrez bien, en même tems, informer le docteur Tytler qu'il ne lui sera plus permis de prendre place à ma table; mais qu'il lui sera envoyé de cette table, à chaque repas, tout ce qu'il demandera.

J'avais ordonné aux deux officiers chargés de la communication ci-dessus de certifier au bas de la lettre qu'ils avaient exécuté mon ordre et de mentionner la réponse verbale du docteur. Cette réponse portait qu'il préférait demeurer dans sa cabine jusqu'à ce qu'il fût mis en jugement à la terre de Van Diémen.

Dans la soirée, je fis distribuer six ou sept paires de pistolets à quelques-uns de mes anciens et fidèles compagnons de voyage, avec ordre de se tenir prêts à en faire usage quand je le requerrais.

Du 2 mars. Faibles brises de la partie de l'est. Dès le matin nous fûmes visités par deux oiseaux des tropiques qui nous accompagnèrent toute la journée. Nous prîmes une bonite qui pesait dix livres. Latitude à midi, 28° 16′ S.; longitude, 98° 36′ E.; thermomètre à l'ombre, 72°.

Du 14. De grand matin, nous vîmes une baleine noire qui vint si près du vaisseau que l'on distinguait parfaitement ses deux évens qui ne sont que

de petits trous percés à la partie supérieure de la tête. Cet animal nous parut être long de trente pieds. Nous eûmes aussi la vue de quelques albatros et d'autres oiseaux de mer.

D'après le rapport du matin, j'appris qu'un homme qui avait été indisposé dès le tems que nous avions quitté Calcutta, était attaqué d'une maladie d'entrailles; qu'un autre avait perdu l'usage de ses membres l'avant-veille, et qu'un troisième avait éprouvé une attaque de rhumatisme. En conséquence j'écrivis à mon premier officier une lettre qui devait être lue au docteur avec les mêmes formalités que ma dernière et dans laquelle je le requérais de donner des secours à ces malades; j'ajoutais que, d'après le compte qui m'avait été rendu qu'il voulait demeurer dans sa cabine, je lui ferais conduire les malades par un officier, s'il le préférait, plutôt que de les voir à leur poste ou sur le pont. Le docteur consentit à reprendre son service qu'il avait discontinué depuis le moment où je l'avais mis aux arrêts.

Du 28. Pendant les vingt-quatre heures, fortes raffales de l'O. N.-O. à l'O. S.-O., la mer grosse. Le vaisseau roulait jusqu'à avoir toute la muraille dans l'eau et les lames embarquaient de tous côtés. Par intervalles, nous reçûmes quelques-uns des grains les plus violens que j'eusse jamais essuyés. A midi nous observâmes la latitude, qui se trouva

de 43° 21′ S. La longitude était de 133° 35′ E. Nous avions couru, d'après le loch, 180 milles à l'E. 3° S. Le thermomètre sur le pont marquait 53°

Du 31. Vents variables de l'O. S.-O. à l'O. N.-O. pendant plus de la moitié de la journée. A la brune, ils tournèrent au N. N.-O. Notre latitude, observée à midi, était de 43° 22′ S.; la longitude, donnée par deux chronomètres, 144° 1′ 30″ E. Couru 150 milles à l'E. 1/4 N.-E.

La mer paraissait d'une couleur peu foncée, comme si nous étions à une petite distance de la terre. A midi, les chronomètres nous mettaient à 91 milles du cap S.-O. de la terre de Van Diémen, nous restant à l'E. 3° S.

A onze heures moins un quart du soir, la vigie cria : « Terre devant nous! » Je passai devant et vis clairement le cap S.-O. de la terre de Van Diémen, dans la direction de l'E. N.-E. à l'E. S.-E., à la distance de sept ou huit lieues. Vers minuit, pris la bordée du sud sous petites voiles pour attendre le jour. Il ventait alors presque en ouragan.

Du 1er *avril.* Le jour commença avec de très-fortes raffales de la partie du N.-O., accompagnées d'épouvantables ondées de grêle et de pluie. Je considérai comme très-dangereux d'approcher la terre par un tems pareil et je mis à la cape. La mer était extrêmement grosse, au point qu'une lame remplit une embarcation qui était amarrée sur la dunette.

J'avais choisi la cape au grand hunier tous les ris pris. Je vis avec plaisir que le vaisseau ainsi établi se comportait parfaitement bien. Le tems continua d'être très-mauvais pendant la nuit. Il faisait extrêmement froid; ce qui rendait les pauvres Lascars incapables d'agir.

Du 2. Continuation de mauvais tems, la mer brisant de tous côtés par dessus le vaisseau. Le tems, qui s'était un peu embelli dans l'après-midi, devint assez beau vers minuit, et je laissai arriver au N.-O. 1/4 N. faisant petites voiles.

Du 3. Brises modérées pendant toute la journée, tems continuant de se faire beau. Les vents, qui étaient au S.-O. le matin, tournèrent à midi vers le nord et le tems se fixa au beau. Latitude, 44° 7′ S.; longitude 148° 45′ E., thermomètre sur le pont, 53°.

Du 4. A six heures du matin, la partie de côte de la terre de Van Diémen que nous avions en vue s'étendait du cap Sud au cap Pillar. A midi, nous relevâmes les points suivans : Eddystone à l'O.; le cap Tasman, N. 1/4 N.-O. 5° O.; le cap Fluted à l'entrée de la baie de l'Adventure, N.; le cap Pillar, N. N.-E. A trois heures après midi, sondé par 52 brasses, fond de sable, au large de l'entrée du canal de D'Entrecasteaux. A minuit, le cap Tusman nous restait à l'O. 1/4 N.-O., deux lieues de distance. Le vent était si faible que le vaisseau ne faisait pas assez de sillage pour gouverner.

Du 5. Faibles brises et calmes avec beau tems, le matin. Dans l'après-midi, brises modérées de la partie du sud avec de la pluie. Au point du jour, l'île des Pinguoins, à l'entrée de la baie de l'Adventure, nous restait à l'O. N.-O., distance de deux lieues; le cap Frédérick Henry à l'O.N.-O.; le cap Pillar à l'E. 5° S. A deux heures après midi, une jolie brise s'éleva de la partie du sud. J'en profitai pour mettre toutes voiles dehors et je gouvernai vers l'embouchure de la rivière de Derwent. A six heures du soir j'entrai dans la rivière, et à neuf heures, je jetai l'ancre par 15 brasses à deux milles de Hobart-Town.

CHAPITRE IV.

Evénemens à la terre de Van Diémen.

Du 6 avril. Dès le matin, je descendis à terre pour faire le rapport d'usage lors de l'arrivée d'un bâtiment. Le docteur Tytler me demanda la permission de débarquer, ce que je ne pus lui accorder, le règlement des ports de la Nouvelle-Galles du Sud interdisant la communication avec la terre avant d'en avoir obtenu la permission du gouverneur.

A dix heures et demie, je fus présenté par le collecteur des douanes au lieutenant-gouverneur de la terre de Van Diémen. Je lui fis connaître l'objet de l'expédition. Il en parut très-satisfait et loua beaucoup la philantropie du gouvernement du Bengale. Je lui annonçai ensuite que j'avais besoin de vivres et que j'étais autorisé par le gouvernement à tirer sur les autorités de la terre de Van Diémen pour le montant des dépenses nécessaires au ravitaillement du vaisseau. Le lieutenant-gouverneur me répondit qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour abréger la relâche du vaisseau et m'invita à lui communiquer l'autorisation dont j'avais parlé, pro-

mettant d'envoyer chercher le commissaire pour arranger cette affaire sur-le-champ. Il me pria de revenir le lendemain à la même heure. C'est alors que je l'informai que j'avais à bord deux passagers, savoir : le consul de France à la Cochinchine et un capitaine de l'armée du Bengale. Il m'invita à les lui présenter le lendemain, et je pris congé de lui.

Peu de tems après avoir quitté la maison du gouverneur, je fus accosté dans la rue par le collecteur des douanes, qui me dit : « Capitaine Dillon, le lieutenant-gouverneur vous adresse ses complimens, et m'a chargé de vous dire qu'il venait de recevoir une lettre du docteur Tytler, et qu'il vous priait de laisser descendre le docteur à terre. — Certainement, répondis-je. » J'accompagnai ensuite le collecteur à bord du vaisseau, et j'envoyai dire au docteur que je lui accordais la permission de descendre à terre, mais que je comptais qu'il reviendrait le soir. Le docteur partit aussitôt. En conséquence des promesses qu'on venait de me faire, je passai marché sur-le-champ pour les vivres et autres objets dont j'avais besoin, et je fis des dispositions pour remettre à la voile le 11.

Du 7. Conformément à l'invitation du lieutenant-gouverneur, je descendis à terre dans la matinée accompagné de M. Chaigneau et du capitaine Speck. Nous arrivâmes au gouvernement à dix heures, mais nous n'y pûmes entrer qu'à midi et

demi. On nous laissa attendre dans la rue, ce qui nous fut très-désagréable à raison de ce que nous n'étions couverts que de nos vêtemens légers de l'Inde et qu'il faisait froid, le thermomètre, à l'air libre, marquant seulement 39° (1). Lorsque enfin nous eûmes été introduits, le lieutenant-gouverneur m'annonça qu'il avait vu le commissaire, et qu'il avait jugé qu'il ne convenait pas de m'assister. Je lui adressai de vives remontrances, l'assurant que, d'après ses promesses de la veille, j'avais déjà passé des marchés et que les personnes avec lesquelles j'avais traité ne me permettraient pas de me rétracter. J'ajoutai que, si ces promesses ne m'eussent point été faites, je me serais rendu au port Jackson pour y réclamer l'assistance qu'il me refusait. « Fort » bien, capitaine Dillon, répondit le lieutenant-» gouverneur, allez à la Bourse et tâchez de négocier » vos billets; si vous n'y réussissez pas, je vous as-» sisterai sans délai. »

Il me parla ensuite de l'objet de mon voyage et parut ajouter peu de foi à ce que je lui avais dit la veille, m'objectant qu'il était très-extraordinaire que je ne me fusse pas procuré les renseignemens nécessaires sur le naufrage de La Pérouse, pendant que j'étais près de Mannicolo, sur le *Saint-Patrick.*

(1) Dans l'échelle de Fahreinheit, 32° est le point répondant au zéro de Réaumur, et un thermomètre français n'eût marqué alors qu'environ 3° au dessus de glace.

Je ne pus me rendre compte du changement si étrange qui s'était opéré dans sa conduite en si peu de tems, que quand je découvris qu'il avait vu le docteur Tytler, dans l'intervalle, et que cet artisan d'intrigues lui avait présenté tout ce qui regardait l'expédition sous un point de vue propre à égarer un homme tel que lui. J'eus dans la journée des entrevues avec le lieutenant-gouverneur. A la dernière, il me dit qu'il avait vu le docteur qui se plaignait beaucoup de moi, mais qu'il ne voulait pas intervenir dans cette affaire, et qu'en conséquence il avait engagé le docteur à s'adresser aux magistrats de police.

Le docteur Tytler, au mépris de mes ordres, n'étant pas revenu à bord le soir du jour où je lui avais permis de descendre à terre, et n'ayant pas paru le lendemain matin, je crus devoir inviter le docteur Scott à venir voir mes malades tous les jours jusqu'à leur rétablissement.

Ayant appris que le docteur Tytler s'était présenté au bureau de la police, je m'y rendis à mon tour, accompagné de deux personnes, pour m'informer de l'affaire qui l'y avait amené. Le magistrat, qui était un de mes anciens amis, me dit que le docteur avait porté plainte contre moi pour voie de fait, et réclamait la protection de la loi; que, par conséquent, il était obligé de me sommer de fournir caution de garder la paix jusqu'au lundi 9 du courant, où l'affaire serait examinée.

Avant de relâcher à la terre de Van Diémen, mon intention était de poursuivre le docteur pour la lettre qu'il avait écrite à mon premier officier, et qui, dans mon opinion (ainsi que celle d'autres personnes qui en avaient lu le contenu et avaient été instruites des circonstances connexes), dénotait l'intention de porter les officiers et l'équipage à se mutiner contre moi, et à m'enfermer sous prétexte d'aliénation mentale. Cependant j'avais, depuis lors, pris le parti de passer sous silence, pour le présent, toutes les attaques et les insultes du docteur, pour ne pas apporter le moindre retard à l'expédition, me réservant de diriger mes poursuites contre lui à Calcutta, au retour du voyage. Le docteur avait tiré avantage de cette conduite prudente et s'était porté plaignant le premier, sans égard pour les conséquences qui pouvaient en résulter au préjudice de nos chefs. N'écoutant que sa méchanceté, et persistant dans ses anciens projets de faire manquer l'expédition, il avait entamé une procédure qu'il savait devoir durer plusieurs mois, au moyen de quoi le vaisseau serait retenu dans le port où nous nous trouvions, et la compagnie aurait à supporter une dépense inutile de dix mille roupies par mois, indépendamment de la chance qu'il y aurait que nous ne pussions atteindre les îles Mannicolo dans la saison convenable pour mes opérations.

Du 9. Dans la matinée, on reçut à bord des assignations du docteur Tytler, adressées à quelques-uns des officiers et des gens de l'équipage, qui se rendirent avec moi au bureau de la police à dix heures. Le premier témoin qu'on interrogea fut le capitaine Speck, qui déclara la vérité. Vint après le premier officier du vaisseau. Comme, en ayant caché pendant long-tems les machinations dirigées contre moi, il s'était presque aussi fortement compromis que le docteur lui-même, on devait s'attendre qu'il parlerait plutôt de manière à soutenir un complice qu'avec la sincérité et l'impartialité d'un témoin désintéressé. Sa déposition fut, comme de raison, appuyée par l'homme du docteur, cet Helmick, qui, bien que presque noir, déclara qu'il était devenu pâle de frayeur quand il m'avait vu charger une espingole. Il fut suivi par Munro, mon commis, qui était sorti avec lui plus qu'à moitié ivre d'un cabaret où on les avait fait boire pour leur donner du cœur au ventre. D'après les dépositions de ces ivrognes, et d'un des complices du docteur, on me somma de fournir caution, de me présenter à la prochaine session devant la cour suprême pour répondre à une accusation de voies de fait, basée sur ce que j'avais touché de ma main l'épaule du docteur, en lui ordonnant les arrêts sur le gaillard d'arrière.

Le capitaine Speck n'ayant pu se procurer un

logement à terre, continua de résider à bord avec moi ; mais le docteur, qui avait déserté le vaisseau, alla se loger dans une taverne d'Hobart Town. Il arriva que le capitaine Speck donna un dîner à quelques-uns de ses amis, dans cette maison même. Comme le docteur y logeait, il lui fit la politesse de l'inviter. Pour moi, l'on conçoit que je refusai d'être de la partie.

Du 10. Je fus informé dans la matinée, par quelqu'un de la ville, que, la veille, il avait vu le docteur Tytler, sans habit et sans chapeau, les manches de sa chemise retroussées, et faisant un grand bruit, comme s'il venait de se boxer. En allant aux enquêtes, j'appris que le docteur s'était enivré après dîner, et qu'étant dans cet état, il s'était mis à crier qu'il était maintenant dans un pays où le pavillon anglais flottait seul ; qu'il avait toujours été opprimé sous le gouvernement de la compagnie des Indes et n'avait jamais pu obtenir justice de ce gouvernement ; qu'alors qu'il était sous la protection du pavillon anglais, il ne voulait plus servir la compagnie et se trouvait déshonoré d'en porter l'uniforme, et qu'en disant cela il avait ôté son habit et l'avait jeté à terre, d'où venait qu'il était resté en corps de chemise toute la soirée. J'appris, en outre, qu'il avait insulté plusieurs personnes de la société, mais que le lendemain, quand on lui avait fait sentir ses torts, il avait adressé des ex-

cuses à chacune d'elles par l'entremise du capitaine Speck.

Dans le courant de la journée je fus voir les principaux négocians de la ville, et je leur offris de m'escompter des traites sur le gouvernement du Bengale, afin que je pusse solder les dépenses du vaisseau qui désormais paraissaient devoir être considérables, attendu qu'il serait retenu pendant plusieurs semaines, par suite du procès que m'avait intenté le docteur Tytler. Les négocians me répondirent que le commerce entre Calcutta et la terre de Van Diémen était si borné, qu'ils n'avaient pas de remises à faire pour la capitale du Bengale.

Du 11. Dans la matinée, je descendis à terre et me rendis chez le lieutenant-gouverneur. Je lui annonçai que je n'avais pu négocier mes traites. Il me dit alors, avec une sorte de répugnance, qu'il ordonnerait au commissaire de m'avancer 4,000 piastres d'Espagne aux taux de 4 s. 4 d. sterling chacune (ce qui faisait une somme de 866 l. 13 s. 4 d. sterling); mais qu'il comptait que je lui donnerais en échange des traites sur le secrétaire de la compagnie des Indes à Londres. Je lui répondis que je n'avais aucune autorisation pour tirer sur l'Angleterre, et je lui montrai mes instructions qui m'autorisaient à tirer sur le gouvernement du Bengale. Après les avoir lues, il me déclara qu'il n'avancerait pas d'argent sur la foi du gouverne-

ment de l'Inde, et que ce n'était que dans la vue d'obliger le gouvernement de la métropole qu'il se déciderait à avancer des fonds, dans quelque circonstance que ce fût.

Je n'eus pas de peine à deviner d'où il avait tiré les renseignemens sur lesquels il fondait son refus : aussi le priai-je de ne pas avoir égard aux faux rapports d'un homme qui était un fléau pour la société depuis quatorze ans. Cependant, voyant qu'il demeurait inflexible, il ne me resta d'autre ressource que de tirer sur le secrétaire de la compagnie des Indes, à Londres ; ce que je fis.

Je vins ensuite en ville et je rencontrai une personne qui m'informa que le docteur disait tout haut que, quand notre procès serait terminé, il obtiendrait de me faire renfermer, et qu'alors mon premier officier prendrait le commandement du vaisseau et poursuivrait l'expédition. Le docteur avait dit la même chose à M. Chaigneau qui l'avait vivement blâmé, tant par des motifs d'équité que parce qu'il avait un grand intérêt au succès de notre voyage.

J'allai sur-le-champ trouver deux hommes respectables qui étaient membres de la commission de paix et avec qui j'étais extrêmement lié depuis plusieurs années. Je leur fis part de ce qu'on venait de m'apprendre. Ils me dirent qu'ils avaient su, par le moyen d'un prédicateur méthodiste, que le docteur,

qui avait beaucoup de goût pour les discussions théologiques, était parvenu à se mettre en grande faveur auprès du lieutenant-gouverneur, et qu'au quartier-général il était regardé comme un saint. Ils me dirent en outre que le juge de la cour suprême était soupçonné de régler ses arrêts d'après la fantaisie du gouverneur.

Du 12. En arrivant à bord, j'appris que mon premier officier laissait l'équipage insulter les officiers-mariniers parce qu'ils étaient mes partisans. D'un autre côté, mon commis s'enivrait journellement, ce qui n'aurait pu arriver si le premier officier eût fait son devoir.

L'officier en question n'avait jamais servi à bord d'un bâtiment armé, avant d'être embarqué sur le *Research*, et était aussi ignorant sur ce qui concernait le service de l'artillerie, l'usage des menues armes, la distribution des postes, etc., qu'il l'était sur la pratique du métier de marin. Il n'y avait pas dans le port un bâtiment marchand qui ne fût tenu plus proprement et en meilleur ordre que mon vaisseau, qu'on appelait par dérision le vaisseau lascar. J'avais lieu de soupçonner que cet officier avait en perspective la réalisation des espérances que lui avait données le docteur Tytler, de devenir commandant du vaisseau, dans le cas où je serais renfermé, et que, mû par ces espérances, il négligeait de maintenir parmi l'équipage la subordina-

tion qui est si nécessaire à bord des bâtimens, comptant par ce moyen écarter tout obstacle que pourrait présenter un refus de faire voile sous son commandement; car les hommes étant naturellement ennemis de la contrainte, il pensait qu'ils préféreraient pour leur capitaine l'officier qui était le moins strict.

Du 21. Depuis le 7, j'avais été bercé par les promesses du gouverneur touchant l'argent que j'avais demandé et qu'il avait assuré qu'il m'avancerait sans délai. Je lui annonçai que mon intention était de partir le lendemain pour le port Jackson, si, d'ici là, je n'avais pu me procurer l'argent qui m'était nécessaire. Il déclara que le délai n'était pas venu de lui et qu'il allait mander sur-le-champ le commissaire et s'informer de la cause qui l'avait empêché de satisfaire à ma demande.

A midi, je trouvai le commissaire qui m'invita à préparer mes traites en me disant qu'il me compterait aussitôt les 4,000 piastres. Je fis sur-le-champ préparer ces traites et les lettres d'avis et je retournai au commissariat. Le commissaire étant absent, la personne qui le remplaçait m'engagea à laisser mes traites qu'il lui montrerait à son retour, ajoutant que, si je voulais revenir dans une heure, l'argent serait prêt à m'être compté. Je revins au tems fixé; mais le bureau était fermé, et ne devait plus être ouvert que le mardi suivant. La première idée

qui me vint fut qu'on m'avait joué un tour. Sans doute, me dis-je, en retenant mes traites, ils se sont donné une garantie suffisante que je ne mettrais pas à la voile demain. Si ce n'est pas une ruse de guerre, c'est au moins un trait d'habileté digne d'un commissaire-général d'armée.

Je me rendis sur-le-champ au gouvernement pour me plaindre de ce manque de foi de la part du commissaire; mais quelle fut ma surprise en apprenant que le gouverneur avait quitté la ville et ne reviendrait que le lundi! J'appris ensuite que le commissaire était aussi allé faire un tour de campagne et qu'il était parti à l'heure même où il m'avait donné rendez-vous pour toucher l'argent qui devait accélérer le départ de mon vaisseau.

Il serait difficile de se faire une idée du sentiment que me fit éprouver une pareille conduite; je me voyais ainsi forcé de rester dans le port ou de risquer de perdre mes traites, par l'effet d'une ruse qui n'avait sans doute pour objet que de me retenir jusqu'après l'issue de la plainte du docteur Tytler.

Du 24. A dix heures du matin, commença le procès que m'avait intenté le docteur Tytler pardevant une cour martiale; car je suis fondé à appeler ainsi un tribunal qui se composait du juge (que je puis comparer dans cette occasion au juge avocat des tribunaux militaires) et de six officiers du 40e régi-

ment. Les poursuites étaient dirigées, dirai-je par qui? C'était l'avocat du docteur Tytler qui faisait fonction de procureur-général. Il ouvrit les débats par un long et éloquent discours dans lequel il saisit toutes les occasions de me dénigrer aux yeux de la cour, et de m'attaquer dans le style le plus injurieux. Entre autres choses qu'il allégua pour prévenir les membres de la cour contre moi et en faveur de son client, il dit qu'il croyait devoir leur rappeler que le plaignant était un homme de leur profession (un militaire!) et qu'il était de leur honneur de témoigner combien ils étaient sensibles à l'insulte faite à cette profession dans la personne du docteur Tytler.

Comme une relation complète de ce procès pourrait être déplacée ici, et convient mieux à un appendix qu'au texte du livre, pour ne pas abuser de la patience des lecteurs, je me bornerai à en présenter une simple analyse. L'accusation était appuyée en grande partie sur le témoignage du plaignant lui-même, et, comme on pouvait s'y attendre, sur ceux des hommes embarqués à bord du vaisseau qui, ayant été complices de ses machinations, savaient qu'ils seraient compromis par la perte de sa cause.

Le docteur prit ensuite la parole et parla comme s'il eût été un des plus grands hommes de l'Inde. A l'entendre, c'était lui qui avait obtenu par son influence et ses talens qu'on entreprendrait l'expé-

dition ; il était la seule personne en qui le gouvernement eût confiance. En un mot, semblable au philosophe du roman de Rasselas, qui pensait que les vents, les saisons et le mouvement des corps célestes dépendaient d'un signe de lui, le docteur se donnait pour un homme de la plus haute importance, dont les efforts pour le bien de l'humanité et l'instruction des générations futures étaient entravés par un tyran de capitaine qui, disait-il, lui avait fait éprouver sans motif le traitement le plus cruel et le plus ignominieux.

Il faut convenir qu'en un certain point, il était conséquent dans sa manière de parler de lui. Il s'était recommandé à moi comme une victime de la persécution, il se présentait encore comme un martyr. Il est vrai qu'il me peignait alors comme son persécuteur et que ses anciens oppresseurs dans l'Inde (je me sers des termes qu'il employait en me racontant autrefois ses infortunes), ses anciens oppresseurs étaient métamorphosés en amis et en bienfaiteurs qui entreprenaient des expéditions lointaines à sa recommandation pour lui offrir l'occasion de terminer glorieusement sa carrière.

Pour faire voir que je n'amplifie pas, je vais citer une partie de sa déposition. Lors de son contre-examen, on remarqua les questions et les réponses suivantes :

« *Q*. Je vous demanderai, docteur Tytler, si, en

en point de fait, le gouvernement avait eu ou non en vue ce voyage de découvertes avant la séance dont vous parlez (celle de la société asiatique)?

» *R.* Il m'est moralement impossible de connaître les secrets du gouvernement. J'ai ouï dire que c'était avec beaucoup de difficulté que le gouvernement s'était décidé à ordonner cette expédition, et d'après l'explication que j'avais donnée du chiffre gravé sur la garde d'épée. On montra ce chiffre à lord Combermère, qui adhéra à mon explication.

» *Q.* Fût-ce par votre entremise ou d'après vos représentations que cette expédition fut ordonnée?

» *R.* On me l'a dit positivement. Le secrétaire du conseil médical me l'a dit, et il doit connaître mieux que moi les secrets du gouvernement. »

En réponse à une autre question, il dit :

« La mésintelligence que j'ai dit antérieurement avoir existé entre le gouvernement et moi avait cessé entièrement à cette époque, et j'étais sur le point d'aller rejoindre mon régiment. J'avais reçu ma commission un mois auparavant. Je pense que ce fut en considération de cette mésintelligence que l'expédition fut entreprise, pour me donner une occasion de briller et mettre un terme à tous nos différends. (Éclats de rire dans la salle.) Telles sont les paroles qu'employa M. Swinton. »

Sans les motifs que j'ai exposés plus haut, je pourrais signaler au moins cinquante autres faussetés

dans la déposition du docteur; mais ce que j'ai cité mot à mot des débats tels qu'ils ont été recueillis par un habile sténographe suffit pour donner un échantillon de l'impartialité et de la véracité de cette victime de ma cruauté, ou, laissant de côté l'ironie, pour prouver combien peu il respectait la vérité quand elle était défavorable au succès du dessein qu'il n'avait n'avait jamais cessé d'avoir en vue, savoir de me faire enfermer comme aliéné et de se faire constituer chef de l'expédition, mon premier officier étant investi du commandement du vaisseau.

Qui ne sourirait de pitié en voyant un homme qui prétend que le gouvernement de l'Inde anglaise était si peiné d'avoir eu un différend (ou plutôt mille différends) avec le grand docteur Tytler, que, pour sceller la paix, il prépare une expédition dans les mers du Sud, et s'impose une dépense de 150,000 roupies, pour lui fournir l'occasion d'explorer la route de la reine de Saba, les riches côtes d'Ophir, ou la course d'un aérolite qui, en 1803, avait, disait-il, traversé les airs depuis l'île de Java jusqu'à Allahabad où le docteur résidait alors, en un mot pour réaliser quelqu'un des rêves chimériques dont il avait fatigué la presse pendant tant d'années, insultant ainsi au bon sens du public.

Et c'est sur les dires de cet homme, que tout le monde, dans l'Inde, regardait depuis long-tems comme un cerveau fêlé (ce qui s'est malheureuse-

ment confirmé plus tard par le dérangement complet de son esprit), que le sage tribunal militaire de la terre de Van Diémen rendit une belle sentence portant que j'étais blâmable pour avoir posé ma main sur son épaule, l'avoir tenu aux arrêts forcés pendant deux heures et l'avoir menacé de le mettre aux fers ou de lui infliger un châtiment corporel, s'il ne renonçait à ses tentatives pour exciter la révolte et le carnage à bord de mon vaisseau !

Il aurait été de la plus grande importance pour moi de pouvoir prouver la connivence coupable qui avait existé entre mon second et lui au sujet de la lettre dans laquelle il provoquait mes officiers à me renfermer comme aliéné ; mais il paraît que, quand il vit que, soit par la lâcheté des uns, soit par le sentiment du devoir qui animait les autres, cette lettre avait manqué son effet, il s'était hâté de la retirer et de détruire une pièce qui, si l'on eût pu la produire, aurait exposé lui et ses complices à être mis en jugement et peut-être condamnés à mort comme fauteurs de révolte.

On me pardonnera de m'être étendu sur un procès mémorable pour moi, puisqu'il me coûta plus de 500 livres sterling. Au reste, si je l'ai fait, c'est moins pour occuper de ce qui me concerne personnellement que pour faire sentir la nécessité de s'enquérir soigneusement du caractère des individus qui sollicitent des emplois publics.

Du 28. Les débats étant terminés, le juge présenta le résumé de la cause à peu près comme suit :

Il commença par dire aux membres de la cour qu'ils ne devaient pas juger la cause d'après leurs notions de la justice militaire, ni d'après les lois portées contre la mutinerie ; qu'en point de fait le vaisseau en question était précisément semblable à un navire marchand faisant le commerce de Londres avec la colonie et que le défendeur n'avait pas plus d'autorité à bord que le maître ou patron n'aurait eu sur ses officiers et son équipage. Il déclara que les seuls points à décider par la cour étaient, 1°, s'il y avait eu des voies de fait de commises ; 2° si l'auteur de ces voies de fait avait présenté une justification valable ; que cette justification pouvait être appuyée sur deux circonstances : ou que le plaignant avait adressé aux officiers une lettre dans laquelle il représentait le capitaine comme aliéné, quand il savait qu'il ne l'était pas, et par ce moyen voulait le déposséder de son commandement, ou qu'il avait représenté aux officiers ce qu'il croyait être vrai, mais qui ne l'était pas, et que le défendeur, lorsqu'il avait mis le plaignant aux arrêts, croyait que celui-ci avait fait un faux exposé dans le but de lui faire ôter son commandement. Le juge exprima son opinion que, dans l'un ou dans l'autre cas, la justification était valable et que le défendeur avait droit d'obtenir un verdict en sa faveur ; mais

que, sur le dernier point, les membres de la cour devaient considérer qu'il était constant que le capitaine avait réuni ses officiers, les avait consultés et avait pris tous les moyens pour être instruit de la nature et du contenu de la lettre qui leur avait été adressée.

La cour se retira pour délibérer, et, au bout d'une demi-heure, rendit le verdict suivant.

« Coupable sur le quatrième chef d'accusa-
» tion (1). La cour néanmoins est d'avis que le
» docteur Tytler aurait dû mettre plus de réserve en
» présentant des observations qu'il savait propres
» à irriter le capitaine Dillon. »

L'arrêt ordonnait ensuite que le capitaine Dillon eût à se présenter devant la cour, le mardi suivant, pour recevoir sa sentence.

L'avocat du défendeur déclara que son client était présent pour recevoir la sentence de la cour. Le juge répondit : « Je ne saurais prononcer la sen-
» tence, dans le cas présent, sans avoir relu les
» dépositions. Si le défendeur est préparé à donner
» caution, je la recevrai tout de suite. Je pronon-
» cerai la sentence mardi prochain. »

Le juge m'adressa ensuite la parole en ces termes : « La coutume est ici, lorsqu'un accusé a été dé-

(1) Ce quatrième chef était d'avoir arrêté le docteur Tytler et d'avoir, en le faisant, posé ma main sur son épaule, ce que, par une interprétation forcée, on constituait en voie de fait.

» claré coupable, de le mettre en prison jusqu'à » ce que la sentence soit prononcée. Je ne veux » pas néanmoins vous causer ce désagrément, si » vous êtes préparé à fournir caution de vous re» présenter ici mardi prochain à dix heures. »

Je demandai quelle caution était nécessaire. Le juge répondit : « Deux cautions de 40 livres ster» ling chacune et la vôtre de 80 livres. » Ces cautions furent données sur-le-champ.

Le lieutenant-gouverneur était alors à la campagne et ne devait revenir que le lundi d'ensuite. Si le juge eût substitué ces mots : « Je désire consulter » le gouverneur avant de prononcer la sentence, » à ceux par lesquels il avait annoncé le motif de son ajournement, il eût sans doute été plus sincère.

Deux causes jugées à Hobart Town, antérieurement à la mienne et où il s'agissait de voies de fait de la nature la plus évidente, peuvent donner une idée de la manière équitable dont la justice est rendue à la colonie anglaise de la terre de Van Diémen.

Le navire le *Cumberland*, commandé par le capitaine Carns, à la fois capitaine et propriétaire, arriva d'Angleterre à Hobart Town en 1825. Pendant la traversée, une dispute s'éleva entre le docteur Crowder et l'avocat Stevens. Le résultat fut que le médecin étrilla l'homme de loi à grands coups de cravache. Le battu, en homme du métier, intenta un procès à celui qui l'avait rossé et obtint cin-

quante livres sterling de dommages et intérêts (1). Quelques jours après, le capitaine, qui était un vrai pêcheur de baleine, aperçut le docteur sur la dunette, et, sans avertissement préalable, le saisit d'un bras vigoureux par la nuque et le lança sur le gaillard où, dans sa chute, il eut deux côtes brisées. Le docteur, qui avait perdu son procès contre M. Stevens, voulut prendre sa revanche, persuadé d'avoir gain de cause et de combler au moins le déficit qu'avait éprouvé sa bourse. Il obtint effectivement un verdict en sa faveur; mais, pour dommages et intérêts, on lui adjugea...... quarante shillings! Je n'exagère pas; quarante shillings pour deux côtes brisées par un acte de la brutalité la plus révoltante et commis sans provocation. C'était vingt shillings par fracture. Il faut croire, d'après cela, que le juge considérait les coups de cravache comme un outrage de la nature la glus grave, même quand ils étaient mérités, et que c'était pour lui la chose la plus redoutable.

Du 29. A midi, j'appris que le navire le *Hope*, de Londres, revenant du port Jackson, s'était échoué pendant la nuit à l'entrée du port. Je me rendis sur-le-champ à bord de mon vaisseau et j'expédiai un canot avec un officier pour porter secours au bâtiment en détresse. Je trouvai, comme à l'or-

(1) Par un hasard singulier, M. Stevens se trouvait être l'avocat de ma partie adverse.

dinaire, le vaisseau extrêmement malpropre; j'en fis l'observation à mon second, qui me répondit que depuis quelque tems je ne cessais de lui adresser des reproches, et qu'il me priait d'embarquer un autre officier à sa place. Je ne fus pas fâché de l'entendre me parler ainsi, mais je ne crus pas qu'il parlât sérieusement.

Du 30. Après mon déjeuner, je rencontrai le docteur Scott qui revenait de voir mes malades. Il me dit que mon second parlait de quitter le vaisseau et qu'il allait se rendre à terre pour solliciter l'autorisation nécessaire à cet effet. Peu de tems après, mon second vint effectivement me trouver et me dit qu'il ne se trouvait pas bien à bord du vaisseau et qu'il espérait que je consentirais à ce qu'il débarquât. Je répondis que je ne m'y opposais pas; mais je l'invitai à retourner à bord et à y rester jusqu'à ce que revînt l'officier que j'avais envoyé au secours du bâtiment naufragé, ou jusqu'à ce que j'eusse trouvé une autre personne pour le remplacer.

Dans l'après-midi, le lieutenant-gouverneur revint en ville. Le juge, dont j'épiais les mouvemens, se rendit sur-le-champ au gouvernement où je suppose que mon sort fut décidé.

Du 1er *mai.* Dans la matinée, je fus à bord faire ma visite d'usage. Ayant remarqué des ordures sur les cables, j'en fis l'observation à mon second, qui me répondit: « Capitaine Dillon, je désire quitter

le vaisseau, veuillez vous procurer un autre officier. » Je me rendis sur-le-champ à bord de l'*Albion*. Je fis part au capitaine Ralph, commandant de ce bâtiment, de la situation désagréable où je me trouvais par le manque d'un bon officier, et le priai de me donner un des siens. Il répondit que son second, qui avait été retenu à Sydney comme témoin dans un procès, était revenu sur le *Hope*, mais n'était pas encore de retour à bord, étant resté pour aider à sauver le navire échoué; qu'au surplus, quand il serait arrivé, il me l'enverrait.

Peu d'heures après, je rencontrai cet officier sur le quai et je lui fis part de ce qui s'était passé entre le capitaine Ralph et moi. Je lui proposai les mêmes avantages dont jouissait mon second et il accepta. Comme je devais me rendre au tribunal, je promis de lui donner mon engagement et de l'installer en qualité de premier officier du *Research*, dans l'après-midi.

A dix heures, le tribunal entra en séance. Le juge-avocat de cette cour martiale, après s'être assis, demanda d'un ton brusque si Peter Dillon était présent. Je me levai. Le juge rappela alors succinctement les faits de la cause, et dit qu'il regardait comme nécessaire de signaler ma conduite, afin de prévenir pour le futur de semblables traitemens de la part des capitaines de navires, soit envers leurs officiers, soit envers leurs passagers; et que,

bien qu'il fût constant qu'aucune violence n'avait été employée, et que le plaignant n'était resté que deux heures aux arrêts forcés, néanmoins, dans son opinion, les faits établis au procès dénotaient un sentiment de malveillance, et avaient été accompagnés de circonstances aggravantes; que, d'après toutes ces considérations, la sentence de la cour était que le défendeur, Peter Dillon, serait emprisonné pendant deux mois à la geôle de Hobart Town, paierait une amende de 50 livres sterling, et devrait déposer la somme de 400 livres sterling comme caution de garder la paix pendant un an.

Cette sentence fournit un autre échantillon remarquable de l'impartialité des organes de la justice, à la terre de Van Diémen. Le juge tasmanien semble en effet établir la rigueur de ses sentences, en raison inverse de la faute à punir. Ici, par exemple, le gouvernement de l'Inde, qui était certainement plus innocent que moi, se trouvait puni plus sévèrement (1). Ce savant jurisconsulte dédaignait la méthode vulgaire du commun des juges, qui règlent leurs arrêts d'après la gravité matérielle et positive du délit. Il se lançait dans les hautes régions de la méthaphysique, allant à la recherche du sentiment

(1) D'après la sentence portée contre moi, l'expédition devait être retardée de deux mois, ce qui en augmentait considérablement les dépenses; de sorte qu'il devait m'en coûter 50 livres sterling, et au gouvernement du Bengale au moins 2,000 !

qui avait dû animer l'auteur d'un acte, pour y trouver le moyen d'incriminer cet acte. Mais, même en suivant ce mode, que je puis appeler excentrique, il s'égarait quelquefois et n'était pas toujours conséquent; témoin l'affaire que j'ai citée, du docteur Crowder et du capitaine Garns. Là, il avait adjugé quarante shillings de dommages-intérêts pour deux côtes brisées par un acte de brutalité commis sans la moindre provocation. Avait-il alors consulté le sentiment? Et, en l'admettant, quel sentiment? Celui qui avait porté le défendeur à maltraiter d'une manière cruelle un homme qui ne l'avait pas offensé, ou le sien propre? Je ne pousserai pas la comparaison plus loin.

Le résultat si différent de ces deux procès offre un nouvel exemple de la non-infaillibilité des juges et des gouvernans, et peut servir à faire connaître de quelle manière la justice est rendue dans les contrées éloignées de la métropole. Les militaires qui composaient le jury, et les gens de loi chargés de les diriger dans l'appréciation légale des faits, ne pouvaient avoir une juste idée de l'espèce de discipline qui est nécessaire à la mer, où le capitaine d'un bâtiment est isolé comme un monarque absolu, et n'a pour soutenir son autorité que la subordination la plus stricte et l'obéissance la plus entière.

Il paraît, au reste, que les bonnes gens de la

terre de Van Diémen s'étaient laissé imposer par le prétendu chef-d'œuvre du docteur Tytler, intitulé : *Eclaircissemens sur la Géographie et l'Histoire anciennes*, qui n'est qu'une rapsodie présentant un amas informe des rêveries les plus bizarres. A leurs yeux, il était le plus grand génie qui eût paru sur la terre. Je ne serais pas étonné qu'ils n'eussent cru sur sa parole qu'il était un des descendans des prophètes, persécuté ainsi qu'eux par des hommes ignorans et impies, au nombre desquels on me rangeait, et que, comme il le prétend, Sumatra est l'Ophir de l'Écriture, et Java l'île de Saba. Je ne doute pas que, s'il eût continué le voyage avec moi, il n'eût enrichi le monde d'un savant traité, dans lequel il eût prouvé que l'île de Mannicolo était la Laputa de Gulliver, qui, cédant à la force universelle de gravitation, avait enfin cessé de planer au-dessus des autres îles, dont elle était la reine, et, descendant majestueusement dans l'Océan Pacifique, y avait pris racine, engloutissant, dans le tourbillon que son immersion avait formé, les vaisseaux de l'infortuné La Pérouse. A coup sûr, il n'y avait pas de châtiment trop sévère pour celui qui avait prétendu arrêter le caractère prophétique d'un si grand homme!

Le sous-shériff, présent à l'audience, m'invita à l'accompagner à mon nouveau logement, et en chemin nous fûmes rejoints par le haut-shériff.

Ce dernier, qui était le fils d'un riche banquier anglais, voyait avec beaucoup de peine la situation dans laquelle je me trouvais. Il me traita avec les plus grands égards, et me présenta au gouverneur de la prison, qui, de la manière la plus obligeante, me céda la moitié de ses appartemens, et me combla de prévenances ainsi que son aimable épouse. Mon nouvel hôte était né en Angleterre, d'où il avait émigré trois ans auparavant, avec l'intention de devenir ce qu'on appelle dans le pays un *settler* (colon). Dans cette vue, il avait pris possession d'un domaine dans l'intérieur; mais, peu de tems après, il avait été entièrement pillé par les bandes de condamnés errans qui infestent les bois, et sont désignés communément sous le nom de *rôdeurs de buissons*. Se voyant de la sorte à peu près ruiné, et sa femme, en proie à des frayeurs continuelles, ne voulant pas résider plus long-tems sur le théâtre de pareils brigandages, il revint à Hobart Town, où on lui donna le poste qu'il occupait alors.

Nonobstant le pompeux simulacre de justice avec lequel on avait conduit l'affaire, je n'ignorais pas quel serait le dénouement de cette farce judiciaire. J'en avais été prévenu, et par conséquent ma nouvelle situation ne m'inquiétait nullement. Je savais qu'on avait l'intention de n'exécuter qu'une partie de la sentence, relativement à la détention. Mais

sachant aussi quel était le principal objet pour lequel on l'avait rendue, je pris soin de déjouer les projets qu'on avait formés.

Avant le jugement, un homme en place m'avait donné à entendre que l'emprisonnement formerait une partie de la sentence, et que les choses avaient été arrangées de manière que mon élargissement parût être principalement dû à l'intervention du docteur Tytler en ma faveur, ce que l'on présumait devoir aplanir les voies à une réconciliation complète et permanente entre nous; que, dans le cas où cette réconciliation n'aurait pas lieu, je resterais en prison jusqu'au terme assigné par la sentence, et mon premier officier prendrait le commandement du vaisseau et continuerait le voyage. Malheureusement mon emprisonnement subit m'avait empêché d'installer mon nouveau second, bien que je l'eusse engagé.

Du 2. Plusieurs personnes respectables de la ville vinrent me visiter; entre autres, M. Edward Lord, frère de sir John Owen Lord, membre du Parlement pour le comté de Pembroke. M. Lord fut investi du gouvernement de la colonie, à la mort du gouverneur Collins, et occupa ce poste pendant long-tems, à la grande satisfaction des colons.

Le juge et le lieutenant-gouverneur se montrèrent vivement irrités des témoignages d'estime qui m'étaient donnés dans cette occasion, par une si

grande portion de l'aristocratie du pays. M. Lord et MM. Béthune et Kemp, deux des principaux négocians de la ville, firent rédiger une pétition adressée au gouverneur, et dans laquelle on demandait la remise de la partie de ma sentence qui concernait l'emprisonnement, dans l'intérêt de l'expédition dont j'avais été chargé. Cette pétition fut signée par les personnes les plus respectables et les plus opulentes de la colonie, qui prenaient un vif intérêt à mon sort, à cause des cabales dont j'étais la victime.

M. Lord, qui était une de mes anciennes connaissances, me donna dans cette occasion de grands témoignages d'amitié, malgré le risque auquel il s'exposait de perdre la protection des autorités locales, et toutes les indulgences et immunités accordées d'ordinaire à ceux qui partagent les sentimens du gouverneur.

Du 3. Dans la matinée, je transmis au lieutenant-gouverneur la pétition qui avait été signée la veille, et je l'accompagnai d'une lettre dans laquelle je représentais que l'expédition était exposée à manquer si j'étais retenu deux mois en prison, attendu que la mousson changerait avant que je ne pusse atteindre les îles Mannicolo, et que par là tous les plans du gouvernement de l'Inde échoueraient. J'ajoutais que j'étais disposé à payer l'amende de 50 livres sterling et à fournir caution de revenir à la

terre de Van Diémen, après mon voyage terminé, pour subir le reste de mon emprisonnement, offrant de donner pour cette caution telle somme qu'on jugerait convenable.

Du 4. Afin de déjouer les projets du docteur, je fis quitter le vaisseau à mon domestique, Martin Bushart, et je lui fis donner asile chez un ami. En même tems j'envoyai mon autre interprète, M. Ross, au port Jackson. Par ce moyen, si le commandement du vaisseau venait à m'être ôté, il n'y avait plus à bord d'interprète, ni même une seule personne qui connût la latitude et la longitude de Mannicolo. Martin Bushart déclara qu'il ne m'abandonnerait jamais de son plein gré, et que, si on le forçait à rester à bord sous un autre commandant, on aurait à redouter les conséquences qui pourraient en résulter, aussitôt qu'il débarquerait à Mannicolo ou à Tucopia.

Dans la soirée je reçus la visite de l'avocat du docteur Tytler, qui m'adressa ainsi la parole : « Capitaine Dillon, vous avez écrit une lettre au gouverneur pour demander votre élargissement ; mais » je puis vous assurer que vous ne serez pas élargi, » à moins que vous ne vous réconciliez avec le docteur Tytler, et que vous ne déposiez entre les » mains de vos officiers une somme de 400 livres » sterling, comme caution que vous garderez la paix » envers le docteur pendant le reste du voyage. »

Je répondis : « Supposez-vous, Monsieur, que » je veuille aller à la mer les mains liées ? Avez- » vous ouï dire que le capitaine d'un navire soit » allé à la mer avec de semblables restrictions? La » justice (si je puis appeler ainsi les tribunaux de » la terre de Van Diémen) a déjà suffisamment » pourvu à la protection du docteur Tytler. Que » faut-il de plus? Le docteur peut revenir à bord » du vaisseau et y continuer son service. Je ne le » molesterai pas, à moins qu'il ne le mérite par sa » conduite. »

L'avocat réclama alors une réponse en forme. Je lui dis qu'il pouvait consulter mes conseils, et je les fis mander sur-le-champ. Voulant me pousser dans mes derniers retranchemens, il me déclara que, si je ne faisais pas la paix avec le docteur, le gouverneur enverrait le vaisseau à la mer sous le commandement de mon premier officier. Je répondis que ce serait une atrocité, mais que, pour empêcher un tel acte, j'avais, quelques jours auparavant, envoyé à Sydney tous les papiers du vaisseau, et que par conséquent, si on l'envoyait à la mer, ce serait sans papiers et sans interprète. Il répliqua que cette dernière difficulté serait facilement surmontée, parce que la police forcerait Martin Bushart de retourner à bord du vaisseau. « Cela se » peut, répliquai-je à mon tour; vous pourrez me » priver de mon domestique comme vous m'avez

» privé de ma liberté. Mais si la police de ce pays » force Bushart de se rembarquer, que ceux qui le » retiendront à bord songent aux conséquences » qui pourront en résulter, quand la police de Man- » nicolo en sera instruite. A Tucopia et à Manni- » colo, les sentences, dans des cas semblables, sont » rendues et exécutées d'une manière très-som- » maire, et de sévères représailles forment le prin- » cipe sur lequel les naturels de ces îles basent leurs » idées de justice. Qu'on prenne donc garde com- » ment on agira dans cette affaire. » L'avocat chan- gea subitement de ton et chercha à m'apaiser en me disant de ne pas être fâché, qu'il n'avait fait que plaisanter, à quoi je répondis : « Comment pour- » rait-il se faire que je ne fusse point fâché, quand » je pense à l'injustice commise à mon égard? Vous, » M. Stevens, bien que vous eussiez été rossé » comme il faut à coup de cravache par le docteur » Crowder, vous n'avez pu obtenir que 50 livres » sterlings de dommages et intérêts; et moi, qui » ne me suis servi ni de fouet, ni de bâton, ni » même de mon poing, je suis emprisonné! »

En ce moment mes conseils entrèrent dans la cour de la prison, et l'avocat du docteur, qui n'était pas du tout satisfait de la tournure que j'avais fait prendre à notre conversation, sortit pour les aller rejoindre.

Du 5. J'appris dès le matin, par un ami, que

l'avocat du docteur s'était rendu la veille au soir, accompagné de son client, chez le capitaine Speck, où ils avaient trouvé M. Chaigneau et mon second, desquels ils avaient obtenu une déclaration portant qu'après ce qui s'était passé à bord du vaisseau, entre le docteur et moi, il ne serait pas convenable que nous continuassions le voyage ensemble. Le même ami m'informa aussi que mon second avait reçu l'ordre de se rendre aujourd'hui au gouvernement pour être investi du commandement du vaisseau.

Cet officier vint me trouver à neuf heures et demie, et me dit qu'il avait reçu la veille l'ordre de se rendre ce matin chez le gouverneur, qui voulait l'entretenir relativement au commandement du vaisseau. Il ajouta qu'il allait de ce pas au gouvernement, et qu'il me verrait à son retour. Vers midi il revint en effet. J'étais alors occupé avec mes conseils. Il me dit en leur présence qu'il n'avait pas vu le gouverneur, mais que le secrétaire du gouvernement lui avait parlé sur le sujet en question, et lui avait demandé s'il consentirait à se charger du commandement du vaisseau et à achever le voyage. Comme il savait qu'il ne serait pas secondé par M. Chaigneau, ni par les autres officiers, ni par les insulaires de la mer du Sud, ni par beaucoup d'autres personnes du bord, il avait refusé le commandement, et on lui avait signifié de donner son

refus par écrit. Je lui conseillai de ne point le faire qu'on ne lui eût adressé également par écrit la proposition de lui conférer le commandement.

Du 7. Je reçus, dans la matinée, la visite du révérend Philip Connolly, chapelain catholique, et de son ami le haut-shériff, qui me dirent qu'ils avaient préparé une pétition au lieutenant-gouverneur, qui serait signée, dans le courant de la journée, par tous les officiers civils et militaires, et dans laquelle on demandait, dans l'intérêt de l'humanité et pour le succès de l'expédition dont j'étais chargé, que je fusse élargi.

Dans la soirée je reçus la pétition signée par un grand nombre de personnes respectables. J'y trouvai les noms des quatre membres de la cour martiale qui m'avait condamné. L'avocat du docteur Tytler lui-même l'avait signée; mais, par une similitude de caractère qui le faisait sympathiser avec son client, il avait ajouté à sa signature quelques observations dont je fus tellement choqué, que je refusai de permettre que son nom figurât parmi ceux des honorables pétitionnaires qui adressaient leurs sollicitations en ma faveur.

Léonard Helmick, pour qui le docteur avait obtenu l'autorisation de venir à terre, comme témoin à charge à l'époque du procès, n'était plus revenu à bord, et malgré mes fréquentes réclamations auprès des magistrats de la police, je ne

pus obtenir qu'il fût arrêté et reconduit au vaisseau.

Du 8. A une heure avancée dans la soirée, je reçus la visite d'un ami qui m'informa que le secrétaire du lieutenant-gouverneur avait manifesté beaucoup de mécontentement en apprenant que des officiers avaient signé la pétition pour mon élargissement, et que, sans perdre de tems, il s'était rendu aux casernes et avait semoncé vertement les officiers en question. Il leur avait dit qu'ils étaient militaires, essentiellement soumis à leurs chefs, et par conséquent ne devaient point se mêler de semblables affaires, et qu'il ne doutait pas que le gouverneur serait très-mécontent en apprenant cette conduite, et ne manquerait pas de le leur témoigner.

Ce discours avait produit une telle impression sur l'esprit de l'officier qui avait fait fonction de chef du jury, dans la cour martiale, qu'il était allé en toute hâte à la maison du shériff, et l'avait supplié de lui remettre la pétition pour un moment, afin qu'il pût effacer son nom, parce qu'il craignait que la démarche inconsidérée dans laquelle il avait été entraîné ne nuisît au succès de la demande qu'il avait faite d'un congé pour se rendre en Europe où il avait quelques affaires à régler.

Du 9. Pendant que je prenais le thé avec mon digne hôte et son épouse, M. Chaigneau et mon second vinrent me rendre visite. Peu d'instans après,

je reçus une lettre du lieutenant-gouverneur portant qu'il avait écrit au shériff pour lui ordonner de m'élargir aussitôt que j'aurais payé l'amende et fourni les cautions requises par la sentence.

Aussitôt que j'eus lu cette lettre, je l'envoyai à mon avocat qui se hâta de la porter au juge à qui il exposa que les conditions préalables de mon élargissement pouvaient être remplies dans une demi-heure, et qu'en conséquence je devais être élargi le soir même. Mais cette manière irrégulière de procéder ne pouvait obtenir l'assentiment d'un observateur aussi strict des formes judiciaires. Il répondit donc à mon homme de loi qu'il y avait des heures réglées pour s'occuper d'affaires; que le lendemain, en tems convenable, je serais amené devant la cour, en vertu d'un ordre d'*habeas corpus*, et qu'après avoir rempli à l'audience les conditions exigées, je serais élargi. Cette manœuvre de la part du juge me porta à penser que j'avais encore une fois été dupé.

Les détails suivans donneront l'explication de ce respect religieux pour les formes légales. Le bruit courait dans la ville que j'avais l'intention, aussitôt que j'aurais recouvré ma liberté, de forcer le docteur Tytler à retourner à bord du vaisseau, et de le contraindre de remplir l'engagement qu'il avait pris de faire le voyage en qualité de chirurgien. Afin de l'éviter, le docteur avait arrêté un passage

pour le port Jackson, sur l'*Albion*, qui devait mettre à la voile le lendemain matin. D'après cela, si j'eusse été élargi le soir même, j'aurais pu, ainsi qu'il en était tout-à-fait persuadé, exécuter le dessein qu'on me prêtait; c'est pourquoi il avait engagé son ami le juge à me retenir en prison jusqu'au dernier moment, pour lui laisser le tems de s'évader.

Du 10. A dix heures du matin, je reçus la visite de MM. Lord et Béthune qui avaient offert de me servir de caution, et peu de tems après mon homme de loi se rendit chez le juge pour lui donner avis que j'étais prêt à remplir les formalités qu'il avait jugées indispensables avant que j'obtinsse mon élargissement.

Le juge courut aussitôt à une fenêtre de son appartement, et, voyant un navire sous voiles qui faisait route pour sortir du port, demanda quel était ce bâtiment. On lui dit que c'était l'*Albion*. « En » ce cas, reprit-il, je suppose que le docteur Tytler » est parti? » Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il reprit la parole pour dire à mon homme de loi: « Je ne veux pas causer au capitaine Dillon » l'embarras de passer par toutes les formalités que » prescrit la loi; que les engagemens pour sa caution soient signés en présence d'un magistrat, et » l'amende payée, c'est tout ce qui sera nécessaire » pour qu'il obtienne son élargissement. »

Le tout fut exécuté sur-le-champ, et je sortis de prison donnant le bras d'un côté à M. Lord, et de l'autre à M. Béthune. Pendant que je cheminais ainsi escorté, je rencontrai dans la rue le lieutenant-gouverneur. S'il est vrai que le visage soit le miroir de l'ame, je vis assez clairement sur le sien que les personnes qui m'accompagnaient se souviendraient un jour du témoignage d'estime qu'elles donnaient en ce moment à un homme qu'elles savaient être si peu dans les bonnes grâces de son excellence.

Ne voulant pas que mon voyage éprouvât un plus long retard, j'envoyai mon agent trouver le secrétaire de la colonie, pour réclamer les piastres qui devaient m'être livrées en échange de mes traites, dont le commissaire était possesseur depuis près de quinze jours. La première question qu'on lui adressa fut celle-ci : « Le docteur Tytler est-il parti ? » Quand il eut répondu que *l'Albion* était déjà loin du port, le secrétaire lui dit : « Nous avancerons au capitaine Dillon le montant de ses traites ; mais il nous faut auparavant un contrat à la grosse qui nous garantisse la somme sur les corps et quille du vaisseau. » Comme la nuit approchait, nous fûmes obligés de laisser l'affaire *in statu quò*.

J'étais muni d'une autorisation pour tirer sur les autorités de la terre de Van Diémen, mais je n'en avais point pour engager les corps et quille du vaisseau de l'honorable compagnie des Indes. Si l'on

m'eût fait une telle condition, le 7 avril, jour où, pour la première fois, j'avais demandé l'argent, j'aurais mis à la voile pour le port Jackson, où mes agens m'auraient avancé la somme dont j'avais besoin. Je ne pouvais plus le faire alors, parce qu'il fallait que les dettes contractées pour le ravitaillement du vaisseau et la subsistance de l'équipage, pendant le tems que le docteur Tytler m'avait retenu à Hobart Town, fussent acquittées avant que je pusse partir.

Du 11. J'écrivis dans la matinée au lieutenant-gouverneur, pour le prier d'ordonner le paiement de la somme formant le montant des traites que j'avais déposées au bureau du commissaire, et pour l'informer que, bien que je ne fusse pas autorisé à engager les corps et quille du vaisseau, nos besoins étaient si pressans que, s'il persistait à l'exiger, je le ferais.

Du 12. A midi, je reçus la réponse du lieutenant-gouverneur, portant qu'il allait ordonner de me délivrer l'argent sur la remise que je ferais du contrat de garantie sur les corps et quille du vaisseau. Muni de cette lettre, je me transportai chez le secrétaire, qui me dit qu'il ne pouvait rien faire qu'il n'eût consulté le procureur-général. Bientôt après le bureau du secrétaire fut fermé, pour n'être r'ouvert que le lundi suivant. De la sorte je perdis encore deux jours et le vaisseau fut retenu sans né-

cessité, ce qui causait à la compagnie un grand surcroît de dépenses. C'était sans doute une manœuvre pour donner le tems au docteur Tytler de gagner de l'avance, et le mettre à même de raconter le premier son histoire au quartier-général.

Du 14. Je me rendis chez le secrétaire à l'heure où les bureaux sont ouverts. Il fit mander le procureur-général, et après un simulacre de discussion, qui dura trois heures (pendant ce tems *l'Albion* avançait toujours), il fut finalement décidé que l'argent me serait avancé sans que je fusse obligé de donner le contrat qu'on avait d'abord exigé *sine quâ non*. A une heure je reçus une traite sur la banque, que je remis à l'agent du vaisseau.

L'officier que j'avais engagé le 1er du courant vint me trouver pour être installé. En conséquence, j'écrivis à mon second que d'après la demande qu'il m'avait faite le 30 du mois dernier et le 1er du courant d'être remplacé par un autre officier, j'en avais engagé un qui allait se rendre à bord pour entrer en fonctions, et que je l'invitais à rendre ses comptes à cet officier, et à lui demander une décharge.

Du 15. Je ne fus pas peu surpris en recevant une lettre de mon second, qui me déclarait qu'il ne désirait pas quitter le vaisseau, et que, s'il m'avait antérieurement demandé à débarquer, c'est qu'il

comptait avoir le commandement de la goëlette *Hetty*.

Du 17. J'appris dans la journée que mon second avait engagé, par l'intermédiaire de Henry Sutton, matelot, les Européens faisant partie de mon équipage, à écrire au lieutenant-gouverneur, pour déclarer qu'ils désiraient être congédiés du vaisseau, attendu que leurs officiers allaient être débarqués et remplacés par d'autres dont ils ne connaissaient pas la réputation. La lettre en question avait été écrite par mon commis Munro, qui m'avait récemment donné de si graves sujets de plainte, que j'avais l'intention de le faire mettre en jugement, et il l'avait écrite à l'instigation de Sutton. Quelques-uns des gens de l'équipage ayant refusé de la signer, un homme très-dangereux, nommé Graham, et un autre mauvais sujet, avaient menacé de leur couper le cou s'ils ne le faisaient point.

Du 18. Plusieurs lettres furent échangées entre mon second et moi, au sujet de la remise de ses fonctions à l'officier que j'avais engagé d'après sa propre demande; mais, voyant qu'il n'était pas disposé à quitter le poste sans me donner quelque embarras, je convoquai pour le lendemain une assemblée de capitaines de navires, dont quelques-uns avaient servi dans la marine royale, afin de les consulter sur la manière dont je devais agir dans la circonstance actuelle. J'en informai mon second, par

écrit, et l'invitai à se trouver à cette réunion, qui devait avoir lieu au magasin du capitaine Bell, le lendemain, à 11 heures.

Du 19. De bonne heure, dans la matinée, je partis avec mon homme de loi, pour me rendre à bord du vaisseau, afin d'examiner quelques lettres de change souscrites pour mon compte au profit de mes agens à Calcutta, par un individu résidant à Hobart Town, lesquelles lettres de change avaient été gardées pendant plus de deux ans. Arrivé près du canot, je fus appelé pour une affaire que je ne pouvais négliger, et mon homme de loi se rendit sans moi à bord du vaisseau. Après y être demeuré pendant assez long-tems, voyant que je ne revenais point, il redescendit à terre et vint me rejoindre. Il m'apprit qu'il avait eu avec mon second une conversation au sujet de son remplacement, et que cet officier lui avait dit que, si je lui eusse écrit encore une fois sur ce sujet, il aurait remis sur-le-champ ses fonctions à l'officier que j'avais engagé pour les remplir. Comme de raison, je m'empressai d'écrire la lettre qu'on désirait.

J'avais fait amener mon commis à terre, dans le dessein de le traduire devant les magistrats de la police, pour certaines dilapidations qu'il avait commises à bord du vaisseau; mais mon homme de loi me détourna de le faire pour le présent, parce que je serais toujours à même d'en venir là, et qu'en ce

moment cela me causerait encore un retard. En conséquence, je renvoyai cet homme à bord, avec ordre à mon nouveau second de ne le laisser quitter le vaisseau sous aucun prétexte.

Je me rendis ensuite à l'assemblée des capitaines que j'avais convoqués. Je trouvai réunis, au lieu indiqué, le lieutenant Hanby, de la marine royale, commandant la goëlette *Hetty*; le capitaine Walsh, surintendant de la marine à Hobart Town; le capitaine Bell, ex-commandant du vaisseau de la compagnie des Indes, *Minerva*, alors chef de la maison de commerce Bell et Ce, et le capitaine Wilson, ancien commandant de navires, qui faisaient le commerce entre l'Angleterre et l'Amérique du Sud, et depuis établi négociant à Hobart Town. En arrivant, j'appris que mon ancien second n'avait pas jugé à propos de se présenter, et je demandai l'avis de l'assemblée. Il fut décidé, à l'unanimité, que, cet officier ayant agi d'une manière inconvenante, je ne devais pas souffrir qu'il remplît plus long-tems ses fonctions de second sur mon vaisseau. Peu de tems après, je reçus une lettre de lui, par laquelle il m'informait que son intention était de partir pour le Bengale, sur le brick *the Guide*.

A deux heures après midi, il m'arriva une lettre sans signature, venant de mon vaisseau. Elle portait que l'équipage désirait me voir à bord. Je répondis au

porteur que je ne permettais jamais à mes marins de m'ordonner de venir à bord ou d'aller à terre; que j'étais capitaine pour commander, et non pour obéir. Bien que j'eusse affaire à bord du vaisseau, je ne voulus pas y aller pour ne pas avoir l'air de céder, et parce que j'avais appris que mon ancien second avait fait distribuer du rum aux matelots, qui étaient tous ivres.

Vers quatre heures, mon nouveau second, M. Deane, vint m'annoncer que mon commis s'était évadé du bord à son insu. J'appris ensuite qu'il s'était glissé dans le canot qui portait les bagages de mon ancien second, et que le dessinateur était allé à sa recherche, à bord du *Guide*, où on lui avait dit qu'en effet cet homme était venu avec les bagages, mais qu'ensuite il était redescendu à terre. Je n'ajoutai pas foi à ce dernier rapport, soupçonnant que mon ancien second avait eu l'intention de ramener cet homme dans l'Inde, pour qu'il pût y jouer un rôle important dans le drame que lui et le docteur avaient préparé pour leur justification. Je me trouvai ainsi privé des services de mon commis, et en outre d'une certaine somme qu'il me devait. Toutefois, ne voulant négliger aucun moyen d'obtenir son arrestation, j'envoyai un officier de police à sa recherche, dans tous les cabarets et les salles de danse de la ville; mais, comme je m'y étais attendu, cette démarche fut infructueuse.

Dans l'après-midi, je soldai tous mes comptes, et j'embarquai toutes mes provisions afin de pouvoir mettre en mer le lendemain au point du jour, ainsi que j'en avais l'intention.

CHAPITRE V.

Traversée de la terre de Van Diémen au port Jackson.

Du 20. Je me rendis à bord avec le pilote, vers huit heures du matin, et bientôt après je donnai l'ordre de lever l'ancre. Au bout de quelques minutes, mon second vint me trouver, me disant que les gens de l'équipage ne voulaient pas lever l'ancre et désiraient me parler. Ma réponse fut que je n'avais rien à leur dire, et que, s'ils avaient quelque chose à me communiquer, ils le fissent par écrit. Au bout d'environ une demi-heure on me remit un papier sans signature et terminé ainsi : « Votre très-humble serviteur, à la requête de l'équipage. »

Ce papier portait que, comme les officiers qu'on avait placés à la tête de l'équipage, avant notre départ de l'Inde, avaient été débarqués et remplacés par d'autres dont les marins du vaisseau ne connaissaient ni le caractère ni le mérite, lesdits marins demandaient à être congédiés. Les règlemens du port où nous nous trouvions défendaient d'y congédier des marins; mais voyant mes hommes en état de révolte ouverte, je leur adressai ainsi la parole :

« Mes enfans, je n'ai pas le pouvoir de vous congédier dans ce port; néanmoins ceux qui refuseraient de remplir leur devoir sont libres de quitter le vaisseau : mais qu'ils n'oublient pas qu'en le faisant ils perdent tous droits aux arrérages de leur paie, ainsi qu'à tout ce qu'ils ont à bord qui doit retourner au gouvernement de l'Inde. » Quand j'eus fini de parler, sept des plus résolus sautèrent dans le bateau qui servait à aller et venir du bord à terre; mais d'eux d'entre eux rentrèrent presque aussitôt par les sabords; les cinq autres se rendirent à terre.

Après cela, nous levâmes l'ancre et nous fîmes voile pour descendre la rivière. Les Européens étaient tous presque entièrement ivres et défigurés, les uns par des yeux pochés, les autres par des nez cassés et des joues déchirées. Tels étaient les effets qu'avait produits le rum que mon ancien second leur avait fait distribuer, peut-être avec l'intention de les stimuler à assaillir l'officier qui était venu le remplacer. Ayant reçu des paquets de la poste pour le port Jackson, et ayant besoin d'un naturaliste et d'un second officier, je résolus de me rendre dans ce port pour me les y procurer.

A une heure après midi, nous sortîmes du Derwent qui, je crois, baigne un des lieux les plus corrompus qui existent sur la surface du globe. En voyant s'éloigner ce théâtre d'iniquité et d'oppression, je ne pus m'empêcher de m'écrier : « Adieu

terre de Van Diémen! pays de corruption et d'injustice, adieu! Je te quitte enfin, colonie fameuse où cet antiquaire érudit, ce redoutable champion de polémique, la terreur de l'Inde, ce savant naturaliste, botaniste, géographe, historien et maître en tous arts et sciences (suivant son dire), le grand docteur Tytler, enfin, a su si facilement imprimer l'idée de son mérite et de ses talens sublimes dans l'esprit des autorités militaires, civiles et judiciaires qui l'admirent comme un nouveau Crichton! »

Je ne pus m'empêcher de regretter de n'avoir pas primitivement dirigé ma route vers le port Jackson. Là, je n'aurais éprouvé aucun obstacle pour me ravitailler. J'aurais joui de l'avantage d'un jugement par jury, et ma cause aurait été décidée par des hommes équitables et probes, que n'auraient pu influencer ni le patelinage de mon adversaire, ni la crainte d'offenser un gouverneur militaire. Si j'eusse été jugé là, la décision aurait été tout-à-fait le contraire de ce qu'elle fut. Les prétentions du docteur Tytler n'en auraient imposé à personne; il aurait été forcé de concerter ses manœuvres sans l'appui des agens du gouvernement et des hommes chargés par la loi de punir avec rigueur les crimes de révolte et de désertion. Il aurait continué de remplir ses fonctions, après avoir vu son esprit mutin réprimé, et serait devenu plus soumis envers son supérieur. J'aurais économisé le montant énorme

des frais de justice que j'avais dû payer ; l'honorable compagnie des Indes eût, de son côté, économisé quelques milliers de livres sterling ; et, selon toute probabilité, l'expédition aurait eu un résultat plus satisfaisant.

Du 21. Pendant la plus grande partie des vingt-quatre heures, les vents soufflèrent du S.-O. au N.-O. Nous forçâmes de voiles autant que possible, en nous dirigeant vers le port Jackson. La latitude à midi était de 43° 8′ S. et la longitude de 149° 32 E.; le thermomètre en plein air marquait 54°. Nous fûmes accompagnés par un assez grand nombre d'oiseaux de mer d'espèces que nous n'avions pas rencontrées en venant à Hobart Town. A midi, mis à l'encan les vêtemens laissés à bord par les mutins qui avaient déserté, et porté le produit au compte du vaisseau comme objets confisqués.

Du 26. Pendant ces vingt-quatre heures, beau tems et mer unie. A 11 heures, nous découvrîmes la partie de la côte de la Nouvelle-Galles à l'ouest du cap Howe. Couru 109 milles à l'O. 1/4 N.-O.

Du 27. Brises légères et variables. Viré de bord à 10 heures du matin. La côte de la Nouvelle-Galles toujours en vue. Célébré le service divin, comme nous avions coutume de le faire tous les dimanches.

A midi le cap de Bass en vue restant à l'O. 1/4 N.-O. du compas, distance de 71 milles.

Latitude observée, 37° 38′ S; thermomètre sur le pont, 64°

Du 28. Les vents variables ne nous permirent d'avancer que lentement vers le nord, notre route, pendant les vingt-quatre heures, n'ayant pas excédé 47 milles. A midi, observé la latitude à 37° 9′ S. Le cap Dromadaire était alors en vue restant au N. N.-O. 5° O. du compas, distance de 54 milles; le thermomètre sur le pont marquait 66°.

Du 29. Brises légères, tems nuageux avec de la pluie fine par intervalles. Le mont Dromadaire en vue pendant la majeure partie de la journée. A midi, il nous restait à l'ouest, distance de 12 lieues; thermomètre sur le pont, 66°.

Du 30. Même tems à peu près que la veille. A dix heures, les nuages s'étant dissipés à l'horizon, nous relevâmes le cap George à l'O. 1/4 N.-O. 5° N., distance de 3 lieues. Fait route au nord en longeant la côte, toutes voiles dehors. Thermomètre sur le pont, 61°.

Du 31. Vents faibles et variables entremêlés de calmes pendant la première partie des vingt-quatre heures. Continué notre route au nord en longeant la côte, toutes voiles dehors. A huit heures du matin, la montagne du chapeau (*Hat Hill*), le port Aikin, Botany-Bay et le phare de la pointe Sud du port Jackson étaient tous en vue. Calme plat de 8 à

11 heures. Nous découvrîmes une petite goëlette à la voile dans Botany-Bay.

A midi, brises faibles et variables de la partie du sud. L'entrée de Botany-Bay nous restait à l'O. 8° O. Latitude observée, 34° S.; thermomètre sur le pont, à l'ombre, 67°.

Du 31. A 3 heures après midi, fait le signal pour appeler un pilote, en l'appuyant d'un coup de canon. A cinq heures seulement, malgré la répétition de notre signal à diverses reprises, un pilote vint à bord et dirigea le vaisseau pour donner dans la rade. A six heures et demie, jeté l'ancre par 5 brasses, la pointe du nord restant au N.-E. ¼ E. et le phare au S.-E. 8° S. Ces relèvemens nous mettaient à mi-chenal entre le récif du sud et celui du milieu de la rade. Divisé l'équipage en trois bordées commandées chacune par un officier.

Peu de tems après avoir jeté l'ancre, j'envoyai mon canot à la ville porter le paquet de la poste pour Calcutta et plusieurs lettres adressées au gouvernement du Bengale, avec invitation au secrétaire de la colonie de les expédier sous le plus bref délai. J'appris que mon ex-chirurgien, que je comptais faire arrêter comme déserteur, était parti pour l'Inde, après être demeuré seulement un jour dans le port, ayant, heureusement pour lui, trouvé un navire pour s'évader avant mon arrivée.

Du 1er *juin*. A midi, le capitaine de port vint à

bord du vaisseau. A six heures, je descendis à terre pour tâcher de me procurer un naturaliste ; mais je n'y pus parvenir, non plus que mon agent et le commis que j'avais expédié avec mes dépêches.

Du 3. A 11 heures je revins à bord après de nouveaux et vains efforts pour me procurer un naturaliste, bien que j'eusse fait les offres les plus libérales. J'engageai un second officier, un cambusier et trois matelots anglais.

Dans le courant de l'après-midi, le navire l'*Elisabeth* mit à la voile pour l'Ile de France, de compagnie avec l'*Albion*, qui se rendait à Batavia. J'appris qu'ils devaient suivre la route de l'est par le canal Saint-George.

Plusieurs embarcations ayant accosté le vaisseau depuis notre arrivée, et, par ce moyen, des liqueurs spiritueuses ayant été secrètement apportées à bord, plusieurs hommes de mon équipage s'étaient enivrés et étaient devenus turbulens. Craignant, d'après cela, que quelques condamnés ne fussent cachés à bord, je fis appeler tout l'équipage sur le gaillard d'arrière, et j'expliquai à mes marins les conséquences qui pourraient résulter pour eux de la découverte qu'on ferait de quelqu'un de ces hommes à bord après que le vaisseau aurait repris la mer.

Mon canonnier m'ayant demandé la permission de rester au port Jackson, avec sa femme et ses en-

fans, je lui accordai son congé et le remplaçai par son second, à condition que ce dernier serait soigneux, vigilant et se montrerait sous tous les rapports capable de remplir les fonctions qui lui étaient confiées.

Bien que tant de choses étranges arrivent tous les jours dans cette colonie, je fus néanmoins surpris d'apprendre que M. Scott, qui avait été antérieurement négociant, et ensuite secrétaire du commissaire d'enquête envoyé d'Angleterre et que j'avais vu en 1820 remplir ces dernières fonctions, était devenu membre de l'église anglicane. Ayant abandonné le journal et le grand livre pour la bible, il se trouvait alors, par la grâce divine et la faveur ecclésiastique, avoir le pas sur son ancien maître; il était même devenu le chef spirituel du vénérable Samuel Marsden, qui avait pendant longues années travaillé avec tant de zèle pour la cause du christianisme, qu'on l'avait, à juste titre, surnommé l'apôtre des mers du Sud. Connaissant les vertus de cet homme, véritablement pieux et respectable, je ne pus m'empêcher d'être très-sensible aux persécutions cruelles et injustes dont il avait été récemment l'objet.

CHAPITRE VI.

Traversée du port Jackson à la Nouvelle-Zélande.

Du 4 *juin* 1827. A neuf heures du matin, nous levâmes l'ancre et mîmes en mer. A onze heures, le pilote nous quitta. Le vent soufflait avec force de la partie du nord. A midi, latitude observée, 34° 50' S. Le bout de la pointe du sud nous restait alors à l'O., distance de 4 milles. Thermomètre à l'ombre, 70°.

J'ignorais si je pourrais me procurer de l'eau à Tucopia ; d'un autre côté, je redoutais les dispositions des naturels des Mannicolo, et je pensais que, si je réussissais à trouver un mouillage auprès de ces îles, je ne serais peut-être pas à même d'y faire de l'eau, attendu que ce serait exposer mes hommes à de trop grands dangers que de les débarquer parmi des centaines de sauvages armés de flèches empoisonnées. En conséquence, je pris la résolution de toucher à l'aiguade connue la plus proche de Mannicolo. De la sorte, je me serais trouvé à même de braver les naturels jusqu'à ce qu'il s'offrît une occasion d'établir avec eux des relations amicales.

J'avais d'autant plus de raisons de me défier de ces sauvages que j'avais ouï dire qu'ils étaient très-hostiles envers les Européens, depuis que les deux bâtimens français avaient fait naufrage sur leurs côtes. Ces considérations me portèrent à faire voile pour les îles des Amis, que je comptais atteindre au bout d'une courte traversée, attendu que nous étions alors dans le milieu de l'hiver de ces latitudes méridionales, époque où les vents le plus généralement régnans sont ceux d'O. Une fois arrivé à ces îles, je pouvais faire mon eau et poursuivre le voyage sans délai.

Du 13. Rien de remarquable pendant les neuf jours précédens. J'avais traversé au moins vingt fois cette partie de l'Océan Pacifique, et jusqu'alors j'avais eu constamment de courtes traversées. Pendant les deux jours qui suivirent notre départ du port Jackson, le vent avait soufflé de la partie de l'O. Depuis lors il avait changé presque cap pour cap et n'avait pas quitté la direction du S.-E. au N.-E.

A une heure du matin, nous essuyâmes un coup de vent violent accompagné de fortes ondées de pluie. Le grand hunier déchira et nous fûmes obligés de mettre à la cape pour le reste du jour.

Du 14. A huit heures du matin, le vent diminua de force et tourna du N.-E. au N. N.-O. Nous gréâmes les mâts et les vergues de perroquet qui avaient été envoyés en bas pendant le coup de vent.

Mis toutes voiles dehors et fait route à l'est. A midi, latitude, 34° 22′ S.; longitude, 164° 40′ 30″ E.

Du 17. Pendant les trois derniers jours, les vents soufflèrent principalement de la partie de l'E. A midi, latitude, 34° 24′ S.; longitude, 167° 23′ E.

Étant engagés dans un voyage périlleux, où nous avions à redouter non-seulement les dangers qui peuvent se présenter dans le cours de la navigation, mais encore les surprises pendant que nous serions à l'ancre près de rivages habités par des sauvages cruels et perfides, ou par des cannibales qui, en outre de leurs dispositions naturellement féroces, seraient poussés à nous massacrer par l'horrible désir de nous dévorer, je jugeai impérieusement nécessaire qu'en tous tems et en tous lieux, l'officier de quart tînt son monde en alerte et prêt à repousser une attaque.

Afin de prévenir le retour d'une négligence coupable dont un cas s'était présenté le matin même, je fis insérer ce qui suit sur la table de loch pour servir d'avertissement aux officiers :

« Ayant été informé qu'un des officiers avait l'habitude de dormir sur le pont pendant son quart, j'ai voulu m'en assurer, et j'ai trouvé le fait vrai. Je ne tiendrai pas compte de sa faute pour cette fois, bien qu'une telle conduite soit une violation directe des articles de son engagement, et contraire aux règles du service. Elle compromet la vie de toutes les per-

sonnes qui sont à bord du vaisseau, ainsi que la propriété de l'honorable compagnie des Indes. En conséquence, je suis déterminé, si pareille chose avait encore lieu, de démonter l'officier coupable et de le renvoyer du gaillard d'arrière. Un officier qui dort pendant son quart, s'expose aux railleries des matelots, et, s'étant mis à la merci de ses inférieurs, ne peut plus maintenir son autorité. »

Latitude observée, 34° 24′ S.; longitude, par des observations lunaires, 167° 29′ 30″ E.

Du 23. Ayant éprouvé tant de mauvais tems et de vents contraires, j'abandonnai l'idée de me rendre aux îles des Amis, et je pensai à me diriger vers Tanna, l'une des Nouvelles-Hébrides, pour y compléter mon eau et réarrimer le vaisseau, ce qui n'avait pas eu lieu depuis que nous avions quitté Calcutta, où même l'arrimage avait été assez mal fait par le défaut de capacité de mon second, qui était peu marin. Le 20 du courant, l'officier chargé du soin de la cale m'avait prévenu qu'il avait trouvé dix-sept pièces à eau vides en outre de celles dont le contenu avait servi à notre consommation.

Avant de me déterminer à changer de route, je jugeai prudent de m'assurer par moi-même de la quantité d'eau qui restait à bord. A mon grand étonnement, je ne trouvai que vingt-sept pièces pleines, ce qui ne faisait guère qu'une pièce pour trois hommes.

Il paraîtrait, d'après cela, que mon ancien second n'avait pas fait remplir plus de la moitié des pièces pendant que nous étions dans la rivière de Derwent, bien qu'il m'eût adressé un rapport par écrit où il disait que toutes les pièces à eau du vaisseau avaient été remplies à terre par les soins d'un homme qui s'était chargé de cette opération, à l'exception de trois qu'il annonçait devoir être remplies imédiatement par l'équipage. Dans cette situation, je n'avais plus d'autre parti à prendre que de faire route pour la Nouvelle-Zélande, bien que cela dût nous causer quelque retard.

Dans l'après-midi, le maître d'équipage prit un très-gros requin brun, circonstance qui causa une grande joie à son excellence Mac Marragh, en ce qu'elle lui promettait une chère délicate. Il déclara que le *mogoœ* (nom qu'on donne au requin dans son pays) était un mets délicieux, et, pour le prouver, il commença à en couper un morceau énorme pour son souper. Mais les matelots ne parurent pas disposés à le croire ni à suivre son exemple, et ils allaient jeter ce qui restait du monstre marin par-dessus le bord, quand, vexé au dernier point de voir mépriser de la sorte un poisson excellent, il leur adressa du ton le plus sérieux de vives remontrances. Il leur conseilla de le garder pour l'offrir aux dames de la baie des Iles où nous devions bientôt arriver, qui, disait-il, chantaient

de la manière la plus mélodieuse et avaient la voix infiniment plus agréable que les vilaines filles de Calcutta, leur promettant qu'à leur arrivée, ils recevraient de nombreuses visites de ces Catalani orientales.

Du 25. Vents de N. N.-E.; tems couvert toute la journée. Dès le point du jour, j'observai que la mer prenait une couleur moins foncée, ce qui indiqnait que nous n'étions pas loin des côtes de la Nouvelle-Zélande. A midi, latitude observée, 34° 53 S.; longitude, 172° 2' E.; thermomètre à l'ombre, 63°. A une heure et demie après midi, aperçu la terre, restant au N. N.-E. du compas, distance de 10 lieues. C'étaient les Trois-Rois, situés au large de la côte septentrionale de la Nouvelle-Zélande.

Le vent venant en droite ligne de la terre, nous ne pûmes en approcher beaucoup. Pendant la nuit, nous conservâmes tout ce que le vaisseau pouvait porter de voiles et nous continuâmes à louvoyer.

Du 26. Vents variables depuis le N. jusqu'au S.-O. A midi, latitude observée, 34° 31 S.; thermomètre à l'ombre, sur le pont, 64°. A six heures du matin, les Trois-Rois étaient en vue; à huit heures, ils nous restaient au N.-E. 1/4 N 5° N., distance de 6 lieues. Nous louvoyâmes sous toutes voiles pour tâcher de gagner la terre. A quatre heures après midi, relevé les Trois-Rois au N.-E. 1/4 N., distance de 6 à 7 lieues. Nous fîmes route sous toutes voiles, gou-

vernant pour passer au nord des îles que nous avions en vue, ne voulant pas, par un tems aussi incertain, nous trouver entre elles et le cap Maria Van Diémen.

Du 27. Au point du jour, nous relevâmes les Trois-Rois à l'E. 1/4 S.-E., distance d'environ 10 lieues. A midi, latitude observée, 34° 7′ S.; thermomètre, sur le pont à l'ombre, 63°. Au coucher du soleil, relevé le milieu des Trois-Rois à l'E. 5° S., distance de 8 à 9 lieues.

Du 28. Vents variables du N.-E. au N. 1/4 N.-O. Continué de louvoyer portant le plus de voiles possible. A midi, relevé les Trois-Rois à l'E. 5° N., distance de 10 lieues. Le thermomètre, sur le pont à l'ombre, marquait 61°.

Du 29. Après diverses variations de brise, le vent ayant adonné, nous courûmes largue vers l'E. en forçant de voiles autant que possible, et enfin nous parvînmes à doubler les Trois-Rois. C'était le cinquième jour que nous avions eu ces îles en vue, sans pouvoir les atteindre, chose extraordinaire à cette époque de l'année où les vents soufflent ordinairement de la partie de l'O. et permettent aux navires de faire la traversée de Sydney jusqu'au point où nous étions en huit ou dix jours au plus; mais malheureusement pour notre expédition, nous en avions mis vingt-sept, c'est-à-dire environ le triple.

CHAPITRE VII.

Relâche à la Nouvelle-Zélande.

Du 1er. *juillet.* Au point du jour, fait route pour donner dans la baie des Iles. A 9 heures, nous mouillâmes par cinq brasses et demie dans l'anse de Korararicka. Nous n'avions pas encore laissé tomber l'ancre, que le vaisseau était entouré de pirogues contenant un grand nombre de naturels. Je leur adressai la parole dans leur langue; mais ils furent long-tems avant de me reconnaître. A la fin une jeune femme se mit à crier de toutes ses forces: *Rangathira no Pataricki* (c'est le capitaine du *Saint-Patrick*), se souvenant du nom du bâtiment que je commandais l'année précédente. Toutes les bouches zélandaises firent chorus avec elles, et pendant quelque tems on n'entendit que le mot *Peter*, nom sous lequel je suis connu des insulaires de la mer du Sud. Sur une des pirogues se trouvait un personnage d'une certaine importance, qui demanda qu'on le laissât monter à bord du vaisseau; mais je m'y refusai, alléguant pour motif qu'il n'avait rien à troquer. Il me répondit qu'il

avait quelque chose. Je répliquai que je ne voyais rien. Alors il me montra de la main l'arrière de sa pirogue, où une jeune fille était assise, et me dit, avec un coup d'œil significatif, qu'il avait quelque chose qui valait mieux qu'un *buocka* (un porc). Je le remerciai de ses bonnes intentions, et je lui dis que le vaisseau était *tabou* (sacré), c'est-à-dire qu'on ne pouvait l'approcher jusqu'à ce qu'une autre ancre eût été mouillée et que les voiles fussent serrées. Notre conversation prit ensuite une tournure politique. Il m'apprit qu'il était neveu de Bou Marray, chef puissant et propriétaire de ce port, que mes amis de la Tamise (rivière du pays) avaient tué il y avait environ un an. Il ajouta qu'un des fils de Bou Marray avait également été tué avec environ deux cents guerriers, et qu'il se préparait, contre les tribus de la Tamise, une expédition composée de tous les chefs du Nord, qui s'étaient coalisés pour exterminer tous les Borou et les Mac Marragh. Il me demanda ensuite où étaient les deux jeunes gens du pays de la Tamise, que j'avais emmenés sur le *Saint-Patrick*. Quand je lui eus appris qu'ils étaient avec moi, il me dit : « Livrez-les nous » pour être tués et mangés sur-le-champ. » Il était revêtu de la natte de guerre, avec un manteau de peau de chien jeté négligemment sur ses épaules. En ce moment sa physionomie prit un air de férocité impossible à décrire. Ses yeux sortaient de leurs

orbites et exprimaient le désir le plus ardent de saisir de malheureux qui n'avaient commis d'autre crime que d'appartenir à une tribu avec laquelle il était en guerre. Je n'ai pas besoin de dire que je déclarai à ce cannibale que les jeunes gens en question étaient sous la protection du pavillon et des canons anglais, et ne seraient pas molestés tant qu'ils resteraient sur le vaisseau; que là ils étaient *tabou*; que, quand ils seraient à terre, on pourrait les traiter conformément aux lois de la Nouvelle-Zélande; mais que les intentions qu'il avait manifestées à leur égard me feraient apporter du soin à choisir le lieu où je les mettrais à terre.

J'ordonnai alors qu'on fît monter sur le pont mes amis Bryan Borou et Morgan Mac Marragh. Ils se présentèrent à l'escalier du vaisseau et entamèrent une conversation avec l'homme qui venait de se montrer si avide de les dévorer. Le chef leur parla avec autant de sang-froid que s'il n'eût pas témoigner le désir de se régaler de leur chair; chose dont, à en juger par les préparatifs qui avaient été faits dans sa pirogue, il paraissait avoir eu l'idée avant de venir auprès du vaisseau. Il s'exprima avec le plus grand respect sur le compte du père de Bryan, et dit que deux des fils de Bou Marray avaient été faits prisonniers dans une bataille avec d'autres personnages d'importance appartenant à sa tribu, et emmenés en esclavage; que, peu de tems après, le

père de Bryan avait ordonné qu'on leur rendît la liberté, et leur avait fourni une pirogue pour les ramener dans leur pays; qu'en ce moment ils se trouvaient à deux journées de marche dans l'intérieur, mais qu'ils viendraient rendre visite à Bryan aussitôt qu'ils seraient informés de son arrivée.

Le vaisseau étant amarré, je permis à ce chef de venir à bord. Bryan Borou et lui se prirent par la main et avançèrent leurs têtes jusqu'à ce que leurs nez se touchassent, après quoi ils s'entretinrent des exploits des compatriotes de Bryan dans les dernières guerres.

Plusieurs jeunes dames de distinction daignèrent monter à bord; et, en peu de tems, les ponts furent couverts de femmes, dont quelques-unes avaient un certain air d'élégance, étant revêtues de chemises, de jupons et de robes à l'anglaise; d'autres portaient le costume du pays. Sans aucune sollicitation de notre part, elles se mirent à chanter, à danser, à pousser les cris de guerre, et à exécuter des espèces de scènes mimiques, ce qu'elles firent d'une manière admirable.

Beaucoup d'entre elles furent assez bonnes pour rester toute la nuit à bord, et même elles y demeurèrent jusqu'au départ du vaisseau. Je ne l'eusse pas permis, si je n'avais su qu'elles regardaient cela comme une chose de droit. La coutume des baleiniers qui fréquentent ces côtes étant de les bien

traiter, j'aurais craint, en dérogeant à cette coutume, de leur inspirer une défiance que le reste des insulaires eût bientôt partagée, ce que j'avais particulièrement à cœur d'éviter.

Cette manière de se conduire envers les sauvages est, selon moi, d'une très-bonne politique. Tous les peuples sauvages avec lesquels j'ai eu des relations depuis dix-neuf ans, ont un usage remarquable. Quand ils ont des desseins hostiles contre des gens qu'ils regardent comme leurs ennemis, leur premier soin est de mettre en sûreté leurs femmes, leurs enfans et leurs vieillards. Quand on ne voit parmi les sauvages ni femmes ni enfans, on peut, avec certitude, en conclure qu'ils méditent une attaque. Lorsque, au contraire, ils permettent à leurs femmes et à leurs filles de rester à bord d'un navire, c'est une sûre garantie de leurs intentions pacifiques. Elles deviennent comme des ôtages qui répondent de la vie des matelots employés à terre pour faire de l'eau ou du bois; et, en effet, si quelques sauvages formaient un complot contre ces hommes, d'autres, intéressés à la sûreté des femmes, s'opposeraient à leurs desseins, et ne manqueraient pas de leur dire : « Si vous faites du mal à ces gens, ma sœur, ma mère ou ma fille, qui sont sur le vaisseau, seront tuées. »

J'ai touché à des îles où rien ne pouvait engager les naturels à venir à bord du navire jusqu'à ce

qu'ils y eussent aperçu des femmes et des enfans. Leurs craintes se dissipaient alors et faisaient place à la plus entière confiance, et non-seulement les hommes se hasardaient à venir sur le vaisseau, mais encore ils amenaient avec eux leurs femmes pour rendre visite aux étrangers. La confiance étant ainsi mutuellement établie, je me suis toujours arrangé de manière à avoir un certain nombre de femmes en visite à bord, pendant que mes gens étaient occupés à terre à faire du bois, de l'eau, ou à la recherche du sandal.

L'ouverture de la baie des Iles se trouve entre la pointe Pocock au N. O. et le cap Brett à l'est. La distance d'une pointe à l'autre est d'environ quatre lieues. On peut approcher la terre jusqu'à une encablure des deux côtés de cette vaste baie. Il n'y a qu'un seul danger à éviter; c'est la roche de la Baleine du capitaine Cook; je l'ai marquée sur ma carte de cette baie.

A partir d'un demi-mille des îles qui bordent la côte depuis le cap Brett, jusque vers la pointe de Thapecka, formant l'extrémité de l'anse de Korararicka du côté de l'est, les hauteurs, de chaque côté de la baie, sont couvertes de hautes fougères et d'une innombrable quantité d'arbres de grandeur et d'espèces variées.

Du 2. Employé l'équipage à divers travaux. Dès le point du jour plusieurs pirogues partirent de la côte

pour venir accoster le vaisseau. Elles étaient chargées de porcs, de patates, etc. J'échangeai quelques fusils et de la poudre contre une partie de ces comestibles.

Vers dix heures du matin, je descendis à terre accompagné de M. Chaigneau et de M. Griffiths, mon chirurgien. Nous débarquâmes à l'aiguade, où nous trouvâmes la source presque tarie par suite d'une longue sécheresse. Les naturels nous reçurent fort bien, et nous guidèrent dans un sentier qui menait, disaient-ils, à la maison d'un Anglais.

Nous ne tardâmes pas, en effet, à arriver auprès d'une hutte très-propre et entourée d'une palissade d'environ neuf pieds de haut. Nous y entrâmes. Elle était habitée par un tonnelier anglais et son épouse, femme du pays. Le mari nous dit qu'il avait été second tonnelier à bord d'un navire baleinier, et qu'on l'avait laissé dans l'île à cause de sa mauvaise santé; qu'il n'était pas encore rétabli de sa maladie, et qu'il ne comptait pas se rétablir jamais. Les bâtimens qui viennent relâcher dans la baie l'emploient quelquefois pour réparer leurs pièces à eau, faire des seaux, et d'autres ouvrages de son métier. On le paie en fusils, poudre, balles, pierres à feu, coutellerie, quincaillerie, etc., et il troque ces articles avec les naturels contre des porcs, de la volaille, des pigeons, des canards sauvages, etc. Par ce moyen, il vit d'une manière très-confortable, ainsi que sa femme. Il est sous la pro-

tection d'un chef puissant qui se fait appeler le roi George, et qui était alors occupé, dans le haut de la rivière, à faire couper du bois de mâture pour son gendre, capitaine d'un baleinier anglais dont on attendait sous peu l'arrivée, au retour de la pêche où il avait emmené sa royale épouse.

Le tonnelier me dit qu'il avait appris qu'il s'était formé en Angleterre une compagnie dans le but d'établir, sur ce point de la Nouvelle-Zélande, une factorerie pour s'y procurer du bois de mâture, du lin et d'autres productions du pays; que déjà un navire et une allége, appartenant à cette compagnie, étaient arrivés d'Angleterre, sous le commandement du capitaine Herd, un de ses agens, avec des ouvriers des diverses professions les plus utiles pour l'objet en vue : tels que des charpentiers de navire, des scieurs de long, des forgerons, des serruriers, etc., pourvus de tous les outils et machines propres à leurs travaux; mais que le capitaine Herd avait tellement été mécontent des Nouveaux-Zélandais (1), qu'il avait renoncé à l'expédition et était retourné au port Jackson où il avait congédié la plus grande partie de ses ouvriers. Quatre d'entre eux étaient revenus à la Nouvelle-Zélande et s'y étaient casés avec le tonnelier. Ils étaient alors employés de l'autre côté de la baie, par les missionnaires qui y sont établis, à réparer une goëlette qui

(1) Et certes, d'après son récit, il avait eu tout lieu de l'être.

va et vient constamment de la baie des Iles à la Nouvelle-Galles pour les besoins de leur établissement.

En suivant le bord de la mer, nous trouvâmes une autre petite case habitée par un forgeron qui avait fait partie de l'expédition du capitaine Herd, et qui, à son premier voyage, s'était établi là. Il avait épousé une femme du pays.

Un peu plus loin, nous vîmes une troisième habitation. Elle était occupée par quatre Européens qui travaillaient à scier des planches. Le propriétaire, nommé Johnston, avait été congédié d'un baleinier, environ trois ans auparavant, et, résolu de s'établir dans le pays, il avait épousé une naturelle, dont il avait eu deux beaux enfans. Il vendait ses planches aux navires qui relâchaient dans la baie, recevant en échange du thé, du sucre, du biscuit, de la farine, et des articles semblables à ceux que le tonnelier se faisait donner pour le prix de ses ouvrages.

Cet homme m'apprit qu'il était sous la protection de Moyhanger, le chef qui avait accompagné M. John Savage en Angleterre, il y avait une vingtaine d'années, et qui était le premier des naturels de la Nouvelle-Zélande qu'on eût vu en Europe, ou du moins à la cour du roi de la Grande-Bretagne. Moyhanger est un chef de grande importance; il a pour sœur la reine Touroulou, mère du roi George.

Nous continuâmes notre promenade en traversant un isthme, de l'autre côté duquel nous trou-

vâmes une baie superbe, éloignée d'environ un mille et demi du vaisseau. Nous arrivâmes ensuite près du village et du fort de feu Bou Marray, au milieu duquel se trouvait une maison en planches, construite à l'anglaise, ou plutôt à la manière de celles de la Nouvelle-Galles, et ayant des fenêtres vitrées. Cette maison ne renfermait que deux pièces : une chambre à coucher et une salle à manger. Elle était meublée de quelques chaises, d'une table, d'un assez bon lit, d'un miroir, d'une toilette, et de quelques autres objets utiles. Cette maison appartenait au capitaine du baleinier anglais *l'Emily*, gendre de feu Bou Marray. A l'époque de notre visite, ce capitaine était avec sa femme à pêcher sous l'équateur.

Notre guide, nommé Thi Thory, était un personnage. Il était chef de Wyematti, et beau-frère du grand chef Shanghi ; son rang correspondait à celui de marquis en Europe. C'était un des plus beaux hommes que j'eusse jamais vus. Il nous informa que Shanghi avait tout récemment fait la guerre à la tribu de Wangeroa, dont la moitié avait été tuée et l'autre expulsée de cette partie du pays.

Wangeroa est situé à environ seize milles de la baie des Iles, et est l'endroit où eut lieu la terrible catastrophe du *Boyd*. C'est là que l'équipage et les passagers de ce bâtiment furent cruellement massacrés et dévorés en 1809.

A la fin de 1823, ou au commencement de 1824, cette tribu féroce attaqua *le Mercury*, brick baleinier anglais, et enleva de ce bâtiment tout ce qui était de nature à pouvoir être emporté. Le capitaine et l'équipage s'enfuirent dans leurs embarcations, à l'exception du second et du cambusier, qu'ils n'avaient pu emmener à cause de la précipitation qu'ils avaient été obligés de mettre dans leur fuite. Ils parvinrent à gagner la baie des Iles et à se réfugier à bord de quelques baleiniers qui s'y trouvaient à l'ancre. Les deux hommes laissés à bord du *Mercury* auraient été massacrés, sans l'intervention d'un des missionnaires établis à Wangeroa, qui arriva à bord assez à tems pour leur sauver la vie. Le missionnaire ayant réussi dans ses efforts pour engager les naturels à quitter le brick, et le vent s'étant élevé de terre, le second, aidé de ce digne homme et du cambusier, mit à la voile et gagna le large.

Quand les insulaires avaient abordé le *Mercury*, ce bâtiment venait d'échouer, ce qui lui avait causé une voie d'eau considérable; de sorte que les trois individus dont je viens de parler furent obligés de l'abandonner pour ne pas couler avec lui, et de gagner la terre dans la pirogue baleinière. Peu de tems après, le bâtiment vint à la côte, près du cap Nord, et se brisa en pièces.

Nous apprîmes que l'objet que les quatre charpentiers mentionnés plus haut avaient eu en vue, en

retournant à la Nouvelle-Zélande, était de se rendre à Houkianga, port situé sur la côte ouest de l'île, et éloigné d'environ 35 milles du point où nous étions, et, une fois arrivés là, d'y construire un bâtiment pour leur compte. MM. Cooper et Levery et MM. Raine et Ramsay, chefs de deux des meilleures maisons de commerce du port Jackson, avaient déjà formé un établissement à Houkianga, pour se procurer des porcs, du lin, des bois de mâture, des planches, etc., et étaient très-bien traités par les naturels, qui leur avaient permis, dans l'espace d'environ un an, de construire deux ou trois petites goëlettes.

Dans l'après-midi nous revînmes à bord avec notre guide, le marquis de Wyematti. L'apparence militaire du vaisseau sembla lui causer le plus grand plaisir. Il examina avec curiosité tous nos appareils de guerre ; mais ce fut surtout notre ratelier de fusils qui fixa son attention. Il contemplait ces armes d'un œil avide, et je ne pus qu'avec une peine infinie parvenir à lui faire porter ses regards sur d'autres objets. Il témoigna un très-vif désir d'aller au Bengale, et il demanda au prince Bryan Borou, en l'embrassant avec tendresse, s'il pouvait espérer d'être aussi bien reçu au Bengale que son parent Sanghi l'avait été en Angleterre par son frère le roi George IV, qui lui avait donné une armure impénétrable aux balles, aux lances et aux flèches,

et un superbe fusil double avec divers autres présens.

Le prince Bryan s'efforça, mais sans succès, de le dissuader de s'exposer au climat de l'Inde, qu'il lui peignit comme très-malsain, disant qu'il y régnait une chaleur insupportable, et qu'on y était infesté de moustiques au point de ne pouvoir jamais dormir; que le seul personnage qu'il eût trouvé au Bengale pour lui donner des fusils, le loger, le nourrir et le vêtir, était son ami Peter, et que, tout considéré, il ferait beaucoup mieux de rester dans son pays. L'idée des belles choses que son parent avait reçues en Europe avait fait une telle impression sur l'esprit du marquis, que sa résolution de visiter le Bengale ne put être ébranlée par tous les argumens de Bryan, et il déclara que son intention était d'en informer son beau-frère Sanghi, qui me connaissait et avait fait voile avec moi, quand lui (le marquis) n'était encore qu'un jeune garçon.

Thi Thory me fit présent de sept porcs et de quarante ou cinquante corbeilles de patates, chaque corbeille pesant environ 17 livres. En retour, je lui donnai un vieux fusil et un peu de poudre, et c'était ce que je pouvais lui offrir qui lui plût davantage, à en juger par l'air de satisfaction qui brilla sur son visage en me remerciant. Après cet échange de présens, il me dit adieu et partit pour se rendre à Wangeroa, résidence de son beau-frère.

Le soir, je donnai aux officiers les ordres les plus stricts de faire bien veiller tout autour du vaisseau, et de ne pas se relâcher de leur vigilance, sous prétexte de l'apparence amicale des naturels. Et en effet, s'ils faisaient bon accueil aux baleiniers, notre conduite ne devait pas être réglée sur celle de ces derniers, puisque notre position était bien différente. Les fusils, les munitions et les armes blanches que nous avions à bord étaient des objets de grande tentation pour un peuple guerrier et féroce, et pouvaient fournir à ces sauvages un stimulant de plus pour chercher à nous surprendre, comme ils avaient surpris *le Boyd* et *le Mercury*. D'après cela, il était important, pour le salut général, de faire bonne garde pendant la nuit.

Du 3. C'était pour la sixième fois que je relâchais dans cette baie. La première fois, j'y étais venu sur *le Mercury*, en novembre 1809; la seconde, avec le brick *l'Active*, de Calcutta, envoyé sous mon commandement, en juin 1814, par le révérend Samuel Marsden, pour porter MM. Kendall et Hall, sonder les dispositions des naturels, et reconnaître s'il serait possible d'établir avec quelque sûreté une mission parmi eux; la troisième, en août 1823, sur *le Calder* de Calcutta, que je commandais; la quatrième, sur le même bâtiment, en février 1825; et la cinquième, sur mon navire, *le Saint-Patrick*, en avril 1826.

Lors de mon voyage sur *l'Active*, en 1814, j'avais amené comme passagers, au port Jackson, six chefs du pays, savoir : Duitarra, Korrakorra, Tui, le roi Sanghi ; Depero, fils de Sanghi, et Thenâñâ.

Avant ma relâche sur *le Saint-Patrick*, j'étais allé dans la Tamise, où j'étais resté à l'ancre pendant les mois de janvier, février et mars, occupé à me procurer une cargaison de bois de mâture pour les vendre dans l'Inde.

Du 4. Je reçus, dans la matinée, la visite de la reine Touroulou, de son frère Moyhanger et de son fils, le roi George, qui était de retour à Korararicka.

A peine le roi George était-il monté sur le pont, qu'il s'informa de Bryan Borou. Celui-ci, que j'eus beaucoup de peine à y déterminer, consentit enfin à se présenter. Le roi George s'approcha de lui et l'embrassa tendrement, ce que firent aussi sa mère et Moyhanger, après quoi il adressa un long et éloquent discours à Bryan Borou et à Mac Marragh, pour les prier, à leur arrivée dans la Tamise, d'informer leurs amis que lui et les chefs du nord n'avaient pas oublié la perte de Bou Marray, et que son intention était de partir pour leur pays, dès que la récolte des patates serait rentrée (c'est-à-dire au mois de janvier suivant), pour tirer vengeance de la mort de Bou Marray et de plusieurs autres de ses amis, qui avaient été tués dans la bataille livrée l'année précédente. Il avoua

en même tems que la bataille dans laquelle Bou Marray avait péri, s'était donnée en plein jour; qu'il n'y avait pas eu de trahison nocturne, et que tout s'était passé loyalement. Il fit ensuite présent à Bryan Borou de quelques corbeilles de patates, l'assurant qu'il avait la plus grande estime pour son père, et qu'il était extrêmement peiné que les lois de la Nouvelle-Zélande l'obligeassent à rechercher sang pour sang, et à faire la guerre aux amis de ce jeune prince.

Moyhanger est un homme qui a l'œil petit et malin. Sa physionomie indique toute la ruse qui caractérise l'homme dans l'état de nature. En voyant les Lascars, il les reconnut pour être d'un pays qu'il avait jadis visité. Il me demanda si j'avais vu son ami *Missi* Savage. Il voulait parler du docteur Savage, aujourd'hui chirurgien au service de la compagnie des Indes, à Calcutta. Je répondis : « J'ai vu le » docteur Savage il y a quelques mois, et il m'a » demandé si Moyhanger était encore vivant. Je » lui ai dit que je le croyais; que vous aviez pris le » nom de roi Charley, et que je vous avais vu à mon » passage sur le *Saint-Patrick.* »

Il se mit à pleurer à chaudes larmes, et dit : « *Missi* Savage était un très-bon homme. Il m'a- » mena en Angleterre et me conduisit à la maison » du roi George. J'étais un sot alors, et je ne savais » pas ce qui était bon. Quand le roi George me de-

» manda ce que je voulais, je répondis : quelques » *tokis* (des outils en fer) et des clous. Si j'avais de» mandé des fusils, il m'en aurait donné un cent. Si » je retournais aujourd'hui en Angleterre, et que le » roi George *meidey* (le fils) me demandât ce qui » me plairait le plus dans son royaume, je répon» drais : *bou, bou,* (fusil, fusil). »

Je le priai de me dire comment il était allé en Angleterre. Il me fit, à peu près en ces termes, le récit de son voyage :

« *Missi* Savage vint ici du port Jackson sur un » baleinier. Nous mîmes quatre mois à nous » rendre à Sainte-Hélène, où nous restâmes à » l'ancre pendant quelques semaines en attendant » qu'il arrivât un nombre considérable de grands » vaisseaux du pays des Lascars (un convoi de vais» seaux de la compagnie des Indes). Nous passâmes » du baleinier sur un de ces vaisseaux, et tous par» tirent ensemble de Sainte-Hélène pour l'Angle» terre. Avant d'arriver à Londres, je vis la côte de » France, qu'on m'avait dit être le pays de Ma» rion qui avait été tué à Parao, long-tems aupa» ravant.

» Après mon arrivée à Londres, un ami de *Missi* » Savage (le comte Fitz William) me mena à la » maison du roi George. J'étais vêtu de mes nattes » de la Nouvelle-Zélande. Nous entrâmes dans une » grande chambre, et bientôt après le roi George

» et la reine Charlotte vinrent. Je fus bien trompé.
» Je m'attendais à voir un grand guerrier, et le roi
» était un vieux homme qui n'aurait pu lancer un
» javelot, ni tirer un fusil. La reine Charlotte était
» aussi très-vieille. Elle était courbée par l'âge. Ils
» me traitèrent fort bien et me demandèrent ce que
» j'aimais le mieux en Angleterre pour emporter
» avec moi. Je répondis : *Toki.* La reine Charlotte
» mit alors la main sous sa natte dans un petit sac
» qu'elle y avait, en tira quelques morceaux tout
» ronds de métal jaune (des guinées) et me les
» donna. Elle me demanda de danser la danse de
» guerre de la Nouvelle-Zélande. Quand je le fis,
» elle parut effrayée; mais le roi George se mit à
» rire en criant : Ha, ha, ha, ha!

» Je m'en allai ensuite avec mes amis et j'eus plein
» ma main de pièces de métal blanc (des shillings)
» pour une des jaunes. Je pensai que les gens d'An-
» gleterre étaient très-fous de me donner tant de
» morceaux blancs de la même grosseur en échange
» d'un des jaunes de la reine Charlotte.

» Bientôt après, j'achetai une femme avec quel-
» ques jaunes de la reine. Son nom était Nancy.
» Elle m'aimait beaucoup et devint enceinte. Elle
» avait coutume de me demander si notre enfant
» irait à la Nouvelle-Zélande et s'il aurait en nais-
» sant des marques sur son visage comme j'en avais.

» Je m'embarquai ensuite sur un bâtiment de

» guerre nommé le *Porpoise*, avec lequel j'allai à » Sainte-Hélène, au cap de Bonne-Espérance et à » Madras, où je vis le gouverneur Barlow qui vous » ressemblait beaucoup. Je crois qu'il est votre » père. C'était un grand homme. » Je ne crus pas devoir le désabuser.

D'après ce que je pus comprendre de la fin de son récit, je supposai qu'il était allé dans le golfe persique. Il me décrivit un pays qu'il avait visité, mais que je ne fus pas en état de reconnaître par sa description (1). Je compris clairement, néanmoins, qu'il avait fait voile de Madras pour l'Angleterre, et que là, on l'avait embarqué sur un baleinier commandé par le capitaine Skelton, qu'il s'était rendu à la terre de Van Diémen, et de ce point à la Nouvelle-Zélande sans toucher au port Jackson.

Il me pria de nouveau avec instance, ainsi que sa sœur la reine et son neveu le roi George, de l'emmener avec moi au Bengale pour voir son ami *Missi* Savage. Ayant dix à douze hommes de moins dans mon équipage, j'y consentis. Il me dit qu'il ne saurait pas tirer les cordes, mais qu'il ferait un bon soldat et se battrait bien, soit à bord du vaisseau, soit dans un canot. Je lui dis de faire ses préparatifs

(1) Depuis mon retour en Angleterre, j'ai appris que Moyhanger n'avait pas fait le voyage de l'Inde, comme il me l'avait dit, pour servir quelque dessein qu'il avait, ou satisfaire une fantaisie qui lui était passée par la tête. *Avril* 1829.

et que je le ferais venir à bord quand je serais prêt à mettre sous voiles.

Moyhanger ayant, dans son récit, mentionné le nom de Marion, je jugeai à propos de m'enquérir des circonstances qui avaient amené le massacre de ce navigateur dans la baie même où je me trouvais. Voici ce que j'appris : Le capitaine Marion, dans le cours d'un voyage de découvertes, en 1772, relâcha à la baie des Iles, où ses bâtimens jetèrent l'ancre à un endroit nommé aujourd'hui la Baie du Vaisseau, et situé derrière l'île de Parao, l'une de celles qui bordent la côte, depuis le cap Brett jusque vers la pointe de Thapecka. La reine Touroulou dit qu'elle se souvenait parfaitement bien du massacre; qu'il y avait à bord du bâtiment de Marion une femme européenne nommée Micky, laquelle avait avec elle un enfant, mais je ne pus comprendre de quel sexe il était. Micky était descendue à terre à Parao pour laver du linge, et des gens de la tribu de Wangeroa lui en dérobèrent différentes pièces. Une rixe s'éleva ensuite entre les matelots et les naturels au sujet de quelques poissons pris dans un filet. Micky fut très-effrayée et se sauva à bord du vaisseau dans un des canots. Sur ces entrefaites, le capitaine Marion, ignorant ce qui se passait, était descendu à terre; il fut tué.

La nouvelle de cet événement ne tarda pas à arriver aux vaisseaux, et deux cents hommes dé-

barquèrent armés de fusils. Les naturels, se fiant sur leur nombre, leur firent face hardiment. Le *patou-patou* et le javelot n'avaient pas beau jeu contre les balles de fusil, et les gens de Wangeroa qui tombaient par douzaine ne concevaient pas comment cela arrivait, ne pouvant apercevoir l'objet qui les blessait. A la fin, ils s'enfuirent sur la grande terre et prirent poste dans un endroit fortifié. Ils supposaient qu'ils s'étaient battus contre des esprits qui soufflaient du feu et de la fumée sur eux par la bouche avec de gros tubes de fer. Ils donnèrent au fusil le nom de *bou* qui lui resta et qui dans leur langue signifie *souffler*. Les Français les poursuivirent sur la grande terre et en massacrèrent un nombre considérable.

L'homme qui avait tué le capitaine Marion se nommait *Couley* (le chien); il était natif de Wangeroa, et il est assez remarquable que la tribu de Wangeroa fut la première et la dernière à faire du mal aux Européens.

Les bardes du pays ont composé plusieurs chansons sur cette bataille et sur la mort de Marion. Il y est souvent fait mention de Micky et de son enfant. J'avais, en diverses occasions, entendu chanter ces chansons, mais je n'en avais pas jusqu'alors compris le sens.

Quand les naturels apprirent que M. Chaigneau était un compatriote de Marion, ils lui donnèrent

le nom de Marion et continuèrent toujours de l'appeler ainsi.

Vers le soir, le roi George, ainsi que sa mère et son oncle, quittèrent le vaisseau, après avoir obtenu de moi, à force d'importunités, chacun un fusil.

Du 5. Au point du jour, je montai sur le pont et je fixai au charpentier et aux autres ouvriers leur tâche pour la journée, après quoi je retournai à ma chambre. J'étais à peine redescendu que mon second vint me dire que le charpentier refusait de travailler sous prétexte qu'il était malade. Je trouvai la chose assez extraordinaire, ayant vu cet homme peu de minutes auparavant sans qu'il se plaignît d'aucun mal. Je retournai sur le pont et l'on me dit que le charpentier était allé se coucher. Je le fis amener devant moi et je lui ordonnai de se mettre à l'ouvrage. Il s'y refusa et me dit hardiment qu'il s'en irait à terre. Pour l'en détourner en l'effrayant, je lui demandai s'il avait vu des têtes humaines conservées que les naturels avaient offert de nous vendre. Il répondit que oui. « Eh bien! repris-je, si vous vous avisez de déserter le vaisseau, je paierai les sauvages pour qu'ils arrangent » votre tête comme celles que vous avez vues, et » me l'apportent, afin que je la garde comme objet » de curiosité et pour servir d'exemple à tous ceux » qui voudraient vous imiter. » Cette menace produisit son effet.

Voyant les quatre charpentiers de l'expédition du capitaine Herd établis à terre avec autant de femmes qu'ils voulaient en avoir avec eux, et libres de toute contrainte, cet homme avait formé le dessein d'aller partager leur existence.

Je chargeai le chirurgien de s'assurer s'il avait quelque indisposition ; il me fut rendu compte qu'il était ivre, et qu'il n'était pas dans un état de santé à devoir être exempté de travailler. Je l'envoyai donc chercher de nouveau ; mais, comme il faisait des difficultés pour monter, je lui fis dire que s'il ne reprenait sur-le-champ son travail, je le punirais. Il s'approcha de moi alors d'un air menaçant, et tenant en main un outil pointu. Pensant qu'il voulait m'en porter un coup, je saisis pour me défendre, la première chose qui me tomba sous la main : c'était un montant de chaise, avec lequel je réussis à le tenir à distance, et à la fin je le forçai à monter dans la hune du grand mât où il se remit à l'ouvrage (1).

Mon second vint me dire ensuite que les officiers de quart avaient beaucoup de peine à faire tenir

(1) L'insubordination qui régnait alors parmi une partie de mon équipage avait probablement pour cause l'encouragement que lui avait donné le juge de la terre de Van Diémen, en prononçant que je n'avais pas plus d'autorité sur mes hommes que le maître ou patron d'un bâtiment marchand faisant le commerce entre Londres et Botany-Bay. Toutefois je ne tardai pas de prouver le contraire à mes mutins.

leurs hommes sur le pont pendant la nuit, et que plusieurs des gens de l'équipage se trouvaient, en ce moment, dans un état d'ivresse complète. Je n'en fus pas surpris, la chose ayant souvent eu lieu pendant que j'avais mon ancien second; mais je ne pouvais concevoir comment on se procurait la boisson. La seule conjecture que je pus former fut qu'on volait dans la cale ou dans ma soute aux provisions, ayant déjà perdu dix-huit douzaines de bouteilles du vin que j'avais embarqué pour ma table.

Deux des hommes qui avaient refusé de travailler reçurent quelques coups de bout de corde.

Les Européens de mon équipage formaient le plus misérable ramas d'hommes que j'eusse jamais vu. C'étaient tous des déserteurs d'autres bâtimens, et aucun d'eux n'était enregistré sous son vrai nom. Mon ancien second les avait laissé faire tout ce qu'ils voulaient, et ils semblaient se complaire dans leur malpropreté, dont le vaisseau offrait partout des traces. Si un officier leur commandait quelque chose, ils lui répondaient avec la plus grossière insolence ; ils s'imaginaient qu'on devait leur permettre de se conduire comme auparavant, et que les Lascars étaient faits pour nettoyer le vaisseau, ne laissant rien à faire à ces mutins que de manier le gouvernail, boire, manger et dormir.

Du 6. J'occupai l'équipage à nettoyer la cale de

bout en bout, et je fis monter nos vivres sur le pont, afin de pouvoir visiter les pièces à eau qui formaient mon premier plan d'arrimage. La pluie contraria cette opération. Le vaisseau ayant beaucoup souffert pendant le dernier gros tems, dans sa mâture et dans son chevillage, je fis venir de terre un charpentier et un forgeron pour aider ceux du bord.

A deux heures et demie du matin, il faisait un clair de lune superbe. N'entendant pas marcher sur le pont, bien qu'il dût y avoir quinze hommes, qui étaient le nombre de chaque bordée de quart, je pensai qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et je montai sur le gaillard. A mon grand étonnement, je vis l'officier de quart profondément endormi et ronflant d'une force extraordinaire. Je ne le dérangeai pas, voulant voir combien de tems il resterait dans cet état.

Les gens de quart avaient tous quitté le pont, et il n'y restait personne, excepté l'officier endormi et moi. Je songeai, avec un sentiment pénible, aux dangers que faisait courir à tout l'équipage cette flagrante violation de mes ordres les plus positifs.

Pendant que je me livrais à ces réflexions, un matelot, que je n'avais pas aperçu sur la dunette, et qui venait de m'apercevoir lui-même, descendit sur le gaillard, et, feignant de regarder par le sabord près duquel l'officier était endormi, eut la

hardiesse, sous mes yeux, de lui marcher sur le pied pour l'éveiller. Je le réprimandai pour sa prétendue maladresse, et lui reprochai de troubler le sommeil de son officier pendant qu'il dormait si bien. Le matelot me répondit que s'il avait touché l'officier, c'était sans intention, qu'il était venu pour voir par le sabord si une pirogue, qu'il croyait avoir aperçue, ne venait pas vers le vaisseau. C'était une excuse bien gauche, puisque la dunette où il se trouvait étant la partie la plus élevée du vaisseau, c'est ordinairement là qu'on se porte pour mieux voir dehors; tandis qu'il était descendu pour regarder par un sabord presque entièrement bouché par une pièce de douze.

L'officier étant éveillé, je lui dis: « Il faut, » Monsieur, que vous soyez dépourvu de tout sen» timent d'honneur et d'humanité, pour exposer » de la sorte ce vaisseau, qui est la propriété de la » compagnie des Indes, et la vie de tous ceux qui » sont à bord, à la merci des naturels de la Nou» velle-Zélande. Avez-vous déjà oublié les recom» mandations que j'ai fait insérer sur la table de » loch, le 17 juin, pour vous servir de règle, ainsi » qu'aux autres officiers du vaisseau? Avez-vous » oublié quel est l'officier dont la conduite avait » déterminé cette insertion? Pour quel motif ai-je » réuni les officiers lundi dernier, et leur ai-je » prescrit si impérieusement d'exercer la plus

» grande vigilance, surtout la nuit? Ne me suis-je » pas efforcé de vous bien convaincre qu'il n'y » avait nullement à se fier à des barbares qui n'at- » tendent sans doute qu'une occasion favorable » pour nous massacrer? Rappelez-vous les cata- » strophes du *Boyd* et du *Mercury*. Voulez-vous » que ces scènes horribles se renouvellent à bord » du *Research*? Que signifie une telle manière de » se conduire? Si j'étais dans un port où je pusse » me procurer un autre officier pour vous rem- » placer, je vous renverrais sur-le-champ. Une » semblable conduite est déshonorante pour un » marin et un officier anglais. Si vous retombez » dans la même faute, soyez sûr que je vous dé- » monterai de vos fonctions, et vous renverrai du » gaillard. » Il parut affecté de mes reproches et promit de ne plus les mériter à l'avenir.

Du 8. A sept heures du matin arriva un navire anglais, nommé l'*Emily*, revenant de la pêche à la baleine, avec une cargaison complète d'huile de sperme. Il venait se ravitailler avant de partir pour se rendre directement à Londres. A bord de ce bâtiment se trouvait la fille de Bou Marray, que j'avais vue souvent dans mes précédens voyages, attendu que j'étais lié d'amitié avec son père, qui n'existait plus, me dit-elle.

Il est d'usage, à la Nouvelle-Zélande, quand des amis ou des parens se revoient après une lon-

gue absence; de s'approcher nez contre nez et de verser des larmes. Je me suis souvent soumis à cet usage par complaisance. Si j'y eusse manqué, la chose eût été considérée comme une violation des lois de l'amitié; et j'aurais été regardé comme un barbare ignorant les premières règles de la politesse. Malheureusement mon cœur un peu endurci et moins prompt à se fondre que celui des Nouveaux-Zélandais, ne pouvait toujours distiller une larme à commandement, mais l'application d'un mouchoir sur mes yeux, pendant quelques minutes, et un gémissement accompagné de quelque exclamation dans la langue du pays, suppléaient admirablement au défaut d'une douleur réelle. On se dispense de cette cérémonie avec des Européens que rien n'attache au pays; mais, avec moi, elle était indispensable, attendu ma qualité de *thongata moury*, c'est-à-dire de compatriote.

Après avoir donné cours à notre douleur provoquée par le souvenir de Bou Marray, l'épouse du capitaine de l'*Emily* parut très-satisfaite d'apprendre que Bryan Borou était à bord de mon vaisseau, et en bonne santé. Elle dit qu'elle avait été autrefois sa maîtresse, et me pria de le protéger contre la fureur de ses frères et de leur tribu. Cette dame et son époux dînèrent avec moi; elle se servit de son couteau, de sa cuiller et de sa fourchette, et se conforma à tous les usages d'une

table anglaise, d'une manière qui eût fait honneur à beaucoup de personnes nées et élevées en Europe.

Le capitaine de l'*Emily* dit qu'il avait fait sa cargaison d'huile sous l'équateur et dans les environs, entre les longitudes de 175° E. et de 175° O. L'eau étant venue à lui manquer, il avait relâché pour en faire, à l'île Simpson, par la latitude de 0° 25′ N. et la longitude de 175° 22′ E. Il avait envoyé à cet effet deux embarcations à terre : l'équipage de l'une s'occupa à creuser un puits dans le sable sur le bord de la mer, tandis que l'autre retourna au navire chercher les barriques.

Quand cette dernière embarcation revint à terre, les naturels sortirent en foule des bois où ils s'étaient rassemblés, armés de lances et de poignards dont les côtés et la pointe étaient garnis de dents de requins. Ils attaquèrent les Européens si soudainement qu'ils les mirent un peu en désordre. Il y avait, dans l'un des canots, deux fusils dont un, ayant été mouillé, ne pouvait servir sur-le-champ. Avec l'autre, un des sujets de Bryan Borou fit beaucoup de mal aux sauvages. Néanmoins les marins de l'*Emily* furent obligés d'abandonner une de leurs embarcations à la merci des naturels et de gagner le large dans l'autre. Un Européen et un Nouveau-Zélandais furent tués dans cette bagarre, et leurs corps tombèrent entre les mains des

sauvages. Après cela on ne fit pas de nouvelle tentative pour avoir de l'eau.

Du 9. J'employai une partie de l'équipage à faire des radeaux avec nos barriques pour les conduire à terre et les remplir. La source, ainsi que je l'ai dit plus haut, fournissait si peu, que je fus obligé de tenir mes gens à terre nuit et jour.

Dans la matinée arrivèrent à bord du vaisseau un Lascar et un Otaïtien nommé Jemmy, que j'avais vu à la baie des Iles, sur le navire *The city of Edimbro'*, en novembre 1809. Ils avaient quitté alors ce bâtiment, et depuis avaient habité avec les Nouveaux-Zélandais. Le Lascar me dit qu'il était fort bien traité par les naturels. Ses compatriotes et moi lui fîmes présent de divers objets qui pouvaient lui être utiles dans son pays adoptif. Je fis aussi quelques présens à Jemmy; il avait amené avec lui un fils âgé d'environ douze ans.

Peu d'heures après, Moyhanger vint à bord pour savoir si j'avais toujours l'intention de l'emmener au Bengale pour revoir son ami *Missi* Savage. Je lui dis que c'était toujours mon dessein. Il m'annonça alors qu'il avait quelque chose à me montrer, et tirant de dessous son manteau un shakos de soldat anglais, il me demanda si je pourrais lui procurer un habit rouge. Sur ma réponse affirmative, il me répéta qu'il ferait un bon soldat, ajoutant qu'il ne doutait pas qu'il aurait bon air en uniforme.

Dans le courant de notre conversation, il m'apprit que sa tribu avait aidé M. Berry, l'un des propriétaires du navire *The city of Edimbro*, à enlever des mains des sauvages de Wangeroa les hommes qui avaient survécu au massacre du *Boyd*. Il me mit ainsi sur la voie pour lui demander ce qu'il savait concernant cette malheureuse affaire. Il consentit à me la raconter.

Avant de rapporter le récit qu'il m'en fit, je crois devoir raconter moi-même quelques circonstances antérieures dont j'avais eu une connaissance personnelle et qui pourront servir de prologue à cette sanglante tragédie.

Le premier bâtiment européen qui vint près de Wangeroa fut le *Star*, commandé par le capitaine Wilkinson. Il y arriva en 1805 ou 1806. Le chef de la tribu de Wangeroa était alors un naturel nommé *Pipi* (Pétoncle). Il avait un fils qu'il pria le capitaine d'emmener en Europe pour s'y procurer des *tokis* et des hameçons. Ce jeune homme s'embarqua en effet et partit avec le capitaine Wilkinson, pour la pêche des phoques, aux îles des Antipodes. Pendant son séjour à bord, le jeune prince reçut le nom de George, qu'il conserva jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1823. Au retour de cette pêche, le *Star* toucha de nouveau à Wangeroa. George demanda à débarquer et il fut rendu à ses parens par l'honnête capitaine qui l'avait traité avec une extrême bienveillance pendant le voyage.

Après le *Star*, vint le brick le *Commerce* qui prit une cargaison de bois de mâture à Wangeroa en 1807 ; puis *l'Elisabeth*, appartenant à M. Blacksell, du port Jackson, et commandé par le capitaine Stuart, qui avait fait cette relâche en se rendant aux îles Fidji.

C'est pour s'embarquer sur ce dernier navire que le prince George quitta une seconde fois sa famille et son pays dans le dessein de voir ce qu'il pourrait gagner en s'engageant à *l'aventure* (on verra ci-après ce que signifie cette expression). Il fit le voyage aux Fidji et de là au port Jackson où il arriva en novembre de la même année. Là il rencontra son ancien ami, le capitaine Wilkinson, et n'eut pas de peine à se laisser persuader de l'accompagner dans un voyage aux mers du Sud.

Il n'est pas hors de propos de mentionner ici que, dans les expéditions pour la pêche des baleines ou des phoques, l'équipage n'a pas de solde fixe, et ce que les hommes qui le composent peuvent y gagner dépend tout-à-fait du succès de la pêche, l'usage étant d'allouer à chacun une certaine quantité d'huile ou un certain nombre de peaux réglés sur l'emploi pour lequel il s'est engagé ou sur son degré d'habileté à la pêche. D'après cela, il arrive que les *aventuriers* peuvent, dans certains voyages, se faire un très-bon *amas*, comme disent les marins de la mer du Sud, tandis qu'il peut arriver qu'ils ne gagnent rien du tout.

Le navire sur lequel George s'embarqua resta jusqu'en 1809 à chercher vainement des phoques, et il en résulta qu'après douze ou treize mois de fatigues à la mer, le pauvre prince n'avait rien à recevoir, chose qui sans doute lui causa un grand mécontentement, attendu qu'il était incapable de raisonner assez bien pour apprécier l'équité de ce système de paiement. Il lui suffisait de savoir qu'il avait travaillé au service des hommes blancs pour se croire des droits à un salaire, et ne recevoir rien lui parut un outrage qui excita son vif ressentiment.

De retour au port Jackson, il s'embarqua sur le *Boyd* sans *tokis* et sans clous et retournait dans son pays presque aussi pauvre qu'il l'avait quitté. Le *Boyd* était un navire de près de 500 tonneaux et était commandé par le capitaine John Thomson. Il appartenait à une très-bonne maison de commerce de Londres, celle de MM. Boyd, Buckle et Buchanan. Le gouvernement anglais l'avait loué, au commencement de 1809, pour porter des condamnés et des provisions et ustensiles à la Nouvelle-Galles du Sud. Arrivé là, il fut frêté en partie par M. Lord de Sydney, pour aller à Wangeroa charger des bois de mâture qui devaient être débarqués au cap de Bonne-Espérance. M. Lord y avait fait embarquer à l'avance de l'acajou de la Nouvelle Galles, des peaux de phoques, de l'huile de baleine, et du charbon de terre, pour la même destination. Ces objets avaient une valeur de 15,000 livres sterling.

Le *Boyd* avait à bord, comme passager, un capitaine des mers de l'Inde nommé Burnsides qui, ayant amassé en naviguant une fortune de 30,000 livres sterling, s'en retournait pour finir ses jours sur les bords de la Liffey (rivière d'Ecosse). C'était là ce que le pauvre Burnsides avait toujours regardé comme le comble de ses vœux, comme la récompense de ses longs et pénibles travaux. Cent fois il m'avait entretenu de cet avenir pendant le tems que j'avais vécu avec lui comme ami intime. Mais, hélas! il était condamné à finir ses jours, non pas entouré de sa famille et de ses amis, mais déchiré par les mains de féroces antropophages, non sur les bords civilisés de la Liffey, mais sur les rives sauvages du Wangeroa.

Je reviens maintenant au récit de Moyhanger.

Peu de jours après que le *Boyd* eut mis à la voile du port Jackson, le coq, par accident ou par négligence, jeta à la mer, en vidant un seau d'eau sale, une demi-douzaine de couverts d'étain appartenant à l'office du capitaine. Redoutant les coups de bout de corde dont, selon toute probabilité, on l'eût châtié, il prit la résolution, bien funeste par ses suites, de se disculper à l'aide d'un mensonge, ne se doutant guère que, par là, il causerait la destruction du navire, le massacre de soixante-dix individus qui seraient rôtis et dévorés, et une perte de biens d'environ 40,000 livres sterling.

Il alla donc trouver le capitaine et lui dit que

George et son serviteur avaient volé les couverts. Le capitaine, sans éclaircir suffisamment l'affaire, fit amener le prince de la Nouvelle-Zélande et ordonna au maître d'équipage de lui appliquer un certain nombre de coups de bout de corde, ce dont le maître, homme vigoureux, s'acquitta d'une manière cruelle pour le pauvre patient, qui eût dû être à l'abri d'un pareil châtiment par un autre motif encore que son innocence.

En vain George représenta qu'il était un des chefs de son pays et qu'on ne devait pas lui infliger une punition dégradante; le capitaine ne répondit autre chose sinon que c'était un *kokey* (esclave), ajoutant ainsi l'injure à la cruauté. George, sous les coups qui lui déchiraient la peau, continuait de s'écrier qu'il était un chef et que *le capitaine le verrait*. Ses remontrances ne purent lui épargner la moindre partie d'un châtiment dont il portait encore les marques lorsqu'il revint dans son pays.

On ne saurait trop blâmer la conduite que tint le capitaine Thomson dans cette circonstance. Les sauvages, qu'on sait être au plus haut degré susceptibles de ressentiment, le sont aussi de reconnaissance. L'extrême dans ces deux sentimens opposés paraît en effet former un des principaux traits du caractère de l'homme non civilisé. D'après cela, il est impossible d'avoir le moindre doute que, du moment que George vit ses remontrances méprisées, le *Boyd* et

tous ceux qui se trouvaient à bord furent voués à la destruction pour apaiser sa soif de vengeance.

Vers la fin de décembre de la même année, à ce que je crois, le *Boyd* arriva à Vangeroa. George et son serviteur débarquèrent sur-le-champ, ayant en apparence oublié ce qu'ils avaient souffert, mais résolus intérieurement de s'en venger. George informa les gens de sa tribu qu'il avait servi les hommes blancs pendant des *raw-mathys* (littéralement *feuilles mortes*, c'est-à-dire pendant des années) sans avoir rien reçu pour salaire ; qu'il revenait presque aussi pauvre qu'il était parti, et que, pour dernier et plus grand grief, on l'avait cruellement battu. Il découvrit alors son dos et montra les marques des coups qu'il avait reçus. Cette vue excita au dernier point l'indignation de ses sujets, qui jurèrent de tirer vengeance de ceux qui avaient ainsi traité leur chef. Cependant on continua jusqu'au bout les démonstrations d'amitié envers le capitaine et l'équipage du *Boyd*, et on laissa le capitaine Thomson se rendre à la forêt où étaient les bois qu'il devait faire couper, laquelle se trouvait à neuf ou dix milles en remontant la rivière.

George complota alors le massacre qui eut lieu le lendemain. Il commanda à ceux de ses hommes qu'il laisserait derrière lui au village de s'introduire à la nuit tombante sur le navire, tandis qu'avec une autre troupe il accompagnerait le capitaine

Thomson dans la forêt et là le massacrerait ainsi que tous les marins de sa suite. Après cela, il se proposait de dépouiller les Européens pour se couvrir, lui et les siens, de leurs vêtemens, et se rendre à bord du navire sans exciter de soupçons. Une fois à bord, il devait massacrer tous les blancs qui s'y trouveraient.

Les dispositions prises par le capitaine fournirent malheureusement trop de facilités pour l'exécution de ce projet sanguinaire. En effet, il avait emmené avec lui, dans la rivière, trois canots avec leur équipage complet, ne laissant à bord du navire qu'un très-petit nombre d'hommes pour le manœuvrer au besoin ou le défendre en cas d'attaque.

George, avant de partir, recommanda de nouveau, à ceux des siens qu'il laissait au village, de tâcher de s'introduire à bord du navire ainsi que c'était convenu. Ils y réussirent. Pendant ce tems, il avait remonté la rivière de compagnie avec les Européens. Arrivés près de la forêt, les deux troupes de marins et de sauvages avaient débarqué ensemble et l'on s'était enfoncé dans l'épaisseur du bois pour choisir les arbres à couper. En procédant à ce choix, le capitaine trouvait tantôt qu'un arbre n'était pas assez droit, tantôt qu'il était trop gros ou trop court. George, feignant d'être mécontent de toutes ces observations, dit au capitaine que, si ces arbres ne lui convenaient point, il n'en aurait pas d'autres.

En même tems, il jeta de côté son manteau et s'écria d'une voix terrible : « Capitaine Thomson, voyez dans quel état vous avez mis mon dos. » Le rejet du manteau étant le signal convenu pour un massacre général, George avait à peine prononcé ces mots que son frère fit sauter le crâne au capitaine, et tous les Européens furent étendus morts avant d'avoir pu se mettre en défense.

Les cadavres furent aussitôt dépouillés et entassés dans les pirogues pour être transportés au village et dévorés. George et un nombre de ses hommes, égal à celui des marins massacrés, se couvrirent des vêtemens de leurs victimes, et, s'embarquant dans les canots, redescendirent la rivière pour gagner le navire, à bord duquel ils parvinrent avant qu'on eût le moindre soupçon de ce qui s'était passé.

Là commença une nouvelle scène de carnage. Les gens que George avait laissés au village, fidèles à ses ordres, étaient depuis quelque tems à bord du vaisseau. Ils commencèrent à massacrer sans distinction tous les individus qui s'y trouvèrent, et furent bientôt aidés par George et les siens, encore fumans du sang du capitaine et de ses malheureux canotiers. De tout l'équipage et des passagers, quatre individus seulement échappèrent à la mort, savoir : Mistress Marley, femme d'un aubergiste du port Jackson, et son enfant : miss Broughton, fille du vice-commissaire-général, et le mousse de

la chambre, nommé George, qui avait eu beaucoup d'attentions pour le chef de la Nouvelle-Zélande, pendant le voyage; encore eussent-ils été massacrés dans le premier moment comme les autres s'ils n'eussent réussi à se cacher. Mais, quand on les découvrit le lendemain matin, ils furent épargnés, la fureur des sauvages étant alors un peu apaisée.

Pendant le massacre, six ou sept matelots s'étaient réfugiés dans la hune du grand mât où les sauvages n'avaient pas jugé à propos de les poursuivre, et peut-être auraient-ils aussi été épargnés sans une circonstance qui semblait au contraire devoir assurer leur salut. Tippahi, l'un des chefs de la baie des Iles, qui était allé deux fois au port Jackson, et qui aimait beaucoup les Européens, arriva avec quelques pirogues pour pêcher à Wangeroa, pendant que le massacre avait lieu à bord. Les matelots de la hune l'ayant reconnu le prièrent de leur sauver la vie en les recevant dans ses pirogues, ce à quoi il consentit en leur disant de se jeter à la mer et de venir le joindre à la nage; mais, dans cette tentative, quelques-uns furent atteints et tués par les gens de Wangeroa, et ceux qui réussirent à gagner les pirogues éprouvèrent le même sort, Tippahi et les siens n'étant pas en force suffisante pour les défendre contre leurs féroces ennemis.

Il manquait encore, pour compléter cette épouvantable tragédie, une scène plus révoltante, peut-

être, que le massacre. Restait à dépecer, rôtir, et dévorer, les cadavres de nos infortunés compatriotes, qui, au nombre de soixante-dix, devaient assouvir l'affreux appétit de ces cannibales. Je tire le rideau sur cette scène d'horreur.

Le lendemain du massacre, toute la poudre fut transportée sur le pont pour être partagée entre les sauvages. Quelques-uns s'en furent à terre avec leur portion. D'autres, moins prudens, restèrent à bord, se réjouissant du succès de leur sanglante expédition, dont le résultat les mettait en possession d'une si grande quantité de ce qu'ils prisaient par-dessus toutes choses, des armes à feu et des munitions. Dans le nombre de ces derniers était un chef qui, s'étant emparé d'un fusil, et enchanté de cette capture, jouait avec la détente pour s'assurer sans doute si la platine était bonne; mais ayant répété trop souvent ce jeu, des étincelles, produites par le choc de la pierre contre la batterie, tombèrent sur un tas de poudre qui, prenant feu, le communiqua à toute celle qui se trouvait sur le pont. Il en résulta une explosion qui coûta la vie à plusieurs sauvages, et un incendie qui ne s'éteignit que quand le vaisseau eut été consumé jusqu'à la flottaison.

M. Berry, qui se trouvait dans la baie des Iles, sur son bâtiment *The city of Edimbro'*, ne tarda pas à avoir connaissance de cette funeste catastrophe,

et à apprendre que quatre personnes avaient survécu au massacre. Mu par un sentiment d'humanité qui lui fait le plus grand honneur, il parvint à les retirer d'entre les mains des sauvages au moyen d'une forte rançon, et les rendit tous à leurs familles, excepté mistress Marley, qui mourut à Lima.

On a publié diverses relations de ces horribles événemens ; mais toutes sont plus ou moins inexactes. Celle-ci doit avoir tout le degré d'exactitude possible. Les principaux faits m'ont été racontés par un naturel qui était près du lieu de la scène, et en fut pour ainsi dire témoin. L'interprète dont je me suis servi avait vécu dans le pays pendant quatre ou cinq ans, et d'ailleurs, s'il eût voulu m'en imposer, d'après ma connaissance personnelle du langage de la Nouvelle-Zélande, la chose aurait été impossible.

Du 12. De grand matin nous déchargeâmes nos canons, qui étaient chargés depuis long-tems et dont la charge pouvait avoir contracté de l'humidité par suite des pluies qui avaient constamment régné depuis notre arrivée dans la baie. Les détonations causèrent une grande consternation parmi les naturels qui habitaient à une certaine distance. Ils supposaient que des hostilités avaient commencé entre nous et leurs compatriotes de notre voisinage et que nous tirions sur eux. En conséquence ils accoururent en foule de toutes les parties de la côte pour reconnaître la cause de notre feu.

Au nombre des spectateurs était un orateur femelle, prêtresse du rang le plus élevé, et jouissant d'une grande considération parmi les tribus environnantes. Elle se nommait Vancathai. Cette femme était regardée par ses compatriotes comme au-dessus du commun des mortels, et ils lui supposaient une puissante influence sur la déité qui, d'après leur croyance, gouverne les ames dans l'autre monde. On lui prêtait aussi le pouvoir de *magotou*, c'est-à-dire d'ensorceler les gens et de les faire mourir par ses sortiléges quand il lui plaisait. C'était en même tems une espèce de sybille, et, dans toutes les expéditions contre des ennemis, on la consultait sur le résultat qu'elles devaient avoir; on apprenait d'elle le jour le plus propice pour mettre à la voile, ainsi que le jour et l'heure où, pour être agréable à la déité dont elle était l'organe, il convenait de livrer bataille. Comme de raison, elle exerçait l'empire le plus absolu sur l'esprit des naturels, et ses oracles touchant l'issue d'une campagne ne pouvaient manquer de s'accomplir souvent, par suite de la défiance ou de la confiance qu'elle avait donnée aux guerriers, selon que son caprice ou son intérêt la portait à désirer ou à craindre le succès d'une entreprise.

On assure que cette prêtresse aime beaucoup les Européens, et elle en donne une preuve assez évidente en choisissant toujours un époux parmi eux.

Sa personne est regardée comme trop sacrée pour qu'il s'établisse des relations intimes entre elle et des individus de sa nation.

Cette demi-déesse vint à bord du vaisseau et dit qu'elle voulait voir *Peter*. Je me présentai, et elle me demanda pourquoi j'avais fait tirer mes canons. Je lui en expliquai la cause à son entière satisfaction. Comme elle était une personne du rang le plus élevé dans le pays, non-seulement à cause de son caractère sacré, mais encore par sa naissance, je crus nécessaire de témoigner ma vénération pour son auguste personne, afin d'inspirer à ses compatriotes une haute idée de mon respect pour leurs coutumes civiles et religieuses.

Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer qu'une stricte attention à se conduire de la sorte envers tous les insulaires est le moyen le plus efficace pour se concilier leur estime; elle conduit à ce but bien plus sûrement que les plus riches présens. Ces derniers excitent leur cupidité et ne vous assurent leur amitié qu'en proportion de la valeur de vos dons et de l'espérance d'en obtenir d'autres; tandis que la conduite que je recommande vous gagne insensiblement leur affection et vous assure leur bienveillance avec plus de certitude et à meilleur marché : je dirai même qu'il y a lieu de croire que c'est à une déviation de ce système qu'on doit attribuer la plupart des désastres qui sont arrivés aux navigateurs.

D'après ces principes, j'invitai son altesse à venir se reposer dans mon salon. Là elle s'assit dans un fauteuil avec un air de majesté et d'aisance qui annonçait la conscience de sa propre dignité.

Cette prêtresse a un aspect noble dans sa taille et sa physionomie. Elle me parut être entre les deux âges. Son teint était brun, ses yeux noirs et étincelans, et ses cheveux, noirs comme du jais, très-longs et agréablement bouclés, flottaient avec grâce sur ses épaules. Elle portait le costume dont les hauts personnages du pays sont revêtus dans les grandes pompes, et tout son extérieur imprimait parfaitement l'idée de la majesté sauvage.

A peine était-elle assise qu'elle fit l'observation que la journée était un peu froide, puis me demanda si j'avais du rum à bord, et, dans ce cas, de lui en donner à boire. Je répondis que j'en avais, et je lui fis servir une carafe d'eau-de-vie. Après avoir regardé cette liqueur d'une manière significative, la couleur ne lui en plut point, et elle dit : « Ce » n'est pas là du rum ; je n'en ai jamais vu de » semblable. Donnez-moi du rum comme celui » que les baleiniers ont à bord. » J'acquiesçai sur-le-champ à cette demande, et je fis apporter du rum véritable. Elle en remplit un grand verre presque jusqu'au bord et l'avala d'un trait. Elle me demanda ensuite un cigarre, et, après avoir fumé, devint très-communicative.

La personne qui attira le plus son attention fut

un Anglais d'un certain âge, nommé Richardson, second chirurgien du vaisseau. Elle me demanda qui il était. Je répondis que c'était notre docteur et notre prêtre. Cette réponse parut lui faire beaucoup de plaisir, et elle nous dit qu'elle était elle-même prêtresse, et exerçait la médecine, ajoutant : « Mon frère ne veut-il pas me saluer selon la » coutume de la Nouvelle-Zélande? » (c'est-à-dire en inclinant la tête l'un vers l'autre, et s'approchant nez contre nez.) La demande ayant été interprétée à M. Richardson, il se prêta à la chose avec beaucoup de galanterie. Malheureusement, en s'inclinant, il fit tomber sa perruque et montra sa tête presque entièrement chauve. Il est impossible de dépeindre l'effroi de son altesse, qui était persuadée que, pour la saluer, le docteur avait enlevé la peau de sa tête par un pouvoir magique. Elle se mit à pousser de grands cris, oubliant qu'elle ne devait pas être étonnée d'un effet de l'art sublime qu'elle prétendait posséder elle-même. Toutes les femmes de sa suite joignirent leurs cris aux siens et elles décampèrent en toute hâte de la chambre, répétant à tue-tête dans leur langue : « Un sorcier! » un enchanteur! » Au milieu de ce trouble, M. Richardson ramassa sa perruque et la remit sur sa tête, au grand étonnement de quelques-unes de ces femmes qui s'étaient hasardées à jeter un coup-d'œil sur lui à travers l'ouverture de la porte.

Je parvins, avec assez de peine, à calmer la frayeur de son altesse et de ses suivantes. Elle consentit à se rasseoir, non sans jeter de tems en tems un regard craintif sur notre prêtre-docteur qu'elle n'invita pas une seconde fois à la saluer à la mode du pays. Elle demanda d'un air tranquille si ce n'était pas à l'aide de la magie qu'il s'était débarrassé de ses cheveux et s'il ne pourrait pas avec la même facilité enlever sa tête, chose dont je ne cherchai pas à la désabuser tout-à-fait. Ce que je dis à cet égard lui fit envisager notre docteur avec un profond respect, et elle me pria de lui dire sur combien d'esprits malfaisans il avait de l'influence, et s'il pourrait enlever les poils et la peau du derrière de sa tête aussi bien que ceux du devant. Je répondis que, quant aux esprits sur lesquels il avait autorité, je ne pourrais lui en dire exactement le nombre; mais que, pour ses poils, il pouvait s'en débarrasser de la tête aux pieds avec la plus grande facilité.

Pendant notre conversation, une des nymphes qui accompagnait la prêtresse, jeune fille d'environ quatorze ans, s'approcha malignement de M. Richardson et saisissant une touffe de ses cheveux naturels qui sortait de dessous sa perruque, elle la tira avec force pour voir si la vertu gisait dans les poils eux-mêmes ou dans l'art magique de celui qui les portait. Les cheveux ayant résisté à ses efforts, elle se retira avec précipitation dans la crainte que le

magicien ne la métamorphosât en porc, crainte fondée sur la croyance de ces peuples à la transmigration des ames. Cet incident contribua sans doute à augmenter l'idée du pouvoir magique de notre prêtre-docteur et fit beaucoup rire aux dépens de celle qui avait voulu le mettre à l'épreuve.

Avant de quitter le vaisseau, la prêtresse m'informa que son époux l'avait abandonnée depuis environ deux mois pour aller voir sa famille en Angleterre et ajouta que je l'obligerais beaucoup en lui donnant un de mes officiers pour le remplacer. Je répondis en plaisantant que notre docteur était tout-à-fait à son service; mais, soit qu'elle redoutât sa puissance supérieure et qu'elle désespérât de conserver assez d'influence sur un aussi grand magicien, soit plutôt qu'elle le trouvât trop vieux, elle ne goûta pas ma proposition; et, me montrant un jeune homme de dix-huit ans, fils du gouverneur de Valparaiso, que son père m'avait confié pour le faire voyager, elle dit qu'il lui plaisait beaucoup et que je l'obligerais extrêmement en le lui donnant. Je lui déclarai que je ne pouvais acquiescer à sa demande, attendu que ce jeune homme, étant le fils d'un grand chef, je ne pouvais le laisser à la Nouvelle-Zélande. Elle prit alors congé de moi et dit qu'elle reviendrait le lendemain matin nous faire une nouvelle visite.

Vers le soir un canot me ramena mon dessina-

teur, M. Russel, que j'avais chargé de lever le plan de la baie.

Du 13. Tems humide et sombre, comme nous l'avions eu presque constamment. Employé la plus grande partie de la journée à embarquer du bois pour combustible.

Vers midi, la prêtresse Vancathai revint nous voir. Elle était accompagnée des deux fils de feu Bou Marray qui avaient désiré s'entretenir avec Bryan Borou. Quelques autres chefs faisaient partie de sa suite. Tous embrassèrent tendrement Bryan Borou et déplorèrent, en versant une abondance de larmes, la malheureuse affaire qui avait rompu l'amitié des deux familles et les forçait de chercher à avoir le sang des amis de Borou.

Les fils de Bou Marray racontèrent la mort de leur père à peu près de la manière suivante. Ils commencèrent par me demander si je me souvenais d'une circonstance de mon dernier voyage sur le *Saint-Patrick* pendant que j'étais en charge dans leur Tamise. Voici de quoi il s'agissait : J'avais, ainsi qu'ils me le rappelaient par leur question, demandé à leur père, qui faisait alors une tournée dans la baie des Iles, d'amener avec lui deux mille hommes pour me couper des bois de mâture, attendu que les gens de la Tamise m'assistaient avec trop de lenteur, et je lui avais promis, dans le cas où il parviendrait à compléter ma cargaison en deux mois, de lui faire

présent de cinq fusils et de deux barils de poudre. Cette espèce de marché avait été conclu à la grande satisfaction du père des deux jeunes narrateurs.

Bou Marray était en effet parti avec plus de deux mille hommes tous armés pour les bords de la Tamise afin de faire couper mon bois. A leur arrivée, ils trouvèrent que j'avais mis à la voile pour le port où j'étais en ce moment avec le *Research*. En conséquence, ils remontèrent la Tamise dans leurs pirogues jusqu'au point où cette rivière cesse d'être navigable. De là, ils avaient traversé par terre le pays de Borou, et y avaient été reçus d'une façon très-hospitalière. Bou Marray avait alors invité avec instance les gens de la tribu de Borou à l'assister dans une invasion qu'il projetait du pays de Wyecatto; mais les Borou avaient refusé, et l'avaient prié de retourner paisiblement sur son territoire. En conséquence, il redescendit la rivière pour gagner les îles Barrière, rendez-vous général de ses forces. Là, un de ses chefs nommé Thowy déclara qu'il ne s'en retournerait pas sans avoir tué quelqu'un, parce qu'il avait la plus grande envie de faire un repas de chair humaine. Thowy s'en fut donc débarquer sur la grande terre; mais une troupe d'hommes du canton, qui avaient soupçonné son dessein, était en embuscade près du rivage et le tua ainsi que tous ses guerriers.

Bou Marray attendit pendant quelques jours le

retour de Thowy. Ne le voyant pas revenir, il en conclut qu'il lui était arrivé quelque accident, et il alla à sa recherche. En pénétrant avec sa pirogue dans une crique étroite dont les bords étaient très-escarpés, il fut subitement assailli par une décharge de mousqueterie accompagnée d'une grêle de flèches et de pierres que lançait sur lui un parti embusqué des deux côtés de la crique. Avant que les gens de Bou Marray pussent atteindre un endroit commode pour débarquer, ils furent presque tous tués. Il n'y eut que lui, son fils aîné et quelques-uns des siens qui purent mettre le pied à terre. Bou Marray reçut une balle dans la cuisse et tomba sur un genou. Alors les ennemis accoururent en masse pour l'attaquer. Il en tua deux avec son fusil double; mais, avant d'avoir pu recharger, il fut tué lui-même et on lui coupa la tête.

Ainsi périt Bou Marray sous les coups d'ennemis dont il n'avait pu reconnaître la présence que par les soudains et terribles effets de leurs fusils et de leurs javelots. Ses ennemis conservèrent sa tête, mais ils dévorèrent son corps, ainsi que celui de son fils aîné qui était mort en combattant avec intrépidité aux côtés de son père.

Les deux fils de Bou Marray qui me racontaient la mort de leur père étaient aussi présens à cette affaire. En cherchant à s'enfuir pour gagner la côte, ils avaient été faits prisonniers. L'un d'eux était

grièvement blessé de trois coups de hache. On les emmena dans l'intérieur où on les vendit comme *kokeys* ou esclaves. Le père de Bryan les délivra de servitude, peu de tems après, et leur fournit une pirogue avec des vivres pour les mettre à même de retourner chez eux, en les priant de ne pas oublier cet acte de bonté, si son fils arrivait dans leur havre.

Bryan ne contesta pas la probabilité de leur histoire ; mais on ne put le déterminer à débarquer avec ces jeunes gens.

Tandis que j'étais occupé sur le pont à écouter le récit des fils de Bou Marray, le dessinateur et les officiers s'étaient réunis dans la Sainte-Barbe, où ils concertaient un plan pour causer à la prêtresse de la Nouvelle-Zélande un nouvel étonnement au sujet de la puissance magique de notre second chirurgien. Dans cette vue, ils l'avaient déterminé à soumettre la partie chauve de sa tête à une opération de l'art de notre dessinateur, qui, à l'aide de quelques coups de pinceau, métamorphosa cette partie de telle façon que, si le docteur se fût montré ainsi chez les peuples de l'antiquité, il eût pu être pris pour cette divinité du paganisme qu'on représente avec deux visages, en un mot, pour le vieux Janus. Le sommet de sa tête présentait en effet un second visage, mais le peintre, pour ajouter à l'effroi qu'il devait produire, lui avait donné l'expression la plus hideuse.

Vancathai et sa nombreuse suite s'étant assis dans ma chambre, la prêtresse demanda comme une faveur spéciale que je fisse venir le magicien et que je le priasse d'enlever ses cheveux et la peau de son crâne comme il avait fait la veille. Elle motiva cette demande sur ce que ceux à qui elle avait raconté cette merveille n'avaient pas voulu croire qu'aucun homme fût capable d'exécuter une chose si surprenante, ajoutant qu'elle avait amené les plus incrédules pour être témoins du miracle. M. Richardson consentit avec beaucoup de politesse à cette répétition de sa prouesse magique; il s'approcha de son altesse, lui fit une gracieuse révérence et tout d'un coup ôta sa chevelure artificielle qui, au lieu de découvrir une peau blanche et nette, montra aux regards stupéfaits de la prêtresse et des gens de sa suite un second visage d'une laideur effroyable.

La frayeur saisit en effet tous les insulaires témoins de cette œuvre d'un pouvoir qu'ils trouvaient plus que magique. En un clin d'œil ils désertèrent la chambre, laissant le docteur jouir du triomphe de son art. L'incrédulité la plus forte n'avait pu résister à cette épreuve, et il n'y avait plus à bord un seul insulaire qui mît en doute la puissance extraordinaire de ce grand magicien.

M. Richardson replaça alors sa perruque et s'efforça de tranquilliser ceux qu'il venait d'effrayer d'une manière si vive. Ils se livrèrent à mille con-

jectures sur cet homme étonnant. Je les laissai dans leur erreur jusqu'au soir. Alors je les désabusai, et leur admiration pour notre adresse fut au moins égale aux alarmes qu'elle leur avait primitivement causées. Au reste, M. Richardson eut lieu de re-regretter de s'être ainsi amusé à leurs dépens; car, pendant tout notre séjour, les naturels qui vinrent nous visiter ne cessèrent de le tourmenter, principalement en lui arrachant son chapeau et sa perruque.

Du 14. J'avais compté que le vaisseau serait prêt à mettre à la voile ce matin, ayant fini d'embarquer mon bois et mon eau; mais la négligence du charpentier s'y opposa; les réparations qu'il eût dû avoir terminées ne l'étaient pas. Cette circonstance me porta à faire une inspection générale de la coque et du gréement, et j'acquis la certitude qu'il eût été dangereux de mettre en mer dans l'état où se trouvait le vaisseau. Malheureusement nous manquions de bois durs pour certains objets, tels que des caps de mouton. Il eût fallu en envoyer chercher dans les forêts, et les ferrures à ajuster ne pouvaient être préparées par le forgeron qu'au bout de quelques jours. Heureusement, je trouvai à acheter, d'un M. Anson qui résidait à la baie des Iles, une certaine quantité de caps de mouton ferrés provenant d'un bâtiment qui avait fait naufrage en 1823, et j'en pris assez pour nos besoins présens et pour en avoir de rechange en cas de nécessité.

Du 19. Nos réparations étant terminées, je fis toutes les dispositions pour mettre sous voiles; mais une tempête violente qui vint à s'élever nous en empêcha. Nous fûmes même obligés de filer d'un de nos cables pour faire tête à la fois sur les deux ancres qui nous affourchaient.

Mon ancien second avait apporté si peu d'attention à l'arrimage et à la distribution des poids à bord, que le vaisseau prêt à prendre la mer tirait douze ou quatorze pouces d'eau de plus devant que derrière, ce qui l'empêchait de marcher, de gouverner et de virer de bord aussi bien que je l'eusse désiré. J'attribuai ce plongement de l'avant d'abord à deux canons pesant 30 quintaux, puis à quatre ancres, chacune de 12 quintaux, et à d'autres objets s'élevant au moins à 20 quintaux, tout cela indépendamment du lest placé sur l'avant du vaisseau, et de six tonneaux ou 120 quintaux de poids à peu près inutiles que j'avais sur le pont vers l'avant. Je me débarrassai d'une partie de ces poids et je changeai la place des objets qu'il était indispensable de conserver.

Du 23. Ayant employé les jours précédens à remettre mon vaisseau dans une assiette convenable, je me disposai à mettre à la voile. Nous avions à peine réussi avec des efforts inouis à déraper notre seconde ancre, quand un coup de vent se déclara. Nous fûmes en conséquence obligés de la laisser

retomber au fond. Nous restâmes dans cet état toute la journée.

Martin Bushart m'avait suivi d'après les assurances les plus solennelles que je le ramènerais à Tucopia après que j'aurais obtenu des renseignemens aussi exacts que possible sur les bâtimens naufragés à Mannicolo. On a vu ailleurs la cause qui m'empêcha d'approcher de cette dernière île avec le *Saint-Patrick*. Pendant mon séjour à Calcutta, Bushart ne cessait de répéter qu'il avait hâte de retourner dans un pays où il avait passé près de treize ans de sa vie. Il n'avait même pas voulu signer d'engagement avant notre départ pour l'expédition actuelle, disant, pour raison, qu'en le faisant il pourrait être considéré comme appartenant à l'équipage, et que, s'il m'arrivait quelque chose pendant le voyage, l'officier qui me succéderait dans le commandement pourrait le forcer à retourner dans l'Inde ; enfin que, comme il avait un goût passionné pour les liqueurs fortes qui cependant nuisaient à sa santé, il ne voulait pas habiter un pays où l'on pût s'en procurer.

J'attachais le plus grand prix aux services de cet homme, et je savais que l'expédition ne pouvait avoir un plein succès sans lui ; c'est pourquoi j'avais beaucoup de complaisance pour lui, afin de m'assurer son attachement que je croyais posséder. Il m'en avait effectivement donné une grande preuve à la terre de Van Diémen en quittant le vaisseau pour

aller se cacher à terre, lorsqu'on m'avait emprisonné, et en déclarant qu'il ne retournerait jamais à bord sans moi, à moins qu'on ne l'y emmenât de force. J'ai cru ce petit préambule nécessaire, parce que je ne fus pas sans inquiétude au sujet d'une demande qu'il vint m'adresser d'un air plein d'embarras et qui m'embarrassa moi-même avant d'en connaître parfaitement l'objet.

Martin Bushart donc vint me trouver dans la soirée et me dit : « Capitaine Dillon, vous vous êtes » toujours montré mon ami. Nous avons été voués » ensemble à la mort chez les sauvages de Fidji, » lorsque quatorze de nos compagnons furent tués » et mangés par eux. J'espère que vous ne l'avez » pas oublié. — Certainement non, Martin, répon» dis-je. Ce fatal événement a fait trop d'impression » sur mon ame pour être facilement oublié. — Eh » bien! capitaine, reprit-il, j'ai une faveur à vous » demander. Je me suis attaché à une fille de la Nou» velle-Zélande qui est devenue ma femme suivant » les lois de son pays... » Ici, je crus qu'il allait me demander de le mettre à terre pour résider avec sa nouvelle épouse. Heureusement cette crainte fut bientôt dissipée en l'entendant continuer ainsi : « Elle » désire m'accompagner à Tucopia ; voulez-vous le » lui permettre? » Je répondis avec plaisir que j'y consentais. Et en effet, outre que je ne craignais plus de perdre mon Prussien, j'étais bien aise de

pouvoir emmener quelques femmes et enfans à Mannicolo. Voici quelles étaient mes raisons pour cela.

J'ai souvent eu des entretiens avec les sauvages. Ils m'ont tous dit que, la première fois qu'ils avaient vu des Européens, il les avaient supposés descendus des nuages, et s'étaient figuré qu'ils ne pouvaient avoir d'autre dessein, en venant dans leur pays, que d'enlever leurs provisions et d'emmener leurs femmes et leurs enfans en esclavage. Cette idée était fondée sur l'habitude générale de ces insulaires d'enlever les femmes et les enfans de leurs ennemis dans leurs expéditions guerrières, tandis que, lorsqu'ils vont rendre une visite amicale aux habitans d'une île voisine ou d'un pays étranger, leurs femmes et leurs enfans les accompagnent d'ordinaire.

J'ai visité les tribus les plus féroces des îles de la mer du Sud, et je n'ai jamais manqué de m'en faire bien accueillir et de devenir leur ami.

La curiosité, cette passion dominante chez le sexe féminin, dans les pays les plus barbares, comme dans les brillans salons des contrées civilisées de l'Europe, ne manque jamais d'engager les femmes sauvages à s'approcher jusqu'à une certaine distance d'un vaisseau qui s'arrête près des côtes de leur pays. Si elles voient à bord quelques personnes de leur sexe, elles commencent par leur adresser des signes d'amitié. Les dames de terre ayant ainsi établi des re-

lations pantomimiques avec celles du vaisseau, se sentent disposées à devenir plus intimes avec celles-ci. Elles s'approchent davantage et se hasardent à venir jusqu'à toucher le vaisseau. Alors, si on leur fait quelques petits présens, accompagnés d'autres marques de bienveillance, elles retournent en toute hâte à terre y annoncer la joyeuse nouvelle du bon accueil qu'elles ont reçu et montrent à toute la tribu les gages d'amitié qui leur ont été donnés. D'autres, en nombre plus considérable, imitent leur exemple dans l'espoir d'être traitées de même, et une judicieuse distribution de verroteries, de rubans éclatans, de ciseaux, de miroirs, etc., ne manque jamais de vous assurer un accueil hospitalier de la part de leurs compatriotes. Une confiance mutuelle étant ainsi établie par l'entremise des femmes, il ne reste plus aux voyageurs qu'à agir avec cette prudence et cette circonspection qui ne manquent jamais de la rendre permanente.

Bryan Borou me pria de le débarquer à l'entrée de la Tamise, promettant de me faire apporter une grande quantité de vivres frais et quelques pièces de bois de mâture dont le vaisseau avait un grand besoin. Je lui répondis qu'en effet mon intention était de m'arrêter à cet endroit pour y prendre les objets que je n'avais pu me procurer à la baie des Iles, un si grand nombre de bâtimens ayant relâché depuis peu de tems à cette baie qu'ils avaient dé-

pouillé le pays environnant de toute espèce de provisions et de matériaux. Bryan me dit encore qu'il y avait à bord deux jeunes femmes qui avaient des parens dans le voisinage de la Tamise; qu'elles désiraient beaucoup les voir, et que, si je leur donnais passage jusque là, elles en seraient extrêmement reconnaissantes. J'y consentis, considérant qu'elles me serviraient d'ôtages pour la sûreté de mes gens pendant qu'ils seraient à terre occupés à couper les bois qui m'étaient nécessaires. Bryan leur fit connaître le résultat de sa demande en leur faveur, et elles en parurent satisfaites au dernier point.

Un chef du pays, nommé Thenana, qui s'était embarqué avec moi sur l'*Active*, en 1814, me tourmenta cruellement pour que je lui permisse de m'accompagner de nouveau. Je lui dis qu'il était trop vieux et qu'il mourrait à Calcutta. Il me répondit : « Peu importe; je veux partir. J'ai des fusils » et de la poudre en quantité; il ne me manque » qu'un baril de balles. Quand je me le serai pro» curé, je reviendrai au port Jackson par le premier » vaisseau, et de là, M. Marsden me renverra ici.» C'était un calcul assez bien fait pour un sauvage ignorant. Il avait réglé en idée son départ de la Nouvelle-Zélande, son arrivée au Bengale, l'accomplissement de l'objet de son voyage, son retour au port Jackson, et finalement dans son pays; tout cela dans l'espace de cinq minutes, comptant sur

la Providence pour la réalisation de ce beau projet.

Je lui dis que je lui rendrais réponse le lendemain matin, parce que probablement je rêverais dans la nuit de ce dont il venait de me parler. Je savais que c'était le moyen le plus sûr de ne pas le choquer par un refus, attendu que ces peuples ont une confiance entière dans les songes, et que j'avais résolu d'avance de me délivrer de ses importunités.

Du 24. De grand matin, le vaisseau fut entouré de pirogues ayant à bord beaucoup de chefs du pays qui avaient appris que nous allions partir et qui étaient venus dans le double but de nous dire adieu et de recevoir des présens; les parens des naturels qui devaient nous accompagner à la Tamise et à Mannicolo vinrent des premiers. Chacun d'eux me demanda quelque chose pour sa famille et ses amis, me représentant que c'était une coutume générale parmi les capitaines qui emmenaient quelques-uns de leurs gens à la pêche de la baleine où à la recherche des phoques. Je leur répondis que je n'avais encore tiré aucun profit des services de leurs compatriotes et que très-probablement ils s'enfuieraient du vaisseau après avoir reçu quelques avances. Ils convinrent que l'on avait joué souvent de ces tours et généralement aux capitaines qui ne faisaient que passer et qu'on ne comptait jamais revoir; mais qu'on ne voudrait pas me traiter ainsi, *moi*, qui étais leur compatriote, qui venais tous les ans

les voir et qui avais toujours si bien traité ceux de leurs amis qui m'avaient accompagné dans les pays étrangers. D'après cela, je ne pus m'empêcher de faire un présent à tous les individus que j'emmenais alors.

Thenana vint dans la matinée chercher ma réponse et m'importuna beaucoup pour savoir si j'avais rêvé la nuit précédente. Je lui répondis que oui. Il parut alors très-empressé de connaître mon rêve. Après avoir allongé mon visage le plus possible pour lui donner quelque pressentiment de ce que j'allais lui annoncer, je dis : « J'ai rêvé la nuit » dernière que nous étions ensemble à Calcutta et » que nous y mourrions tous deux. Maintenant, si » je meurs, ce qui ne peut manquer puisque je l'ai » rêvé, et que vous, qui n'avez pas rêvé de même, » ne mourriez pas, que deviendrez-vous dans un » lieu où personne ne vous connaîtra et où il vous » sera impossible de trouver moyen de revenir à la » Nouvelle-Zélande? »

Il ne fut pas très-content de l'interprétation que je donnais à mon songe, et il s'adressa à la prêtresse Vancathai, dont l'une des attributions était d'expliquer les mystères de ce genre. Vancathai, habile comme les gens de sa profession, ayant observé que je ne voulais pas emmener le vieux Zélandais, exposa d'une manière convenable à mes vues les conséquences fatales qui résulteraient du coupable

mépris d'un avertissement du ciel. Le pauvre Thenana n'eut donc rien de mieux à faire que de se soumettre à son sort, et je me trouvai ainsi délivré sans inconvénient de ses sollicitations importunes; tandis que si, de prime abord, j'avais refusé nettement de l'emmener, il aurait cherché une occasion de s'en venger, fût-ce au bout de dix ans.

Pendant ce colloque on travaillait à lever l'ancre. La prêtresse monta sur le cabestan et implora à haute voix les dieux de la Nouvelle-Zélande, les priant de nous accorder un vent favorable, ainsi qu'un heureux voyage, et de nous préserver en tous lieux et en tous tems du four fatal.

A neuf heures l'ancre étant haute et toutes les voiles déployées, les pirogues quittèrent le vaisseau pour retourner à terre. Il faisait presque calme, et nous avançions fort peu. Au bout d'environ une heure j'entendis un grand bruit sur le pont; je sortis pour en apprendre la cause. Je trouvai la prêtresse Vancathai, que je supposais retournée à terre; elle fondait en larmes. Voulant connaître le sujet de sa douleur, j'appris qu'il s'était formé une tendre liaison entre elle et mon maître d'équipage, et qu'étant descendue avec lui pour boire ce que les marins appellent le coup de partance, elle était restée à bord après le départ de ses compatriotes. Le maître, que son devoir appelait sur le pont, l'avait laissée dans sa cabine, où elle avait un peu

trop bu et s'était endormie. Au milieu des travaux de l'appareillage du vaisseau, le maître avait tout-à-fait oublié qu'elle était encore à bord, et ce fut le cri effroyable qu'elle poussa en s'éveillant qui le lui rappela. On peut juger de la douleur de la pauvre prêtresse, lorsqu'elle vit le vaisseau sous voiles et à trois ou quatre milles du rivage. Elle me pria de la renvoyer à terre dans un de nos canots, et j'en fis mettre un à l'eau exprès. Elle me remercia de la manière la plus vive et promit de ne plus jamais boire de rum.

Les deux femmes qui nous accompagnaient jusqu'à la Tamise se nommaient Emouca et Perry-cowy. Les autres naturels que j'emmenais étaient: la nouvelle femme de Martin Bushart, nommée Titorey; le marquis de Wyematti; Moyhanger, autrement nommé le roi Charley; Robert Tytler, médecin de la Nouvelle-Zélande; Phelim O'Rourke, un des amis particuliers du marquis, et Murtoch O'Brien, fils du roi Charley.

Je ne dois pas négliger de faire remarquer que les naturels de la Nouvelle-Zélande aiment beaucoup à prendre des noms européens, parce qu'ils supposent que cela leur assure une meilleure réception à bord des navires. Dans cette vue les individus désignés plus haut me demandèrent des noms, et je suis assuré qu'ils garderont toute la vie ceux que je leur donnai.

A midi la latitude observée était de 35° S. Le cap Brett nous restait alors à l'E. S. E. distance de 4 milles. Nous longeâmes la terre en nous dirigeant vers la Tamise, et, à huit heures du soir, les Pauvres Chevaliers (*Poor Knights*) nous restaient à l'O. N. O., distance de trois ou quatre lieues.

Pendant notre séjour à la baie des Iles, j'avais été informé, par les missionnaires qui y sont établis, que le capitaine Dumont Durville, commandant la corvette française l'*Astrolabe*, s'était arrêté dans cette baie pour en faire dresser le plan, et en était parti, il y avait environ deux mois, pour la Tamise et les îles des Amis. Cette nouvelle m'intéressait, en ce que les instructions que j'avais reçues du gouvernement du Bengale m'enjoignaient de chercher à rencontrer le capitaine Durville, pour lui communiquer tous les renseignemens que j'aurais obtenus touchant l'expédition et le sort du comte de La Pérouse.

Du 25. Pendant la nuit, nous dérivâmes considérablement sous le vent. A huit heures du matin, la plus grande des îles Barrière, nous restait au S. E. 9° S.

D'après la direction actuelle du vent, je considérai qu'une relâche dans la Tamise me ferait perdre trop de tems; j'en fis part au prince Bryan Borou, qui me supplia, de la manière la plus touchante, de le faire mettre à terre, en me disant

qu'il était alors tout près de son pays, et que s'il s'en éloignait il ne le reverrait peut-être jamais. Il me pria de considérer que, s'il différait son retour de deux où trois ans, il trouverait probablement alors que son père, ses frères et ses sœurs auraient été massacrés ou emmenés en esclavage par les ennemis, et déclara qu'il voulait débarquer pour partager leur sort, quel qu'il fût, ne désirant pas leur survivre. Il me fit observer, en outre, que sa présence encouragerait ses partisans, et que les armes qu'il s'était procurées dans l'Inde seraient d'une grande utilité à sa tribu pour repousser les ennemis. Le marquis et Moyhanger joignirent leurs instances à celles de ce jeune homme, qui était alors presque civilisé, et qui pouvait, par sa conduite et ses conseils, faire pénétrer quelques lumières au milieu des ténèbres où ses compatriotes étaient plongés.

Tous les Nouveaux-Zélandais qui s'étaient embarqués à la baie des Iles eurent le mal de mer, et en souffrirent au point qu'ils eussent fait tous les sacrifices imaginables pour être remis à terre. Ils auraient même consenti à ce qu'on les débarquât, bien que c'eût été dans le pays de leurs ennemis, se confiant dans la pitié de Bryan pour le salut de leur vie. La position cruelle de Bryan et des autres me toucha, et je fis route pour la Tamise.

La saison était alors bien avancée, et j'avais à

cœur d'atteindre les îles Mammicolo avant que la mousson du N. O. ne régnât dans ces mers. A neuf heures, voyant qu'il m'était impossible, avec le vent qui soufflait, de gagner la terre, je crus devoir à mes chefs de ne pas perdre davantage de tems, et je repris le large. En voyant le vaisseau tourner la poupe vers la terre, le pauvre Bryan commença à pleurer à chaudes larmes, ainsi que son ami Mac Marragh. Je mis tout en œuvre pour les consoler. Je leur dis que nous allions à Tongatabou, capitale des îles des Amis, où il y avait toujours plusieurs baleiniers occupés à pêcher dans cette saison, et que ces bâtimens partaient de là pour revenir à la Nouvelle-Zélande dans l'été. Je leur promis, en conséquence, d'obtenir du premier capitaine baleinier que je rencontrerais de les prendre à son bord et de les ramener dans leur pays. Ces promesses les consolèrent un peu. Ils savaient qu'il était assez ordinaire de voir quatorze ou quinze baleiniers dans la baie des Iles, pendant les mois de décembre et de janvier. Durant l'hiver, ils pêchent près des îles des Amis, des Fidji et des îles des Navigateurs, et reviennent en été achever leur pêche sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, où ils embarquent des porcs, du poisson, des patates, du bois et de l'eau, et réparent le gréement et la coque de leurs navires.

Chaque officier et marin, à bord des baleiniers, a sa femme à la baie des Iles, qui, au retour de la

pêche, vient le rejoindre et reste avec lui jusqu'au départ du bâtiment. Il arrive souvent que ces femmes accompagnent leur mari à la pêche, comme j'ai dit ailleurs que le fit la fille de Bou Marray, laquelle se trouvait absente quand j'arrivai cette dernière fois dans la baie des Iles.

J'étais désormais résolu de me diriger vers Tongatabou, dans l'espoir d'y rencontrer M. Durville, et afin de m'y procurer des volailles, des porcs, etc.

Dans les dernières lettres de La Pérouse, au ministre de la marine, il disait qu'il avait l'intention de toucher aux îles des Amis; je pouvais conséquemment espérer d'obtenir quelque renseignement sur son compte en visitant moi-même ces îles.

A cinq heures et demie du soir la côte de la Nouvelle-Zélande était encore en vue. Les naturels de cette île montèrent sur la dunette et prièrent les dieux de les protéger et de leur accorder de revoir la terre natale qui allait disparaître à leurs yeux.

J'avais engagé à la baie des Iles, comme soldat de marine, un nommé John Bumpsted qui avait été fermier des missionnaires pendant trois ou quatre ans. Là, j'avais aussi pris à mon bord un Américain de demi-sang qui m'avait dit que sa mère était une Indienne de la nation des Squaws.

Le pauvre diable avait vécu avec Johnston, le scieur de long, qui disait qu'il était imbécille, et

se nommait John Downey; qu'il était arrivé à la Nouvelle-Zélande sur un baleinier américain, et qu'on l'avait mis à terre comme un homme propre à rien. Son imbécillité était telle, ajouta Johnston, qu'il s'était un jour mis en route, par terre, pour tâcher de regagner Boston, se croyant sur le continent, et supposant que les Nouveaux-Zélandais étaient des Indiens d'Amérique d'une nation différente de celle de sa mère. Il avait voyagé pendant un grand mois à travers les forêts de la Nouvelle-Zélande, et était revenu à la côte presque nu et à moitié mort de faim, sans avoir pu atteindre Boston; le scieur de long l'avait alors reçu sous son toit, où il avait résidé cinq mois.

Johnston, se plaignant d'être pauvre, m'avait prié de prendre ce malheureux à mon bord, parce que sans cela il se verrait obligé de le renvoyer, et qu'il mourrait de faim.

Je demandai à Johnston si les missionnaires, que l'on entretient dans un état d'abondance qui approche du luxe, auraient souffert que cet homme pérît de la sorte. Il me répondit qu'ils ne permettaient jamais aux gens des navires de les visiter, et qu'ils représentaient tous leurs compatriotes, eux exceptés bien entendu, comme des pécheurs et des hommes méchans, chaque fois que les naturels leur demandaient pourquoi ils ne faisaient pas société avec d'autres chrétiens que leurs confrères missionnaires.

Je dis à Jonhston que mon intention était de toucher à Tongatabou, où les vivres de toute espèce sont abondans, et dont les habitans sont, au plus haut degré, humains, hospitaliers et généreux envers les étrangers qui viennent chez eux, et que je consentirais à emmener là son imbécille. Celui-ci en reçut la nouvelle avec plaisir, et je l'embarquai comme passager à la ration, c'est-à-dire travaillant à bord pour payer son passage.

Les productions de la Nouvelle-Zélande, les plus recherchées par les Européens, sont le lin et les bois de mâture. Depuis la découverte de cette île, où l'on laissa alors des porcs, des patates et toutes sortes de plantes et de racines potagères, la reproduction de ces animaux et de ces végétaux a été telle qu'ils présentent aujourd'hui des ressources abondantes et opportunes aux navires qui fréquentent ces parages pendant la saison de la pêche à la baleine. Il y a toutefois deux espèces de patates indigènes du sol, et qui, avec la racine de fougère, forment la principale nourriture des habitans. La mer, dans le voisinage des côtes, abonde en poissons, que les naturels font sécher dans l'été pour les manger l'hiver. Ils ont aussi une race de chiens particulière à leur île; ces chiens ressemblent beaucoup au chien paria de l'Inde, et sont considérés comme une chère délicieuse. Les Nouveaux-Zélandais fabriquent une espèce de toile dont ils font des

vêtemens qui, avec leurs manteaux et leurs nattes, les garantissent des injures du tems pendant l'hiver. Leurs nattes et leurs manteaux sont de diverses formes, avec des bordures à dessins d'une couleur foncée.

D'après la connaissance que j'ai acquise du langage de la Nouvelle-Zélande, je suis parvenu à obtenir des renseignemens très-étendus sur les coutumes civiles et religieuses de ce pays; mais le manque de tems et d'espace m'empêche d'entrer ici dans aucun détail sur ce sujet Je me propose d'en donner plus tard la description complète.

Pendant que j'étais de relâche à la Tamise, sur le *Saint-Patrick*, en 1826, les naturels de la baie des Iles, sous le commandement de Shanghi, attaquèrent à l'improviste une peuplade de Kayaparas, tuèrent tous les hommes et emmenèrent captifs les femmes et les enfans. Quant à la réputation de cannibales, on ne peut douter que les Nouveaux-Zélandais le soient, car j'eus alors une triste occasion de m'en convaincre.

Après la bataille entre les gens de la baie des Iles et les Kayaparas, je vins mouiller à la baie où le roi George était arrivé avant moi dans sa pirogue. Il me rendit visite, et je promis de lui faire un présent avant de remettre à la voile. Je ne fus pas peu surpris de voir, le lendemain de grand matin, mon ami George venir le long du bord pour réclamer

l'exécution de ma promesse. Je lui dis que je n'allais pas mettre à la voile. Il répondit que c'était la même chose, attendu qu'il était sur le point de se rendre dans l'ouest de l'île, et ne serait pas de retour avant mon départ. Je fus curieux de connaître l'objet de son voyage. Il me dit alors qu'il allait porter des présens de chair humaine à ceux de ses amis que les Kayaparas avaient offensés, et que cette chair était dans sa pirogue. Je demandai à la voir. Il me montra plusieurs vases en calebasses remplis en effet de chair humaine passée au four pour la préserver de la putréfaction. Je me sentis frissonner à cette vue, et, me hâtant de donner à George son présent, je le laissai poursuivre son horrible voyage.

CHAPITRE VIII.

Traversée de la Nouvelle-Zélande à Tonga, communément appelée Tongatabou. — Séjour à cette dernière île.

Du 3 *août* 1827. J'éprouvai pendant la nuit un de ces accidens auxquels on est exposé à la mer et qui ont souvent des suites fatales. Au milieu de mon sommeil, je fus éveillé par une forte odeur de fumée et de roussi. Jugeant que quelque chose brûlait dans ma chambre, je me levai à la hâte et je trouvai que le feu avait pris à un morceau de toile. Je jetai plein une cuvette d'eau sur le foyer, encore peu considérable, de l'incendie et je n'eus pas d'autre peine à prendre pour l'éteindre. Cependant, comme la quantité de fumée qui remplissait ma chambre me fit craindre qu'il n'y eût encore du feu quelque part, je pris la précaution de faire enlever une certaine quantité de poudre (environ un demi-baril) qui se trouvait dans la cabine adjacente à ma chambre. L'accident était arrivé par la négligence de l'homme de garde, chargé de veiller ma lumière; cet homme s'était endormi et n'avait pu s'apercevoir de la chute du chandelier que le roulis du vaisseau avait fait tomber.

Du 11. Rien de remarquable n'arriva depuis que nous eûmes quitté la côte de la Nouvelle-Zélande jusqu'au 9. Ce jour-là, un des naturels des îles Marquises, nommé Peter, se présenta à la revue de l'équipage armé d'une massue qui lui fut ôtée sur-le-champ. Voulant connaître la cause de cette conduite extraordinaire, j'appris que, depuis quelques jours, cet homme avait montré des symptômes de folie. Pour l'empêcher de faire du mal à personne, je donnai ordre de le mettre aux fers ; mais je le fis relâcher le lendemain soir, après m'être assuré que son état était le résultat de la mélancolie et ne le portait pas à la violence.

Du 12. A huit heures du matin, nous aperçûmes l'île d'Eawa ou de Middelburg restant au S.-O. 5° S., distance de onze ou douze lieues. Nous courûmes toutes voiles dehors vers cette île. Latitude à midi, 21° 9′ S.; longitude 174° 2′ O. A quatre heures après midi, les extrémités d'Eawa nous restaient au S.-O. 5° O. et à l'O. 1/4 S.-O. 5° S.

A sept heures du soir, les vents étant variables, je ne voulus pas approcher la terre avant le jour. En conséquence, je fis ferler les menues voiles et serrer le vent tribord amures. Nous louvoyâmes ainsi à petits bords pendant la nuit.

Dans la matinée, on prit un requin de l'espèce nommée *bleue*. En l'ouvrant, on trouva qu'il avait dans le ventre vingt-cinq petits tous vivans et de la

grosseur d'un merlus (1). Ni les Nouveaux-Zélandais, ni aucun autre des insulaires de la mer du Sud ne voulurent en manger, tandis que les requins de l'espèce brune sont pour eux un grand régal.

Du 13. A six heures du matin, on distingua parfaitement la pointe nord d'Eawa restant à l'O. ¼ N. O. Fait route, sous toutes voiles, dans cette direction.

Quatre ou cinq ans avant mon présent voyage, des naturels d'Eawa, au nombre de dix ou douze, ayant été reçus sur le pont du baleinier le *Supply*, qui naviguait sous petites voiles en attendant un de ses canots qui était allé à terre, ces sauvages firent une tentative pour s'emparer de ce bâtiment. Ils avaient apporté de leurs pirogues quelques massues sous prétexte de les offrir en troc. Tout d'un coup, avec ces armes et des barres de cabestan, dont ils s'emparèrent, ils assaillirent ceux des gens de l'équipage qui se trouvaient sur le pont, tuèrent le frère du capitaine nommé Thornton, le charpentier du navire ainsi qu'un matelot, et se saisirent du capitaine lui-même qu'ils jetèrent par dessus le bord. Heureusement pour ce dernier, il tomba dans un bateau baleinier qui était hissé sur des palans en dehors du

(1) Ce fait contredit l'opinion des naturalistes, qui ne considèrent pas le requin comme absolument vivipare. Les petits, disent-ils, sont renfermés dans des œufs qui ne viennent à éclore qu'au moment où la mère les pond.

navire. Il y trouva par hasard une longue-vue, et, avec une présence d'esprit admirable, il en tourna le petit bout vers les sauvages qui le poursuivaient. Ceux-ci, supposant que c'était une arme à feu d'une espèce à eux inconnue, s'enfuirent, et le capitaine se sauva ainsi la vie. Pendant ce tems, les hommes qui n'étaient pas de quart et qui étaient à dîner en bas, entendant le tumulte et les cris des sauvages, s'armèrent de harpons en guise de lances et se précipitèrent sur le pont, où, après avoir tué quelques-uns des meurtriers, ils forcèrent les autres à se jeter à la mer pour regagner leurs pirogues à la nage.

Depuis cette époque, les insulaires d'Eawa avaient, dans plusieurs occasions, attiré loin de leurs embarcations les équipages des canots envoyés à terre par les navires en panne au large, et les pauvres matelots, saisis par une centaine de sauvages, avaient été attachés chacun à un cocotier; ils étaient demeurés dans cette cruelle position pendant qu'un d'entre eux était renvoyé à bord du navire pour demander une rançon au capitaine. Cette rançon était souvent de quatre ou cinq fusils et d'une couple de barils de poudre que réclamaient les sauvages et qu'il fallait qu'ils eussent entre les mains avant de rendre leurs prisonniers.

Ayant besoin de visiter ces voleurs d'hommes pour me procurer des porcs, des ignames, etc., et faire de l'eau, je résolus de profiter de l'expérience

d'autrui et de ne pas me laisser duper par eux. En conséquence, depuis que j'étais parvenu dans les parages de leur île, j'avais fait faire à mon équipage et à mes soldats de marine de fréquens exercices du canon et du fusil, non-seulement à blanc, mais même à poudre, ce qui m'avait mis en mesure d'être prêt à tout événement.

Le vent était si faible que nous n'approchions de la terre que très-lentement. A midi, la pointe nord de l'île nous restait à l'O. 1/4 N.-O. 8° N. distance de trois lieues.

A une heure après midi, l'île de Tongatabou était en vue de la tête des mâts restant à l'O. 8° S. Comme mon principal objet était de faire de l'eau, je me déterminai à jeter l'ancre près d'Eawa. A sept heures du soir nous arrivâmes proche de la pointe nord de cette île et nous en longeâmes la côte occidentale en nous dirigeant vers le sud. Je fis tirer quelques coups de canon et hisser un fanal en manière de signal, supposant que quelques naturels se hasarderaient à venir au large, mais il n'en vint point.

Du 14. Vers huit heures du matin, deux pirogues, conduites chacune par trois hommes avec des pagayes, vinrent à quelque distance du vaisseau. Elles étaient chargées d'ignames, de patates, de cannes à sucre, de noix de cocos, de coquillages, de massues, de lances, etc., pour troquer. Elles

furent suivies de plusieurs autres chargées de même et un trafic assez actif s'établit avec les sauvages.

Dans la seconde pirogue qui nous approcha, se trouvait un matelot américain qui avait été laissé malade dans l'île deux ans auparavant. Nous apprîmes par cet homme qu'il nous serait difficile de faire notre eau, attendu que la fontaine se trouvait à deux milles dans l'intérieur. Cette mauvaise nouvelle me détermina à toucher à Tongatabou; mais le jour étant alors déjà avancé, je résolus de tenir le vaisseau sous petites voiles jusqu'au lendemain matin pour nous diriger alors vers Tonga.

Le chef de l'île m'envoya en présent un porc et quelques ignames avec une invitation de venir lui rendre visite à terre; mais ne me sentant pas disposé à être attaché à un cocotier pour un tems indéfini, ou jusqu'à ce qu'on eût obtenu de moi une forte rançon, je refusai l'honneur qu'on voulait me faire, acceptant néanmoins le présent et envoyant en retour un pistolet, une baïonnette et quelques pièces de coutellerie.

Au coucher du soleil, les pirogues nous quittèrent pour s'en retourner au rivage, laissant quatre naturels à bord du vaisseau. Ayant trouvé que je pouvais converser avec eux dans la langue de leurs voisins des Fidji, ils avaient déclaré qu'ils ne voulaient pas me quitter sitôt. En conséquence ils demeurèrent à bord toute la nuit et m'entretinrent de di-

verses choses qui s'étaient passées chez mes anciens amis des Fidji, depuis ma dernière et mémorable visite en 1813.

L'Américain me dit que, pendant son séjour dans l'île, on l'avait traité avec la plus grande bienveillance, particulièrement le chef qui lui avait fait l'honneur de lui donner sa fille pour épouse. Il me dit encore que, sachant un peu travailler le fer, ce petit talent lui avait acquis une haute estime de la part des sauvages, qui lui donnaient de l'ouvrage autant qu'il en pouvait faire et qui le payaient très-bien en productions du pays pour la peine qu'il prenait de réparer leurs armes, leurs hameçons, etc. Cependant, malgré cette position assez douce et les honneurs que le prince lui avait conférés, il désirait que je lui donnasse passage sur mon vaisseau. Je lui demandai si sa femme n'aurait pas de chagrin de se voir ainsi abandonnée. Il me répondit qu'elle en aurait certainement, mais qu'il avait extrêmement à cœur d'aller revoir ses parens en Amérique; qu'au reste il ne serait pas ingrat envers son épouse. Il s'en fut presque aussitôt à terre dans une des pirogues de son beau-père pour lui dire adieu, et au bout d'une heure ou deux, il revint avec sa femme qui était une jeune Indienne âgée de quatorze à quinze ans et fort belle. Cette pauvre femme paraissait très-affligée de l'intention qu'avait son mari de la quitter. Je m'efforçai de la consoler et je lui fis présent de

quelques colliers de verroteries qui lui plurent extraordinairement. Elle partit ensuite dans une des pirogues de son père après avoir fait de tendres adieux à son inconstant époux.

L'Américain m'apprit qu'environ deux mois auparavant il avait entendu pendant deux ou trois jours de suite des décharges d'artillerie dont le bruit venait du côté de Tonga, d'où il avait supposé que cette île était attaquée par des vaisseaux européens. Cette supposition avait jeté son beau-père et tous les insulaires dans de vives alarmes. Bientôt après une pirogue arriva de Tonga et apporta la nouvelle de l'arrivée d'un vaisseau, portant pavillon blanc, qui avait jeté l'ancre près de l'île. Le messager ajoutait que, bientot après, la guerre avait éclaté entre l'équipage et les insulaires contre lesquels le vaisseau avait tiré ses canons; que trois des insulaires avaient été tués ainsi qu'un des hommes de l'équipage et que peu de jours après le vaisseau avait remis à la voile.

Je supposai, d'après ce récit, que le vaisseau en question était la corvette française *l'Astrolabe.*

Du 15. Au point du jour, je me dirigeai de nouveau vers Eawa; mais, le vent soufflant avec force, je ne comptais pas qu'il me vînt de pirogues. Cependant, malgré le vent et la grosse mer, il en vint plusieurs chargées comme la veille. Après avoir trafiqué de leur cargaison, j'y fis embarquer les quatre

naturels qui avaient couché à bord et à chacun desquels je fis un petit présent.

A huit heures et demie, fait route sous toutes voiles pour Tonga. A dix heures et demie, donné dans le chenal entre la grande île et les petites qui l'avoisinent. Peu après je fis diminuer de voiles et faire un signal pour appeler un pilote.

En passant devant le Lagon, nous tirâmes un coup de canon. Beaucoup d'insulaires étaient rassemblés sur le rivage et plusieurs pirogues se dirigèrent avec leurs pagayes vers le vaisseau. Dans l'une d'elles, je remarquai un blanc. Je fis mettre en panne pour attendre cet homme, mais la force du vent et du courant empêchèrent sa pirogue d'atteindre le vaisseau. Je repris alors ma route sous petites voiles et j'entrai dans le chenal qui se trouve entre la quatrième et la cinquième des îles à partir de la pointe ouest du Lagon. L'île de droite se nomme Manouafai et celle de gauche Makhaha.

Etant monté moi-même au haut d'un mât pour faire gouverner à défaut de pilote, je remarquai que ce chenal est parsemé d'écueils et entre autres de bancs de corail qui certainement doivent avoir augmenté depuis que le capitaine Cook fit la reconnaissance de cette partie de l'archipel des Amis. Ce fut avec la plus grande difficulté que nous parvînmes à éviter ces récifs que la mer recouvre de plusieurs pieds d'eau.

Après avoir franchi ce passage dangereux, nous vînmes mouiller par treize brasses et demie au large de l'île de Pangimodou, qui nous restait au N.-E. distance d'un mille. Peu de minutes après que l'ancre eut pris fond, nous fumes accostés par plusieurs pirogues à deux, trois ou quatre pagayes. Elles étaient chargées des productions de l'île, telles qu'ignames, patates douces, noix de cocos, bananes, cannes à sucre ; l'une d'elles avait à bord un coq et un canard. Les trocs commencèrent aussitôt.

Dans une de ces pirogues était le blanc dont il a été parlé plus haut. Je l'invitai à venir à bord du vaisseau. Il se trouva être un des hommes du navire le *Port-au-Prince* qui avait été enlevé à l'île de la Harpie, l'une de celles de cet archipel, en décembre 1806. Son nom était John Singleton. J'appris de lui que l'*Astrolabe* avait manqué de périr dans le chenal que je venais de traverser et que ce bâtiment était parti du port où nous étions pour les Fidji, il y avait environ trois mois. D'après ce que rapportait cet homme, l'*Astrolabe*, en entrant dans la baie, avait touché sur un des écueils que j'avais évité ; elle était restée dans cette situation pendant huit jours, au bout desquels elle s'était remise à flot par une grande marée et un tems calme, après avoir perdu trois ancres, deux cables et sa fausse quille, et néanmoins le bâtiment ne faisait pas un pouce d'eau.

Les chefs de ces îles se glorifient beaucoup d'avoir des Européens qui résident chez eux. Ce sentiment donna lieu à la malheureuse rixe que je vais raconter.

Le matin du jour où le bâtiment français devait mettre à la voile, deux hommes de l'équipage ayant trompé la vigilance des sentinelles se glissèrent dans une pirogue où les naturels les cachèrent. Cette pirogue se dirigea vers la terre. Peu de tems après, un canot monté par huit ou dix hommes et un officier partit du bâtiment pour aller à Pangimodou faire du sable; mais la pirogue gagna le rivage avant lui. Le naturel qui conduisait cette pirogue ayant informé ses compatriotes qu'il avait avec lui deux Européens, les autres chefs en montrèrent de la jalousie et dirent: « Il faut que nous ayons aussi quelques hommes blancs pour résider avec nous. » En ce moment arriva le canot. Les hommes qui le montaient étant sans armes furent saisis par les naturels et emmenés à terre. Deux embarcations armées furent envoyées à leur secours; mais, avant qu'elles pussent atteindre le rivage, les naturels emmenèrent leurs prisonniers dans l'intérieur; on les y poursuivit. Ils sortaient de tems en tems des bois pour faire tête aux gens du bâtiment, puis ils continuaient leur retraite. Plusieurs huttes ou maisons furent incendiées par les assaillans et ils blessèrent deux insulaires qui moururent dans la nuit. Un caporal qui faisait partie de la troupe se

porta en avant de ses compagnons et poursuivit les fuyards dans un sentier qui traversait le bois. Là, un naturel qui était en embuscade le frappa à la tête d'une baïonnette emmanchée au bout d'un bâton et le tua. Il fut ramassé par ses camarades. Un élève de marine fut aussi blessé au bras d'une balle de fusil, et la troupe n'ayant pas réussi à atteindre les hommes qu'elle poursuivait revint à bord de la corvette.

Le capitaine Durville envoya annoncer a terre que, si ses hommes ne lui étaient pas rendus sur-le-champ, il s'approcherait du rivage et canonnerait le village voisin. Les insulaires répondirent en ces termes au messager : « Dites à votre capi» taine que s'il veut combattre nous sommes prêts » à le recevoir. S'il nous canonne, nous nous re» trancherons. » Aussitôt que cette réponse fut parvenue à bord, on leva l'ancre, et la corvette fut placée dans une position à pouvoir tirer sa bordée sur le village (1).

La canonnade dura deux jours sans faire aucun mal, ce qui enhardit les insulaires jusqu'à sortir de leurs tranchées. Un chef fut tué accidentelle-

(1) Il se trouva que le village en question était le village sacré de *Mafanga*, qui, étant regardé par les naturels comme la demeure de leurs dieux et des ames de leurs ancêtres et de leurs amis défunts, a, de tems immémorial, été considéré comme un territoire neutre. Ce village est gouverné par le grand prêtre de l'île qui garde les tombeaux des princes, préside aux sacrifices annuels et reçoit les prémices offerts à l'autel des dieux.

ment par un boulet qui, ayant frappé un arbre de bois de fer, ricocha de son côté. Tous les personnages importans de l'île se réunirent alors. Ils censurèrent ceux qui avaient été cause de la rupture, et décidèrent les chefs qui avaient enlevé les gens du canot à les laisser retourner à leur bâtiment avant que les choses ne prissent une tournure plus fâcheuse. En conséquence ces hommes furent rendus le troisième jour, sans avoir éprouvé aucun mauvais traitement.

Il faut dire, à l'honneur des naturels de Tonga, qu'ils avaient, au contraire, traité leurs prisonniers de la manière la plus hospitalière pendant tout le tems qu'ils étaient restés entre leurs mains. Les deux déserteurs, qui avaient été la cause première de cette malheureuse affaire, représentèrent au chef, sous la protection duquel ils s'étaient placés, que si on les renvoyait à bord, ils paieraient de leur vie la faute qu'ils avaient commise, et dont les suites graves ne leur laissaient pas d'espoir de pardon. En conséquence rien ne put déterminer ce chef à les livrer, et le bâtiment mit bientôt à la voile sans eux pour se rendre aux îles Fidji.

Un de ces Français se présenta pour visiter le vaisseau. Je ne voulus pas l'admettre à bord, à cause de sa conduite envers son ancien commandant.

Dans la soirée je reçus la visite d'un naturel, nommé Langhi, dont j'avais fait la connaissance, il

y avait quelques années, dans un de mes précédens voyages. En novembre 1824, étant parti de l'Amérique du Sud pour venir chercher du bois de sandal, je relâchai aux îles des Amis, sur le *Calder* de Calcutta, dont j'étais capitaine et armateur, bâtiment de 250 tonneaux, qui portait seize canons. Cet homme, et un naturel des Fidji, nommé Thaki, s'embarquèrent avec moi comme interprètes. J'allai avec eux aux Fidji, aux Nouvelles-Hébrides, à la Nouvelle-Zélande, et enfin au port Jackson. Là, je laissai Langhi et Thaki chez un de mes amis, en attendant mon retour de l'Amérique du Sud, où je me rendais. Je partis le 16 mars 1825 de Sydney pour Valparaiso, et, dans le mois de mai suivant, le *Calder* fit naufrage. Un second navire qui m'appartenait, le *Saint-Patrick*, était alors dans le port, arrivant de la Nouvelle-Zélande avec une cargaison d'esparres, et avait heureusement échappé à la tempête. Je partis de Valparaiso sur ce bâtiment, en octobre 1825, pour me rendre à la Nouvelle-Zélande, et ensuite à Calcutta.

Dans ma traversée, je relâchai à Otaïti. J'y trouvai Langhi et Thaki; ils me dirent qu'ils avaient quitté le port Jackson, parce que le climat y était trop froid pour eux, et que d'ailleurs on ne pouvait y avoir ni cocos, ni ignames; qu'en conséquence ils étaient venus à Otaïti avec un capitaine Henry qui résidait dans cette île. Ayant vu que les Otaïtiens avaient embrassé le christianisme, ils

s'étaient décidés à les imiter; et lorsque j'arrivai, ils se disposaient à retourner à Tonga avec quelques missionnaires otaïtiens et des maîtres d'école pour instruire leurs compatriotes. Conformément à cette résolution, Langhi, accompagné d'une de ses femmes, native d'Otaïti, et de deux naturels de la même île, qui s'étaient faits missionnaires, se rendit aux îles des Amis où il arriva peu après mon départ d'Otaïti. Aidé de ses compagnons, les missionnaires, il réussit à convertir son chef, le grand Thubaou, et tous ses sujets du district de Nogolouffa. En me racontant ce qui lui était survenu depuis que nous ne nous étions vus, Langhi me dit qu'il était arrivé récemment un bateau de Whyloutacki que les courans avaient entraîné en dérive avec cinq hommes. Je l'invitai à m'amener ces individus que j'aurais été bien aise d'entretenir, ayant touché plusieurs fois à leur île qui est située par 18° 52′ de latitude S. et 159° 42′ de longitude O.

Au bout d'environ une heure, il m'amena deux de ces hommes. Je les reçus à bord de mon vaisseau et j'appris d'eux les détails de leur aventure.

Pamono, naturel d'Otaïti, établi dans leur île comme missionnaire et maître d'école, avait invité dix d'entre eux à s'embarquer dans un grand bâteau pour aller à une île voisine appelée Roratongou, porter une lettre à deux de ses compatriotes qui y étaient établis comme lui, missionnaires et maîtres d'école.

Ces dix hommes partirent ; mais ils eurent le malheur d'être assaillis par une tempête qui les entraîna sous le vent de l'île où ils voulaient aller. Ils dérivèrent ainsi à la merci des vents et des courans pendant cinq mois, éprouvant toutes les horreurs de la faim. Cinq moururent; les cinq autres réussirent à prendre quatre requins et quelques oiseaux de mer qui venaient de tems en tems se poser sur leur bateau, et qu'ils saisissaient avec autant d'adresse que d'avidité, et dévoraient tous crus, chair et plumes. Telle fut leur nourriture pendant tout le tems qu'ils errèrent sur les flots. Les pluies qui tombaient de tems en tems leur fournirent tout juste assez d'eau pour les empêcher de périr de soif.

Après avoir lutté de la sorte contre la famine et tous les dangers de la mer, ils eurent le bonheur d'être jetés sur une des îles de l'Archipel des Amis. Les naturels, avec beaucoup d'humanité, allèrent les enlever du milieu des brisans où leur bateau avait été mis en pièces, et, quand ils arrivèrent sur le rivage, ils n'avaient pas la force de se tenir debout. Les soins les plus hospitaliers leur furent prodigués, et, au bout de quelque tems, ils recouvrèrent leur santé et leurs forces. Deux mois s'étaient écoulés depuis leur arrivée, et ils soupiraient ardemment après une occasion de retourner dans leur île natale.

Le bateau sur lequel ils avaient éprouvé ces souf-

frances avait été très-malheureux dans ses courses. Pendant ma traversée de l'Océan pacifique au Chili, en 1824, je touchai à Ulietea, l'une des îles de la Société, où je trouvai M. Williams, missionnaire de Londres. Il me dit qu'environ six mois auparavant, il avait envoyé son bateau à Otaïti, avec des lettres pour ses confrères de la mission; qu'il y était arrivé et en était reparti quelques jours après, mais que, depuis lors, il n'en avait plus entendu parler, et que par conséquent il croyait qu'il avait péri en mer. Vers la fin d'octobre je partis d'Ulietea et je touchai à l'île de Watiou, située à cinq cents milles sous le vent d'Otaïti. Là je trouvai le bateau égaré et son équipage. Il avait, dans cette occasion, dérivé en pleine mer pendant trois mois, au bout desquels la Providence le fit échouer sur la côte de Watiou. C'était un bateau pesamment construit et du port d'environ 10 tonneaux. J'appris plus tard qu'il avait été remorqué par une goëlette du port Jackson, de Watiou à Whyloutacki où il était destiné à faire encore éprouver de cruelles disgrâces à ceux qui le monteraient.

Dans la soirée, je partageai l'équipage en trois bordées pour faire le quart, attachant à chaque bordée un officier et un officier marinier. Le premier de ces deux chefs devait se tenir sur la dunette, et l'autre sur le gaillard d'avant pendant la durée du quart. Pour engager mes gens à la vigi-

lance, je leur rappelai ce qui était arrivé au navire américain le *Duc de Portland*, qui avait été enlevé à l'abordage dans ce même endroit, et dont tout l'équipage et les passagers avaient été massacrés, à l'exception d'une Anglaise nommée Éliza Morley, et de trois enfans. Je leur rappelai encore la triste fin du capitaine Pimbleton et de M. Boston, l'un commandant et l'autre subrécargue du navire américain l'*Union;* l'enlèvement du bâtiment nommé le *Port-au-Prince*, et le massacre de son équipage; le sort qu'éprouvèrent deux baleiniers à Vavaou, et enfin l'affaire de l'*Astrolabe*, qui ne datait que de quelques semaines. D'après ces terribles exemples, je ne supposai pas que même un Lascar se hasardât à dormir pendant son quart.

Du 16. Au point du jour plusieurs pirogues arrivèrent de terre avec des productions de l'île, et les échanges commencèrent. Je reçus ensuite la visite des missionnaires otaïtiens qui passèrent la nuit à bord, avec leur famille, au nombre de trois hommes et de deux femmes.

Vers trois heures après midi, Thubaou, l'un des premiers chefs de cette île, et que les naturels croient être parent de leurs dieux, m'honora de sa visite. Il me fit présent de porcs, d'ignames et d'autres comestibles. Sachant qu'il avait embrassé le christianisme, je le fis saluer de trois coups de canon,

distinction dont il fut très-flatté. Il me demanda à passer la nuit à bord de mon vaisseau, ce à quoi je consentis. Après que nous eûmes pris le thé, il se rendit sur la dunette où il s'associa aux prières de ses frères en Jésus-Christ, les missionnaires otaïtiens et Langhi.

A sept heures et demie du soir, je fis illuminer le gaillard d'arrière avec des fanaux, et une partie des gens de mon équipage se mit à danser au son du tambour et du fifre. Les Nouveaux-Zélandais exécutèrent la danse guerrière de leur pays, qui parut beaucoup amuser Thubaou.

Je reçus dans la journée une lettre de deux personnes de la mission wesleyenne, qui désiraient être informées du nom du vaisseau qui avait jeté l'ancre la veille dans la rade. Je m'empressai de les satisfaire.

Comme il n'eût pas été prudent de détacher une portion de mon équipage à terre pour y faire de l'eau, après ce qui s'était passé récemment entre les insulaires et les gens de l'*Astrolabe*, je me fis donner un échantillon de l'eau qu'on pourrait m'apporter à bord. Je la trouvai excellente pour l'usage journalier, et, autant que je pouvais en juger, pour provision de campagne.

Du 17. Dans le courant de la journée, nous nous procurâmes, en échange d'une assez forte partie de coutellerie, quincaillerie, etc., environ

trente porcs et trois tonneaux pesant d'ignames. Les travaux du vaisseau furent peu actifs à cause de la communication avec les insulaires qui l'entouraient par centaines depuis le matin jusqu'au soir, trafiquant de leurs productions. Pour prévenir toute surprise de leur part, je tenais constamment sous les armes douze hommes qui se promenaient sur le pont, avec des fusils chargés.

Après le déjeuner, Thubaou me fit présent d'un des plus gros porcs que j'eusse jamais vus, et d'une centaine d'ignames qui pesaient chacune au moins sept livres. Je lui donnai en retour un fusil avec sa baïonnette, un cartouchier avec ceinturon, et quelques pièces de coutellerie. Peu après il prit congé de moi, promettant de revenir le lendemain. Les missionnaires otaïtiens partirent en même tems. Je leur fis présent de quelques pièces de toile, de fil, d'aiguilles et d'autres objets d'utilité.

Du 18. Le trafic recommença ce matin de bonne heure. A dix heures, trouvant que je m'étais procuré une quantité suffisante d'ignames, je fis cesser cette branche de commerce, et à midi, ayant ma chaloupe pleine de porcs, je défendis également d'en recevoir davantage, au grand mécontentement des insulaires qui avaient encore le long du bord plusieurs tonneaux d'ignames et un grand nombre de porcs. Je ne crains pas de dire que Tonga est l'île des mers du Sud où les navires peuvent le plus

facilement se ravitailler, les provisions y étant extrêmement abondantes.

J'employai, dans l'après-midi, le chef de Mafanga; les naufragés whyloutackiens et l'Américain d'Eawa à aller faire de l'eau à Pangimodou; mais l'eau qu'ils me rapportèrent était saumâtre et tout-à-fait impotable. Je demandai au chef où il s'était procuré l'eau dont il m'avait envoyé un échantillon. Il me répondit que c'était sur la grande île. En conséquence je l'y envoyai avec des barriques. Peu de tems après le canot revint, et celui qui le commandait me dit qu'il avait laissé quatre hommes à terre, avec les barriques, pour les remplir avec l'eau d'un puits qu'ils creusaient dans le sable, et que la marée exigeait qu'on envoyât chercher le radeau de barriques pleines, le lendemain à cinq heures du matin.

L'homme des Marquises, dont j'ai parlé précédemment, donna dans la matinée une nouvelle marque de folie. Étant en faction sur la dunette, il déchargea son fusil dans le canot suspendu à la poupe. Heureusement il ne pouvait, de ce côté, faire de mal à personne. Sa folie était une espèce d'hypocondrie. Ayant pris une voile du canot que le vent agitait pour un mauvais esprit, il lui avait lâché son coup de fusil. Pour prévenir des méprises plus fâcheuses, je le fis mettre aux fers.

Du 19. A quatre heures du matin, j'envoyai un

canot à terre pour renvoyer les pièces à eau. A sept heures et demie, le vent étant devenu fort et la mer grosse, je fis signal au canot de revenir sans les barriques ; mais, j'eus besoin de répéter plusieurs fois ce signal et de l'appuyer de trois coups de canon.

Un chef qui était venu à bord la veille, s'y trouvant retenu par le mauvais tems qui empêchait les pirogues de quitter le rivage, me pria de lui montrer notre manière de danser. Je lui donnai cette satisfaction. Mes matelots européens dansèrent des *reels* et des *jigs* au son du fifre et du tambour, après quoi les Nouveaux-Zélandais entrèrent en scène. Ce mélange curieux de nations, de costumes et de manières formait un spectacle intéressant et qui parut causer un très-grand plaisir au chef de Tonga.

Les Lascars exécutèrent aussi leur danse asiatique, en frottant leurs orteils et leur talons contre le pont aux sons peu harmonieux d'un vieux violon qui n'avait pas précisément toutes ses cordes. Quoi qu'il en soit, notre hôte en fut charmé.

On vint m'informer que, pendant une forte averse de pluie qui était tombée la nuit précédente, l'officier de quart avait quitté son poste pour se réfugier dans ma salle à manger où il s'était endormi dans un fauteuil. C'était le même qui était tombé précédemment dans cette faute. Voyant que je ne pouvais compter sur ses promesses, je résolus de lui rendre de fréquentes visites pendant ses quarts de

nuit, espérant que la crainte de me voir arriver à chaque instant le mettrait sur ses gardes. Sa négligence me fâchait d'autant plus que je pouvais craindre que les insulaires, informés de notre peu de surveillance par ceux des leurs qu'on laissait de tems en tems coucher à bord, ne vinssent une nuit nous rendre une visite peu agréable.

Du 20. Un peu après trois heures du matin, m'étant approché de la fenêtre de ma chambre, j'aperçus une grande pirogue accompagnée de quelques autres plus petites qui se trouvaient tout près du vaisseau. Je courus sur le pont où je trouvai l'officier de quart endormi. Je l'éveillai et lui dis ce que j'avais vu. Il se frotta les yeux et me répondit que c'était une pirogue qui traversait pour se rendre à la grande île. Je lui adressai de nouvelles remontrances sur sa conduite, lui rappelant que c'était la troisième fois, sans celles dont je n'avais pas connaissance, qu'il se rendait coupable d'une faute qui pouvait avoir les plus funestes conséquences.

Ayant fini ma réprimande, je me retirai dans ma chambre et me remis au lit. Il ne s'était pas écoulé une demi heure, quand je fus éveillé par un grand bruit qui se faisait directement sous ma fenêtre. Je l'ouvris, et à mon grand étonnement, je vis une très-grande pirogue contenant plus d'une soixantaine d'hommes et plusieurs autres qui la suivaient. Dans l'obscurité qui régnait alors, je saisis la pre-

mière arme qui me tomba sous la main : c'était un pistolet. Je courus en chemise sur la dunette, et en passant, je trouvai l'officier de quart endormi de nouveau. Il n'y avait pas un seul homme sur la dunette. Pensant que les insulaires venaient nous aborder, je déchargeai mon pistolet sur la pirogue qui se trouvait la plus proche du vaisseau.

Langhi accourut au bruit et cria à ses compatriotes de gagner le large, sans quoi on déchargerait les canons sur eux. Ils obéirent en disant à Langhi de nous prier de ne plus tirer. Heureusement, mon coup de pistolet n'avait atteint personne.

L'alerte passée, je reconnus que tous les hommes de quart s'étaient endormis à l'exemple de leur officier. Je fis lever l'équipage entier. Quand tout le monde fut sur le pont, je démontai l'officier de son quart, en déclarant que je ne saurais confier plus long-tems notre vie et la sûreté du vaisseau à un homme qui manquait d'honneur et d'énergie morale ou physique à un pareil point, et qui, dès lors, était incapable de remplir des fonctions aussi importantes que celles d'un chef de quart.

Nous fûmes entourés, comme à l'ordinaire, de pirogues chargées de porcs, d'ignames, de cocos, etc.; mais nous fîmes très-peu d'achats, étant déjà suffisamment approvisionnés. Plusieurs autres pirogues amenèrent des femmes des premières fa-

milles de Tonga qui désiraient voir les Nouveaux-Zélandais. Je les reçus toutes très-bien et leur fis présent de colliers de verre, de ciseaux et de bouteilles vides : elles reçurent ces présens avec une satisfaction mêlée d'une sorte de grâce.

Nous continuâmes dans la journée de faire notre eau. Le chef de Mafanga, qui retourna à terre le soir, au dernier voyage de nos canots, me laissa à bord trois de ses enfans, deux fils et une fille, ce qui me fournissait de bons ôtages pour mes hommes employés à l'aiguade ; d'autant mieux que ce chef, étant un grand prêtre, exerçait sur ses compatriotes une double influence à raison de son caractère temporel et spirituel.

L'officier que j'avais suspendu de ses fonctions m'adressa une lettre dans laquelle il me demandait la permission de quitter le vaisseau. Je répondis par un message verbal que je ne m'opposais pas à ce qu'il débarquât et que je lui donnerais volontiers un certificat exposant les motifs qui me faisaient consentir à son débarquement.

A neuf heures et demie du soir, il nous arriva un bateau portant un M. Thomas, missionnaire wesleyen, établi près de la pointe ouest de l'île. J'appris que la mission se trouvait dans une situation inquiétante par suite de l'aversion du chef de cette partie pour les doctrines chrétiennes.

Le chef de Mafanga vint m'informer qu'il pren-

drait la liberté de venir à bord le lendemain, et qu'il amènerait ses femmes et ses autres enfans pour voir le vaisseau; disant qu'il était d'autant plus porté à le faire qu'il savait que j'étais toujours aimable avec les dames ; trait de flatterie assez remarquable de la part d'un sauvage. Je lui demandai combien il avait de femmes; il me dit huit. Je trouvai que c'était une assez jolie part pour un prêtre. A cet égard, il me parut avoir les mêmes doctrines que les Koulin Brahmines de l'Inde.

Du 21. Continué d'embarquer et arrimer notre eau. Dans la matinée, le chef de Mafanga vint me rendre la visite annoncée, accompagné par une suite nombreuse de dames de Tonga. Je commençai à penser que nos idées mutuelles du nombre huit ne cadraient pas ensemble, lorsque j'eus compté, en individus appartenant au sexe féminin, au moins trente grandes personnes et plusieurs enfans. Je démêlai facilement cette petite ruse politique, dont le but, sans doute, était d'obtenir un présent pour chacune de ces dames de façon à me faire justifier ou plutôt payer le compliment que le malin chef m'avait adressé la veille. Chaque dame me fit elle-même un petit présent de racine de *cava*, de toile de Tonga ou de coquilles. Pour répondre à leur politesse, je leur fis présent en masse d'une trentaine de colliers de verroterie, de trois douzaines de ciseaux et de douze bouteilles vides qu'elles reçurent

avec de grands témoignages de reconnaissance, et comme un don de très-haut prix.

Le nombre de pirogues diminua considérablement dans cette journée, attendu que quantité de naturels étaient retournés à terre la veille sans avoir pu faire d'échanges avec nous.

Du 22. Dans la journée, nous achevâmes d'embarquer notre eau. J'achetai un esparre propre à faire un mât pour ma chaloupe. Cet objet me coûta un fusil.

Il nous vint encore, quoique en quantité toujours décroissante, des pirogues chargées de provisions. D'autres nous amenèrent des dames du pays qui étaient curieuses de voir l'intérieur du vaisseau. Dans le nombre était Maffi Heppay, dont il est tant parlé dans l'ouvrage de Mariner, sur les îles Tonga. Cette dame était épouse du roi Finaou quand ce chef enleva le navire le *Port-au-Prince* aux îles de la Harpie, en décembre 1806. Elle avait plus tard adopté M. Mariner pour son fils, et, comme il le dit lui-même, l'avait traité avec la plus grande bonté. Ce trait m'avait engagé à l'inviter à venir à bord et à la recevoir avec un respect marqué. Comme nous allions déjeuner, elle m'accompagna à la Sainte-Barbe avec une suite nombreuse de personnes de son sexe. Après déjeuner, je lui montrai le premier volume de l'ouvrage de Mariner, en tête duquel était un portrait de son fils adoptif sous le costume des îles des Amis. Elle le reconnut sur-le-champ, et

s'écria : « C'est *Tokey* (1). » Puis elle se mit à fondre en larmes.

Quand elle eut donné cours à sa sensibilité, je lui offris en présent quelques étoffes, des colliers de verre, des couteaux, des ciseaux, des petites haches, etc.; ce qui lui donna une haute idée de ma libéralité. Elle me dit que je devais être parent de M. Mariner pour la traiter aussi bien. Elle paraissait alors âgée de trente-six ou trente-sept ans et avait assez bon air, mais elle avait une main fort malade.

J'avais extrêmement à cœur d'apprendre si La Pérouse n'avait pas touché à Tonga, ainsi qu'il en avait exprimé l'intention dans sa dernière lettre au ministre de la marine. Pour m'assurer du fait, je pris un bon interprète; c'était un Anglais qui avait résidé vingt-un ans aux îles des Amis. Je me servis de cet homme pour questionner le chef de Mafanga, qui était âgé de soixante-cinq à soixante-dix ans, et un autre naturel fort intelligent qui n'était pas aussi âgé, mais qui était déjà un homme fait quand d'Entrecasteaux visita ces îles.

Ils me dirent que les premiers vaisseaux qu'eux ou leurs ancêtres eussent vus étaient ceux du capitaine Cook; et que, quelques années après l'arrivée de ceux-ci, deux autres grands vaisseaux vinrent

(1) *Tokey* est le nom sous lequel M. Mariner est connu aux îles des Amis. Son ouvrage, traduit dès 1817, est assez connu en France.

mouiller à Pangimodou ; qu'il y eut entre les gens de ces vaisseaux et les naturels un malentendu à la suite duquel un chef, nommé Gacoffoa (haute-montagne), fut tué dans sa pirogue ou à côté. Ils dirent en outre qu'après le départ du capitaine Cook et avant l'arrivée des deux précédemment cités, deux autres grands vaisseaux étaient arrivés devant l'île d'Anamouka ou Rotterdam, mais n'avaient pas jeté l'ancre et étaient restés en panne, ayant à terre des canots pour trafiquer. Quand l'officier qui dirigeait les échanges débarqua, il traça comme démarcation un carré au milieu duquel il se tenait ayant de chaque côté de lui une sentinelle armée. Cet officier portait des lunettes, et les naturels lui donnèrent le nom de Laouage. Peu de tems après que les échanges avaient commencé, M. Laouage troqua avec un insulaire un couteau contre un oreiller de bois ; mais, après que le sauvage eut reçu le couteau, il s'empara de son oreiller de bois et prenait la fuite, quand M. Laouage saisit un pistolet qu'il avait à sa ceinture et étendit cet homme mort sur la place. C'était un jeune chef nommé Coremoyanga. En le voyant tuer de la sorte, les naturels prirent l'épouvante et s'enfuirent dans les bois. M. Laouage et ses gens retournèrent à bord de leurs vaisseaux.

Le lendemain les insulaires se hasardèrent à pousser au large et les échanges recommencèrent. Ils reçurent divers présens des Européens et tout

se passa d'une manière amicale. Deux hommes de l'île voulurent partir sur les vaisseaux. Ceux-ci mirent à la voile le jour suivant et depuis on n'en entendit plus parler.

Les deux vaisseaux mentionnés ici doivent certainement être ceux que commandait le comte de La Pérouse. Le premier Européen connu qui ait visité les îles des Amis fut Tasman, navigateur hollandais, en 1642; le second, le capitaine Cook, en 1773; le troisième, Morillo, navigateur espagnol qui y vint sur la frégate la *Princesse*, en se rendant de Manille à San-Blas au Mexique, en 1781; il ne toucha qu'à une seule île, celle de Vavaou. Le voyage de ce dernier a été publié, ainsi que ceux des capitaines Bligh et Edwards, qui commandaient la corvette le *Bounty*, la frégate la *Pandora* et la corvette la *Providence*.

Les premiers vaisseaux qui touchèrent ensuite à ces îles furent ceux du contre-amiral Bruni d'Entrecasteaux, expédié à la recherche de la Pérouse. Les naturels expliquèrent d'une manière claire et précise que les vaisseaux qui visitèrent Anamouka y arrivèrent après ceux du capitaine Cook et avant ceux de d'Entrecasteaux. On n'a pas connaissance en Angleterre, en France, en Hollande ni en Espagne, que deux vaisseaux de cette espèce soient allés dans ces mers à l'époque dont il s'agit, excepté ceux de La Pérouse.

Du 23. A deux heures après midi fait désaffourcher et tout préparer pour mettre à la voile le lendemain. Dans la matinée, je reçus la visite de Maffi Heppay, qui me remercia de nouveau des présens que je lui avais faits, et me pria d'écrire à M. Mariner pour lui annoncer que je l'avais vue et qu'elle ne se portait pas bien ; qu'elle avait toujours la plus grande amitié pour lui et qu'elle espérait le voir avant de mourir. « J'espère, me dit-elle, qu'il viendra sous peu visiter ses anciens amis de Tonga. »

Dans l'après-midi, un soldat otaïtien nommé Bour me demanda la permission d'aller à terre. Je la lui accordai volontiers, le regardant comme un homme dangereux.

Le chef de Mafanga m'ayant complété mon eau, mon bois et mon sable, et m'ayant envoyé plusieurs corbeilles d'ignames, je désirai savoir ce qu'il voulait pour récompense. Il me demanda deux fusils, un peu de poudre, une marmite et quelques articles de coutellerie et de quincaillerie. Je lui donnai ces objets avec plaisir, attendu que les services qu'il m'avait rendus étaient très-importans, puisque son assistance amicale avait préservé les gens que j'avais dû envoyer à terre du danger d'être enlevés par ses compatriotes et peut-être prévint le retour d'une scène semblable à celle qui avait eu lieu lors de la relâche de *l'Astrolabe*.

Dans la matinée, il arriva une pirogue d'Eawa

avec un message de la femme et du beau-père de l'Américain qui l'invitaient à revenir parce qu'ils étaient extrêmement affligés de son absence. Il me fit part de ce message et me dit qu'après y avoir mûrement réfléchi, il avait le désir de retourner vivre avec ses bons amis les insulaires, si je lui en donnais la permission.

Je répondis que je n'y mettrais pas d'obstacle et que je le paierais pour m'avoir aidé à faire mon eau; que son intention de retourner auprès de son épouse me reconciliait tout-à-fait avec lui, parce que j'avais trouvé qu'il fallait avoir le cœur bien dur pour résister aux sollicitations d'une femme aussi attrayante John Downey, l'imbécille que j'avais embarqué à la Nouvelle-Zélande, prit des arrangemens avec son compatriote pour résider avec lui jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion pour qu'ils pussent retourner dans leur pays.

L'interprète John Singleton m'apprit que l'on avait donné à M. Durville les mêmes renseignemens qu'à moi sur les deux vaisseaux qui avaient touché à Anamouka. Il me dit aussi que Touitonga, le chef spirituel qui régnait du tems de l'enlèvement de *Port-au Prince*, avait eu en sa possession deux plaques d'étain avec des inscriptions provenant des vaisseaux de M. Laouage, mais que ces objets ayant été employés au service des dieux avaient été considérés comme sacrés et inhumés avec Touitonga.

Singleton m'assura qu'il avait souvent vu et touché ces plaques.

Cette circonstance doit, à mon avis, être regardée comme une confirmation de mon hypothèse que les bâtimens en question étaient ceux de La Pérouse. Il n'y a pas lieu de s'étonner que d'Entrecasteaux n'ait pas obtenu les renseignemens ci-dessus, attendu qu'il ne visita que la capitale et qu'il n'avait pas d'interprètes. Cette dernière circonstance l'empêchait de prendre les informations nécessaires, et, lors même que les naturels, sans qu'on les interrogeât sur ce sujet, eussent voulu communiquer ce qu'ils savaient aux personnes de l'expédition, ils n'auraient pu se faire entendre. Heureusement pour moi, je n'avais pas de semblables difficultés à surmonter, car, outre que je m'étais pourvu d'excellens interprètes, je connaissais moi-même les divers dialectes des îles de la mer du Sud, dont quelques-uns m'étaient aussi familiers que l'anglais.

Du 24. M. Chaigneau ayant intercédé auprès de moi en faveur de l'officier que j'avais suspendu de ses fonctions, et comptant sur l'effet de cette punition et de mes sévères remontrances, ainsi que sur celui qu'avaient dû produire la réflexion et les reproches d'un étranger; d'un autre côté, voulant témoigner de la déférence pour l'agent français, je promis de réintégrer cet officier. En conséquence, je le fis

mander et je lui représentai encore une fois la criminalité d'une conduite qui, à bord d'un vaisseau du roi, l'aurait exposé à être fusillé, et je lui dis que, nonobstant la réitération de sa faute, je consentais à essayer encore une fois s'il se conduirait mieux et à le réintégrer, à condition qu'il me ferait, en présence de tous les officiers, des excuses pour sa conduite et qu'il promettrait également, devant tout l'état-major, de ne jamais plus dormir ni même s'asseoir pendant son quart de nuit. Il se soumit à ces conditions et je lui permis de reprendre son service.

La faiblesse du vent m'empêcha de mettre sous voiles, dans la crainte de ne pouvoir gouverner avec assez de facilité pour éviter les récifs, ni faire assez de route pour les avoir dépassés avant la nuit. En conséquence, j'employai l'équipage à divers travaux. Peter, l'homme des Marquises qui avait l'esprit dérangé, me demanda à rester aux îles des Amis. Je le lui accordai, parce que son état le rendait tout au moins inutile et souvent dangereux. En remplacement de cet homme et de Bour l'Otaïtien, j'embarquai deux des naufragés de Whyloutacki.

Une femme, chef de tribu, et qui paraissait jouir d'une grande influence, vint à bord. Elle me dit que, bien des années auparavant, un navire américain était venu jeter l'ancre vers l'ouest de cette île et avait été visité par des naturels au nombre desquels se trouvait son frère; que, pendant

qu'ils étaient à bord, l'un d'entre eux vola une hache, ce qui alarma tellement les autres, par la crainte d'être enveloppés dans le châtiment du voleur, qu'ils avaient tous sauté à la mer, pour gagner la terre à la nage. Un canot ayant été aussitôt mis à l'eau et envoyé à leur poursuite, un naturel avait été saisi et amené à bord du navire ; c'était son frère. Pendant long-tems, on avait supposé que les Américains l'avaient tué ; mais un sergent du bâtiment *le Port-au-Prince* lui avait appris qu'il était arrivé sain et sauf en Amérique, qu'il en était ensuite reparti pour l'Angleterre où il s'était engagé, et était alors-grosse caisse dans la musique du duc d'York. Elle me pria avec instance de lui dire si la chose était vraie. Je lui dis que je ne pouvais le savoir, n'ayant pas été en Europe depuis vingt ans, mais que je m'en informerais.

Thubaou me demanda en déjeunant où étaient situées les îles Mannicolo, parce que les habitans de Tonga, dans tous leurs voyages aux îles, même assez éloignées de leur archipel, n'avaient jamais entendu parler des Mannicolo. Je lui dis qu'elles étaient voisines de Tucopia. Il ne connaissait pas davantage cette dernière ; cependant il me demanda si elle n'était pas proche de Rothuma. Je lui dis qu'elle en était assez voisine et que, pour y aller, je passerais à Rothuma.

Il me dit alors qu'une flotille de pirogues était reve-

nue depuis peu des îles des Navigateurs, et en avait ramené deux Rothumiens qui avaient dérivé jusqu'à ces îles, et qui désiraient beaucoup retourner dans leur pays. Je consentis à les prendre à mon bord, et l'un d'eux s'embarqua dans l'après-midi. J'appris de cet homme que, de compagnie avec quelques autres de ses compatriotes, il était parti de Rothuma, il y avait à peu près huit ans, pour une île située au nord-est, et nommée Wythubou, afin de s'y procurer des coquilles; que les vents contraires les empêchèrent d'atteindre cette île, et qu'après avoir dérivé pendant trois mois, ils avaient pris terre à une île qui se trouve être l'une des Hamoa ou îles des Navigateurs, dont les naturels les traitèrent fort bien. Il ajouta que quelques-uns de ses compagnons étaient encore sur cette île.

Je trouvai dans ce récit une preuve très convaincante de la justesse de mon opinion, que la mousson du N. O. se fait sentir par ces latitudes à certaine époque de l'année. Car, autrement, comment aurait-il pu se faire qu'une barque, aussi frêle qu'une pirogue, fît la traversée de Rothuma, latitude de 12° 30′ S., et longitude de 177° E. jusqu'aux îles des Navigateurs, latitude de 13° 27′ S., et longitude de 171° 57′ O.?

Mon vieil ami Tuckafinaoua, grand-prêtre et chef de Mafanga, m'ayant entendu parler de Rothuma, me demanda si je me proposais d'y tou-

cher. Il me dit alors que les prêtres de cette île étaient ses tributaires, et que, environ trois ans auparavant, il avait envoyé son fils aîné avec trois grandes pirogues pour percevoir le tribut, et qu'il n'était plus revenu; qu'il craignait que son fils, et ceux qui l'accompagnaient, ayant offensé les dieux, n'eussent été mis en dérive soit en allant, soit en revenant de Rothuma. Il désirait, en conséquence, faire partir avec moi quelques-uns de ses sujets pour tâcher d'avoir des nouvelles de son fils, et percevoir les arrérages du tribut que devaient les chefs et les prêtres de Rothuma. J'y consentis, autant pour obliger le bon vieux chef qui m'avait été si utile, que parce que n'ayant pas à bord d'interprète de la langue Tonga, ces hommes m'en serviraient, si je venais à rencontrer les deux insulaires d'Anamouka, qui en étaient partis sur les vaisseaux de Laouage. Je supposai que, dans le cas où ces hommes eussent échappé au naufrage près de Mannicolo, ils seraient, selon toute probabilité, restés dans ces îles plutôt que de se risquer à faire un autre voyage avec les étrangers sur le petit bâtiment qu'ils avaient construit à Paiou, d'après ce que Martin Bushart tenait des Tucopiens.

Dans la soirée Tuckafinaoua m'amena sa fille, âgée de quatorze ans, son second fils et un de ses serviteurs, comme étant les personnes qu'il désirait envoyer à Rothuma. Je n'aurais pas voulu

recevoir tous ces individus, si je n'eusse compté avoir occasion de toucher à Tonga, en revenant, attendu que c'était le seul endroit où je pusse me ravitailler dans le cas où je n'aurais pas réussi à trouver les débris des vaisseaux de La Pérouse aux Mannicolo des Tucopiens. J'eusse alors dû visiter le Mallicolo du Capitaine Cook, pour voir ce que j'y pourrais apprendre concernant l'objet de notre expédition. Pour atteindre cette dernière île, j'aurais été obligé d'aller chercher les vents variables, et, après la perte de tems que cela m'eût causée, j'aurais eu besoin de revenir faire des vivres à Tonga.

Je considérai que si je réussissais à déterminer les trois personnnes que m'avait confiées le grand-prêtre de Tonga, ou l'une d'elles, à m'accompagner pendant le cours de mes recherches, je pourrais, en les traitant bien, me mettre encore plus avant dans les bonnes grâces de ce chef, et m'assurer, pour moi et mon équipage, un renouvellement de bons offices de sa part. J'étais en outre porté à emmener ces trois personnes, d'après la circonstance suivante. J'avais rencontré à Tongatabou une Otaïtienne qui avait résidé pendant quinze ans aux îles des Amis, et par conséquent en connaissait bien la langue; et comme je parle couramment celle d'Otaïti, j'avais pensé que cette femme me serait utile comme interprète, et je l'avais engagée

en cette qualité ; mais, après avoir reçu de moi quelques présens, elle avait déserté.

Du 25. Au point du jour, le tems m'ayant paru favorable, je mis sous voiles ; mais, à sept heures et demie le ciel s'étant couvert de nuages, je laissai de nouveau tomber l'ancre par dix-neuf brasses d'eau, attendu que, faute d'un ciel clair, je n'aurais pu discerner les nombreux amas de corail dont la baie est parsemée.

A neuf heures et demie, j'envoyai mon second avec Langhi, le pilote de Tonga, sonder la baie du côté de l'ouverture que laissent entre eux les récifs, afin de reconnaître exactement la route qu'il fallait suivre dans ce chenal, parce que je craignais de ne pouvoir le franchir, si le vent venait plus à l'est que l'E. S. E.

A dix heures, le tems devint tout-à-fait sombre, et il tomba une forte ondée de pluie. Je me regardai comme très-heureux d'avoir laissé retomber l'ancre à propos. Les relèvemens de notre mouillage actuel étaient : Pangimodou, S. E. 1/4 S. ; Makaha, S. E. 1/4 E. ; Tafa, E. 3° N. distance d'un mille et demi.

En ce moment le vieux chef de Mafanga partit de terre dans une grande pirogue, à la voile, pour venir à bord du vaisseau. Il n'avait pu comprendre notre motif pour mouiller tant au large, et pensait que nous avions échoué, ou que quelqu'un de nos hommes était déserté.

Au retour du canot, mon second me fit le rapport suivant, que j'insère ici en faveur des navigateurs qui pourront être dans le cas de sortir de cette baie.

« Nous nous dirigeâmes, en partant du vaisseau, au N. O. 5° N. du compas, et au N. O. jusqu'à ce que nous fussions près de l'ouverture des récifs.

« Celui de la gauche se prolonge au-delà de la grande île d'Otata, depuis un mille et demi jusqu'à deux milles. Nos sondes, depuis le vaisseau jusqu'à la passe, ont varié de 18 jusqu'à 10 et 8 brasses à toucher les récifs. Les sondes en travers de la passe, de la gauche à la droite, ont été de 8 à 15 brasses. Cette passe est large d'un bon demi-mille anglais. La direction de la passe est N. N. O. En revenant vers le vaisseau nous gouvernâmes au S. E. et au S. E. 5° S. Nos sondes varièrent de 18 jusqu'à 7 brasses. Là où nous eûmes 9, 8 et 7, c'était sur des amas de corail; depuis 16 jusqu'à 18, le plomb rapportait de la vase et du sable. »

D'après ce qui précède, il est certain que cette passe est la meilleure pour sortir, et pour la gagner, les navires doivent, en partant du mouillage de Pangimodou, gouverner du N.-O. au N.-O. 1/4 N. et N. du compas jusqu'à ce qu'ils relèvent l'île de Tafa à l'E. 3° N. distance d'un mille et, demi, et alors gouverner de nouveau du N.-O. au N.-O. 1/4 N.

pour franchir la passe. S'il arrivait que le vent fût au N. E., un navire peut la franchir en faisant le N. N. O., c'est-à-dire tenant le plus près.

Nous ne vîmes le long du bord qu'un très-petit nombre de pirogues, apportant des cocos et du poisson. J'achetai pour un hachot six poissons très-beaux pesant chacun de cinq à six livres. Ils ressemblaient assez aux schnappers du port Jackson qui pèsent de douze à vingt livres.

Du 26. Au point du jour, le tems était encore trop couvert pour que je pusse distinguer les amas de corail, et je ne jugeai pas à propos de mettre sous voiles.

La pirogue de Langhi portant une voile triangulaire vint d'une des îles rejoindre le vaisseau. Ce pilote me proposa de voguer devant le vaisseau pour nous montrer la route. J'acceptai son offre avec plaisir.

A huit heures et demie, les nuages se dissipèrent et le soleil se montra. Ses rayons se réfléchissaient d'une manière très-brillante sur les récifs et les bancs de corail. A neuf heures, je mis sous voiles et fis gouverner derrière la pirogue du pilote; notre route fut du N.-O. 1/4 N., jusqu'au N. N.-O.

A dix heures et demie, nous eûmes franchi la passe. Je fis mettre en panne pour attendre la pirogue de Langhi qui vint nous accoster. Je lui donnai, sur sa demande, un fusil, un peu de poudre

et une paire de rasoirs, comme salaire pour son pilotage ; il partit très-satisfait.

Pendant que nous traversions la chaîne de récifs le tems était très-clair, et je pus discerner parfaitement à l'est deux autres passes, l'une beaucoup plus large que celle où nous étions. Je suppose que chacune de ces passes a plus d'un mille de largeur. Aussitôt que le pilote nous eut quittés, je me dirigeai vers les îles de Hanga Tonga et de Hanga Hapai que l'on voyait de dessus le pont. A quatre heures et demie, après midi, ces îles nous restaient à l'E. 1/4 N.-E. du compas, distance de 2 milles. A six heures moins un quart, l'île de Tiffoua était très-visible de la dunètte et nous restait au N. 1/4 N.-E., distance de 8 ou 9 lieues. Je fis gouverner au N. 1/4 N.-O. pour passer dans l'ouest de Tiffoua et aussi de Latey.

Mes passagers et interprètes pour Rothuma, savoir le chef de cette île et les trois naturels de Tonga furent très-malades du mal de mer pendant cette courte traversée. Ils m'assurèrent qu'un remède souverain contre ce mal était l'eau d'un coco à moitié mûr et rôti. Ayant à bord des cocos, je donnai ordre d'en faire rôtir tant que mes malades voudraient user de leur spécifique.

Du 27. A six heures du matin, l'île Oghao ou Grande-Montagne de Morillo était en vue, et à huit heures son pic commença à disparaître. Nous pûmes

facilement distinguer le sommet de cette montagne quoique à la distance estimée de 52 milles. Je suis persuadé que, par un tems clair, on peut l'apercevoir à 80 milles.

Nous avions un homme en vigie à la tête du grand mât pour observer l'île de Latey; mais nous passâmes sans la voir. Latey n'est pas très-élevée, et la réflexion du soleil sur la mer, de ce côté, nous empêcha sans doute de l'apercevoir à la grande distance où nous en étions.

Les vents alisés furent assez forts pendant toute la journée. Latitude à midi, 18° 22′ S.; longitude, 175° 24′ O.; thermomètre à l'ombre à midi, 74°.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Pages.

Voyage dans la mer du Sud. — Epouvantable massacre aux îles Fidji. — Circonstances qui amenèrent plus tard la découverte du sort de La Pérouse. 1

CHAPITRE II.

Négociations avec le gouvernement de l'Inde anglaise, qui eurent pour résultat l'expédition dont je fus chargé. . . 39

CHAPITRE III.

Traversée de Calcuta à la terre de Van Diémen. 84

CHAPITRE IV.

Evénemens à la terre de Van Diémen. 121

CHAPITRE V.

Traversée de la terre de Van Diémen au port Jackson . . 166

CHAPITRE VI.

Traversée du port Jackson à la Nouvelle-Zélande. . . . 174

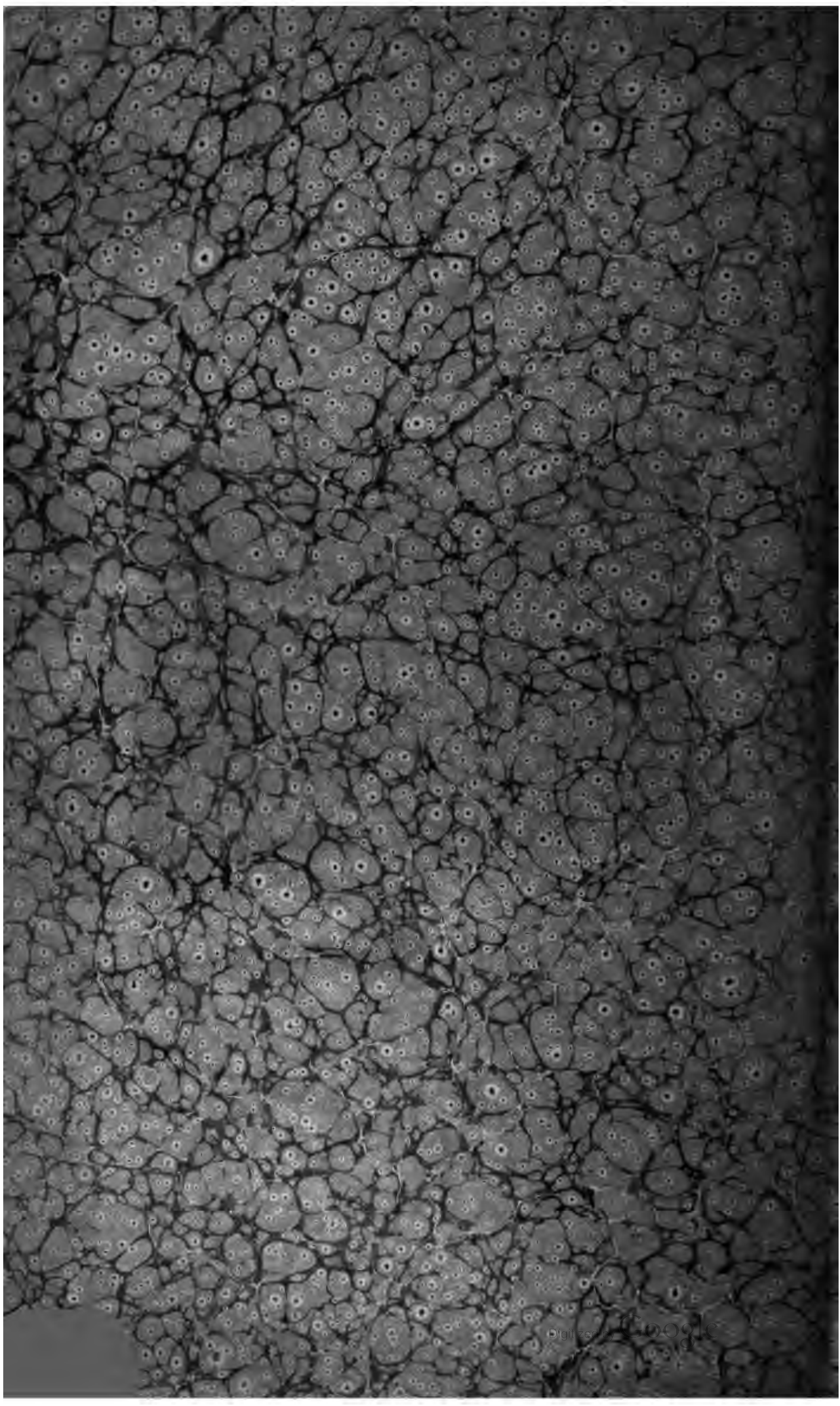
CHAPITRE VII.

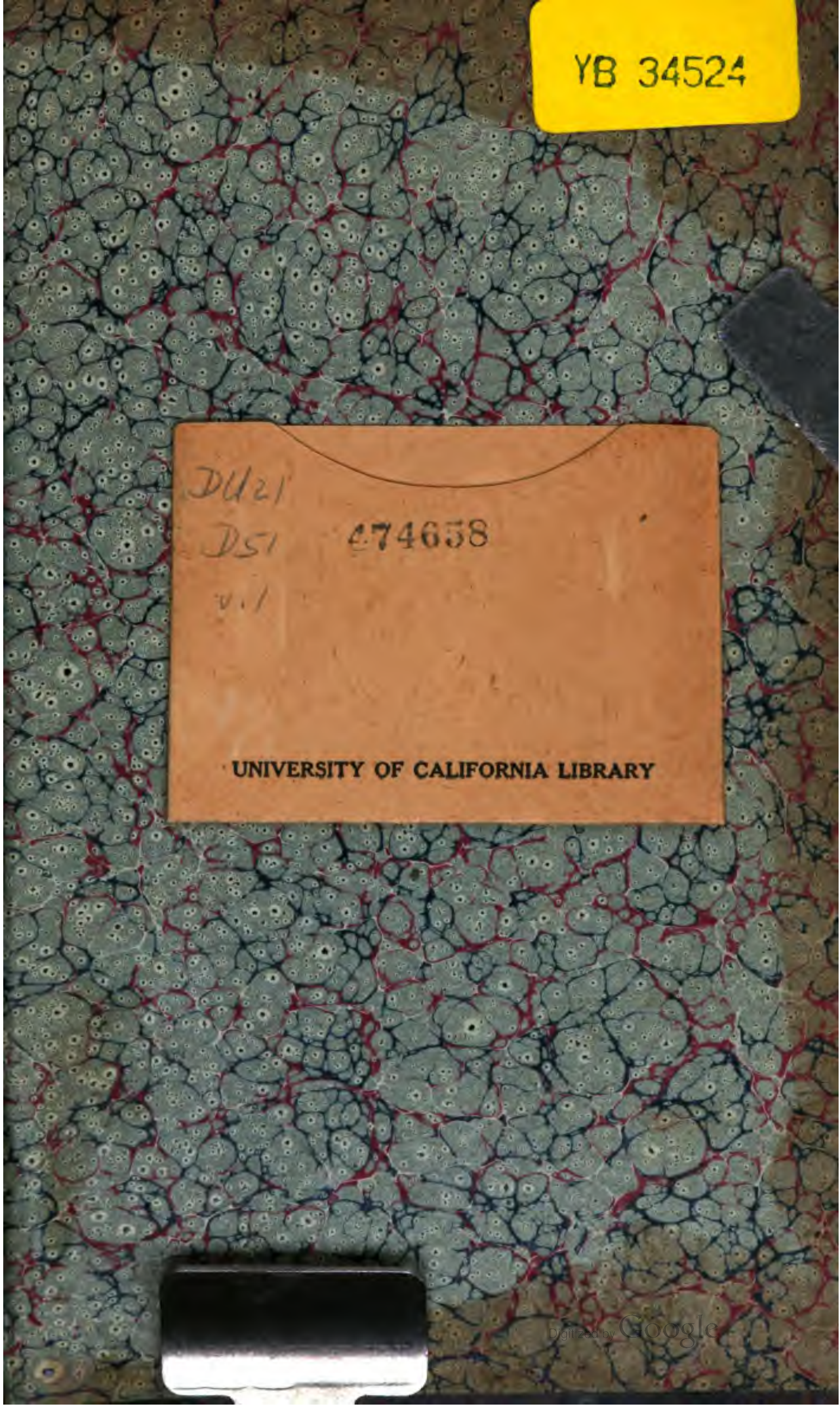
Relâche à la Nouvelle-Zélande. 181

CHAPITRE VIII.

Traversée de la Nouvelle-Zélande à Tonga, communément appelée Tongatabou. — Séjour à cette dernière île. . . 252

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.




YB 34524
DU21
D51
v.1
474658
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

